

# L'ARCHÉOLOGIE EN RÉGION WALLONNE



DOSSIER DE LA COMMISSION ROYALE  
DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES,1



## Région Wallonne

*Commission Royale  
des Monuments, Sites et Fouilles*

PRÉSIDENT : Jacques Barlet

### COMMISSION RÉGIONALE

Section Monuments : Jean Barthélémy  
Section Sites : Albert Ledent  
Section Fouilles : Raymond Brulet

### COMMISSIONS PROVINCIALES

Jacqueline Lemaire (Brabant)  
Catherine Guisset-Lemoine (Hainaut)  
Pierre Paquet (Liège)  
Claude Feltz (Luxembourg)  
Francis Haulot (Namur)

### SECRETARIAT PERMANENT :

Conseil Économique et Social  
de la Région Wallonne  
Rue Saintraint, 1 B  
B 5000 NAMUR  
081/22.70.81

---

### DOSSIERS DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES, I

## L'ARCHÉOLOGIE EN RÉGION WALLONNE 1980-1990

#### Comité de rédaction :

J. Barlet, J. Barthélémy, R. Brulet, P. Gilissen  
et A. Ledent.

Le présent volume constitue un dossier sur  
l'Archéologie en Région wallonne, destiné à  
fournir un panorama sur les recherches en cours  
et sur la mise en valeur du patrimoine  
archéologique. Il a été préparé par la section  
Fouilles de la Commission : R. Brulet, P.-P.  
Bonenfant, A. Cahen-Delhaye, J. Charlier, F.  
Collin, G. Donnay, T. Hackens, B. Halbardier, I.  
Jadin, M. Otte et J. Willems.

**Ouvrage publié par la Région Wallonne,  
Direction Générale de l'Aménagement du  
Territoire et du Logement.**

Les auteurs sont responsables des opinions qu'ils  
expriment dans les articles dont ils sont  
signataires.

#### Diffusion :

Direction Générale de l'Aménagement  
du Territoire et du Logement  
Division des Monuments, Sites et Fouilles  
Rue des Brigades d'Irlande, 1  
5100 JAMBES  
081/33.21.11

Dépôt légal : D/1993/6321/07/02

Préface

**3**

Introduction

**4**

Paléolithique

**12**

Mésolithique

**17**

Néolithique

**21**

Âge du fer

**34**

Agglomérations  
gallo-romaines

**51**

Antiquité tardive et monde  
mérovingien

**66**

Archéologie médiévale

**84**

Archéologie urbaine

**93**

Archéologie et laboratoires

**109**

Archéologie expérimentale

**125**

Conservation et planification

**127**

# L'ARCHÉOLOGIE EN RÉGION WALLONNE

# SOMMAIRE

## Préface

L'Archéologie en Région wallonne  
*Robert Collignon*

## Introduction

La direction des fouilles en Région wallonne  
*André Matthys*

Le nouveau décret des monuments, sites et fouilles (18 juillet 1991)

Archéologie de prévention et recherche  
*Raymond Brulet*

## Paléolithique

La Grotte de Sclayn : un habitat du Paléolithique Moyen  
*Dominique Bonjean*

Les premiers touristes de la Basse Lesse étaient magdaléniens  
*Jean-Marc Léotard*

## Mésolithique

La sépulture collective de la grotte Margaux  
*Nicolas Cauwe, Michel Toussaint*

## Néolithique

Dix ans de progrès dans la connaissance du Néolithique ancien en Hainaut et en Hesbaye  
*Daniel Cahen, Jean-Paul Caspar, Claude Constantin, Anne Hauzeur, Ivan Jadin*

Une tombe néolithique dans la grotte Bibiche à Freyr  
*Nicolas Cauwe, Jean-Marc Léotard, Philippe Lacroix*

## Âge du fer

Les fortifications de hauteur  
*Anne Cahen-Dehaye*

Deux problèmes de Protohistoire européenne dans un site fortifié : Le cas du Boubier à Châtelet  
*Pierre-P. Bonenfant*

Sépultures celtiques : Exploration des tombelles ardennaises  
*Anne Cahen-Dehaye*

## Agglomérations gallo-romaines

Le vicus des Bons-Villers à Libérchies  
*Jean-Claude Demanet*

L'organisation du vicus de Braives  
*Fabienne Vihvorder, Joseph Charlier*

Le vicus gallo-romain de Virton, Saint-Mard  
*Claire Massart*

## Antiquité tardive et monde mérovingien

La fortification Bas-Empire du Château Renaud à Virton  
*Anne Cahen-Dehaye, Claire Massart, Jacqueline Lallemant*

Les nécropoles mérovingiennes : reflets de communautés disparues

*Janine Alénus-Lecerf*

L'environnement de la sépulture de Childéric à Tournai  
*Raymond Brulet*

## Archéologie médiévale

Les ateliers de potiers médiévaux de la vallée de la Meuse moyenne

*René Borremans, Jacques Willems*

L'ancienne abbaye de Stavelot et les fouilles de l'église abbatiale  
*Association pour la promotion de l'Archéologie de Stavelot et de sa région*

## Archéologie urbaine

L'Archéologie de la Place Saint-Lambert à Liège  
*Marcel Otte*

L'Archéologie urbaine à Namur  
*Jean Plumier*

L'Archéologie urbaine à Tournai  
*Marie-Jeanne Ghenne-Dubois*

Au cœur du Tournai antique, médiéval et moderne. L'opération archéologique de la place Saint-Pierre  
*Laurent Verslype*

## Archéologie et laboratoires

Paléanthropologie et Archéologie  
*Michel Toussaint*

Découverte et traitement des peintures murales de la villa romaine de Champion  
*Christiane Delplace, Paul Van Ossele*

Recherches paléosidéurgiques dans l'Entre-Sambre-et-Meuse  
*Pol Defosse*

Le sarcophage romain de Tournai : l'apport des laboratoires  
*Raymond Brulet*

Monnaies de sites et trésors : découvertes récentes en Wallonie  
*Jacqueline Lallemant*

## Archéologie expérimentale

L'étude de la fonction des outils préhistoriques : recherche et vulgarisation  
*Fernand Collin*

## Conservation et planification

La villa romaine de Champion à Emptinne  
*Paul Van Ossele, Alexandra de Poorter-Claeys*

Planification des sites archéologiques en Wallonie  
*Marie-Jeanne Ghenne-Dubois*

# L'Archéologie en Région wallonne

Robert Collignon

Ministre de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Budget

Avec le présent ouvrage, la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne renoue avec une tradition qui lui est chère, celle de diffuser un bilan des efforts entrepris en vue de la valorisation de notre patrimoine wallon. Parallèlement à la série de ses « Bulletins » qu'elle réactivera d'ici peu, elle inaugure ici une série spéciale, moins technique et par là plus accessible.

Ce n'est pas un hasard si la matière qui fait l'objet de ce premier numéro est l'archéologie. Jusqu'hier, celle-ci était restée parent pauvre et, il faut l'avouer, nous accusions un retard certain sur nos voisins. Pour l'Europe, paradoxalement, la prise de conscience de l'importance de l'archéologie, notamment dans la perspective d'une meilleure intégration à l'aménagement du territoire, s'est traduite par l'élaboration de conventions, telle celle de Grenade en 1985. La Belgique, qui s'était contentée dans un premier temps de signer cette convention, l'a ratifiée en mai dernier.

En Wallonie, la gestion de cette matière a évolué depuis quatre ans. En juillet 1989, c'est d'abord la Commission royale qui se voit augmentée d'une section « fouilles ». Peu de temps après, le Service national des Fouilles est régionalisé et une Direction des fouilles est intégrée à la Direction Générale de l'Aménagement du territoire et du Logement. Il s'agissait d'une mesure d'accompagnement d'un transfert plus large, celui des compétences et des moyens d'exercer ces compétences pour tout ce qui concernait le patrimoine.

De plus, faisant œuvre de pionnier en la matière, le Conseil régional wallon adoptait le 18 juillet 1991 le décret introduisant le patrimoine dans le Code wallon de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme. Ce décret accordait, enfin et pour la première fois, un cadre légal à l'archéologie en Wallonie. Cette intégration définissait concrètement le patrimoine comme un des facteurs essentiels de l'aménagement du territoire. Elle devait être particulièrement bénéfique pour l'archéologie parce que les liens qui se nouent entre les deux secteurs servent immédiatement la cause de l'Archéologie, notamment en matière de prévention et de protection de notre patrimoine archéologique wallon. La place Saint-Lambert à Liège, les travaux de sauvetage pour le projet du T.G.V. et demain la place du Grognon à Namur en sont les meilleurs exemples.

En Wallonie, trois filières s'occupent principalement d'archéologie : la Direction Fouilles de la Région wallonne bien sûr, mais aussi les grandes institutions, et enfin les groupements associatifs divers dont l'action n'est pas toujours appréciée à sa juste valeur. C'est principalement sur ces trois acteurs que repose ma politique relative au patrimoine archéologique, à sa préservation, à sa connaissance, à sa conservation et à sa mise en valeur. Car il s'agit non seulement, par des efforts immédiats, d'entreprendre l'étude du patrimoine archéologique menacé de disparition, c'est-à-dire mener une politique de prévention et de sauvetage répondant aux sollicitations d'urgence, mais aussi d'envisager une protection et une mise en valeur des éléments les plus significatifs dans une logique plus sélective.

C'est dans cette optique que j'ai sollicité la Commission royale et l'administration afin qu'elle établisse conjointement une liste du « patrimoine majeur » de la région wallonne. Cette liste qui regroupe 122 biens classés en ce compris des sites archéologiques

remarquables sera adoptée définitivement sous peu par le Gouvernement wallon. Elle doit permettre, entre autres, de suivre une politique d'intervention plus appropriée et plus efficace pour la conservation et la restauration de ces 122 biens.

Lorsqu'on évoque les problèmes soulevés par l'archéologie, il n'est sans doute pas inutile de rappeler qu'elle est trop souvent, par un procédé réducteur et simplificateur, réduite aux travaux de fouilles c'est-à-dire à la partie la plus spectaculaire du métier de l'archéologie. Or, les travaux qui précèdent la fouille constituent, ou devraient constituer, une part importante du travail des archéologues. Il en va de même pour l'ensemble des opérations qui suivent la fouille proprement dite. Il s'agit principalement de l'étude du « matériel archéologique » mis au jour et de son interprétation, diffusée tant dans les milieux scientifiques qu'auprès d'un large public. La diffusion des informations recueillies est un devoir scientifique et peut-être plus particulièrement encore pour les archéologues. C'est aussi un devoir pour le Ministre qui est responsable de cette matière de mieux faire connaître les actions rendues possibles grâce aux deniers publics.

Parallèlement à une politique plus adaptée et plus efficace pour la conservation du patrimoine, il m'appartient également de mener une politique volontariste et systématique de sensibilisation. Le présent ouvrage en est le témoin ; d'autres suivront. Il a été mis en œuvre pour offrir à un public de non-spécialistes, un panorama des interventions et des découvertes archéologiques effectuées en Wallonie durant les dix dernières années. Par leur grande diversité, les articles regroupés dans cet ouvrage présentent à la fois la pluralité des acteurs qui ont œuvré en Wallonie et la variété des matières et des sites archéologiques qui ont fait l'objet de leurs travaux. La qualité de ceux-ci et la richesse des découvertes effectuées, incitent plus que jamais à faire prendre conscience qu'il s'agit de notre héritage commun, vrai sens du mot patrimoine, et qu'il nous appartient de préserver cet héritage pour le transmettre dans les meilleures conditions aux générations futures. Il m'est particulièrement agréable d'exprimer toute ma gratitude à tous ceux qui ont collaboré à cet ouvrage. Je pense particulièrement aux auteurs des articles, membres et non-membres de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles et aux représentants de mon Administration qui ont aidé à sa réalisation technique.

L'archéologie éveille un intérêt croissant et interpelle les moins concernés d'entre nous. Elle fait partie de notre vie quotidienne. Nous la côtoyons dans les grands chantiers publics au cœur des grandes villes ou dans les sites perdus au fond des forêts dans lesquelles nous reprenons goût à la promenade. Le patrimoine immobilier reconquiert peu à peu le cœur de nos concitoyens. Il nous incombe de répondre à leur attente légitime en fondant des pratiques qui soient à la hauteur de nos convictions profondes. La Wallonie est riche en témoins du passé. Cet héritage, ce sont nos véritables racines, essentielles par leur diversité. La connaissance et la prise en compte de ces racines constitue sans doute un des facteurs fondamentaux de la cohérence de notre société. L'archéologie peut et doit s'intégrer harmonieusement aux préoccupations culturelles, c'est-à-dire sociales, de chacun d'entre nous. ■

# La direction des fouilles en Région wallonne

André Matthys

### Histoire et devenir

Après la proclamation de l'indépendance de la Belgique, en 1830, et dans la suite de celle-ci, des sociétés d'archéologie se créent partout et surtout en Wallonie : Namur (1845), Arlon (1847), Liège (1856), Charleroi (1863). Ces sociétés organisent des fouilles et alimentent ainsi leurs publications savantes et leurs collections souvent exposées au public.

Dès 1903, le premier « Service des Fouilles » est créé au sein des « Musées royaux d'art et d'histoire » sis à Bruxelles. Le baron A. de Loë en fut son premier responsable jusqu'à la nomination de E. Rahir, en 1925. En 1928, c'est au tour de J. Breuer de prendre en mains ce service ; conservateur de la section « Belgique ancienne », il est aussi directeur du « Service des fouilles » et exerce cette double mission au sein des Musées Royaux. En 1945, un arrêté du Régent institue un « Service des fouilles de l'Etat », toujours dans le cadre des services généraux des Musées royaux.

J. Breuer, à l'exemple des services analogues créés pendant la guerre chez nos voisins immédiats, essaye de former un service indépendant des Musées. Il réussit à trouver un budget spécifique et à constituer un cadre embryonnaire. En 1957, le nouveau directeur H. Roosens poursuit la tâche entamée et en 1958, il obtient la création d'un « Service des fouilles » un instant rattaché à l'« Institut royal du patrimoine artistique », à Bruxelles. L'indépendance du service des fouilles fut consacrée en 1963 par la création du « Service national des fouilles » qui reçut par la même occasion son statut d'établissement scientifique de l'Etat. En 1983, à la mise à la retraite d'H. Roosens, le pouvoir public crut bon de temporiser et le service resta sans direction jusqu'en 1984. Cette année, l'intérim de la direction fut confiée à G. De Boe. Cette situation précaire, le désintérêt du pouvoir politique national, les problèmes communautaires, les changements institutionnels en cours, la mauvaise gestion même de ce service précipitèrent sa fin. Les mesures prises en 1987/1988 pour assainir et rationaliser les établissements scientifiques de l'Etat arrivèrent trop tard pour le Service national des fouilles. La loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1988 élargit les compétences des régions déjà définies dans la loi du 8 août 1980 ; elle transfère les monuments et sites et donc aussi les fouilles aux régions et la loi de financement des communautés et des régions du 1<sup>er</sup> janvier 1989 aboutit à la régionalisation des budgets concernés. Le 31 juillet 1989, le personnel du Service national des fouilles était transféré aux exécutifs des régions wallonne et flamande.

Ces mesures légales mettaient ainsi en lumière la pauvreté des moyens en personnel et en matériel de l'ex-Service national des fouilles ; le personnel francophone, scientifique, technique et administratif comptait 7 personnes et le budget se montait, tout compris à 13.920.000 FB. L'œuvre de reconstruction allait commencer. A. Matthys fut chargé de la direction au sein de la Division des Monuments, Sites et Fouilles ; appelé comme inspecteur général à la tête de cette division et de l'ensemble des directions, c'est F. Hubert qui assume désormais la responsabilité de la direction des fouilles.

### Structure, mission et budget

La régionalisation des matières patrimoniales aboutit bien vite à la création de trois directions, la direction de la conservation est chargée des mesures de protection et entre autres du classement des monuments et sites ; la direction de la restauration assure les actes techniques de préservation du patrimoine immobilier et le contrôle des travaux ; enfin, la direction des fouilles est chargée de la gestion et de l'exploitation scientifique du sous-sol archéologique. Ces trois directions forment la Division des monuments, sites et fouilles et consacrent ainsi la réunification de services autrefois dispersés entre l'Etat national (Service national des fouilles) et la Communauté française (Administration du patrimoine). Cette division est elle-même intégrée à la Direction générale de l'aménagement du territoire et du logement... et bientôt du patrimoine.

Cette intégration s'explique. L'aménageur — privé ou public — est impliqué dans la protection du patrimoine dans la mesure où il porte une importante part de responsabilité dans les risques qu'il fait continuellement peser sur celui-ci. L'urbanisation et l'aménagement modernes impliquent une planification rigoureuse propre à laisser la place à l'étude et au besoin à la réhabilitation et à la conservation des sites archéologiques. La direction des fouilles est donc maintenant en possession des outils propres à gérer le sous-sol archéologique wallon en synergie directe avec les autres services concernés de la direction générale de l'aménagement du territoire.

Les missions de la direction des fouilles sont multiples :

- effectuer tous les travaux d'études et de recherches relatifs aux possibilités des fouilles ;
- entreprendre des fouilles ;
- mener des recherches scientifiques s'y rapportant ;
- prendre les mesures nécessaires en vue d'assurer la conservation des produits des fouilles ;
- constituer une documentation systématique sur les fouilles archéologiques entreprises en Région wallonne, sur les monuments d'intérêt archéologique et sur les produits de fouilles ;
- publier régulièrement un compte-rendu systématique des fouilles et études archéologiques entreprises par la direction ou auxquelles elle a collaboré ;
- présenter au Ministre compétent des propositions concernant la répartition des objets découverts entre les musées de l'état, des provinces, des communes... ;
- émettre un avis sur les organismes ou les personnes qui désirent entreprendre des fouilles ;
- apporter une aide scientifique, technique et matérielle à ces organismes ou personnes ;
- coordonner les fouilles et les recherches de ces organismes ou personnes ;
- préparer et présenter les dossiers de demandes d'autorisation de fouilles, dans le cadre de la législation existante, à la Commission royale des monuments, sites et fouilles pour avis motivé au ministre ;
- assumer les missions de l'ancien S.O.S. Fouilles et celles des

archéologues agréés : organiser les fouilles de prévention et de sauvetage ; instruire les demandes de permis de bâtir en sites ou monuments classés ou protégés, ou situés aux abords de ceux-ci ;

- établir le renom de l'archéologie de terrain de la région wallonne par l'organisation de/ou la participation à des congrès, séminaires, ou colloques nationaux et internationaux par l'organisation de/ou la participation à des expositions, catalogues, conférences ;
- dresser, tenir à jour et publier un atlas des sites archéologiques de la région ;
- analyser les demandes de permis de bâtir ou de lotir sur les sites repris dans cet atlas.

Depuis le début de 1993, la direction des fouilles a rejoint les autres services centraux de la direction générale à Namur. Un nouveau bâtiment l'y attend muni de tous les bureaux et locaux techniques et laboratoires nécessaires.

Outre le directeur, six archéologues opteront chacun pour une tâche spécifique : la préhistoire, le (galo)-romain, le haut moyen-âge, le moyen-âge et les temps modernes, la documentation et les cartes archéologiques ainsi que la conservation (restauration) des objets. On pourra également compter sur cinq assistants (deux dessinateurs, un chef de bureau, un rédacteur-comptable et un rédacteur), quatre assistants techniques (restaurateur, bibliothécaire, photographe, géomètre), un adjoint, trois dactylos et trois ouvriers.

Les services extérieurs de la direction générale sont localisés à Namur, Liège, Wavre, Mons et Arlon. Ils y forment une direction chargée de gérer l'ensemble des matières d'aménagement, de logement et du patrimoine dans les cinq provinces wallonnes de Namur, Liège, Brabant, Hainaut et Luxembourg. Les directions comprennent donc aussi des agents de la Division des monuments, sites et fouilles. Chaque province compte, pour les matières archéologiques, un archéologue provincial, un technicien-assistant et un contremaître. Cette équipe est chargée d'encadrer le personnel ouvrier contractuel recruté de manière temporaire pour exécuter les fouilles.

A cette équipe provinciale incombe tout le travail extérieur concernant la gestion et la protection du patrimoine archéologique dans chaque province. Elle doit réunir toute la documentation relative aux sites archéologiques connus, préciser leur localisation, délimiter leur superficie exacte sur le terrain et sur les cartes topographiques et cadastrales, définir leur nature et leur importance, ceci afin de pouvoir mettre au point un inventaire par des prospections systématiques en utilisant pour ce faire toutes les méthodes actuellement sur le marché. Elle fait assurer le relevé topographique des sites où des vestiges sont visibles en surface. Elle examine les signalements de découvertes et assure une intervention urgente. Elle prépare, selon les besoins, et exécute les fouilles de sauvetage les plus importantes. A cet effet, elle a en charge la surveillance des grands chantiers. Elle encadre et surveille les remembrements agricoles et les infrastructures routières. Elle assure les rapports avec les administrations diverses et les autorités provinciales et locales afin d'obtenir que tout site de quelque importance soit pris en considération, lors de toute planification. Elle encadre utilement et aide au besoin des sociétés et chercheurs bénévoles tout en créant un réseau de correspondants.

Cette mise en place des équipes archéologiques provinciales s'inscrit tout à fait dans le plan wallon de déconcentration des moyens. L'administration se doit d'être plus proche des citoyens et de la réalité. Le budget de fonctionnement — hors salaires — de la

division des monuments, sites et fouilles s'élève à 737.300.000 FB de crédits d'ordonnancement, dont la plus grosse part va à la restauration des monuments. On peut raisonnablement fixer la part de la direction des fouilles à 70/80.000.000 FB. Ces chiffres représentent, en moins de trois ans de régionalisation, plus qu'un triplement du budget pour les monuments et sites et une multiplication par cinq des sommes consacrées aux fouilles.

## La protection des sites archéologiques : planification et législation

La Belgique avait le triste privilège d'être le seul pays européen à ne pas disposer d'une législation propre à protéger les sites archéologiques et à réglementer les fouilles. La Belgique avait cependant ratifié le 2 décembre 1969 la convention de Londres du 16 mai 1969 pour la protection du patrimoine archéologique. Depuis la régionalisation de 1989, l'Exécutif régional wallon s'est donné l'instrument législatif propre à sa politique. En effet, le décret du 18 juillet 1991, insère dans le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine, les dispositions relatives aux monuments, sites et fouilles. Le décret met ainsi fin à une situation confuse née lors de la loi spéciale des réformes institutionnelles du 8 août 1988 confiant la protection du patrimoine immobilier à la Communauté française et l'aménagement du territoire et l'urbanisme à la Région wallonne.

Ce nouvel outil permet ainsi de produire ses effets sur l'ensemble du territoire wallon qui a une superficie de 16.844 km<sup>2</sup>, ce qui en fait la plus grande région de Belgique. Les grandes lignes du décret en matière de sites et de découvertes archéologiques s'organisent autour de l'obligation d'obtenir une autorisation préalable de l'Exécutif pour procéder à des fouilles ou des sondages. Après avoir défini les différents types d'intervention archéologiques, le décret instaure l'obligation de dresser un atlas des sites archéologiques. Les données de cet atlas sont insérées dans les plans d'aménagement et les règlements d'urbanisme.

Cette insertion conditionne l'octroi des permis de bâtir ou de lotir. Le décret instaure un système d'autorisation et de contrôle des fouilles et des sondages et les soumet à l'avis de la Commission royale des monuments, sites et fouilles qui depuis le 13 juillet 1989 réunit pour la première fois en son sein les trois sections compétentes. Le décret interdit l'usage de détecteurs à métaux et ses allusions publicitaires aux découvertes archéologiques. Il établit de même les sanctions à l'encontre des contrevenants. L'utilité publique peut être évoquée pour suspendre l'exécution des permis de bâtir ou de lotir, les retirer ou occuper les sites voire les exproprier. Les indemnités sont prévues dans chaque cas. Le décret instaure enfin l'obligation de signaler la découverte de biens archéologiques et prévoit la possibilité de subventions pour les prospections, sondages, fouilles, publications, mise en valeur et protection des sites et biens archéologiques, organisation de colloques relatifs à des découvertes. Cette nouvelle réforme importante de l'aménagement du territoire associe largement les autorités communales dans un souci de participation et de décentralisation.

Certaines étapes avaient cependant précédé le décret de 1991, elles participaient à la planification archéologique prévisionnelle tant en milieu rural que dans les villes. Dès 1973, le Service national des Fouilles, dressait un inventaire des sites archéologiques cartographiés au 1/10.000<sup>e</sup>. Ces renseignements étaient régulièrement transmis à

## INTRODUCTION

la direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire d'alors qui dépendait encore du Ministère des Travaux publics.

Cet inventaire avait pour objectif principal la planification des risques en milieu rural. Il répondait à un arrêté royal du 28 décembre 1972 relatif à la présentation et à la mise en œuvre des projets de plans et de plans de secteurs; en vertu de cet arrêté, les sites en protection définitive devaient être portés sur les plans de secteurs avec la mention SA (site archéologique), si leur superficie respective atteignait au moins deux hectares. La Wallonie compte 23 plans de secteurs; ce sont des plans d'aménagement à valeur réglementaire. Ils déterminent principalement les diverses affectations du territoire, par zonage, il sont réalisés à l'échelle du 1/10.000e et publiés au 1/25.000e.

L'ensemble des 200 à 250 sites archéologiques ainsi mentionnés, n'a pas été actualisé ni revu depuis 1979-1980 et il semble évident que leur protection n'a pas eu de suivi. Il en va de même pour les sites en protection temporaire non mentionnés aux plans de secteur. La circulaire du 25 juillet 1973, émanant des Travaux publics, et relative à la protection des sites archéologiques soumis à des recherches faisait obligation de transmettre aux directeurs provinciaux de l'administration de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire les sites en protection temporaire. Cette administration devait, à son tour, informer le Service national des Fouilles de tout projet de construction entamant les zones définies. Ces mesures ont donné peu de résultats. Une troisième initiative de la Région wallonne en matière de planification rurale est récente. Il s'agit de dresser des inventaires cartographiques.

La « Planification des sites d'intérêt archéologique » est établie à l'échelle d'une province. L'inventaire informatisé débouche sur la mise en cartes des sites repérés, imprimés en surimpression aux plans de secteurs. Cet inventaire établit une hiérarchie des risques; il est publié sous forme de fascicule, et si les renseignements de base restent inédits ils peuvent être communiqués aux administrations concernées. Les provinces de Namur et de Luxembourg ont fait l'objet jusqu'à présent d'une telle planification.

La « Planification des risques archéologiques liés au T.G.V. » établie à l'échelle de zones et régions (frontière française — Tubize/Hélicine — frontière allemande) est actuellement en cours. Il s'agit pour la direction des fouilles de finaliser une opération pour laquelle elle a pu bénéficier du concours des trois universités francophones de Liège, Bruxelles et Louvain. La phase de prospection pédestre est sur le point d'être achevée, elle permettra de déterminer les zones à sonder à l'aide de pelles mécaniques. Ensuite interviendra la fouille. Les publications viendront clôturer le tout.

En matière de planification urbaine, la Région wallonne et la Communauté française, compétente jusqu'en 1988, publient les « Atlas du sous-sol archéologique des centres urbains anciens »; ceci s'opère en collaboration étroite avec les universités francophones évoquées plus haut.

L'arrêté royal du 13 décembre 1976 soumet vingt-six centres anciens de villes wallonnes à une réglementation particulière destinée à préserver leurs caractéristiques urbanistiques et architecturales propres. Les règles concernent autant les espaces publics que les constructions privées. Le sous-sol archéologique de ces centres urbains ne faisait pas l'objet d'une protection particulière, mais donnait lieu à une procédure d'information, consistant à avertir des archéologues

agréés des demandes de permis de bâtir en cours ou imminentes. La procédure n'était possible qu'après publication d'un atlas du sous-sol archéologique. Aujourd'hui, une trentaine de centres urbains anciens sont concernés. Ces atlas, réalisés à l'échelon cadastral, reprennent le périmètre d'habitat de la ville ancienne et y déterminent des zones sensibles couvrant des grands ensembles historiques ou d'autres méritant une surveillance. La circulaire ministérielle du 10 avril 1990 relative à la mise en œuvre des atlas du sous-sol archéologique des centres urbains anciens abroge la circulaire du 4 août 1986. Elle met le fonctionnaire délégué de la direction de l'aménagement de l'urbanisme ou d'autorité communale, en cas de décentralisation administrative, dans l'obligation d'avertir l'archéologue de la Division des monuments, sites et fouilles afin qu'il puisse étudier le sous-sol sur lequel pèse un risque de perturbation grave du fait des travaux autorisés.

L'ensemble de ces travaux rejoint la préoccupation récente du « Conseil de l'Europe » et de sa « Troisième conférence européenne des ministres responsables du patrimoine culturel » tenue à Malte les 16 et 17 janvier 1992 qui s'est préoccupée tout spécialement du thème « L'archéologie dans la ville d'aujourd'hui » et qui a débouché sur l'ouverture à la signature de la « Convention pour la protection du patrimoine archéologique de l'Europe ». Tous ces documents planologiques et leur achèvement consacreront l'intégration de l'archéologie dans l'aménagement du territoire wallon.

### Publications

En se proposant d'éditer dès 1993, la chronique *Archéologie wallonne*, la direction des fouilles veut assurer la continuité et la régularité de la diffusion de l'information archéologique. En cela, elle souhaite poursuivre le but de l'ancienne revue *Archéologie*. *Chronique semestrielle pour l'archéologie en Belgique*, éditée jusqu'en 1988 par le « centre national des recherches archéologiques en Belgique » et en 1989, coéditée par le « Stichting archeologisch patrimonium » et l'« Instituut voor het archeologisch patrimonium ».

La nouvelle édition propose de donner une image actuelle et complète de l'archéologie en Wallonie en y associant tous les acteurs de la recherche: services officiels, universités, commissions, associations et chercheurs locaux. Les notices signaleront des découvertes, des fouilles et des sondages récents et pourront aussi évoquer des études inédites relatives à des trouvailles plus anciennes.

Dès 1993 aussi, la direction des fouilles compte reprendre l'édition des études et rapports consignés, avant la régionalisation, dans *Archaeologia Belgica*. Les *Cahiers de l'archéologie en Wallonie* formeront ainsi une série largement monographique dont la cadence de publication sera tributaire de la régularité des travaux.

### Conclusion

L'objectif majeur de la direction des fouilles est de prendre sa place parmi les services analogues européens. Malgré les efforts importants consentis par l'Exécutif régional wallon, on est encore loin du compte. Il ne s'agit pas ici de rechercher les causes de ce retard, mais au contraire de se tourner vers l'avenir avec toute l'énergie voulue, encouragé par l'intérêt grandissant du citoyen pour son passé, dans la recherche constante de ses racines. Les recommandations européennes en la matière indiquent largement la voie à suivre. ■



# Le décret des monuments, sites et fouilles (18 juillet 1991)

Extrait de l'exposé du Ministre dans « Conseil Régional Wallon, Session 1990-1991 ».

## Introduction

1. Au cours des grandes périodes de l'Histoire, l'homme et la nature ont façonné l'espace selon les besoins du moment et les contraintes du lieu.

La civilisation et les structures sociales qui, toujours, la composèrent, ont aménagé cet espace en fonction de schémas de pensée, de choix et de techniques dont les traces physiques se sont peu à peu accumulées.

Qu'il s'agisse de sites naturels de haute valeur, de monuments significatifs des périodes qui les ont vu naître ou d'empreintes archéologiques dont notre sol recèle parfois jalousement le secret et la complexité, la préservation du patrimoine immobilier est devenue au fil des ans une préoccupation essentielle.

Expression de la beauté à laquelle, selon leurs usages comme selon leurs convictions, nos ancêtres se sont voués sans compter, expression de l'évolution de l'esthétique marquée par la patine du temps, expression, enfin, de la volonté qui animait ceux qui nous ont précédés de transmettre à chaque génération nouvelle le meilleur d'eux-mêmes, le patrimoine immobilier constitue bien l'ensemble de témoignages le plus important qui soit des périodes passées.

Or la conjonction de tels témoignages s'est peu à peu imposée à nous, à tel point que, à titre d'exemple, tout centre urbain historique peut réserver à ses habitants un cadre de vie équilibré, apprécié et recherché.

C'est l'avenir de ces témoignages qui nous est confié.

2. Malgré les formes multiples de notre héritage, dans ses composantes majeures autant que dans les plus humbles, nous n'ignorons pas à quel point le patrimoine immobilier est sans cesse menacé, défiguré ou perdu du fait d'un usage trop souvent intensif voire désordonné de notre territoire.

La sauvegarde et l'insertion de ce patrimoine dans la vie contemporaine se sont imposées aujourd'hui comme des évidences.

Cet intérêt pour notre patrimoine repose chez nous sur une prise de conscience et une pratique administrative de longue date.

En effet, peu après sa création, l'Etat belge se dotait, par l'arrêté royal du 7 janvier 1835, d'une commission pour la conservation des monuments.

L'étendue des problèmes et une première volonté de décentralisation qui leur soit davantage conforme amenèrent la signature de l'arrêté royal du 31 mai 1860 dotant la Commission royale de membres correspondants dans chaque province, puis de l'arrêté royal du 29 mai 1912 complétant cette Commission d'une section « sites ».

Cette nouvelle compétence faisait suite à la promulgation de la loi du 12 août 1911 pour la conservation de la beauté des paysages, loi que justifiaient chez nous les premières préoccupations quant à la réparation des sites atteints par l'industrialisation.

Cette loi fut suivie par celle du 7 août 1931 sur la conservation des monuments et des sites qui constituait enfin une base organique d'envergure à la pratique administrative en ce domaine, quoiqu'il

faudra attendre près de quarante ans avant de disposer d'une Administration spécifique au patrimoine.

Cependant, c'est dire si, chez nous, se trouvèrent tôt mêlés la volonté de prendre en compte le patrimoine immobilier, les moyens de le restaurer ou d'en rappeler l'existence dans le cadre de nos choix quotidiens mais aussi le souci de s'entourer des avis les plus autorisés en la matière.

3. Au niveau européen et plus près de nous, ces préoccupations prirent une tournure davantage dynamique, soucieuse de l'intégration du patrimoine immobilier au sein des processus de décision.

Ainsi, la Convention de Londres du 16 mai 1969 pour la protection du patrimoine archéologique devait amener la plupart des pays européens à se doter des moyens d'investigation, de sauvegarde et de financement dans ce secteur particulièrement sensible du patrimoine tout entier.

Par la suite, une Charte européenne du patrimoine architectural fut adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe en date du 26 septembre 1975. Puis ce fut le tour de la Résolution 28 du Conseil de l'Europe, adoptée le 14 avril 1976 et relative à l'adaptation des systèmes législatifs et réglementaires nationaux aux exigences de la conservation intégrée du patrimoine architectural.

Ces deux textes importants sont à la base de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe, faite à Grenade le 3 octobre 1985.

En particulier, cette Convention a notamment pour objet de placer la protection du patrimoine architectural parmi les objectifs essentiels de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme en assurant la prise en compte de cet impératif aux divers stades de l'élaboration des plans d'aménagement et des procédures d'autorisation de travaux.

Bien que partie prenante aux Conventions européennes, notre pays n'a pas pris, à ce jour, toute la mesure des implications de ces Conventions dans notre arsenal juridique.

Certes, en matière de patrimoine archéologique, l'Etat belge a ratifié, dès le 2 décembre 1969, la Convention de Londres, mais aucune exécution ne s'en est suivie, si l'on excepte le décret de la Communauté française du 1<sup>er</sup> juillet 1982 relatif aux fouilles pratiquées au moyen de détecteurs de métaux.

Quant au patrimoine architectural, il faut noter qu'en date du 8 janvier 1991, le Ministre des Affaires étrangères a déposé devant le Conseil des Ministres une note relative au projet de loi portant approbation de la Convention de Grenade. Il convient de souligner ici la promptitude de la Communauté française dont le décret du 17 juillet 1987 relatif au patrimoine culturel immobilier s'est largement fondé sur certaines dispositions de la Convention de Grenade.

L'exercice des compétences fixé par la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980 n'a toutefois pas permis qu'un même texte puisse également prendre en compte la protection du patrimoine architectural parmi les procédures essentielles de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

## INTRODUCTION

4. En modifiant la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980, la loi du 8 août 1988 a transféré aux Régions l'exercice des compétences en matière de monuments et de sites, lesquelles s'inscrivent désormais dans le cadre de l'aménagement du territoire.

Dès le 16 janvier 1989, la loi spéciale relative au financement des Communautés et des Régions a régionalisé les moyens afférents à l'exercice des compétences en matière de monuments, de sites et de fouilles.

Ainsi se précisait, à tout le moins, la cohérence budgétaire entre les trois grandes composantes du patrimoine immobilier.

Par la suite, en date du 13 juillet 1989, l'Exécutif régional wallon a adopté l'arrêté relatif aux attributions, à l'organisation, à la composition et au règlement d'ordre intérieur de la Commission royale des monuments, sites et fouilles de la Région wallonne, dont l'installation solennelle eut lieu le 29 septembre 1989 en présence de Sa Majesté le Roi.

Dans le même sens, l'arrêté royal du 31 juillet 1989 est venu déterminer les modalités de transfert des membres du personnel d'établissements scientifiques de l'Etat aux Régions, en mettant notamment à la disposition de celles-ci les membres du personnel du Service national des fouilles.

Enfin, en date du 2 octobre 1990, la Cour des Comptes a publié ses observations et documents soumis au Conseil de la Communauté française pour la session 1989-1990, où la Cour estime que les fouilles archéologiques, l'autorisation de fouilles, le subventionnement des fouilleurs et celui de leurs publications relèvent de la compétence des Régions.

5. Le premier objectif législatif que se fixa l'Exécutif régional wallon fut l'adoption d'un projet de décret sur les sites et les découvertes archéologiques. Ce texte fut adopté en première lecture le 22 mars 1990 et soumis au Conseil d'Etat lequel, dans son avis donné le 15 novembre 1990, a notamment estimé que « la compétence de la Région pour adopter le décret en projet n'est pas douteuse ».

Certaines demandes de permis d'urbanisme étant susceptibles de présenter des implications en matière archéologique et notamment en cas de découvertes fortuites à l'occasion de la mise en œuvre de ces permis, l'Exécutif se proposait de soumettre au Conseil régional un projet de décret qui puisse insérer les dispositions nouvelles dans le Code wallon de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

Cette démarche était de nature à jeter un pont entre la sauvegarde du patrimoine archéologique et les procédures d'aménagement du territoire et d'instruction des demandes de permis d'urbanisme.

Certes, de tels ponts existent déjà. Ainsi, dès 1973, des zones dites « sites archéologiques » (désignées sous les initiales S.A.) furent inscrites dans les premiers plans de secteur.

Par la suite, soucieux de se doter d'un outil préventif, l'Exécutif régional wallon a pris l'initiative, en 1984, de doter la Région d'un Atlas archéologique des centres urbains anciens. Cet Atlas, destiné initialement à couvrir trente-cinq sites en Wallonie et dont onze font déjà l'objet d'une publication, est un instrument administratif prévisionnel. En effet, par la voie de la circulaire ministérielle du 4 août 1986, remplacée par la circulaire du 10 avril 1990, l'Atlas archéologique sert de base à l'information des archéologues pour toute demande soumise à permis d'urbanisme ou à certificat d'urbanisme.

Cette pratique administrative, développée depuis quelques années entre les administrations communales concernées, les fonctionnaires délégués et les archéologues relevant de l'Administration, a

grandement contribué à la mise au point de certaines dispositions du projet de décret qui nous occupe.

6. Compte tenu, d'une part, de l'intérêt que présente tout renforcement de la cohérence administrative et, d'autre part, de l'opportunité que constitue l'intégration de l'Inspection générale des monuments, sites et fouilles au sein de la Direction générale de l'aménagement du territoire et du logement, une démarche semblable à celle relative aux fouilles s'est peu à peu imposée quant aux dispositions législatives existant en matière de monuments et de sites.

Mais ici, un autre argument plaide en ce sens. En effet, le territoire de la Région wallonne est actuellement soumis à deux régimes juridiques différents en matière de monuments et de sites. C'est en effet le décret du 17 juillet 1987 relatif à la protection du patrimoine culturel immobilier de la Communauté française qui s'y applique, hormis la région de langue allemande où reste toujours en vigueur la loi du 7 août 1931 sur la conservation des monuments et des sites. Il en va de même pour le décret de la Communauté française du 1<sup>er</sup> juillet 1982 relatif aux fouilles pratiquées au moyen de détecteurs de métaux, lequel décret ne s'applique pas davantage à la région de langue allemande.

Au vu des éléments qui viennent d'être énoncés, il s'indiquait donc de soumettre l'ensemble du territoire régional au même cadre législatif autant que d'assumer nos obligations en matière de conventions internationales en adoptant des dispositions nouvelles relatives au patrimoine archéologique tout en concrétisant le lien entre aménagement du territoire, d'une part, et monuments, sites et fouilles, d'autre part, nous conformant en cela au prescrit de la loi spéciale de réformes institutionnelles.

### Conclusion

Tel qu'adopté par l'Exécutif régional, le projet de décret comprend trois volets principaux :

- l'insertion dans le Code wallon de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de dispositions nouvelles en matière de sites et de découvertes archéologiques ;
- l'insertion dans le même Code des dispositions du décret du 17 juillet 1987 relatif à la protection du patrimoine culturel immobilier de la Communauté française, en adaptant ces dispositions à l'exercice de la compétence par la Région wallonne, à l'exception toutefois des dispositions se rapportant aux autorisations de travaux ;
- l'adaptation des procédures relatives aux permis d'urbanisme en ce compris les autorisations de travaux de restauration, d'entretien ou de mise en valeur, lorsque sont en cause des éléments relevant du patrimoine immobilier ou de leur protection qu'il s'agisse de monuments, de sites ou de patrimoine archéologique.

Il s'indique de souligner la cohérence des matières et le souci de simplification poursuivis par le présent projet de décret. Désormais, l'intérêt pour le patrimoine doit être davantage partagé, quotidiennement, par les collectivités locales en garantissant la sauvegarde de ce patrimoine au sein de procédures administratives claires.

Il appartient au législateur d'apprécier cette démarche et de l'approfondir s'il l'estime nécessaire.

Le patrimoine immobilier reconquiert peu à peu le cœur de nos concitoyens. Il nous incombe de répondre à leur attente légitime en fondant des pratiques qui soient à la hauteur de nos convictions profondes. ■

*Extrait du décret relatif aux Monuments, Sites et Fouilles*

### **Titre III — Des sites et des découvertes archéologiques**

#### *CHAPITRE I<sup>er</sup> — Définitions*

Article 372. Pour l'application du présent Titre, on entend par :

1<sup>o</sup> biens archéologiques : les vestiges ou toute autre trace d'ordre paléontologique, de l'activité de l'homme ou de l'environnement de celui-ci, constituant un témoignage d'époques ou de civilisations dont la principale ou une des principales sources d'information scientifique est assurée par des fouilles ou par des découvertes.

2<sup>o</sup> sondage : l'opération impliquant la modification de l'état d'un site archéologique, destinée à s'assurer de l'existence de biens archéologiques ou de l'existence, de la nature et de l'étendue d'un site archéologique ;

3<sup>o</sup> fouilles : l'ensemble des opérations et des travaux destinés à rechercher et à recueillir des biens archéologiques ;

4<sup>o</sup> fouilles de sauvetage : les fouilles relatives à des sites archéologiques en cours de destruction totale ou partielle ;

5<sup>o</sup> fouilles de prévention : les fouilles relatives à des sites archéologiques menacés de destruction totale ou partielle dans un délai rapproché et de manière inéluctable ;

6<sup>o</sup> fouilles de statut régional : les fouilles reconnues par l'Exécutif d'une importance capitale pour la connaissance du passé ;

7<sup>o</sup> découverte fortuite : la mise à jour, par le pur effet du hasard, de biens archéologiques ;

8<sup>o</sup> prospection : l'opération destinée à repérer des biens ou des sites archéologiques sans y apporter de modification.

#### *CHAPITRE II — Des mesures de protection*

Article 373. L'Exécutif adopte un atlas des sites archéologiques de la Région wallonne.

Article 374. Les autorités publiques intègrent les données de l'atlas visé à l'article 373 dans les plans d'aménagement et les règlements d'urbanisme.

Article 375. Le fonctionnaire délégué peut subordonner la délivrance du permis de bâtir ou de lotir relatif à des biens immobiliers localisés dans un site mentionné à l'atlas visé à l'article 373, à l'exécution de sondages et de fouilles.

Article 376. Les travaux destinés à préserver et à mettre en valeur un ou plusieurs sites archéologiques sont soumis aux prescriptions des chapitres III et IV du présent Titre.

#### *CHAPITRE III — Des sondages et des fouilles en général*

Article 377. Nul ne peut procéder à des sondages ou à des fouilles sans l'autorisation préalable de l'Exécutif.

Article 378. Les demandes d'autorisation sont soumises à l'avis de la Commission.

Sans préjudice de l'application de l'article 382, le programme annuel des sondages et des fouilles auxquels procède l'Administration peut faire l'objet d'une autorisation unique.

Article 379. L'autorisation visée à l'article 377 est relative à un site

déterminé. Elle indique le ou les bénéficiaires de l'autorisation, les conditions auxquelles son octroi est subordonné ainsi que sa durée. Celle-ci peut être prorogée.

L'octroi de l'autorisation peut être subordonné :

1<sup>o</sup> à l'intérêt que présentent les fouilles ou les sondages ;

2<sup>o</sup> à la compétence, aux moyens humains et à l'infrastructure technique dont disposent les demandeurs ;

3<sup>o</sup> à la preuve d'un accord avec le propriétaire du site ;

4<sup>o</sup> à un accord relatif à la dévolution des biens archéologiques et au dépôt de ceux-ci ;

5<sup>o</sup> à l'obligation d'établir des rapports périodiques sur l'état des travaux et un rapport final à déposer dans un délai déterminé.

Article 380. L'autorisation visée à l'article 377 peut être suspendue ou retirée :

1<sup>o</sup> si les conditions visées à l'article 379 ne sont pas observées ;

2<sup>o</sup> s'il apparaît, en raison de l'importance des découvertes, que la compétence, les moyens humains et l'infrastructure matérielle dont dispose le titulaire de l'autorisation sont manifestement insuffisants.

Le retrait de l'autorisation est soumis à l'avis préalable de la Commission.

Article 381. Les procédures d'octroi, de retrait et de suspension de l'autorisation visée à l'article 377 sont déterminées par l'Exécutif.

Article 382. Par dérogation à l'article 378, l'Administration peut effectuer en tout temps, d'initiative et sans autorisation préalable, des fouilles de sauvetage et des sondages. Elle peut se faire assister dans cette tâche par des personnes physiques ou morales spécialement habilitées à cette fin par l'Exécutif.

Sur avis de la Commission, l'Exécutif octroie toute habilitation visée à l'alinéa 1<sup>er</sup>. L'Exécutif détermine la durée de l'habilitation, la zone géographique dans laquelle elle est valable, ainsi que les conditions de son retrait et de sa suspension.

La Commission est avisée de chaque fouille de sauvetage et des sondages effectués.

Article 383. Sur avis de la Commission, une fouille peut être reconnue de statut régional par l'Exécutif.

Dans ce cas, l'autorisation visée à l'article 377 ne peut être accordée qu'à une université, à un établissement scientifique, à l'Administration ou, dans le cadre d'une action de recherche concertée, à une association de plusieurs des institutions précitées ou d'une ou plusieurs d'entre elles avec une ou plusieurs associations privées.

Article 384. L'usage des détecteurs de métaux en vue de procéder à des sondages et à des fouilles est interdit. Les titulaires d'une autorisation octroyée conformément à l'article 377 et les personnes habilitées conformément à l'article 382, sont seuls autorisés à utiliser des détecteurs de métaux dans l'espace visé par l'autorisation ou par l'habilitation.

Sur les sites archéologiques, seuls pourront être en possession de détecteurs de métaux les titulaires visés à l'alinéa 1<sup>er</sup>.

La publicité concernant les détecteurs de métaux ne peut faire allusion aux sites et aux découvertes archéologiques.

## CHAPITRE IV — Des sondages et des fouilles d'utilité publique

Article 385. En cas de découverte fortuite de biens archéologiques, lors de la mise en œuvre d'un permis de bâtir ou de lotir, l'Exécutif peut, après avis de la Commission, décider qu'il est d'utilité publique :

1° soit de suspendre, pour un délai n'excédant pas soixante jours, l'exécution du permis de lotir ou de bâtir, en ce compris le permis visé aux articles 45bis et 45ter, en vue de faire procéder à des sondages ou des fouilles ;

2° soit de retirer le permis de lotir ou de bâtir, en ce compris le permis visé aux articles 45bis et 45ter, de faire procéder à des sondages ou à des fouilles et de déterminer les conditions nécessaires à la préservation du site et des biens découverts et auxquelles pourrait être octroyé un permis ultérieur.

Article 386. Sur avis de la Commission, l'Exécutif peut déclarer qu'il est d'utilité publique d'occuper un site pour procéder à des sondages ou à des fouilles.

L'arrêté de l'Exécutif visé à l'alinéa 1° détermine, pour chaque site, les conditions dans lesquelles lesdites opérations peuvent être effectuées, dans le respect des principes suivants :

1° le propriétaire du site est invité à faire valoir ses observations auprès de l'Exécutif, lesquelles sont jointes au dossier transmis à la Commission ;

2° l'arrêté mentionne les raisons d'utilité publique qui motivent l'occupation du site, les sondages ou les fouilles ;

3° l'Exécutif désigne les personnes autorisées à procéder aux sondages ou aux fouilles, délimite le terrain ou l'espace dont l'occupation est nécessaire et indique la durée de cette occupation.

Article 387. Sur avis de la Commission, l'Exécutif peut poursuivre l'expropriation pour cause d'utilité publique des sites dans lesquels gisent des biens archéologiques en vue de leur mise au jour, de leur étude ou de leur mise en valeur éventuelle.

Article 388. A l'expiration du délai d'occupation visé à l'article 386, le site archéologique doit être remis dans l'état où il se trouvait avant l'exécution des travaux visés au même article, à moins qu'une procédure de classement du site ou d'expropriation du site pour cause d'utilité publique ne soit entamée.

## CHAPITRE V — Des indemnités

Article 389. Aux conditions et selon les modalités fixées par l'Exécutif, toute personne a droit à une indemnité couvrant le préjudice matériel qu'elle subit et qui est dû :

1° soit à des sondages ou des fouilles effectués en application de l'article 375 et dont la durée excéderait soixante jours ;

2° soit à la suspension de l'exécution d'un permis visé à l'article 385 ;

3° soit au retrait de permis visé au même article ;

4° soit à l'occupation du site visé à l'article 386.

## CHAPITRE VI — Des découvertes fortuites

Article 390. Toute découverte fortuite de biens archéologiques doit être déclarée par son auteur dans les huit jours à l'administration communale du lieu de la découverte ainsi qu'au propriétaire du site archéologique.

Dans les huit jours, le bourgmestre de la commune transmet cette déclaration à l'Exécutif, lequel peut faire visiter le lieu où les biens archéologiques ont été découverts et prescrire toute mesure utile en vue de la préservation du site ainsi que des biens découverts.

L'Exécutif avise la Commission de la découverte et des mesures prises.

## CHAPITRE VII — Des subventions

Article 391. Dans la limite des crédits inscrits à cette fin au budget de la Région wallonne, l'Exécutif peut accorder des subventions pour :

1° l'exécution de prospections, de sondages et de fouilles archéologiques ;

2° la réalisation et la diffusion de publications relatives aux prospections, aux sondages, aux fouilles et aux découvertes archéologiques ;

3° la protection, la réparation et la mise en valeur des sites et des biens archéologiques ;

4° l'organisation de colloques ou de manifestations scientifiques relatifs aux fouilles et aux découvertes archéologiques.

Article 392. L'Exécutif fixe les conditions d'octroi des subventions.

Il peut être tenu compte de l'intérêt et de la durée des travaux, des moyens humains et de l'infrastructure technique à mettre en œuvre, des modalités d'enregistrement et de dévolution des biens trouvés.

L'octroi de subventions peut également être subordonné à l'obligation d'établir des rapports périodiques sur l'état des travaux et un rapport final à déposer dans un délai déterminé.

## TITRE IV — Dispositions transitoires

Article 393. Les procédures de classement en cours au moment de l'entrée en vigueur des dispositions du présent Livre sont valables pour la partie déjà réalisée. Elles sont poursuivies conformément aux dispositions du présent Livre.

Article 394. Les sondages et les fouilles en cours d'exécution à la date d'entrée en vigueur des dispositions du présent Livre sont réputés autorisés pour une durée maximum de six mois à partir de cette date.

Après ce délai, ils sont poursuivis conformément aux dispositions du présent Livre. »

**Art. 15.** A l'article 68 du même Code, l'alinéa 2, est complété par les mots qui suivent :

« Ils peuvent visiter tous les lieux, même clos et couverts, où s'effectuent des sondages ou des fouilles et se faire communiquer tous les renseignements qu'ils jugent utiles. »

**Art. 16.** A l'exception de ses dispositions relatives aux objets mobiliers, la loi du 7 août 1931 sur la conservation des monuments et des sites est abrogée pour la région de langue allemande.

**Art. 17.** Le décret de la Communauté française du 1<sup>er</sup> juillet 1982 relatif aux fouilles pratiquées au moyen de détecteurs de métaux est abrogé pour la Région wallonne.

**Art. 18.** Le décret du 17 juillet 1987 relatif à la protection du patrimoine culturel immobilier de la Communauté française est abrogé pour la Région wallonne.

# Archéologie de prévention et recherche

*Raymond Brulet*  
*Vice-Président de la Commission*  
*Royale des Monuments, Sites et Fouilles*

La décennie des années quatre-vingts a produit un ensemble de recherches de grande qualité scientifique qui se trouvent illustrées dans le présent ouvrage.

Le dossier préparé par la Commission Royale ne vise pas à donner un compte rendu de tous les travaux mis en œuvre en Wallonie, ce qui apparaîtrait comme une entreprise bien trop fastidieuse eu égard à l'ambition de ce fascicule. Il propose une vue attrayante et condensée d'un certain nombre d'actions thématiques et d'opérations de fouilles, choisies en fonction de leur représentativité et de leur diversité.

Pour l'essentiel, les contributions émanent de membres de la Commission Royale qui, au cours de leur premier mandat, ont été en contact avec les chantiers archéologiques et associés aux dispositions ayant marqué la nouvelle physionomie de l'archéologie wallonne.

Une trentaine d'auteurs ont accepté de présenter l'état de leur recherche. Les rubriques retenues visent à offrir un panorama des progrès enregistrés secteur par secteur.

Les introductions présentent le point sur les réformes décisives qui ont marqué la discipline : les objectifs de la nouvelle politique de l'Archéologie, la nouvelle organisation de la Direction des Fouilles en région wallonne, le texte du décret confiant enfin ses lettres de noblesse à la pratique de la fouille, régénérant les moyens de protection du patrimoine archéologique et instituant une section Fouilles au sein de la vénérable Commission Royale des Monuments et des Sites.

Un certain nombre de contributions visent à présenter l'état de la recherche sur des sites de premier plan pour les périodes préhistoriques tandis que les grandes actions thématiques mises sur pied pour la période protohistorique s'y trouvent bien illustrées : étude des fortifications et des sépultures.

La période romaine est évoquée par le biais de trois programmes de recherches extensives consacrées à l'approche des agglomérations gallo-romaines ; l'antiquité tardive et le monde mérovingien s'y trouvent représentés en référence à des travaux importants qui ont marqué la décennie écoulée.

L'intérêt réel porté à la période médiévale n'est sans doute pas apparent puisque la rubrique qui lui est consacrée demeure peu fournie. On pourra y ajouter néanmoins les articles qui relèvent de la rubrique suivante. Comment ne pas évoquer, en effet, de manière spécifique l'immense effort qui a été entrepris, de manière d'ailleurs toute récente, en milieu urbain ?

Les équipes de fouilles constituées dans le sillage des villes de Liège, Namur, Huy et Tournai ont réalisé ces dernières années et continuent de réaliser un travail d'ampleur dans le cœur de nos cités les plus illustres. Les résultats acquis, qui demanderont bien du temps encore à être communiqués au monde scientifique, permettent de renouveler complètement ce domaine et de nous inscrire de plein pied dans le courant qui anime l'archéologie européenne, préoccupée par l'origine de ses villes.

Un éclairage important a été donné sur le travail exécuté en aval de l'intervention de terrain. Il s'agissait tout à la fois d'évoquer

l'immense besoin du recours aux laboratoires qu'ont les fouilleurs et de présenter quelques cas concrets de réalisations parmi les plus significatives. On a choisi d'évoquer l'apport de laboratoires travaillant au service de l'archéologie dans des domaines aussi divers que la paléanthropologie, la paléosidéologie, la restauration et la numismatique. Sans refléter fidèlement tous les aspects des sciences connexes à l'archéologie, auxquelles il est généralement fait appel, les quelques pages présentées sont déjà éminemment suggestives des services que peuvent rendre les disciplines voisines.

En aval aussi de l'archéologie de terrain, il nous a été possible d'évoquer le problème de la conservation des sites et de l'archéologie expérimentale, par le biais de deux cas emblématiques.

Et pour achever le périple, il convenait de faire écho aux efforts entrepris en faveur de la politique de protection et de gestion des sites et zones archéologiques, consacrée par le récent décret. La planification des sites archéologiques constitue une préoccupation de grande importance qui s'inscrit comme un préalable situé en amont de la recherche.

La décennie qui débute verra se développer une archéologie en perpétuel mouvement et s'affiner les modifications structurelles majeures intervenues dans l'organisation de cette discipline depuis quelques années.

L'Archéologie aujourd'hui intégrée à l'Aménagement du territoire bénéficie d'un environnement favorable et pour tout dire idéal à la poursuite d'une politique de protection, de prévention et de gestion des sites archéologiques. Les structures et le cadre juridique correspondants sont d'ailleurs en place. A relire les principes formulés par la Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique de La Valette (1992) qui réactualise l'ancien document de 1969 (Londres), on se prend à découvrir que la plupart des prescriptions en matière de protection des sites archéologiques se trouvent explicitement reprises dans les dispositions actuelles édictées par la Région Wallonne.

La décennie qui débute connaîtra aussi une explosion de l'archéologie de sauvetage et d'intervention. Dans cette perspective, il faudra s'atteler à promouvoir le suivi scientifique de ces opérations qui, par leur nombre et leur ampleur, constituent en réalité des freins à un développement d'une archéologie de la recherche. Une politique d'étude et une politique éditoriale, à peine ébauchées, pouvant faire face à ces besoins croissants, méritent d'être mises en place rapidement.

Le progrès de la discipline exige que l'on porte toute l'attention voulue sur l'accompagnement scientifique des fouilles de sauvetage et des grandes opérations de prévention. Et inévitablement, cela réclame des efforts supplémentaires en terme de postes et de budgets.

Il va de soi, aussi, que la recherche fondamentale ne doit pas être oubliée au profit de l'archéologie de prévention. La fouille programmée et les actions thématiques ont rendu, par le passé, d'immenses services à la reconnaissance des cultures anciennes. Le présent volume en rend d'ailleurs également témoignage. ■

## La Grotte de Sclayn: un habitat du Paléolithique Moyen

Dominique Bonjean

Dans un petit vallon adjacent à la Meuse qui entaille les formations de calcaire primaire, s'ouvre un réseau de cavités sensiblement parallèles et qui se rejoignent progressivement au sein du massif. La grotte principale, baptisée Sciadina par ses fouilleurs, correspondant à la sortie supérieure de ce réseau, constitue l'objet de fouilles archéologiques depuis presque vingt ans. Lors de sa découverte, en 1971, elle était complètement comblée de dépôts sédimentaires et son entrée obstruée par l'effondrement de l'auvent couvrant sa terrasse.

D'abord fouillée par le Club Archéologique Sclaynois (CAS), ensuite avec l'aide du Service de Préhistoire de l'Université de Liège, sous la direction du Professeur Marcel Otte, cette grotte fait aujourd'hui encore l'objet d'une recherche scientifique intense menée par l'A.S.B.L. Archéologie Andennaise et l'Université liégeoise, avec l'appui de la ville d'Andenne et du Fonds National de la Recherche Scientifique.

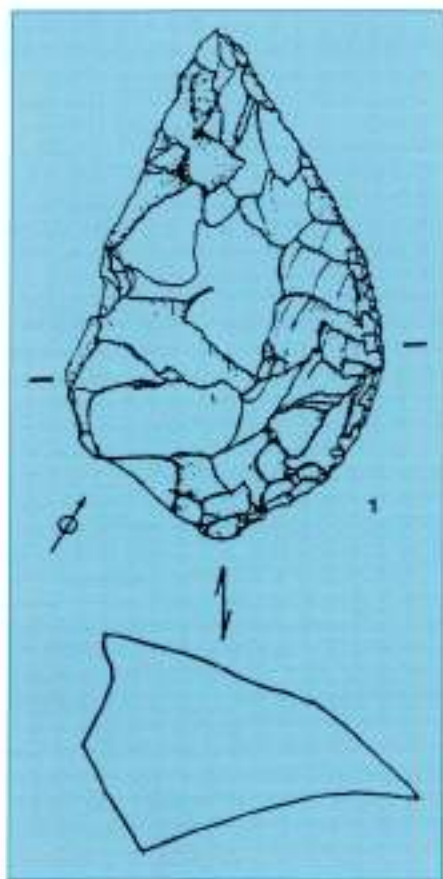


Fig. 2. Raciour latéral convexe à dos, en silex.

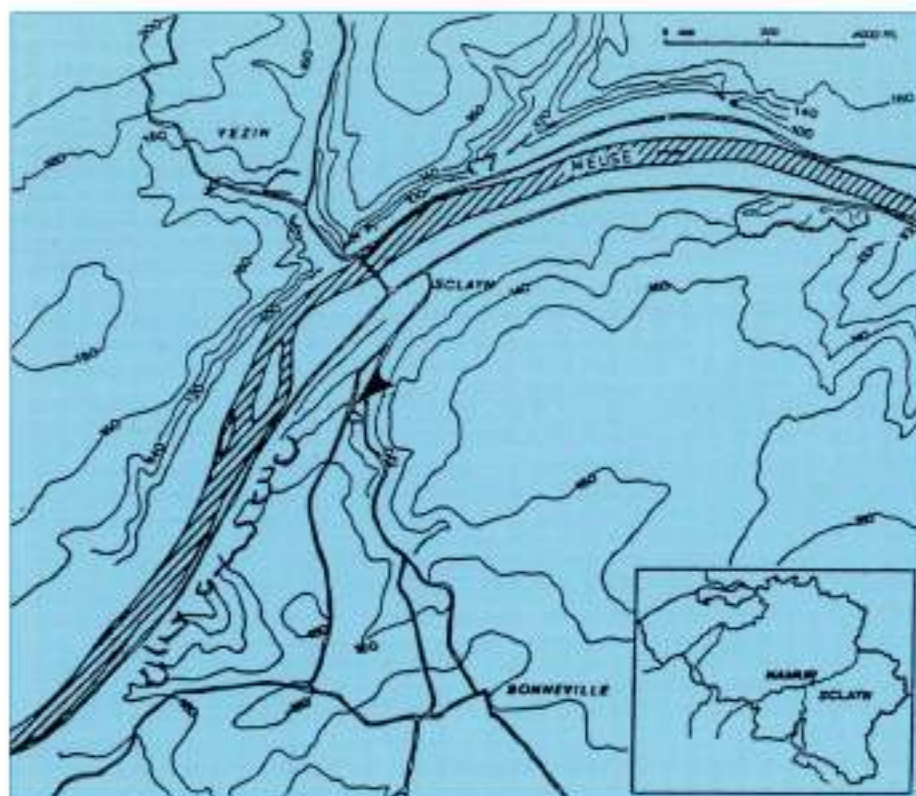


Fig. 1. Situation générale des grottes et du vallon de Sclayn, à proximité de Namur.

### Contexte stratigraphique

Les dépôts meubles qui remplissaient la grotte étaient couverts d'une croûte de calcite et contenaient vers son entrée, des ossements humains disposés pêle-mêle, témoignant de son utilisation en sépulture collective au Néolithique. Les traces de l'occupation humaine s'observent à trois autres niveaux :

- quelques artefacts du Paléolithique final découverts sur la terrasse (hors contexte) ;
- dans la grotte, vers le milieu des dépôts, une trainée de documents lithiques et osseux datant du Moustérien final ( $\pm 40\ 000$  ans) ;
- un sol d'habitat Moustérien ( $\pm 130\ 000$  ans) contenant les vestiges de l'occupation préhistorique la plus importante de la grotte (à une profondeur d'environ 5 mètres dans les sédiments).

### Environnement

Les analyses des pollens prélevés dans la couche d'habitat du Paléolithique Moyen, l'étude de la microfaune et des sédiments indiquent un climat

rigoureux et un paysage de steppes où les pins et les bouleaux persistent, correspondant probablement à une crise froide au sein du dernier interglaciaire.

### Découvertes archéologiques

#### L'industrie lithique

Une grande variété de matières premières différentes a été utilisée par les occupants de la grotte. Elles sont pour la plupart d'origine locale et présentent, de par leur nature diverse, des caractéristiques technologiques particulières. Tous les éléments de la chaîne opératoire sont présents sur le site (lesquilles, éclats, nucléus, outils et chutes de ré-affûtage) témoignant d'une activité intense et complète, de l'extraction du bloc brut de matière première jusqu'à l'abandon de l'outil après son utilisation.

Les outils retouchés sont principalement en silex et en chert, tandis que le calcaire, le quartz, le quartzite et le grès ont surtout livré des éclats



Fig. 3. Couteau biface en silex.



Fig. 4. Galet de quartz aménagé.

apparemment non aménagés. Sur le plan morphologique et technique, trois grandes classes d'outils se distinguent : les racloirs, les couteaux et les denticulés. Il faut cependant y ajouter une quatrième classe, celle des éclats retouchés dont la morphologie ne présente aucune régularité technique.

La répartition horizontale des vestiges lithiques (étudiée par la méthode des courbes d'isodensité) signale des aires de concentration dont la signification reste toutefois très confuse (aucune distinction spatiale entre les différentes catégories typologiques).

Les diagrammes de dispersion verticale et les remontages indiquent une concentration nette qui semble témoigner d'une occupation unique (lieu d'habitat permanent pour une partie de groupe) ou une série d'occupations très rap-

prochées dans le temps (par l'absence de sédimentation intermédiaire au sein de la couche d'habitat).

### La faune

Les vestiges osseux sont extrêmement abondants dans toutes les couches sédimentologiques de la grotte. Mais aucun embryon de modification technique n'y apparaît sinon quelques traces de découps occasionnés par la décarnisation ou le dépeçage du gibier. L'observation des traces de fractures intentionnelles sur certains ossements permet de reconstituer les grands traits de la faune abattue et ramenée au site par l'homme ; par ordre d'importance, les chamois, les cerfs, les rennes et les chevreuils.

### BIBLIOGRAPHIE

**M. Otte, J.-M. Léotard, A.-M. Schneider, A. Gauthier**, Fouilles aux grottes de Sclayn (Namur), dans *Helvium*, 23, 1983, 112-142.

**A. Mathis, M. Otte**, Problèmes de structure d'habitat dans un niveau moustérien à la grotte de Sclayn, dans *Archéo-Log*, 2, Liège, 1987, 85-100.

**M. Otte, J.-M. Evrard, A. Mathis**, Interprétation d'un habitat au Paléolithique moyen. La grotte de Sclayn, Belgique, dans *Cahiers de préhistoire et d'archéologie liégeoises*, 2, Liège, 1986-1988, 337-366.

**M. Otte**, L'occupation moustérienne de Sclayn (Belgique), dans *Ethnogr.-Archäol. Z.*, 31, 1990, 78-101.



Fig. 5. Mâchoire et canines d'ours des cavernes.

Toutefois, la majeure partie des restes osseux découverts sont dus à des apports fauniques, soit sous la forme d'os rongés par les grands carnivores (lion et hyène des cavernes, panthère, loup), soit provenant des ours des cavernes et des blaireaux qui choisissaient la grotte pour hiberner.

### Conclusions

Par son état de conservation, nous sommes en présence d'un site archéologique exceptionnel. La couche d'habitat préhistorique, encore largement à explorer, nous permet de reconstituer quelques aspects du comportement de l'homme à cette époque très reculée des Temps Paléolithiques. La sélection élaborée des matières premières (ainsi que leur façonnage) et celle du gibier témoignent d'une adaptation spécialisée de la technologie et de la chasse. Ces modes comportementaux ou stratégies d'approvisionnement complexes restituent une organisation sociale appropriée aux diverses contraintes imposées par l'environnement. La gestion de l'espace de l'habitat et la typologie aléatoire des outils (éclats retouchés sans morphologie précise) semblent participer de cette même richesse adaptative qui assure un équilibre vital entre l'Homme Préhistorique et son milieu. ■

# Les premiers touristes de la Basse Lesse étaient magdaléniens

Jean-Marc Léotard

La vallée de la Lesse est connue pour ses sites préhistoriques. Explorés depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, ils ont livré une quantité impressionnante de témoignages appartenant entre autres, à la culture magdalénienne.

Les recherches récentes entreprises par l'Université de Liège ont permis de préciser la chrono-

logie de ces occupations, mais aussi de découvrir la qualité du biotope qu'elles choisissent.

Ces résultats, associés aux caractéristiques des œuvres d'art et à l'origine des matériaux mis en œuvre pour la production de l'outillage, permettent d'imaginer la voie de pénétration de ces populations et le sens de leur implantation.

## De l'origine de la recherche à la définition du groupe

Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les traces d'occupations magdaléniennes furent repérées dans la vallée de la Lesse par Edouard Dupont. Dès ses premiers travaux, il comprit l'importance de ces gisements. À la précision de la fouille s'ajouta la pertinence des rapports.

Plusieurs recherches suivirent ensuite sans jamais égaler les analyses de ce pionnier. Souvent sans suite, ni publication, elles furent néanmoins nombreuses.

« L'homme pendant l'âge du renne » dira E. Dupont, le « magdalénien » dira D. de Sonneville-Bordes, qui est-il ? Un chasseur-cueilleur, nomade et dont la technologie est très évoluée. Il sévit dans nos contrées vers 11 000 ans av. J.-C., c'est-à-dire au terme de la dernière glaciation. Il doit son nom aux analogies qu'il présente avec des populations vivant en France, particulièrement dans le site de La Madeleine, en Dordogne. De lui, on retient inévitablement sa production artistique dont l'origine passe par le célèbre Lascaux.

Les recherches que vient d'entreprendre le Service de Préhistoire de l'Université de Liège ont pour but d'actualiser les informations en utilisant le meilleur de la technologie. Ces études passent par la révision du matériel déjà exhumé, par des sondages ouverts dans des sites déjà explorés et par la recherche de nouveaux gisements.

L'archéologie s'étant progressivement éloignée de la recherche de l'objet pour lui préférer celle de l'homme, le nombre d'interrogations s'en est trouvé accru. Les pièces conservées dans les musées correspondent-elles à une ou plusieurs occupations ? Comment étaient elles agencées sur le site ? Dans quel milieu vivaient ces hommes ? Pourquoi étaient-ils là ? D'où venaient-ils ? Ce sont autant de questions que l'on mettra à l'épreuve des méthodes modernes.

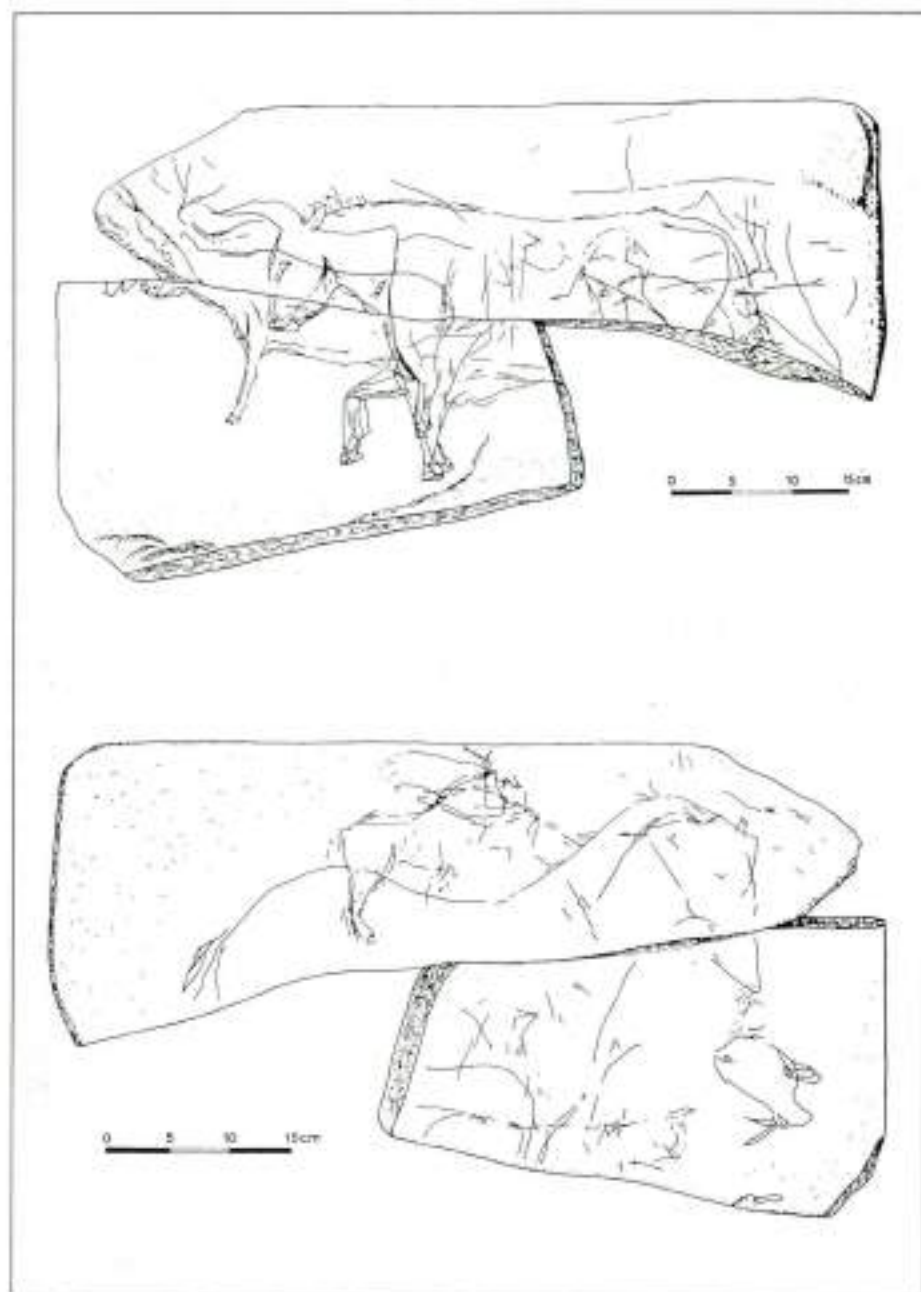


Fig. 1. La célèbre dalle de psammite de Chaleux (d'après M. Lejeune) est gravée sur les deux faces ; on peut y voir aurochs, renne, capridés, chevaux. Ce support (47 x 80 cm) est le plus important de la production artistique magdalénienne de la Basse Lesse.





Fig. 2. Les matériaux utilisés dans le Trou de Somme (sur la Meuse) proviennent essentiellement de la région de Charleville et du Bassin parisien sans doute.

## Une unité culturelle représentée sur un territoire restreint...

La concentration des sites magdaléniens dans cette région est étonnante. Trou des nutons, Trou du Frontal, Grotte de Chaleux, Trou Margite, Trou Abri et Trou Da Somme se tiennent dans une poignée de kilomètres. Ce sont autant d'abris naturels, tournés vers la plaine alluviale et généralement exposés au Sud.

Soulignons quelques autres traits de cette unité :

- La technologie lithique consistant, à partir d'un matériau de bonne qualité, à produire des lames fines et régulières utiles à la fabrication de l'essentiel de l'outillage. Double sens de débitage, talon en éperon, lame à crête bilatérale ou unilatérale sur pan de clivage en sont d'autres caractéristiques. Les nucléus sont en général de taille très réduite et, de toute façon, de dimensions inférieures à la production. Cette utilisation jusqu'à épuisement des nucléus permet de souligner l'éloignement des gîtes de matière première ;

- l'outillage est partout semblable : grattoirs sur extrémité de lames, perçoirs simples ou multiples, en étoile, burins dièdres sur tronçature et lamelles à dos dont on connaît l'utilisation dans l'équipement des armes de chasse ;

- la technologie et l'outillage osseux, de l'épingle à la sagaie dont la base est à double biseau ;
- la faune chassée avec les inévitables rennes et chevaux ;

- le mode d'installation avec la pose systématique de dallage en psammite, calcaire, ardoise.

La production artistique reflète aussi cette impression globale, non seulement dans ses caractéristiques propres (maîtrise totale du dessin, réalisme, expressivité) mais aussi dans les

supports qu'elle utilise (bois de renne et surtout plaques de psammite). Il s'agit donc d'un art mobile.

## ... et chronologiquement bien « coincée »

12 710, 12 370, 12 990, 12 950, ... BP. Ces datations laissent imaginer une période d'occupation très restreinte un peu avant 13 000 BP (Before Present, c'est-à-dire avant aujourd'hui).

Replacées sur un canevas classique, ces dates nous permettent de savoir que ces magdaléniens devaient vivre lors de l'amélioration climatique appelée Bölling, c'est-à-dire plutôt dans une steppe arborée.

## La monotonie n'est pourtant qu'apparente

Au travers de cette unité, on peut bien sûr observer plusieurs variations liées à la durée, à la densité d'occupation d'un site, aux types d'activités qui y furent préférentiellement exercées... certaines d'entre elles semblent révéler le chemin suivi par ces magdaléniens.

Etudiant plus attentivement les matériaux et particulièrement leur proportion site par site, on semble pouvoir reconstituer le cheminement des magdaléniens. Si le silex dit d'Obourg est présent dans tous les sites, on voit sa proportion augmenter en remontant la Lesse. Si, par ailleurs, on suit le chemin inverse et que l'on s'achemine vers la haute Meuse, on observe une augmentation en matériau extérieur à nos contrées.

Dans le Trou de Somme à Waulsort par exemple, la proportion de matériau originaire de la région de Charleville est supérieure à 40%. Par contre ce matériau n'apparaît que très rarement à Chaleux et Furfooz.

D'autres types de matériau, dont l'origine reste à préciser, semblent s'apparenter à des roches utilisées dans le Bassin parisien.

Bien que cette recherche n'en soit qu'à ses débuts, on peut déjà deviner des déplacements importants d'objets ou de populations (?) de provenance occidentale. Les coquilles fossiles, originaires du bassin parisien et utilisées par nos magdaléniens comme pendeloques, en étaient déjà l'indice.

## Etaient-ils en vacances chez nous ?

Les recherches récentes ont également permis une meilleure approche de l'environnement.

L'apparition d'essences végétales tempérées dans ce contexte tardiglaciaire fut souvent



Fig. 3. Dans la Basse Lesse, au Trou Abri, il s'agit essentiellement de silex henmyer.



Fig. 4. Coquille fossile provenant du bassin parisien et transformée en pendeloque par les magdaléniens. Elle indique les relations entretenues sur de très longues distances.

considérée par les palynologues, comme accidentelle. Les études récentes en malacologie avaient pourtant démontré l'importance du développement du couvert forestier à cette époque, mais il fallut attendre l'analyse des cendres de deux foyers magdaléniens pour convaincre. La vallée de la Lesse forme et formait un micro-climat favorable au développement d'une riche flore.

L'incidence sur la technologie et sur la stratégie de ces populations est énorme, car extraire une hampe d'un bouleau nain ou d'une tige de noisetier est complètement différent, car habiter une forêt accroît les ressources alimentaires, et vivre sous un climat plus clément invite à l'installation répétée.

Culturellement proches de certains magdaléniens de Rhénanie ou du Bassin parisien, les nôtres ont abandonné certains indices permettant de définir leur origine, leur cheminement et leur but. Les œuvres d'art transportables, les pendeloques venues de loin, les matériaux employés nous permettent de souligner leur nomadisme tandis que le climat et les atouts de la Basse Lesse suggèrent les raisons et le sens de leur déplacement. ■

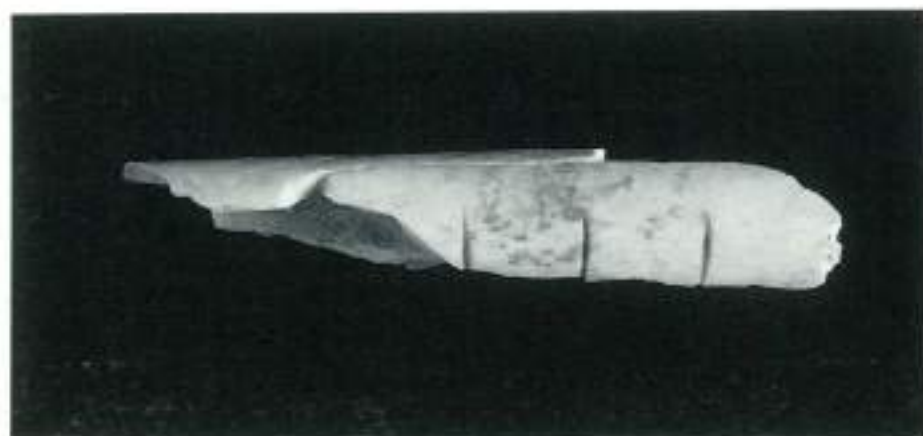


Fig. 5. Comptaient-ils leurs derniers jours des vacances, leur butin de chasse ?... Cet os d'oiseau mesure trois centimètres, il est incisé de trois traits comblés d'ocre rouge.

L'archéologue s'entoure d'une multitude de disciplines pour connaître l'environnement des milieux qu'il explore : l'étude des pollens (palynologie), des gastéropodes (malacologie), des micromammifères participent à cette analyse. On commence à pouvoir apprécier les limites de leur pertinence liées parfois aux caractéristiques de l'objet étudié (un pollen peut venir de loin, un escargot peut s'enfoncer dans le sol, un rongeur

peut provenir des reliefs d'un rapace), ou à ses possibilités de conservation.

L'anthracologie, c'est-à-dire l'étude des charbons de bois, permet de déterminer quelles furent les essences brûlées. A la grotte de Chaleux et au trou Abri, on fut surpris de découvrir dans les foyers magdaléniens : Orme, Aulne, Chêne, Noisetier. Charme, Vivine, Clématite et Cerisier.

# La sépulture collective de la grotte Margaux

Nicolas Cauwe et Michel Toussaint

**En Belgique, les ossements humains du Mésolithique sont rares. la découverte à Dinant d'une sépulture datant du VIII<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. va permettre d'approfondir nos connaissances sur l'anthropologie des derniers chasseurs-cueilleurs et de décrire une structure funéraire du Mésolithique ancien.**

## La découverte d'une grotte

La grotte Margaux a été découverte en 1988 dans le haut d'un ravin, nommé Le Colebi, à proximité des célèbres Roches de Freyr, au sud de Dinant.

L'invention s'est faite dans le cadre de prospections systématiques qui visaient la recherche de sites magdaléniens (entre 16 000 et 12 000 avant le présent). Une petite terrasse, visible devant une paroi rocheuse, fut sondée sur une surface de 2 m<sup>2</sup>, sans qu'on ait trouvé la moindre trace du passage de chasseurs-cueilleurs préhistoriques, ni soupçonné l'existence d'une grotte obstruée. Mais à 1 m de profondeur, un petit conduit, dans lequel il fallut ramper, donnait accès à une grande salle, longue de 35 m, large et haute de 10 à 15 m.

Aujourd'hui, on estime que l'entrée de la grotte était aussi vaste que la salle, mais elle s'est

comblée lentement au fil de l'érosion du plateau tout proche. Le comblement a dû être terminé à l'âge du bronze, ou peut-être un peu plus tard.

Tout au fond de la grotte, un petit amas de pierres attira l'attention de l'inventeur, Philippe Lacroix. En soulevant une pierre, il découvrit un fémur humain. Une fouille en bonne et due forme fut alors décidée.

## Une salle fossile

Depuis sa construction, la sépulture était restée inviolée. L'enfouissement naturel du porche d'entrée avait fait perdre le souvenir de la grotte, mais avait également ralenti la sédimentation intérieure. Le fond de la salle est recouvert par un plancher stalagmitique dont la fin de la formation est datée en première estimation de la phase climatique de Saint-Germain II, soit vers

74 200 ans avant le présent (datation de Yves Quinif). Le long des parois de la cavité, le plancher est recouvert par une petite épaisseur d'argile. C'est dans ce sédiment que la sépulture a été construite. Les Mésolithiques, qui en sont les auteurs, ont donc foulé le sol de la grotte dans l'état où il se trouve encore aujourd'hui.

## Les populations du Mésolithique

Les Mésolithiques sont les derniers chasseurs-cueilleurs de la Préhistoire. Succédant aux hommes du Paléolithique, ils occupent nos régions à partir de l'extrême fin de la dernière glaciation, dite de Weichsel, soit approximativement vers 10 000 ans avant l'époque actuelle. Vers 6 500 ans avant le présent, les premières populations agricoles s'installent en moyenne Belgique et cohabitent pendant 2 ou 3 millénaires avec les Mésolithiques, avant que ces derniers n'abandonnent leur économie basée sur la chasse et la cueillette. Les Mésolithiques vivent en petits groupes très mobiles et érigent des camps de plein air. Ils sont parmi les premiers utilisateurs de l'arc et de la flèche.

## L'enregistrement d'une sépulture

La méthode de fouille dépend toujours du but poursuivi. Dans le cas d'une sépulture comme à la grotte Margaux, le but archéologique principal est la reconstitution, autant que faire se peut, du rite funéraire. Tous les corps ont-ils été inhumés en une fois, ou y a-t-il eu plusieurs inhumations successives ? Comment étaient disposés les défunts ? A-t-on fait subir aux morts des traitements particuliers ? S'agit-il d'une sépulture primaire, c'est-à-dire où les corps sont déposés dans leur intégrité ? Ou s'agit-il d'une sépulture secondaire où les squelettes sont apportés après décharnement ? Pour tenter de répondre à ces questions, il faut, dès le début de la fouille, placer des points de repères pour situer dans les trois dimensions de l'espace le moindre vestige.

À la grotte Margaux, la première étape fut d'enregistrer pierre par pierre le couvercle de la tombe, construit avec des blocs récoltés dans la cavité. Le travail se résume en un savant jeu de



Fig. 1. La grotte Margaux était tout à fait invisible depuis l'extérieur, son porche d'entrée était scellé depuis de longs siècles par les terres d'érosion du plateau. C'est en sondant la terrasse, à la recherche d'occupations préhistoriques, que l'entrée a été dégagée (© ULG).



**Fig. 2.** Depuis quelques milliers d'années, la sédimentation du fond de la grotte Margaux n'a plus évolué. Le sol est formé d'un plancher stalagmitique, recouvert partiellement le long des parois par un sédiment fin. Le sol visible aujourd'hui est le même que celui qui fut foulé par les Mésolithiques (© Y. Hanlet, ULG).

mikado, chaque pierre soulevée doit être préalablement dessinée et repérée dans l'espace. Vient ensuite le dégagement des restes osseux qui ne sont déplacés que lorsque leurs coordonnées sont notées.

Ce lent repérage permettra d'établir des plans sélectifs qui mettront en évidence la répartition des différents types d'ossements ou la dispersion des fragments d'un seul squelette. La multiplication des plans laisse aussi entrevoir les bouleversements naturels ou anthropiques qu'ont subi les corps entre leur inhumation et le moment de leur découverte. Cette étude est appelée la taphonomie. Sans analyse taphonomique, les rites funéraires ne peuvent être appréhendés. Nous devons remonter le temps : d'abord comprendre les bouleversements les plus récents pour reconstituer ensuite l'état original de la sépulture. La fouille est donc une longue suite de prises de mesures ; l'analyse se fait plus tard en laboratoire.

## Une sépulture construite

L'étude des phénomènes taphonomiques et la reconstitution de la sépulture ne sont pas encore terminées, mais une première analyse permet déjà de dégager quelques points remarquables. Les Mésolithiques n'ont pas déposé leurs morts à même le sol, comme ce fut souvent le cas au II<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, quand des agriculteurs-éleveurs ont utilisé abondamment les abris naturels pour y déposer les défunts.

Dans la partie la plus éloignée de l'entrée de la grotte, une fosse ovale qui atteint 3 m dans sa plus grande largeur a été creusée. Apparemment les corps y ont été déposés et la fosse

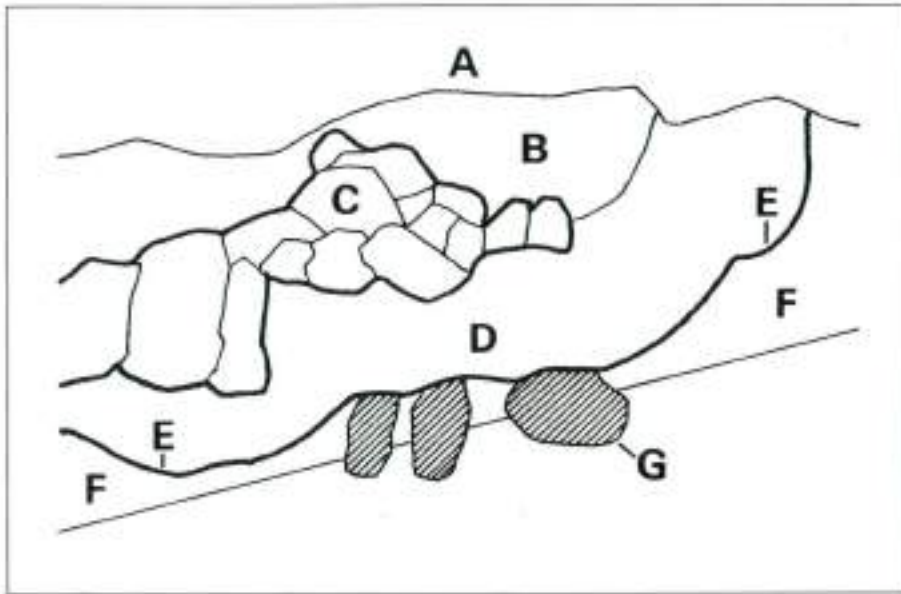
a été fermée par un cairn (une accumulation de blocs de pierre). Dans ce cas-ci, des fragments de calcaire détachés naturellement des parois de la grotte et des morceaux de calcite récupérés du plancher stalagmitique ont permis un recouvrement aisé. Le cairn est de dimensions très modestes, sans commune mesure avec ceux qui couvrent certains monuments mégalithiques dès le V<sup>e</sup> millénaire avant notre ère et dont les exemples les plus célèbres se trouvent en Bretagne. Mais l'architecture de la sépulture de la grotte Margaux est plus complexe qu'un sim-

## Le nombre de défunts

A Margaux, aucun os n'est représenté à plus de 7 exemplaires ; le nombre minimum d'individus obtenu de cette manière est sous-estimé si on se réfère à des méthodes de comptage mathématique plus sophistiquées. Si tous les squelettes étaient restés en connexion anatomique, le dénombrement des individus serait évident. Malheureusement, après 9 000 ans d'enfouissement, les corps nous apparaissent très désorganisés. Ce désordre ne correspond pas strictement à un état voulu par les Mésolithiques eux-mêmes. Des blaireaux ont creusé leurs galeries à travers la sépulture, le cairn s'est affaissé et a désarticulé des parties de squelettes, certains os ont même été emportés loin dans les terriers. Il faut la patience de l'anthropologue pour dénombrer les différents os, essayer d'estimer, avec le maximum de certitude, lesquels appartiennent au même squelette, pour déterminer enfin le nombre et le sexe des défunts enterrés. Il en va de même pour reconstituer leur position dans la tombe. L'opération est particulièrement compliquée, car il est probable que les corps ont été déposés les uns sur les autres, ce qui provoque un mélange des squelettes lors de la décomposition des chairs. Un seul squelette était peu perturbé : le mort semblait couché sur le côté, la tête tournée vers le fond de la grotte.



**Fig. 3.** L'étude d'une sépulture implique l'enregistrement de tous les vestiges dans les trois dimensions. Des plans sélectifs sont établis à partir de ces coordonnées pour comprendre d'abord les bouleversements les plus récents et parvenir en fin d'analyse à la reconstitution de l'état original de la tombe (© ULG).



**Fig. 4-5.** La sépulture de la grotte Margaux est une sorte de caveau : une fosse (D) a été creusée dans laquelle les corps ont été déposés. La tombe fut alors refermée par un amas de pierres et de blocailles, qui est appelé un cairn (C). La coupe reprise ici montre, sous le plafond de la grotte (A), la fosse creusée (D) dans une terre finement stratifiée horizontalement (F). Entre le fond de la fosse (E) et les éléments encore visibles du cairn (C), on aperçoit des restes humains. Un terrier (B) a endommagé le cairn et des fragments du plancher stalagmitique (G) sont encore visibles (© Y. Hanlet, ULG).

## Des corps ocrés et manipulés

Les squelettes de la grotte Margaux sont recouverts d'ocre, un pigment ferrugineux naturel, récolté en petits blocs, broyés pour en faire un colorant rouge-brun. L'usage de l'ocre est très fréquent au Paléolithique supérieur (entre 35 000 et 10 000 avant le présent). Il peut servir de matière première pour les peintures pariétales, mais il imprègne fréquemment le sol des sépultures et des habitats. Son emploi dans les habitats n'est pas encore bien compris, l'utilisation de l'ocre dans les sépultures, dès le Paléolithique supérieur, avait sans doute une signification religieuse. La découverte de la grotte Margaux illustre la persistance de cette pratique, déjà observée dans d'autres sépultures du Mésolithique européen. D'autre part, un élément remarquable des rites pratiqués à la grotte Margaux est la manipulation évidente des squelettes par les Mésolithiques eux-mêmes. A chaque nouvelle inhumation, une partie des os des défunts antérieurs était déplacée hors de la fosse sépulcrale pour réaménager l'espace pour le nouveau corps à déposer.

## Les datations et les recherches en cours

Il est très fréquent, dans les sépultures préhistoriques, de retrouver des objets déposés à côté du défunt. Les rites funéraires du Mésolithique du nord-ouest de l'Europe montrent la même habitude. On retrouve des outils en silex, des parures, des restes de faune, etc.

Dans la grotte Margaux rien de semblable : aucun mobilier funéraire n'a pu être retrouvé. Une lamelle en silex à dos abattu, c'est-à-dire une lamelle dont un des tranchants est émoussé par une suite de petits enlèvements volontaires, a été exhumée du sommet du cairn. Il est difficile de considérer une seule petite lame comme le



mobilier funéraire accompagnant un minimum de 7 personnes enterrées. Peut-être est-ce un objet « tombé de la poche d'un Mésolithique ? »

Sans mobilier, une estimation de l'âge était malaisée, encore que des rapprochements anatomiques aient été vite faits avec les squelettes du Mésolithique ancien de Loverval, découverts en 1983, mais encore inédits. Les côtes humaines ont été envoyées au laboratoire du Carbone 14 de Louvain-la-Neuve (Etienne Gilot), la datation nous a donné un âge de  $9.190 \pm 100$  ans avant le présent, soit une époque que l'on peut estimer aux alentours de 8300 ans avant notre ère, si on applique les corrections nécessaires aux dates établies par le  $^{14}\text{C}$ .

D'autres datations ont été tentées par une méthode moins destructrice : la spectrométrie de masse. Les résultats confirment parfaitement

la première date obtenue. Il faudra y ajouter les résultats des analyses palynologiques (étude des pollens) et sédimentologiques (étude de la formation des sédiments) pour poursuivre la compréhension de la sépulture et pour mieux cerner son âge et son paléoenvironnement.

## L'étude anthropologique

Outre son importance pour la connaissance des rites funéraires du Mésolithique, la sépulture collective de la grotte Margaux offre un intérêt exceptionnel dans le domaine de la paléoanthropologie, c'est-à-dire de l'étude de l'évolution humaine à l'aide des restes osseux fossiles ou subfossiles de nos ancêtres. La position chronologique de la sépulture, vers la fin du Préboréal (phase d'amélioration climatique qui



Fig. 6. Un des crânes les mieux conservés de la grotte Margaux. Il a été retrouvé encore en connexion avec la première vertèbre cervicale, l'atlas (© Photo Modern Light).

suit la dernière glaciation) et l'abondance des ossements en font un matériel de choix pour l'analyse de la transition biologique entre les chasseurs-cueilleurs du Paléolithique et ceux du Mésolithique, ainsi que pour l'étude de l'influence des variations du climat et du milieu sur la morphologie de ces populations.

Les ossements de Margaux ont des dimensions généralement inférieures aux valeurs moyennes des femmes du Mésolithique européen. Ils proviennent cependant tous de sujets adultes, alors que les restes de nouveau-nés et d'enfants ne sont pas rares dans les autres sites mésolithiques. La sépulture de la grotte Margaux ne contiendrait donc que des sujets féminins. Un pubis au moins présente d'ailleurs

## Les sépultures mésolithiques: Loverval & Co

Plusieurs centaines de sites d'habitats des derniers chasseurs-cueilleurs du Mésolithique ont été repérés en Belgique. Jusqu'il y a peu, aucune de leurs sépultures n'y était cependant connue. C'est en 1983 que les premiers vestiges anthropologiques régionaux, attribuables avec certitude à ces populations, ont été exhumés par G. et J. Dubuis, dans une grotte de Loverval, à Gerpinnes près de Charleroi. Ils représentent les restes d'une double inhumation dont la structure a été fortement perturbée par la pression de facteurs taphonomiques. Les ossements de Loverval ont été datés au Carbone 14 de  $9\,090 \pm 100$  ans avant l'époque actuelle, soit un âge comparable à celui de la sépulture collective de la grotte Margaux. Le site hennuyer ne présentait ni mobilier funéraire significatif ni traces d'ocre sur les ossements. Les deux défunts sont des femmes adultes. Leurs os sont de petite taille et présentent des caractères anatomiques proches de ceux de Margaux, notamment la dolichocrânie et la présence d'osselets surnuméraires dans les sutures crâniennes. Hors de la Wallonie, les coutumes funéraires du Mésolithique sont assez bien documentées, mais pour des époques un peu plus récentes qu'à Loverval ou à Margaux. Les inhumations individuelles en grotte ou en abris-sous-roche, par exemple à Culoz dans le Jura

français ou à Loschbour au Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que les sépultures collectives de plein air, comme celle de Strøby Egede au Danemark, sont bien attestées. Mais l'originalité funéraire majeure tient au regroupement relativement fréquent, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, de sépultures juxtaposées en véritables nécropoles. Citons par exemple les sites de Muge au Portugal, de Tévéc et d'Hoëdic en Bretagne ou de Bøgebakken-Vedbaek au Danemark. Comme à Margaux, l'ocre accompagne souvent les défunts dans ces nécropoles. On y trouve aussi des parures, essentiellement faites de colliers et de bracelets en coquillages, et un mobilier funéraire composé d'outils en silex ou en os. Des bois de cerf sont souvent associés aux défunts : ils les entourent à Hoëdic, forment une sorte de hutte au-dessus des squelettes à Tévéc ou sont simplement placés sous les corps à Vedbaek.

On voit donc que les rites funéraires du Mésolithique sont très variés dans le temps et selon les régions. Replacée dans le contexte de l'Europe du Nord-Ouest, la sépulture de la grotte Margaux a ses originalités : une fosse collective recouverte d'un cairn, l'absence de mobilier funéraire et la manipulation des squelettes par les Mésolithiques eux-mêmes.



Fig. 7. Des terriers de blaireaux ont bouleversé la tombe. Il est donc difficile de déterminer rapidement le nombre de défunts et leur position. Ils sont au nombre de sept au moins. Tous les corps ont été ocrés, ce qui est une tradition bien établie dans le monde des chasseurs de la Préhistoire (© ULG).

des stigmates d'accouchements multiples. Tous les crânes mesurables sont dolichocrânes, c'est-à-dire longs par rapport à leur largeur. Un autre caractère anatomique remarquable tient à la présence de nombreux osselets surnuméraires, dits wormiens, dans les sutures qui réunissent les os temporaux et l'occipital. La population inhumée présente quelques stigmates pathologiques intéressants, notamment l'un des plus hauts taux de carie dentaire du Mésolithique européen, très inférieur cependant à ce qui s'observe aux époques ultérieures. ■

# Dix ans de progrès dans la connaissance du Néolithique ancien en Hainaut et en Hesbaye

Daniel Cahen, Jean-Paul Caspar, Claude Constantin, Anne Hauzeur et Ivan Jadin

Les porteurs de la Civilisation danubienne ou à Céramique rubanée ont sans doute été les premiers habitants à demeure de notre sol. Nombre de leurs villages ont été localisés depuis la mise en évidence de cette culture préhistorique. Si leur étude extensive est récente en Belgique, elle a connu, lors de la dernière décennie, des progrès décisifs qui ont modifié nos connaissances sur la néolithisation de l'Europe du Nord-Ouest. De nouvelles questions sont posées, auxquelles il faudra répondre par la fouille de ces mêmes sites qui sont menacés par les grands travaux et les lotissements qui envahissent les campagnes, par une érosion galopante des terrains limoneux soumis à une agriculture intensive et mécanisée et spécialement par la pratique récente du sous-solage.

## Une culture connue depuis 1888...

Dans une série d'articles datés de 1889 à 1911, Marcel De Puydt a décrit avec divers collaborateurs les premiers vestiges rubanés découverts en Belgique et plus spécialement en Hesbaye liégeoise. Ses successeurs n'ont fait au mieux que répéter ses travaux. Ils ont accumulé un matériel abondant en vidant un nombre considérable de fosses à détritrus. Tandis que J. Hamal-Nandrin faisait en 1935 la fouille de son cinq-centième « fond de cabane », W. Buttler et W. Haberey publiaient en 1936 le rapport des

fouilles de Cologne-Lindenthal (R.F.A.) où avait été exhumé un village complet de 4,5 ha, comportant deux enceintes et de nombreuses maisons rectangulaires. Ce n'est qu'au cours des années '70' que s'est renouvelé chez nous l'intérêt pour le Néolithique ancien, stimulé par la découverte de nouvelles aires d'implantation, en Hainaut d'abord, puis dans la vallée de la Petite Gètte. La fouille systématique et programmée de plusieurs villages a été entreprise. Depuis, les études se succèdent et nos connaissances sur le Néolithique ancien ont pris un essor considérable, ce que n'avait pas réussi à entamer

## Des décapages à la pelle

Contrairement à de très nombreux sites archéologiques, les établissements rubanés ne présentent pas de stratigraphie verticale où différentes étapes d'occupation se superposent, mais un développement horizontal des structures constitutives d'un village. Le succès des recherches sur le Néolithique ancien est essentiellement dû à la qualité des structures archéologiques, la richesse des témoins de la culture matérielle et la profondeur de l'enfouissement des vestiges. Ils font l'objet d'une approche spécifique : la couche arable, remuée par les machines agricoles, est décapée sur une profondeur de 30 à 50 cm jusqu'au sol en place sur lequel se détachent les fosses à détritrus, les silos à grains, les puits, les fosses de construction des maisons et les négatifs des poteaux de celles-ci (fig. 1). La mise en plan de ces structures, repérées sur de grandes surfaces pouvant atteindre plusieurs hectares, permet de reconstituer des maisons voire un village entier. L'étude du matériel permet d'appréhender le mode de vie et l'organisation de l'habitat. Une vision globale et dynamique est recherchée ; les aspects socio-économiques sont privilégiés plutôt que la collecte d'objets.



Fig. 1. Après le décapage à la pelle mécanique, chaque structure repérée est fouillée en la divisant arbitrairement en cadrans. Le remplissage des fosses à détritrus est relevé en stratigraphie (Vaux-et-Borset; cliché A. Hauzeur).

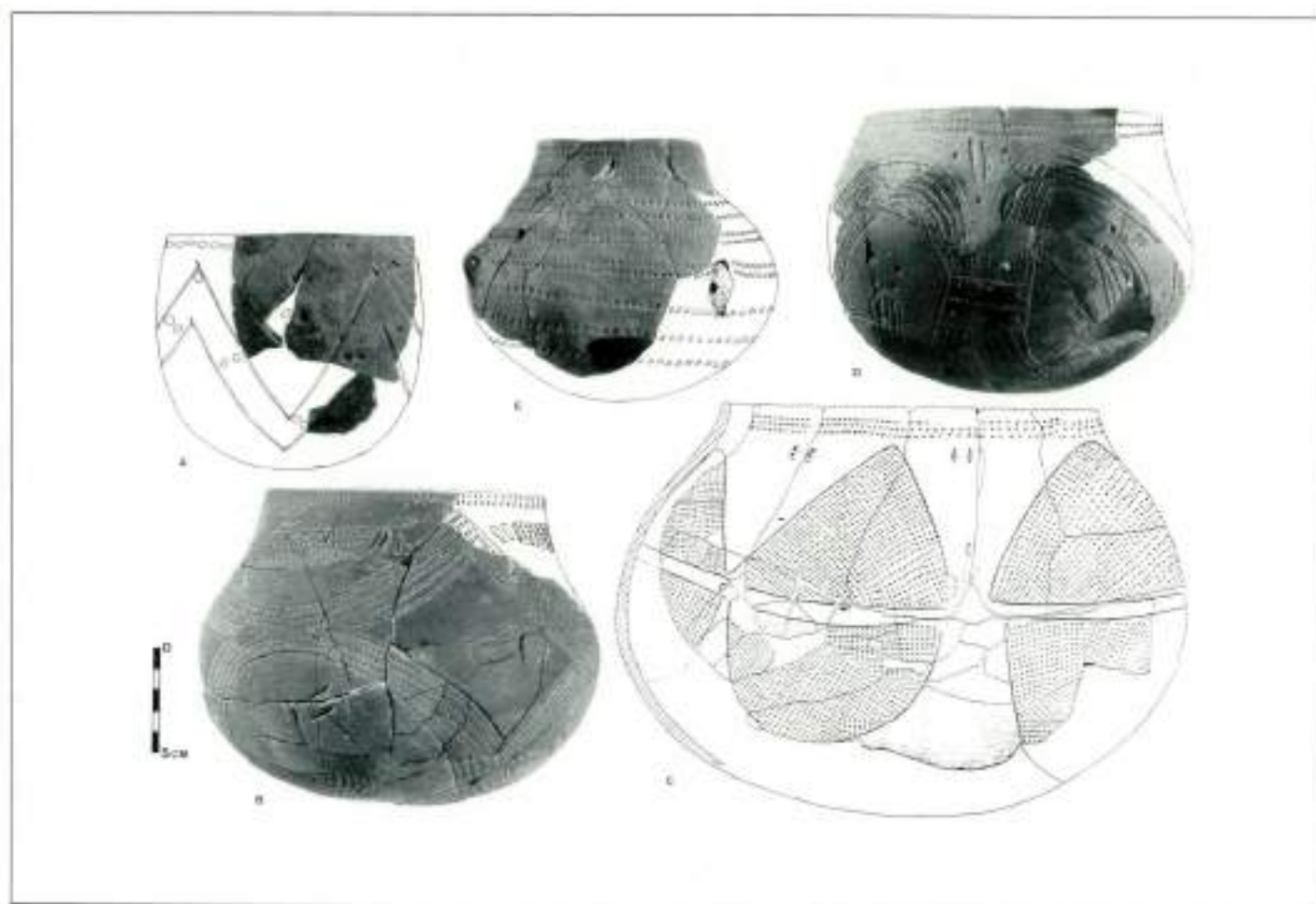


Fig. 2. La civilisation à céramique rubanée tire son nom du décor qui orne la panse des récipients. Ici des vases provenant d'Awans (A), de Darion (C), d'Oléze (B et D) et de Vaux-et-Borsset (E) (clichés M. Spingler et A. Hauzeur).

les recherches entreprises dans nos régions au cours des années 50' et 60'.

## UNE NOUVELLE AIRE D'IMPLANTATION EN HAINAUT

Les découvertes du bassin de la Dendre Occidentale ont jeté une lumière totalement neuve sur l'implantation du premier néolithique de Belgique. Elles ont été effectuées par L. Demarez à partir de 1970 et, presque la totalité d'entre elles, dans les cinq années qui suivirent. Les découvertes faites en Hainaut sont le fruit d'une intense prospection à pied à travers les campagnes. Elles ont immédiatement suivi les opérations de remembrement des terres agricoles. L'érosion des talus et l'accélération du colmatage sur les pentes qui ont suivi ce remembrement ont été, sans conteste, les artisans de la mise au jour de sites qui gisent immédiatement sous les labours. L'augmentation de la profondeur de ceux-ci et la pratique de plus en plus répandue du sous-solage font peser, sur l'ensemble des occupations anciennes en terrain ouvert, une menace permanente et entraînent leur irrésistible destruction.

Les quatre sites rubanés et les huit du Groupe de Blicquy actuellement connus dans le bassin de la Dendre sont situés sur une surface restreinte de 25 km<sup>2</sup>.

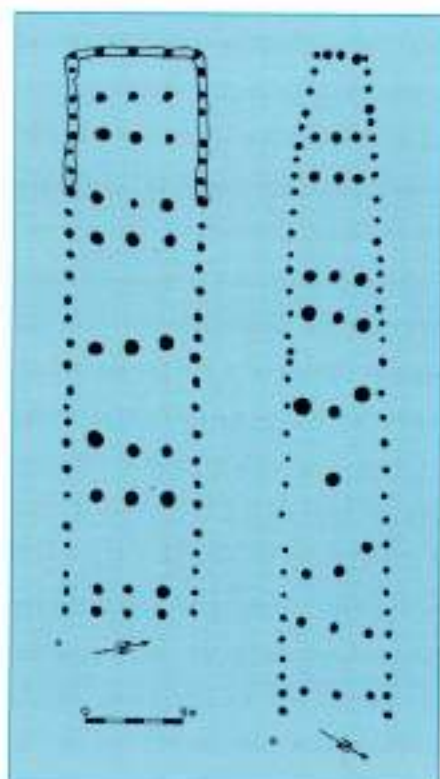
L'implantation de ce complexe de sites obéit strictement à un modèle déjà bien connu en Hesbaye et en Allemagne. Installés sur des limons d'origine loessique, les habitats occupent un bassin de ruisseaux spécialement bien ramifiés. Les sites, toujours installés à moins de 250 mètres de ces ruisseaux, en occupent les cours moyens et supérieurs.

## Des Rubanés jusqu'à la Dendre

Trois sites, fouillés en partie, ont fourni des fosses à débris et des bâtiments. Ces derniers sont des maisons danubiennes classiques, rectangulaires à cinq rangées de poteaux.

Disposant de terrains analogues par leurs qualités agricoles à ceux de Hesbaye, les colons

Fig. 3. Plan d'un bâtiment rubané (A) à Blicquy-La Couture du Couvent et d'un bâtiment du Groupe de Blicquy, reconstitué à partir de Blicquy-La Couture de la Chaussée et Inchonweitz-La Bonne Fortune (dessin C. Constantin).





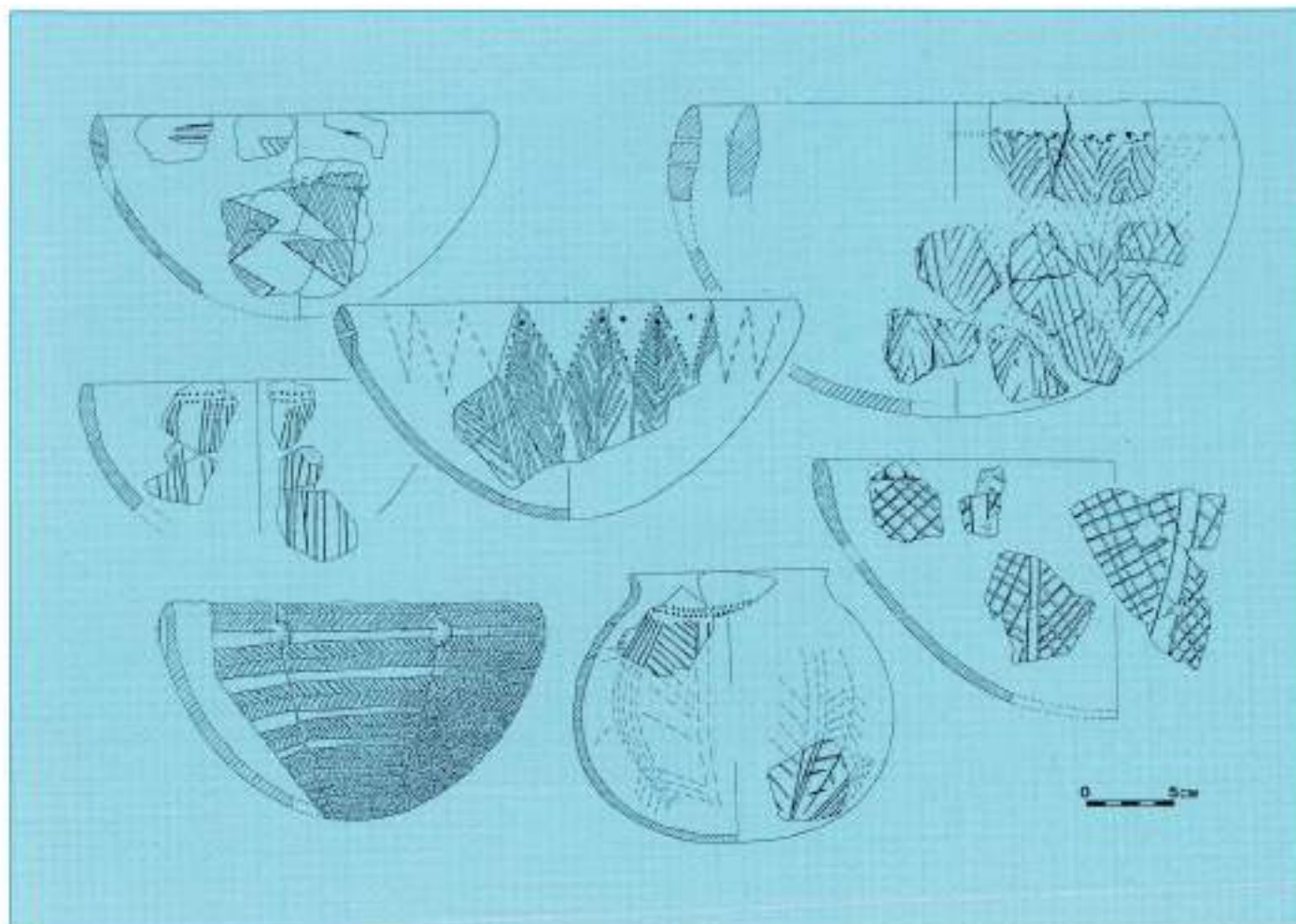


Fig. 4. Exemples de la Céramique du Limbourg, provenant d'Aubechies (dessins B. Lambot et C. Constantin).

## La Céramique du Limbourg: une énigme

Outre la céramique décorée de rubans, les fosses rubanées livrent parfois un autre type de céramique décorée: la céramique dite du Limbourg (ainsi nommée à cause de sa mise en évidence ancienne dans le Limbourg hollandais). Ce phénomène concerne, peu ou prou, l'ensemble des sites du Rubané occidental, spécialement dans sa phase finale mais il est particulièrement marqué sur le site d'Aubechies (Ht) qui a fourni à lui seul près du quart de tous les vases de ce type connus entre le Rhin et la Seine.

Cette céramique est en tous points dissemblable de la céramique rubanée. Elle est le plus souvent dégraissée à l'aide de fragments d'os calcinés et pilés incorporés à l'argile; son montage au colombin est souvent défectueux; sa cuisson met en œuvre une technique particulière qui donne des produits souvent bruns à rouges. Ses formes sont aussi originales: il s'agit presque uniquement de grandes coupes hémisphériques à rebord renforcé. Enfin, le

décor est totalement différent des décors rubanés. Il est formé à partir de panneaux répétitifs juxtaposés couvrant la totalité du vase à l'exception du fond. Ces panneaux sont constitués de motifs originaux: arêtes de poisson, arborescence, faisceaux de traits bordés d'impressions, etc. (fig. 4).

Cette céramique reste un énigme pour les chercheurs. Elle est tellement différente, à la fois du point de vue technique, morphologique et décoratif, de la céramique rubanée que certains l'attribuent à une autre population d'agriculteurs ou à des chasseurs-cueilleurs en contact avec les Rubanés, voire à des populations mésoolithiques acculturées par ceux-ci. Certains archéologues ont trouvé des affinités entre la Céramique du Limbourg et les styles néolithiques anciens du sud-ouest de l'Europe et avancent l'hypothèse d'un courant méridional de néolithisation de nos régions, autre que celui du Rubané. Jusqu'ici, aucun ensemble de Céramique du Limbourg étroitement associé à des artefacts étrangers au

Rubané n'a encore été découvert et les origines lointaines n'ont pu être pleinement étayées. Une alternative est proposée par d'autres: la Céramique du Limbourg ne correspondrait-elle pas à une production des Rubanés eux-mêmes mais selon une chaîne opératoire et une conception spécifiques destinées à réaliser des vases qui auraient une fonction particulière, à caractère idéologique par exemple, dont la nature nous échappe?

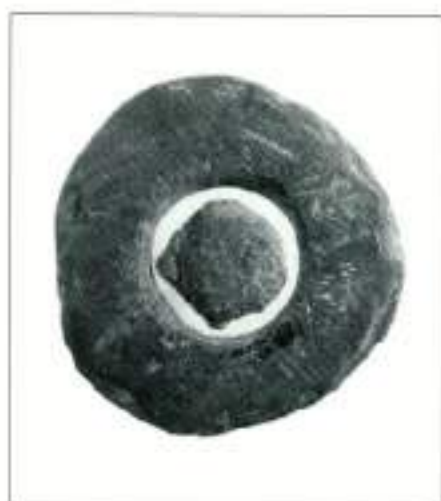
On ne peut enfin écarter la possibilité d'une vision plus complexe, intégrant les deux hypothèses: bien que fabriquée par les Rubanés et jouant un rôle spécifique dans leur panoplie céramique, cette poterie pourrait effectivement avoir été originellement acquise par contact puis reproduite traditionnellement. Dans cette dernière optique, le problème de la localisation de l'origine extérieure au courant rubané reste à résoudre.



venus de l'est avec un stock d'animaux et de semences n'en ont pas moins dû faire face à des problèmes d'adaptation dont le principal fut probablement la recherche de matières premières lithiques. Des gisements locaux, où abonde un silex de qualité identique à celui de Hesbaye, furent très vite exploités après une courte phase d'exploration.

Cette autonomie acquise rapidement pour la subsistance et pour les outillages en silex et en grès s'accompagne néanmoins de liaisons encore fortes avec les centres de colonisation plus anciens de Hesbaye, de la Meuse et du Rhin. En témoignent à la fois la communauté des décors céramiques et la participation à un système d'approvisionnement à longue distance en roches tenaces. Celles-ci, probablement obtenues par une suite d'échanges, sont utilisées pour la fabrication des herminettes. Ces outils sont indispensables au défrichage et à la préparation des poteaux de bois nécessaires par dizaines pour la construction des habitations (parois, charpente). Des études pétrographiques ont aussi montré l'emploi à Aubechies et à Blicquy-La Petite Rosière d'herminettes dont la matière première, basalte ou amphibolite, provient de l'Eiffel et de régions situées à l'est du Rhin.

L'étude des décors céramiques est particulièrement fructueuse pour comprendre la chronologie relative des occupations sur les différents sites. En effet, si le décor est toujours constitué de rubans, le remplissage de ces derniers est susceptible d'être réalisé selon de multiples modalités qui, *grosso modo*, se succèdent dans le temps en une lente évolution obéissant sans doute à des phénomènes de modes successives (fig. 2). L'étude de ces décors montre que dans le bassin de la Dendre tous les sites n'ont pas été occupés en même temps, que des sites nouveaux montrent un renforcement du peuplement régional après la première phase d'installation.



## Un nouveau venu : le Groupe de Blicquy

Huit habitats du Groupe de Blicquy sont actuellement recensés dans le bassin de la Dendre, qui connaît donc une occupation très dense à cette période. Dans au moins trois cas, ces habitats sont situés sur le même site que les occupations rubanées qu'ils côtoient à moins de 100 mètres, ce qui témoigne d'une remarquable continuité des occupations. Ces habitats semblent être de faible surface et constitués seulement de quelques bâtiments. Si l'on interprète en terme de chronologie les variations du décor de la céramique, il faut envisager que tous les sites connus n'ont pas été occupés simultanément mais chacun pour une durée restreinte. Cette constatation renvoie au problème de la gestion des terres cultivées et à la nécessité de comprendre précisément les raisons qui ont conduit éventuellement à laisser les terres en friche après une période de culture.

Les bâtiments sont encore de type danubien mais leur architecture a évolué. Le rétrécissement marqué de l'arrière du bâtiment situé à l'ouest et, dans une moindre mesure, de l'avant, donne au plan de la construction une allure naviforme. Le développement de l'espace central résulte de la disparition de deux poteaux internes latéraux (fig. 3).

L'outillage en silex et en grès montre des différences avec celui du Rubané notamment l'absence d'herminette, l'apparition de nombreux burins, de quelques pointes de flèche tranchantes. On est frappé par l'abondance du silex débité dans les habitats, ce qui témoigne d'une maîtrise achevée de l'approvisionnement.



**Fig. 5-8.** Les bracelets en schiste, caractéristiques du Groupe de Blicquy, sont fabriqués à partir de disques (fig. 5, dépôt à Vaux-et-Borsset), dont le centre est évidé puis élargi par abrasion (fig. 6, Vaux-et-Borsset). Après un polissage soigné, les anneaux ainsi formés sont portés comme bijoux. Le défunt de la tombe blicquienne de Darion en portait huit à un bras (fig. 7). Une fosse d'Irchonwelz a livré trois rares bracelets en serpentine (fig. 8) (clichés A. Hauzeur, I. Jardin et C. Constantin).

Comme la céramique du Limbourg dont s'inspire une partie de son système décoratif, la céramique du Groupe de Blicquy est souvent dégraissée à l'aide de fragments d'os.

Très nombreux, les bracelets en schiste constituent un des artefacts les plus caractéristiques du Groupe de Blicquy (fig. 5-7). Certains sites, véritables ateliers de fabrication, ont livré en abondance des déchets de fabrication et des ébauches. Les fosses autour des trois bâtiments d'Irchonwelz en comptaient quelque 150. Les meules en grès sont également nombreuses, souvent regroupées en dépôts intentionnels énigmatiques (5 dépôts à Irchonwelz).

On assiste avec le Groupe de Blicquy à une réorganisation des réseaux d'échange à moyenne et longue distance : importation de plaques de schiste grossièrement circulaires destinées à la fabrication des bracelets, d'éléments de parure en serpentine (fig. 8) et de silex du Bassin parisien sous forme de lames.

## LE RUBANÉ DE HESBAYE, À L'HEURE DES GRANDS DÉCAPAGES

Le Rubané belge a été mis en évidence dans la région d'Omali, caractérisée par une forte densité de sites. Il a fallu attendre les années 80' pour que soit entrepris dans cette région un premier décapage étendu à la superficie d'un village, comblant ainsi une importante lacune dans la connaissance de nos premiers agriculteurs sédentaires. Depuis, la découverte de villages blicquiens en Hesbaye a accru l'intérêt porté à la région.

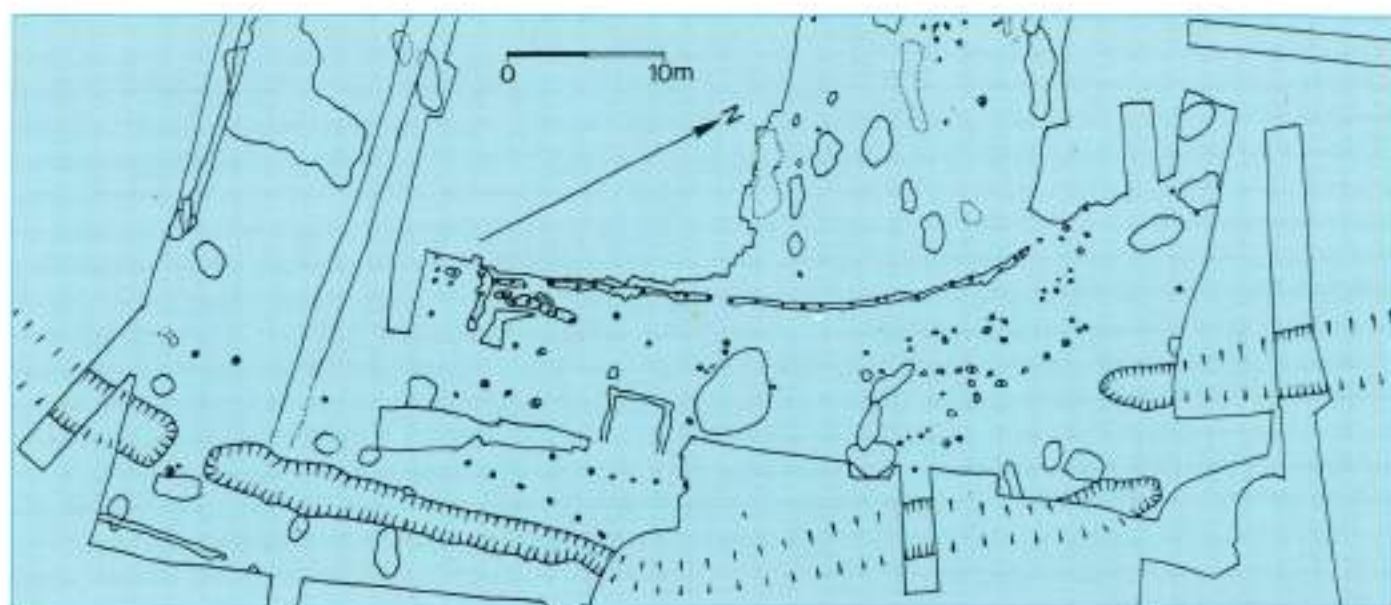


Fig. 9. Plan de fouille de l'entrée E de Waremmelongchamps. Ce dispositif présente un petit bastion défendant l'entrée (dessin F. Laurent).

### Enclos ou enceintes : des villages fortifiés, pour quoi faire ?

Le site de Darion-Colia offrait les meilleures conditions pour une fouille de qualité : peu connu et donc peu fouillé, le site se situait en un lieu dégagé et limité en étendue. Ces conditions permettaient d'envisager l'exploration exhaustive de l'habitat préhistorique.

Le village rubané s'est révélé entouré d'une enceinte constituée d'un fossé interrompu, doublé du côté intérieur par une palissade. Dans les interruptions, des dispositifs complexes d'entrée barrent et règlent les accès au village, qui ne compte que quatre maisons.

De telles structures sont connues de longue date dans le Rubané, mais l'importance du phénomène a été sous-estimée, masquée sans doute par l'interprétation traditionnelle comme enclos à bétail ou comme particularité rare du Rubané final dans son aire occidentale de distribution.

Depuis la fouille de Darion, trois autres fossés entourant des villages rubanés ont été mis en évidence à quelques kilomètres de distance le long de la Mehaigne et du Haut Geer, aux limites du peuplement néolithique ancien en Hesbaye. Dans les quatre cas, il s'agit de fossés discontinus dont la forme et les dimensions sont étonnamment semblables : profil transversal en V ou en Y, fond plat sur toute la longueur du tronçon, parois quasi verticales aux extrémités, et remblai montrant une séquence de remplissage identique. Le dispositif défendant soigneusement les entrées est variable. Celui de l'entrée orientale de Waremmelongchamps constitue un excellent exemple de leur complexité (fig. 9). Il est aménagé à l'intérieur de l'enceinte. Une interruption du fossé en forme de « pince de crabe » est



Fig. 10. Vue aérienne de l'entrée nord de Darion, en cours de fouille. Remarquez le fossé ouvert en damier, la palissade se marquant par une succession de trous de poteau et également un petit bastion quadrangulaire à l'extérieur de l'entrée (Photo C.I.R.A. n° D. 4934, prise le 26.07.84. Autorisation M.D.N. n° 9 du 18.06.85. Réf. 58/16/9533. © Ch. Léva et D. Cahen).

barrière par trois tronçons de palissade disposés en zigzag. Ce système vient s'adosser à une solide palissade installée dans une tranchée de fondation qui épouse la trajectoire du fossé et se complète du côté sud par deux courts segments palissadés disposés en L. On observe

encore le chevet occidental d'un petit bâtiment dont ni les dimensions, ni l'orientation ne correspondent à celles des maisons. Ce petit bâtiment devait épauler le dispositif d'entrée.

Les recherches récentes ont considérablement augmenté le nombre d'enclos, de fossés

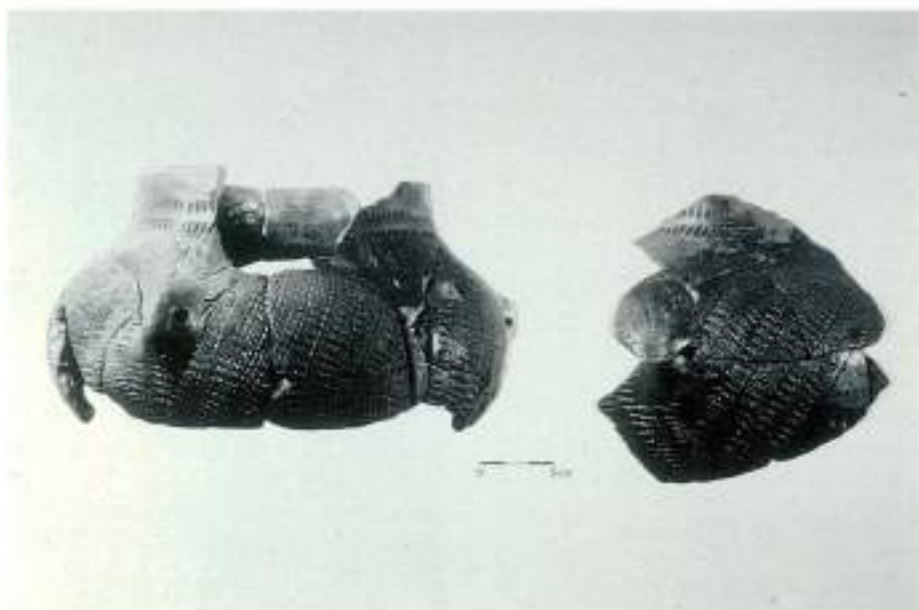
**Fig. 11.** Rebutis d'un atelier de potier à Oleye : dans une fosse à débris, une couche de rejet nettement individualisée a fourni des paquets d'argile plastique d'origine alluvionnaire, tantôt contenus dans une grande bouteille de céramique grossière (3 et 4), tantôt façonnés en forme de pain et déposés sur de grands tessons (1, 8). On y a également trouvé de la chamotte agglomérée par de la terre dont la forme suggère un contenant en matière organique qui a disparu (5), plusieurs fragments de grès polis qui ont pu servir de palette (2, 7, 10), un galet de silex martelé (11 ; lisseur ?) et des fragments de grès friable qui, broyés, ont pu fournir du dégraissant sableux (9) (cliché A. Streel).



et d'enceintes dans le Rubané, répartis depuis l'Est de l'Allemagne à la Belgique et au Bassin parisien, depuis le Rubané le plus ancien au plus récent. P.-L. van Berg a montré que ces structures présentent des similitudes morphologiques et dimensionnelles qui suggèrent qu'il s'agit d'un phénomène appartenant à la tradition rubanée et non à des événements particuliers. De ce point de vue, la concentration des quatre villages à la limite occidentale du territoire rubané constitue plus qu'une coïncidence.

Le nombre d'enceintes et leur degré d'élaboration paraît incompatible avec une interprétation exclusive comme enclos à bétail. A cet égard, les exemples de Darion et de Waremme, de même d'ailleurs que ceux de Cologne-Lindenthal (R.F.A.), qui allient fossés, palissade intérieure et entrées protégées entourant un espace habité, dénotent une complexité qui excède la nécessité de prévenir la divagation du bétail et l'intrusion des animaux prédateurs. Il est possible que dans l'ensemble du dispositif, les fossés, qui n'étaient pas entretenus, ne jouaient qu'un rôle subsidiaire et qu'ils étaient essentiellement destinés à fournir la terre servant à ériger une levée contribuant la palissade intérieure. Celle-ci constituait, dans cette hypothèse, le véritable ouvrage défensif, qui aurait continué d'être efficace après même que le fossé ait été en partie remblayé. L'organisation des enceintes est destinée à restreindre l'accès à l'espace intérieur à quelques points précis, soigneusement aménagés à la fois pour allonger le parcours et créer un cheminement étroit et sinueux qui empêche une irruption massive des agresseurs potentiels. Quant à l'identité de ces derniers, trois hypothèses sont concevables : il peut s'agir de chasseurs mésolithiques, de Néolithiques non rubanés et/ou d'autres groupes rubanés.

Toutefois, aucune des hypothèses ne cadre complètement avec l'ensemble des données et il convient de noter qu'elles ne s'excluent pas mutuellement. Il ne semble pas que les Rubanés aient vécu dans un climat d'insécurité permanente. Leurs enceintes paraissent davantage destinées à prévenir des razzias qu'à soutenir un siège organisé. Comme la plupart des fortifications de toutes les époques, elles devaient rassurer les habitants autant que rebuter les assaillants les moins déterminés. De ce point de vue, elles correspondraient plutôt à un moyen d'assurer la sécurité passive des personnes et des



**Fig. 12.** A Oleye, les fosses proches de l'atelier de potier ont livré une quantité de vases aux décors comparables. Certains sont à ce point semblables qu'on a essayé de remonter les fragments d'un vase avec ceux de l'autre... (clichés M. Spilinger).

biens, à une manifestation ostensible d'une volonté de défense, qu'à une réponse précise à une menace déterminée. D'autres considérations ont pu, en outre, entrer en ligne de compte : souci de marquer le territoire, de délimiter l'espace habité, d'exalter la puissance ou la richesse des occupants, voire d'autres facteurs psychologiques, symboliques ou spirituels. L'étude des enceintes pose un certain nombre de questions en rapport avec l'organisation sociale du Rubané. Ainsi, dans le cas de Darion, qui est l'exemple le plus complet dont nous disposons, on note que la construction de l'enceinte excédait vraisemblablement les capacités d'une population peu nombreuse comme celle que pouvaient accueillir les quatre maisons de ce site et on est conduit à supposer que la

construction était une entreprise collective requérant la collaboration de plusieurs villages.

## Agriculteurs et artisans

L'approche comparative de différents villages rubanés de la vallée du Haut Geer met en évidence de profondes différences dans leur équipement matériel. Les sites de Darion-Colia et d'Oleye-Al Zépe indiquent, au stade actuel de l'étude, le premier un débitage du silex excédentaire par rapport aux besoins locaux, l'autre une importante production de céramique.

L'espace intérieur du village de Darion, seul site fossé belge complètement exploré, montre une organisation fondée sur l'opposition entre une aire méridionale occupée par quatre maisons et leurs fossés et une aire septentrionale

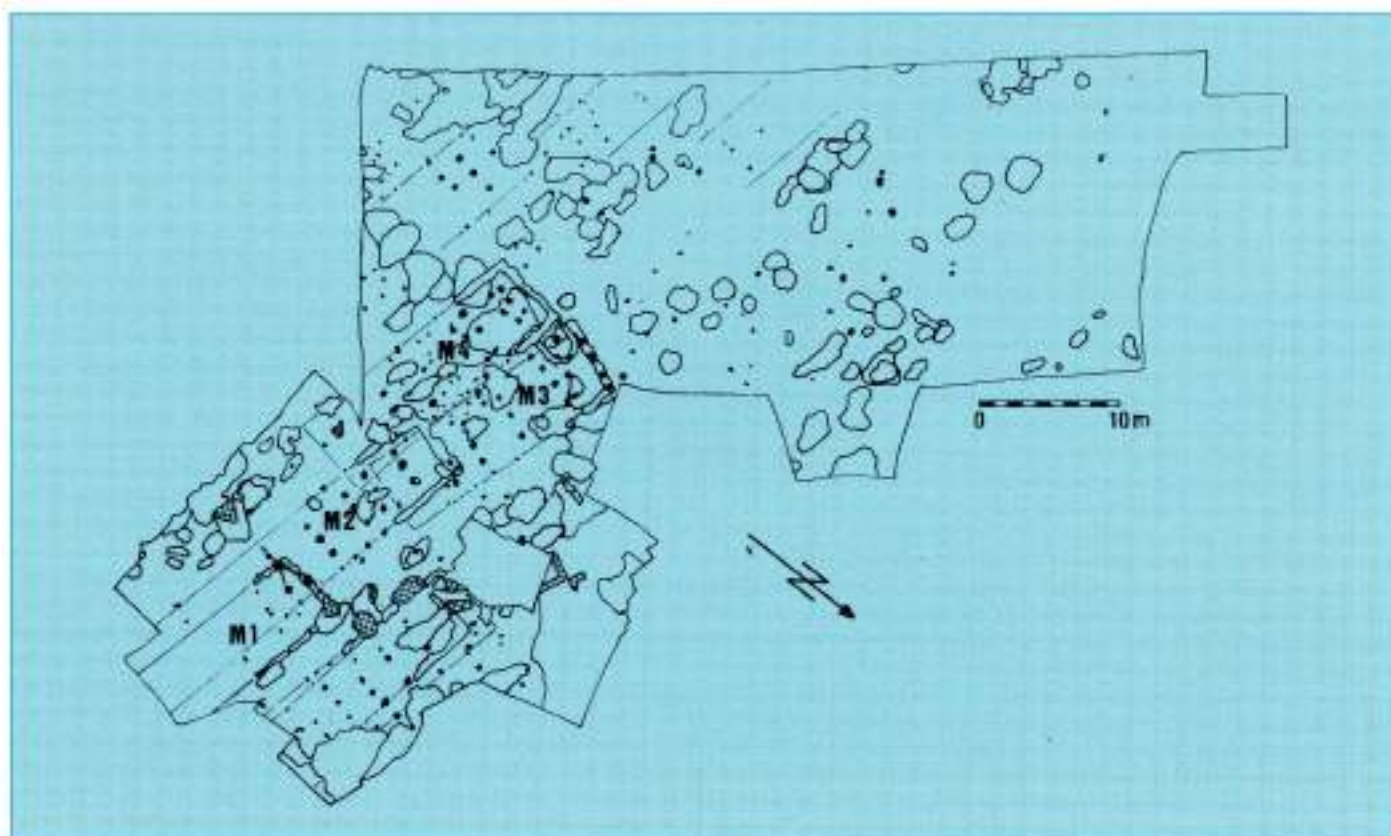


Fig. 13. Plan des fouilles d'Awans. Les maisons 1 et 2 sont les plus anciennes, tandis que deux autres (M3 et M4) datent du Rubané récent. A remarquer, l'annexe accolée à la maison 4 (dessin: A. Hauzeur).

qui en est dépourvue. Cette zone paraît vouée à des activités industrielles dont le débitage du silex constitue la plus marquante : plusieurs amas de déchets de silex, restes d'un ou de plusieurs ateliers de débitage, deux dépôts de meules, un silo et un four destiné à la torréfaction du blé. Darion a livré une masse de silex, lithologiquement homogène et en moyenne douze fois plus importante que celle d'Oleye, soit un total de quelque 650 kg. Cette masse est concentrée dans un petit nombre de fosses comblées par le déversement de séries de déchets de débitage. Toutes les phases de la chaîne opératoire sont représentées à Darion en proportions comparables dans la partie industrielle et dans la partie habitée du site, suggérant l'existence de deux modes de débitage. L'un, domestique, serait localisé autour des maisons et l'autre, spécialisé et excédentaire, relégué dans des aires distinctes d'activités. Sur les amas de débitage, s'est même développée une utilisation opportuniste de certains déchets. On note un nombre anormalement élevé d'outils sur édat et la fabrication de lames épaisses au départ de gros éclats.

La structure de production de Darion n'est pas unique : entre autres, les sites d'Oudoumont, de Dommartin, de Verlainne en Hesbaye liégeoise ont également livré de nombreux amas de débitage. La production de ces sites dépasse manifestement les besoins locaux.

Le caractère hétérogène de l'approvisionnement en silex, la sous-représentation des premières séquences de débitage, l'importance

relative de l'élément laminaire, les stigmates d'une longue utilisation constatée sur de nombreux outils et le faible rapport entre lames non utilisées et outils sur lame permettent de déduire pour Oleye l'importation de produits semi-finis ou finis plutôt qu'une production locale.

Au point de vue de la céramique, une pareille opposition entre Darion et Oleye est observée, qui invite certains à concevoir une complémentarité, réelle ou virtuelle, entre eux, que les deux sites aient directement échangé leurs productions, ou que ces échanges se soient établis avec d'autres villages présentant des spécialisations complémentaires.

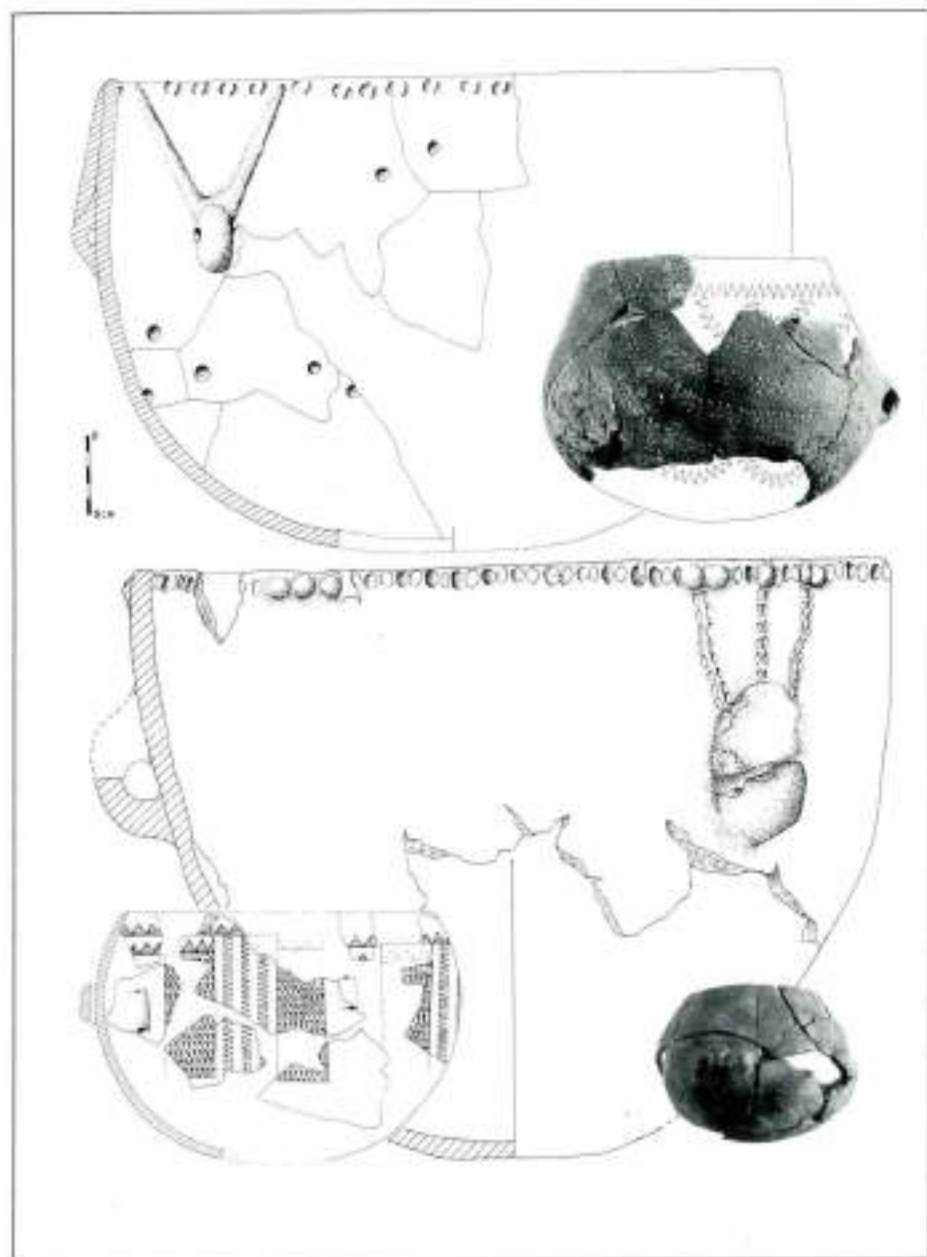
Tant d'un point de vue stylistique que technique et morphologique, la céramique fine de Darion témoigne d'une assez forte hétérogénéité de facture, qui paraît résulter d'un approvisionnement à plusieurs sources. La céramique fine d'Oleye, proportionnellement plus abondante qu'à Darion, atteste, quant à elle, d'une très grande homogénéité de pâte, de forme, de dimensions et de style. Le site d'Oleye a livré des témoins d'une production locale de poterie. Plusieurs fosses renfermaient des couches de tessons qui se raccordaient, nous livrant des formes quasi complètes. Plusieurs vases reconstitués à partir de ces amas sont apparus identiques (fig. 12). Une fosse comportait en outre une couche de rejets nettement individualisée contenant manifestement des restes d'un atelier de potier (fig. 11).

Ainsi l'abondance de céramique fine à Oleye,

son homogénéité et l'existence de vestiges d'un atelier de potier assurent l'existence d'une production locale de poteries au sein même de la zone habitée du site. Au contraire, la moindre abondance et l'hétérogénéité de l'assemblage de Darion suggèrent plutôt un approvisionnement extérieur.

Qui dit productions excédentaires suppose échanges et circulation des objets manufacturés. L'existence de réseaux d'approvisionnement en matières premières, voire en produits finis ou semi-finis, opérant parfois à très longue distance, est un phénomène bien connu dans le Rubané, tant en Europe centrale qu'occidentale. Certaines situations dans le Néolithique ancien belge évoquent l'existence d'échanges croisés concernant divers produits et entre sites de régions parfois éloignées.

« Les Rubanés vivaient en autarcie ; il n'existait pas alors d'organisation sociale ou politique dépassant les limites de chaque village ; les premiers agriculteurs ont connu un âge d'or au sein de la grande forêt atlantique ». Cette vision idyllique et caricaturale, encore répandue il y a peu, s'efface devant les données économiques et sociales qui indiquent une organisation infiniment plus complexe et structurée à plusieurs niveaux... Celle-ci implique l'existence d'une forme d'autorité supra-locale, susceptible, entre autres, d'harmoniser les productions spécialisées et complémentaires, de régler les échanges et surtout de coordonner les travaux collectifs. La nature et la forme de cette autorité



**Fig. 14.** Quelques récipients du Groupe de Blicquy trouvés à Vaux-et-Borset : grandes jarres à provision, vases ornés de motifs en guirlandes, de panneaux verticaux, ou simplement de « boutons » accolés sur la panse (dessins et cliché A. Hauzeur).

lignes et de cupules, qui composent les motifs en ruban ou en spirale de la panse (fig. 2, A). Les occupations ultérieures du site correspondent à la phase récente du Néolithique ancien rubané. Les poteaux de l'espace central de l'habitation ne sont plus qu'au nombre de trois, alignés sur les autres rangs de poteaux de soutènement de la charpente. L'une des maisons présente un plan particulier avec une annexe adossée à son flanc nord (fig. 13, M4). Les décors de la céramique sont plus riches. Les rubans ornant la panse sont remplis de motifs variés, linéaires ou ponctuels, exécutés au poinçon ou au peigne.

## DES BLICQUIENS EN HESBAYE

En 1989, des fouilles de grande envergure à Vaux-et-Borset ont révélé la présence d'une occupation rubanée à proximité immédiate d'un habitat du Groupe de Blicquy.

La même année à Darion, la fouille d'urgence réalisée lors de la destruction du site a également permis de recueillir des témoignages inattendus d'un établissement blicquien.

Jusqu'à cette date, les vestiges blicquiens n'étaient connus qu'en Hainaut.

## Rubanés et Blicquiens à Vaux-et-Borset...

Le site de Vaux-et-Borset s'étend sur une crête en faible relief, à la limite occidentale du plateau hesbignon et à 4 km à l'est de la Meuse.

### L'occupation rubanée

L'occupation rubanée, limitée au versant méridional de la crête, comprend un fossé d'enceinte, les restes de trois habitations et de nombreuses fosses à débris.

Le fossé d'enceinte est reconnu à l'heure actuelle sur une longueur de 460 m et comporte trois interruptions situées au nord-est, au nord-ouest et au sud-ouest, respectivement larges de 30 m, 8 m et 15 m. Le contour dessine un ovale dont la surface est estimée à 4 ou 5 hectares, ce qui fait du fossé de Vaux-et-Borset le plus grand connu actuellement en Belgique et en Allemagne.

Les bâtiments découverts ont été partiellement dégagés. L'un d'eux, avec une longueur estimée à 35 m, fait partie de ces habitations de très grandes dimensions que l'on trouve en général dans tous les villages rubanés. De même qu'à Awans, le village a été occupé à plusieurs reprises : le fossé recoupe une des habitations et un ensemble de fosses-silos qui borde son flanc sud ; plusieurs autres fosses ont été creusées sur les emplacements d'anciennes maisons ; enfin, les bâtiments entre eux présentent une différence d'orientation de plus de 10°, ce qui, selon B. Soudsky, constitue un critère de diachronie.

demeurent indécidables. Une telle hypothèse, chère à certains d'entre nous, s'accorde bien avec la remarquable unité dont a témoigné le Rubané au fil de son évolution et de son expansion. Elle s'accorde avec un modèle d'organisation territoriale comportant de petits hameaux ou fermes isolées et des entités villageoises plus vastes qui s'intègrent au sein d'une cellule territoriale constituant une unité « administrative » et/ou sociale.

## Awans : occupation et réoccupations

Awans-Fond Chenai est situé à la limite méridionale du plateau hesbignon. Les fouilles ont révélé l'existence de plusieurs phases d'occupation rubanée (fig. 13), déterminées par les fréquents recouvrements entre les habitations, les fosses détritiques les bordant ou disséminées sur le site et les nombreuses fosses-silos. Ces dernières, destinées au stockage et à la conservation des grains, sont les

plus profondes et se caractérisent en coupe par un profil en forme de poire.

Les agriculteurs du Néolithique ancien pratiquaient une agriculture extensive qui épuisait rapidement la terre, nécessitant des déplacements et l'implantation de nouveaux villages en terrain vierge ou, comme c'est le cas à Awans, sur une ancienne aire d'habitat, après que les terres se soient suffisamment régénérées. Aucune donnée précise ne nous permet d'appréhender le nombre d'années écoulées entre les différentes occupations : de quelques-unes à des dizaines.

On peut toutefois affirmer que le site a été occupé anciennement, à une époque où débutait la pénétration en Hesbaye des Rubanés venus du Nord-Est. Cette phase est caractérisée par des habitations dont les quatre poteaux du compartiment central sont disposés en Y (fig. 13, M2). Les récipients en terre cuite sont décorés simplement au poinçon, principalement de



## Les installations du Groupe de Blicquy

Des Blicquiens venus du Hainaut se sont installés à la frontière occidentale du territoire occupé par les Rubanés, soit à environ 120 km de leur principal domaine de répartition. Les vestiges trouvés à Vaux-et-Borset témoignent d'une occupation permanente du Groupe de Blicquy en Hesbaye.

La zone blicquienne s'étire le long de la ligne de crête sur une distance de plus de 400 m. Le ramassage, à la surface des champs labourés aux alentours des secteurs de fouille, d'éléments caractéristiques comme les fragments d'anneaux plats en schiste indique que cet habitat couvre une superficie d'au moins 7 ha. Il jouxte les installations rubanées, sans qu'aucune structure des deux occupations présentes ne se recoupe.

Si ces villages s'étaient côtoyés, des éléments de la culture matérielle de l'un n'auraient-ils pas inévitablement abouti dans les fosses à détritiques de l'autre et vice-versa ? De pareils mélanges sont rarissimes et prôneraient leur non-contemporanéité.

L'érosion importante sur le sommet de la crête n'a pas permis de conserver les bâtiments. Seules quelques traces de poteaux ainsi que la morphologie, le contenu et l'orientation de certaines fosses détritiques marquent l'emplacement d'habitations aujourd'hui disparues.

Le matériel archéologique trouvé dans ces fosses est le reflet d'activités domestiques villageoises. Les fosses de construction, qui se trouvaient le long des maisons, contiennent des fragments de torchis, mélange de limon et de matières végétales, tombés de la paroi des bâtiments. Toutes les fosses détritiques recelaient de nombreux récipients en terre cuite parmi lesquels une grande quantité de vases de plus de 40 cm de diamètre destinés au stockage des provisions, des meules dormantes et mobiles — les deux éléments du moulin à grains néolithique — un important matériel résiduel issu du débitage sur place du silex hesbignonn, un outillage semi-fini ou fini en silex exogène de Ghlin et du Bassin parisien, des bracelets et des bagues en schiste ainsi que le produit de leur fabrication locale (fig. 5-6) et enfin la présence de graines de céréales et de coquilles de noisettes carbonisées.

Les décors de la céramique sont identiques à ceux trouvés dans le bassin de la Dendre : panneaux verticaux, motifs en guirlande, etc., réalisés principalement en faisant pivoter alternativement le peigne sur ses dents extérieures (fig. 14).

Les vestiges archéologiques du village blicquien de Vaux-et-Borset sont en tous points identiques à ceux du Hainaut et illustrent clairement les liens filiaux qui existent entre eux.

**Fig. 15-17.** La surveillance d'un vaste chantier à Darion a permis le sauvetage d'urgence d'un établissement blicquien. Au sein de celui-ci, une tombe a livré, outre l'ombre de l'inhumé, une céramique non décorée et deux séries de 8 et 2 bracelets en schiste (clichés I. Jadin).

## Face à face, deux conceptions des rapports interculturels au Néolithique ancien

**L**e Groupe de Blicquy fut découvert dans le bassin de la Dendre. Il constitue non seulement une culture importante du Néolithique ancien de Belgique, mais, de plus, correspond au Groupe de Villeneuve-Saint-Germain. Celui-ci occupe le Bassin Parisien jusqu'à la Loire et la Normandie. Les deux groupes forment ensemble une même culture. Si les représentants du Groupe de Blicquy ont traversé la Belgique pour s'installer à côté de villages rubanés, ont-ils rencontrés les habitants de ceux-ci, ou ces villages étaient-ils déjà désertés ?

Deux hypothèses, et deux écoles, s'opposent sur cette question.

Pour les uns, chaque groupe est l'aboutissement d'un courant civilisateur différent, l'un depuis l'est et le centre de l'Europe, l'autre depuis la Méditerranée occidentale, au travers de la France. Ces deux courants se seraient rencontrés chez nous.

Sur son échelle du temps, la chronologie radiocarbone ( $C^{14}$ ) ne permet pas de séparer

les deux groupes qu'elle situe entre 5 500 et 4 800 avant notre ère. Dans l'hypothèse d'une non-contemporanéité, l'écart chronologique ne dépasse pas l'imprécision de la méthode. Pour les autres, le Groupe de Blicquy serait issu d'un substrat rubané final auquel il succède.

La proximité de deux villages rubané et blicquien a été constatée à plusieurs reprises. Parfois, quelques mètres seulement les séparent. Malgré une telle promiscuité, il n'existe que de rares objets d'un groupe culturel retrouvés dans les structures de l'autre. Leur coexistence paraît incompatible avec le système économique néolithique.

Aucune des argumentations en faveur de l'une ou de l'autre thèse n'emporte l'adhésion de tous les chercheurs.

D'autres recherches doivent être réalisées, d'autres hypothèses doivent être développées, qui répondront mieux aux questions d'aujourd'hui.

Qui dit d'ailleurs que la solution est tranchée ?

### ... et encore des Blicquiens à Darion

L'emplacement du village rubané de Darion et ses abords immédiats ont été complètement excavés durant l'été 1989 afin de creuser deux bassins de décantation pour les eaux de lavage de la sucrerie locale. Ces bassins, qui couvrent une superficie d'une dizaine d'hectares, ont été réalisés sans qu'aucune information concernant l'imminence de travaux n'ait été donnée aux archéologues, ce qui aurait permis d'entreprendre des prospections et de programmer un sauvetage. En l'absence de législation, seuls le consentement tacite de la Sucrerie Naveau et la bienveillance du conducteur de chantier ont permis de suivre les travaux dans la mesure où ceux-ci n'étaient pas entravés (fig. 16-17).

L'information recueillie, malheureusement lacunaire, concerne les abords du village fossoyé, des structures protohistoriques et historiques, un autre établissement rubané et surtout une autre implantation du Groupe de Blicquy en Hesbaye, repérée alors même que débutaient les fouilles de Vaux-et-Borsset.

La découverte inattendue de structures blicquiennes sous une couche de colluvions épaisse de plus d'un demi-mètre a, en effet, permis de mettre au jour un établissement permanent du Groupe de Blicquy. Malgré l'exiguïté du décapage, un certain nombre de trous de poteau, une tombe et sept fosses, dont deux particulièrement riches en matériel détritique, ont été reconnues. Ces dernières contenaient

comme à Vaux-et-Borsset un condensé de la culture matérielle blicquienne. Une des deux fosses riches renfermait un dépôt d'au moins cinq meules plates. Quelques tessons de céramique décorée du Rubané récent ont été retrouvés dans les mêmes fosses, associés au matériel blicquien.

En raison de l'acidité du sol, la tombe ne renfermait plus du corps de l'inhumé que de vagues traces qui suggèrent une position fœtale (fig. 15). Le défunt nous est apparu ocre à la tête et aux pieds. Il était accompagné de huit bracelets de schiste à un bras, et de deux de l'autre, ainsi que d'un vase piriforme non décoré. L'analyse pollinique du fond de la tombe, effectuée par Jean Heim, du Laboratoire de Palynologie de Louvain-la-Neuve, nous a révélé que le mort devait reposer sur un lit de fougères. L'émail des dents d'une mâchoire, de petite taille et présentant seulement quatre molaires, incite à conclure au jeune âge du défunt. L'inhumation au sein de l'habitat n'est pas chose rare pour cette époque, mais dans une région où les restes osseux disparaissent, ce type de structure n'est quasi jamais décelé.

La découverte simultanée de deux ensembles blicquiens en Hesbaye, à quelque 120 km de l'aire principale d'implantation de ce groupe apporte une documentation nouvelle et importante sur la répartition des groupes du Néolithique ancien de nos régions. Elles posent de nouvelles questions qui requièrent des moyens d'étude appropriés pour les résoudre. ■

### BIBLIOGRAPHIE

**D. Cahen, J.-P. Caspar et M. Otte**, Industries lithiques danubiennes de Belgique, dans *Études et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège*, 21, Liège, 1986.

**D. Cahen, C. Constantin, P. J. R. Modderman et P.-L. van Berg**, Éléments non-rubanés du Néolithique ancien entre les vallées du Rhin inférieur et de la Seine. Ensemble de six articles parus dans *Neolithium* en 1981 et 1982.

**D. Cahen, L. H. Keeley, I. Jadin, P.-L. van Berg**, Trois villages fortifiés du Rubané récent en Hesbaye liégeoise, D. Cahen et M. Otte éds., *Rubané & Cardial*. Actes du colloque de Liège, dans *Études et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège*, 39, Liège, 1990, 125-146.

**D. Cahen et P.-L. van Berg**, Un habitat danubien à Blicquy, dans *Archaeologia Belgica*, 221 et 225, 1979-1980.

**J.-P. Caspar, C. Constantin, A. Hauzeur, L. Burnez, I. Sidera, J. Docquier, C. Louboutin et F. Tromme**, Groupe de Blicquy et Rubané à Vaux-et-Borsset « Gibour », dans *Notae Praehistoricae*, 9, 1989, 49-59.

**J.-P. Caspar, A. Hauzeur et F. Tromme**, Awans (Lg.) : village omalien, dans *Archéologie*, 2, 1988, 187.

**C. Constantin**, Fin du Rubané, céramique du Limbourg et Post-Rubané, dans *B.A.R. International series*, 273, 2 vol., 1985.

**C. Constantin, J.-P. Caspar, A. Hauzeur, L. Burnez, I. Sidera, C. Louboutin, J. Docquier, R. Bit et M. Van Assche**, Vaux-et-Borsset : campagne de fouilles 1990, aux lieux-dits « Gibour » et « Champ Lemoine », dans *Notae Praehistoricae*, 10, 1991, 83-91.

**L. H. Keeley, D. Cahen**, Early Neolithic Forts and Villages in NE Belgium : A Preliminary Report, dans *Journal of Field Archaeology*, 16, 1989, 157-176.

**I. Jadin, L. H. Keeley, D. Cahen et H. Gratia**, Omalien et Blicquiens face à face. Fouille d'urgence d'un établissement et d'une sépulture du Groupe de Blicquy à Darion-Côfia (Geer, prov. de Liège), dans *Notae Praehistoricae*, 9, 1989, 61-68.

**B. Soudsky**, Étude de la maison néolithique, dans *Slovenská Archeológia*, 17-1, 1969, 5-96.

*Les premiers agriculteurs en Belgique*. Catalogue d'exposition, Musée du Malgré-Tout, Treignes, 1989.

### Et pour en découvrir plus...

La visite de l'Archéosite de Blicquy-Aubechies, du Musée de la Domus Romana à Blicquy, comme du Musée de la Préhistoire en Wallonie est fortement recommandée.



## Une tombe néolithique dans la grotte Bibiche à Freyr

3000 ans avant notre ère, les agriculteurs néolithiques déposaient leurs morts dans les grottes. Cette coutume funéraire est connue depuis longtemps des archéologues. En un siècle et demi de recherches en Wallonie, ils ont exploré plus d'une centaine de grottes sépulcrales. L'originalité de la fouille de la grotte Bibiche est l'utilisation de méthodes d'analyses modernes. D'autre part, la découverte parmi les ossements d'une pointe de flèche en silex, plantée dans un péroné humain, donne un caractère unique à cette sépulture.

Nicolas Cauwe, Jean-Marc Léotard et Philippe Lacroix

### Qu'est-ce que le Néolithique ?

Vers 5300 avant notre ère, de nouvelles populations s'installent en Moyenne Belgique, originaires des grandes plaines d'Europe centrale. Leur économie, la production de denrées alimentaires par l'agriculture et l'élevage, va s'imposer lentement. Les processus de généralisation de l'agriculture ne sont pas encore définis rigoureusement : substitutions de populations, transformation sur place de l'économie de prédation (chasse et cueillette), ou encore apprentissage des chasseurs autochtones auprès de groupes connaissant déjà la nouvelle économie. Cependant vers 4000 ou 3500 avant notre ère, la totalité du territoire semble acquise à la vie agricole.

Le Néolithique est la période où s'imposent l'agriculture et l'élevage. C'est un ensemble complexe de cultures, qui affirment leur identité par une combinaison originale d'éléments architecturaux, artistiques, religieux et technologiques. Les traits communs sont des maisons de bois et de torchis regroupées en villages, l'agriculture et l'élevage, l'usage de la poterie et d'un outillage en silex taillé accompagné de quelques outils en pierre polie. Le Néolithique est donc un ensemble d'innovations technologiques, mais surtout l'inauguration d'une vie rurale et d'une économie productrice.

### Les coutumes funéraires du Néolithique

Les attitudes face à la mort font partie des éléments très individualisés de chaque culture. Le traitement le plus fréquent est l'inhumation, mais appliquée avec une grande variabilité selon les époques ou les régions. Les premiers Néolithiques enterrent leurs morts dans des cimetières. Plus tard, certaines communautés choisissent de les entasser dans des cavités naturelles,

d'autres encore construisent de grands monuments en pierre, souvent appelés dolmens, à l'intérieur desquels les morts sont déposés.

L'utilisation des grottes ou du pied des parois rocheuses comme sépultures se situe chronologiquement entre 4000 et 2500 avant notre ère.

### Une sépulture scellée dans la pierre

La grotte Bibiche, dans les Roches de Freyr à Dinant, est une minuscule cavité qui développe

une longueur totale de 4 m pour une hauteur moyenne de 80 cm. L'entrée s'ouvre sans terrasse, dans le haut de la falaise à quelques mètres sous le plateau. Si l'accès est difficile, il ne requiert cependant pas un matériel spécifique.

L'intérieur se divise en deux parties. La première était complètement vide de sédiments, sans doute nettoyée par des amateurs d'Antiquités. Des raisons techniques empêchèrent le pillage du fond de la grotte : les vestiges archéologiques étaient piégés dans une croûte de

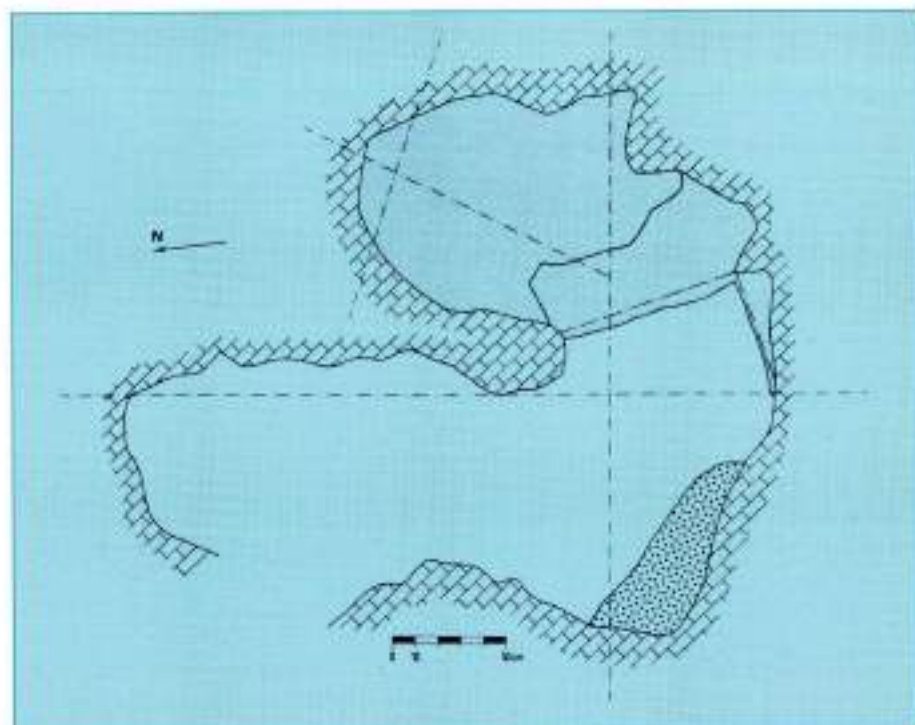


Fig. 1. La grotte Bibiche est une minuscule cavité qui s'ouvre directement sur la falaise de Freyr. Sur le plan, la partie grisée indique la zone de répartition des ossements humains. L'avant de la grotte fut sans doute vidé par des explorateurs peu soucieux de communiquer leur découverte (dessin O. Huysman).

pière formée par la percolation d'eau chargée en calcaire de dissolution. Lentement, au fil des siècles, les ossements furent recouverts par un plancher, comparable dans sa nature aux stalagmites.

Le plancher formait naturellement une banquette qui obstruait l'extrémité de la grotte. Derrière celle-ci, certains os gisaient pêle-mêle à l'air libre, répartis inégalement sur le sol en forte pente, tandis que d'autres étaient partiellement piégés dans le prolongement du plancher.

### Une fouille peu ordinaire

À la grotte Bibiche, les légendaires pinceaux ou brosses à dents des archéologues sont sans effet. La partie avant de la sépulture fut dégagée sur place par des moyens mécaniques : petits burins et pointes d'acier, avec la difficulté que l'emballage de pierre était plus résistant que les squelettes humains.

L'exiguïté des lieux ne permit pas la fouille du fond de la cavité, aussi le plancher stalagmitique fut-il découpé en blocs et ramené en laboratoire, où les os furent dégagés de leur gangue calcaire au moyen d'un outillage qui ressemble à celui du dentiste.

La fouille d'une sépulture nécessite le repérage dans les trois dimensions de l'espace de tous les objets ou ossements. C'est le seul moyen de reconstituer plus tard la position originelle des corps. Le prélèvement de fragments du plancher, pour en faciliter l'examen, a donc demandé l'installation sur ces derniers et sur la paroi de la grotte de points de repères qui permirent de positionner les restes anthropologiques sur des plans et des coupes.

Des moyens mécaniques pour le dégagement des os furent préférés aux traitements chimiques qui, outre le désavantage d'empêcher les datations radiométriques (le carbone 14 dans ce cas), détruisent les os autant que le calcaire qui les entoure, à cause d'une trop grande similitude de composition.

### Entre 2870 et 2650 avant notre ère

L'âge de la sépulture de la grotte Bibiche fut calculé au Laboratoire du Carbone 14 de Louvain-la-Neuve (E. Gilot). Il se situe entre 2870 et 2650 avant Jésus-Christ.

Le plancher stalagmitique dans lequel étaient enfermés les squelettes constitue un excellent contexte pour tenter une étude des spores et des pollens, facilement piégés dans la calcite. L'analyse et le comptage de ceux-ci permet de décrire l'environnement dans deux optiques. Le climat et donc la végétation n'ayant pas toujours été les mêmes dans le passé, la flore est synonyme d'une époque. L'échantillon recueilli dans la grotte Bibiche place la sépulture à la période Atlantique, phase climatique où le tilleul prédomine sur le noisetier et où le hêtre est relativement rare.



Fig. 2. Les restes des squelettes des défunts de la grotte Bibiche étaient scellés dans une croûte de pierre, formée par le dépôt de calcaire amené par l'eau d'infiltration, dans un phénomène comparable à celui des stalagmites et des stalactites (© ULG).



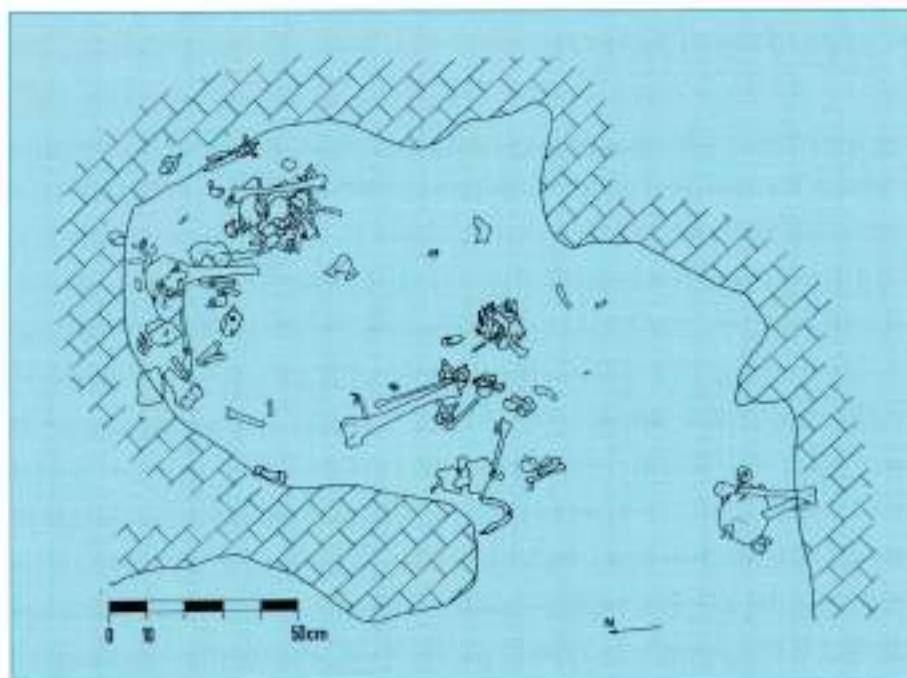
Fig. 3. Le dégagement des os de la calcite a nécessité l'utilisation de moyens mécaniques peu ordinaires : petits burins, fraise, etc. Pour améliorer les conditions de travail, des blocs ont été détachés de la grotte et emmenés en laboratoire pour faciliter leur exploration. La difficulté était d'établir des points de repère sur les blocs, pour situer chaque os dans les trois dimensions de l'espace, par rapport au volume de la grotte (© ULG).

Un autre apport de la palynologie (l'étude des spores et des pollens) est la détermination de l'environnement immédiat de la grotte. Le pin domine largement, mais il suffit qu'un seul de ces arbres soit à la source d'alimentation de l'eau qui a formé le plancher, pour donner une impression de grande quantité. L'étude de B. Bastin du Laboratoire de Palynologie de Louvain-la-Neuve montre également la quasi absence de céréales et de graminées, ce qui tend à prouver qu'au moment de l'utilisation de la

grotte comme caveau, elle était éloignée des zones cultivées. Le plateau de Freyr n'était donc pas exploité par l'agriculture avec la même intensité qu'aujourd'hui.

### La mortalité infantile au Néolithique

Les ossements recueillis appartiennent à 11 défunts parmi lesquels 5 enfants, dont un très jeune âgé de 12 à 18 mois, deux aux environs



**Fig. 4.** La répartition des ossements humains dans la grotte permet de comprendre leur disposition originelle. À la grotte Bibiche, on a le sentiment que les défunts furent déposés au centre de la grotte. Après la décomposition des chairs, les os tombèrent d'eux-mêmes vers le fond de la grotte en forte pente, où on retrouve aujourd'hui les restes mélangés d'une dizaine de squelettes (dessin O. Huyman).

## La guerre il y a 5000 ans?

Des cas de blessures décelables sur des squelettes sont assez rares dans la Préhistoire. Il existe quelques exemples de morts violentes plus anciens ou plus récents qu'à Freyr. À Tévéc en Bretagne, un chasseur mésolithique a été tué vers 5000 av. J.-C., par une flèche qui lui a traversé la poitrine en sectionnant l'aorte avant de se planter dans une vertèbre. Le Charnier de Roaix, en Provence, daté des débuts de la métallurgie, montre les traces d'une bataille. Au début du Néolithique, 23 personnes ont été massacrées à coups d'herminettes en pierre à Talheim en Allemagne.

La violence n'est donc pas absente. L'existence pendant le Néolithique d'enceintes autour des villages, le développement du commerce et la définition de la propriété privée du fait de l'agriculture voudraient que les guerres débutent à ce moment.

Pourtant, si ces éléments sont suffisants pour engendrer des heurts, rien ne prouve que le Néolithique fut une période de trouble généralisé. Le cas de Freyr est d'autant moins évident à cet égard qu'il n'y a pas mort violente, ni pour le blessé, ni pour les autres défunts. La guerre organisée ne fut sans doute pas la préoccupation la plus importante des civilisations néolithiques.

Les centaines de sépultures, connues en Europe pour la période Néolithique, ne montrent qu'exceptionnellement de la violence. Mais nous ne pouvons observer que les blessures qui affectent le squelette. Une flèche qui atteint le cœur ou les poumons ne laisse pas nécessairement de traces sur la cage thoracique ou les vertèbres. Les nombreuses armes trouvées dans les sépultures sont-elles toujours des dépôts votifs ?

de 5 ou 6 ans, tandis que les deux derniers avaient probablement entre 8 et 14 ans. Les restes osseux des adultes montrent un large éventail de l'âge de décès, de l'adolescence à la vieillesse.

Près de la moitié des défunts de la grotte Bibiche sont des enfants. Cette importante mortalité infantile n'est pas un cas unique ; deux gisements contemporains, des environs de Spriemont, montrent la même tendance. Les conclu-



**Fig. 5.** Une pointe de flèche fut retrouvée fichée dans le péroné d'un adulte. La mort de ce personnage n'est pas en relation avec cet accident. L'excroissance osseuse autour de la flèche montre parfaitement la guérison sans infection (© ULG).



**Fig. 6.** Prise de vue au scanner du péroné humain. On distingue la base de la flèche à l'intérieur des excroissances osseuses, consécutives à la blessure de l'os. C'est une flèche classique dans sa forme pour le début du III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. (© ULG).

sions à en tirer sont banales. L'enfance est fragile, mais passé un certain âge, l'espérance de vie n'est pas négligeable.

## Le blessé de Freyr

Les sépulture néolithiques en grotte contiennent parfois un mobilier funéraire : vases, outils en silex, os d'animaux, bijoux en os ou en coquillage. Dans la grotte Bibiche, le mobilier est d'une autre nature : une pointe de flèche fichée dans un péroné humain. La flèche a pénétré dans la jambe sous le genou gauche et a ouvert une brèche dans le col du péroné. Manifestement, il n'y a pas eu d'infection, la blessure s'est cicatrisée, comme le montrent les excroissances osseuses qui se sont formées autour de la pointe en silex. La guérison, de l'ordre de quelques mois, s'est probablement opérée sans souffrance, mais le nerf sciatique poplité externe fut peut-être sectionné ce qui dut provoquer des difficultés de locomotion. La coupure éventuelle des artères tibiales externes et péronières n'entraîne pas de traumatismes graves.

Notre personnage n'est donc pas mort de sa blessure, il ou elle a vécu au moins quelques mois après l'accident, en éprouvant simplement quelques difficultés à marcher. ■

## Les fortifications de hauteur

Un programme de recherches systématiques dans les forteresses de Wallonie entamé en 1975 a révélé des remparts très divers dont les modes de construction prouvent l'acquisition de compétences techniques évoluées.

Anne Cahen-Delhaye

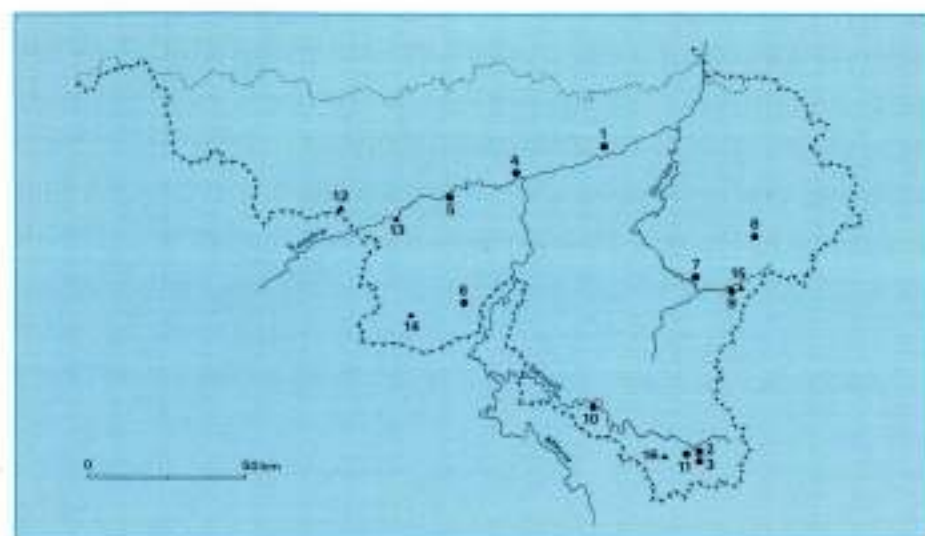


Fig. 1. Carte de répartition des fortifications celtiques en Wallonie. 1. Huccoigne, 2. Etalle, 3. Ethé, 4. Saint-Servais-Hastedon, 5. Bouffloux, 6. Olloy-sur-Viroin, 7. Samrée-Bérismenil, 8. Vielsalm, 9. Tavigny, 10. Cugnon, 11. Buzenol, 12. Rouveroy, 13. Thuin, 14. Lompret, 15. Chérain, 16. Bellefontaine.

### Découverte d'une architecture élaborée

Parmi les différentes catégories de vestiges du dernier millénaire avant notre ère, les sites fortifiés sont les plus faciles à découvrir parce qu'ils ont laissé des traces tangibles dans le paysage : il s'agit des remparts qui se présentent actuellement sous forme de longs talus de 60 cm à 4 m de hauteur. Ces fortifications constituent, dans plusieurs contrées de Wallonie, les seuls témoins de l'occupation de l'âge du fer.

Les premières forteresses de notre région remontent au Néolithique ancien et moyen, lorsque les porteurs des civilisations danubienne et de Michelsberg protégèrent avec des fossés et des palissades de vastes superficies situées en bordure des bas plateaux hennuyers et brabançons. Aucun site fortifié appartenant au Néolithique final ou à l'âge du bronze n'a été décelé. Aussi, l'installation au premier âge du fer de plusieurs fortifications en Wallonie révèle une modification importante dans l'organisation sociale.

### L'implantation

La plupart des places fortes sont situées au sud du sillon Sambre-et-Meuse où la nature acciden-

tée du relief offrait de bonnes défenses naturelles (fig. 1). Ainsi, les rivières et ruisseaux sinueux et encaissés ont créé des promontoires et des éperons élevés souvent munis de flancs infranchissables qu'il était aisé à défendre. De plus, la pierre qui affleure presque partout permettait d'élever de solides barrages.

L'examen de la répartition géographique réserve quelques surprises : ainsi, plusieurs groupes de forteresses contemporaines s'élèvent parfois à faible distance l'une de l'autre. C'est le cas des quatre sites fortifiés de l'âge du fer, à Buzenol, Etalle et Ethé en Lorraine, qui sont rassemblés à moins de 3 km de distance (fig. 2).

Le choix des sites témoigne toujours d'une bonne connaissance du paysage et de ses potentialités stratégiques. Le relief a conditionné les dimensions et la forme de la fortification ainsi que le tracé des structures défensives.

Ainsi, la superficie des places fortes varie de 18 ares à Bellefontaine à 100 hectares à Etalle sans que l'on puisse percevoir dans les variations des distinctions d'ordre régional ou chronologique. Notons que la plupart des sites ont une surface comprise entre 3 et 6 hectares qui devait être suffisante pour parquer le bétail et pratiquer un peu d'agriculture à l'intérieur des murs.

### Les structures défensives

Les constructions sont naturellement limitées aux points névralgiques. L'accès est toujours protégé par un puissant rempart généralement précédé d'un fossé dont la longueur varie de quelques dizaines de mètres à un kilomètre. Lorsque les pentes sont accessibles, le site peut être protégé par une circonvallation ou son sommet raidi par un apport de terre et de pierres. Certains flancs pouvaient être renforcés par une palissade ou rendus infranchissables par une large haie d'arbustes épineux telle que nous les décrit César à propos des camps retranchés nerviens.

Le simple barrage généralement rectiligne qui protège le flanc unique d'accès des éperons est la défense la mieux représentée tout au long de l'âge du fer (fig. 3a). Le fossé extérieur et la levée peuvent être doublés et dans ce cas la structure intérieure est toujours la plus élevée, sans doute pour permettre une meilleure protection contre les projectiles tels que les balles de fronde.

Une variante de l'éperon barré apparaît à Cugnon sur la Semois, Olloy-sur-Viroin et Lompret sur l'Eau Blanche où deux retranchements isolent la partie étroite d'un promontoire (fig. 3b). Notons qu'à Cugnon, le fossé avait été remplacé par une contrescarpe. Enfin, des enceintes sont attestées à l'époque laténienne à Rouveroy sur la Trouille, à Saint-Servais sur la Meuse, Samrée-Bérismenil sur l'Ourthe et Buzenol en Lorraine (fig. 3c).

Le fossé creusé pour l'édification du rempart a une profondeur et une forme variées. Il s'enfonçait de 0,90 m minimum à 5 m maximum, présente un profil en V ou en auge ou un fond plat qui devait mieux résister au comblement (fig. 4).

### Les remparts

Les retranchements de l'âge du fer furent élevés à l'aide de terre, de pierre et parfois de poutres en bois qui pouvaient être fixées à l'aide de fiches en fer. Les coupes réalisées au travers de ces murailles permettent de déceler les structures internes très variées qui évoluèrent avec le temps, peut-être pour mieux répondre aux impératifs stratégiques.

Les plus faciles et rapides à édifier sont constituées d'un amoncellement inorganisé de terre

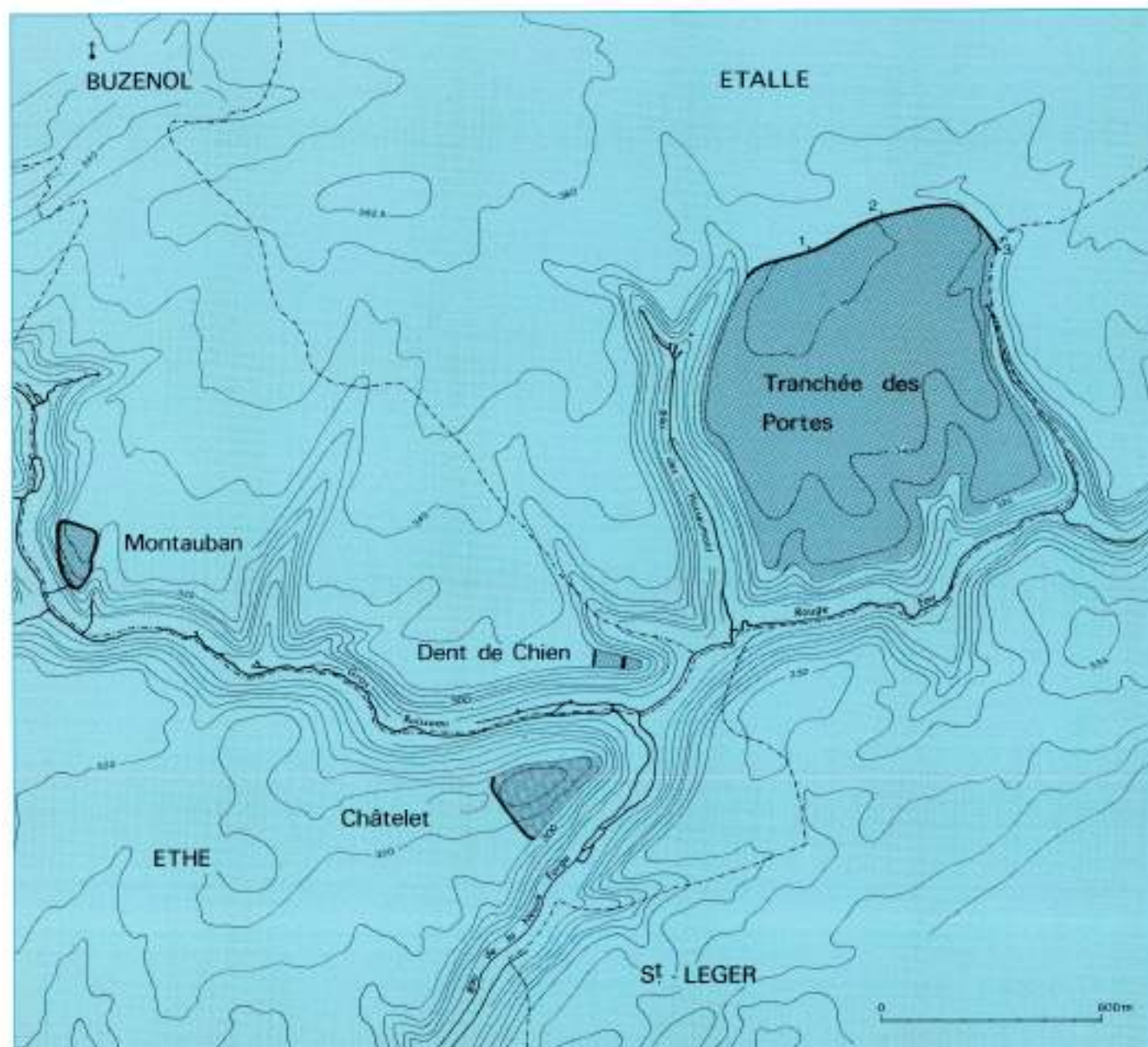


Fig. 2. Carte de situation de quatre forteresses de l'âge du fer en Lorraine belge installées sur quatre éperons voisins.

et de pierres prélevées du fossé ou des abords immédiats. Comme leur hauteur est dans nos régions assez réduite, on peut douter de leur valeur défensive réelle. Ces levées, appelées remparts de type Fécamp, sont assez largement diffusées au second âge du fer et furent encore élevées sous les Romains et au Moyen Âge.

Toutes les autres murailles étaient dotées d'un front vertical extérieur qui soutenait les terres du barrage et devait obliger l'assaillant à pénétrer en utilisant des échelles ou en faisant écrouler la paroi. Ces murs avaient un flanc intérieur soit formé par une rampe, soit muni d'une seconde paroi verticale.

Un groupe de murailles du premier et du début du second âge du fer, concentrées dans

le sud de la Wallonie, à Ethe, Olloy et Tavigny par exemple, a un mur de pierres sèches parementé qui en soutient le flanc extérieur.

Les autres remparts qui utilisent le bois sont dotés d'une armature de poutres soit verticales, soit horizontales.

Ainsi, à Etalle en Lorraine, Samrée-Bérismeril en Ardenne et Bouffiuoux sur la Sambre, un front vertical de poutres solidement plantées dans le sol vierge maintenait une palissade de rondins horizontaux qui soutenait les terres de la levée (fig. 5 et 6); cette barrière était parfois renforcée par des traverses qui s'allongeaient dans le corps du talus. Ce mode de défense avait le désavantage d'être inflammable en cas d'attaque. Pour pallier cet inconvénient, les constructeurs

ont imaginé une technique apparentée qui associait la pierre. Le front vertical formé d'un rang d'énormes pieux fut entrecoupé de murets de pierres sèches soigneusement parementés, de 1 m de large; à Cugnion, les poteaux étaient maintenus par des traverses qui s'allongeaient dans le corps de la levée tandis qu'à Samrée-Bérismeril, ce mur extérieur était consolidé par des traverses superposées qui étaient fixées à une rangée de poteaux intérieure (fig. 7).

Trois remparts recelaient une armature de poutres dont les lits, disposés alternativement dans le sens de la longueur et de la largeur, sont souvent séparés par des couches de pierres calcaires et de terre. Ces poutres qui ont été brûlées, lors de leur construction, ont créé un noyau

**Fig. 3.** Plan de différentes implantations des remparts selon la nature du site à protéger. a. l'éperon barré du Châtelet à Ethe, b. le segment d'éperon protégé par deux remparts au Camp Romain à Lompret, c. l'enceinte du Castelet à Rouveroy, d. les multivaillations des Blancs Bois à Tavigny.

vitrifié particulièrement résistant de blocs soudés par la chaleur. Ils s'élèvent à Huccorgne en Hesbaye, à Saint-Servais et à Buzenol et peuvent être datés au premier âge du fer ou au début du second.

Enfin, un dernier type de rempart à poutrage dont la technique de construction est connue grâce à Jules César est attesté dans le Hainaut à Rouveroy, sur la Trouille et à Lompret, sur l'Eau Blanche. Il s'agit du fameux *murus gallicus* dont l'armature interne était liée par de grandes fiches en fer de section quadrangulaire (fig. 8 et 9). Cette construction avait le double avantage de résister au feu et aux machines militaires telles que le bélier.

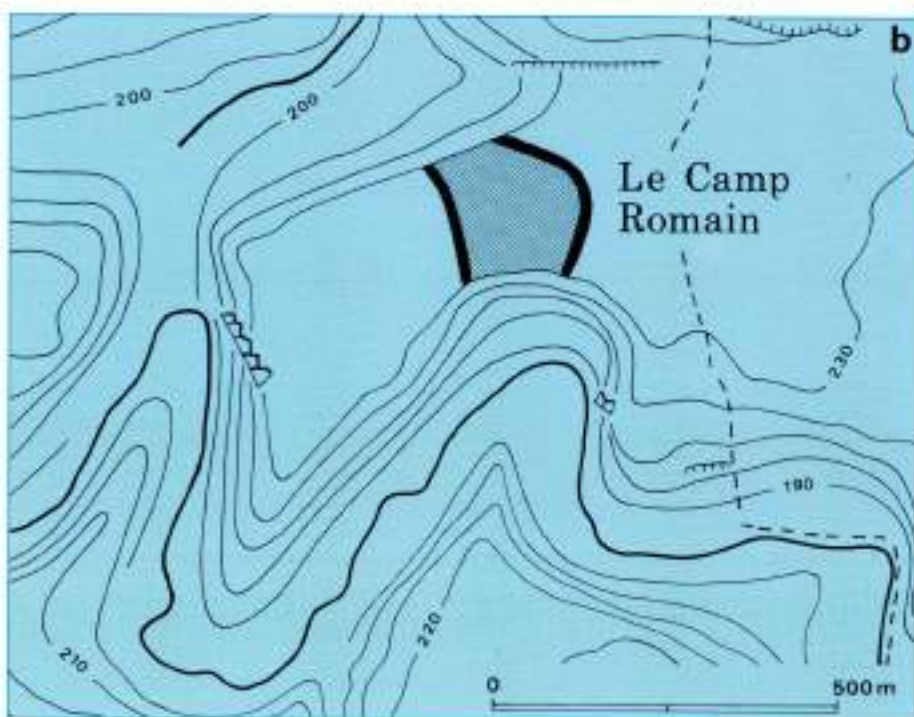
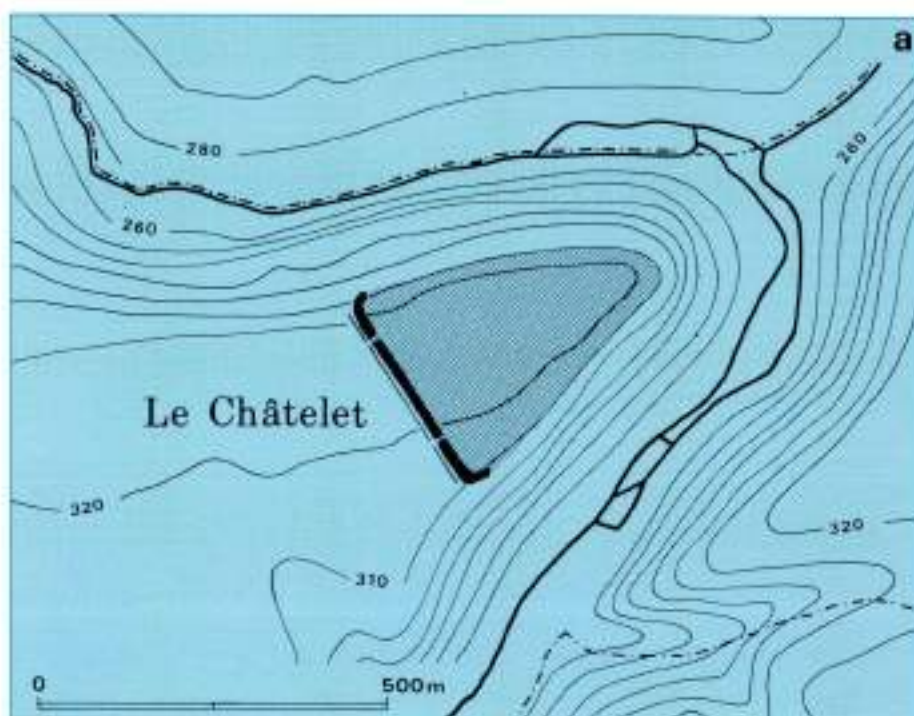
Ces murailles qui n'avaient pas subi l'action du feu disposaient en outre d'une maçonnerie parementée à l'extérieur où les têtes de poutre dépassaient. Cette technique de construction n'apparaît pas avant la fin du second âge du fer, soit aux *ii<sup>e</sup>* et *iii<sup>e</sup>* siècles avant notre ère mais se prolonge à la période gallo-romaine.

Tous ces modes de construction, dont l'évolution est complexe, trouvent de multiples parallèles en Europe tempérée.

Les remparts devaient être surmontés d'un chemin de ronde, parapet ou palissade dont la trace est rarement conservée ; à Tavigny, les pieux enfoncés dans le sol vierge formaient un rang au centre de la levée.

## Quelques jalons de la recherche

**D**epuis le siècle dernier jusqu'en 1930, plusieurs forteresses de l'âge du fer avaient fait l'objet d'investigations d'importance très variable mais les fouilles n'apportèrent que de maigres résultats qui eurent pour conséquence l'abandon des recherches de terrain pendant une quarantaine d'années. Pendant cette période, on dressa des inventaires de fortifications anciennes sans contrôle sur le terrain et sans attribution chronologique quelque peu étayée. En 1970, seules les forteresses de Saint-Servais sur la Meuse et Buzenol en Lorraine pouvaient être assignées à l'âge du fer. Depuis lors, des recherches scientifiques réalisées avec de nouvelles méthodes d'investigation dans une quinzaine de sites répartis dans toute la Wallonie sont venues combler cette lacune.



À Etalle et Olloy, des dépôts d'os humains découverts dans le corps des remparts évoquent la pratique d'un rite propitiatoire lié à l'érection de ces défenses.

### Les portes

L'accès aux sites fortifiés se signale souvent par une dépression du rempart. Néanmoins, des forteresses de petites dimensions dont les vallations sont bien conservées semblent dépourvues d'entrée. On peut dès lors supposer qu'elles

étaient accessibles par des ponts-levis qui enjambaient les structures défensives. Par ailleurs, les fortins de grandes dimensions comme Etalle, Ethe et Rouveroy étaient munis de plusieurs entrées.

La plupart des portes se marquent par une rupture du barrage, mais à Buzenol, Rouveroy et Bouffioulx, les accès sont aménagés dans une chicane de la levée, en bordure de la pente. Lorsque plusieurs vallations protégeaient un site comme à Tavigny, les entrées étaient alignées.

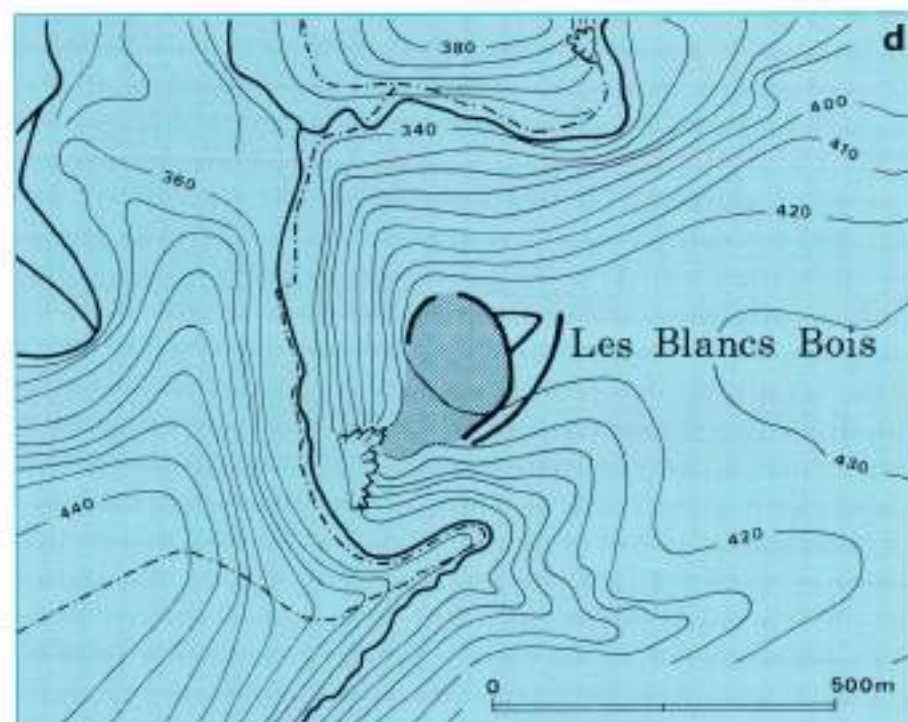
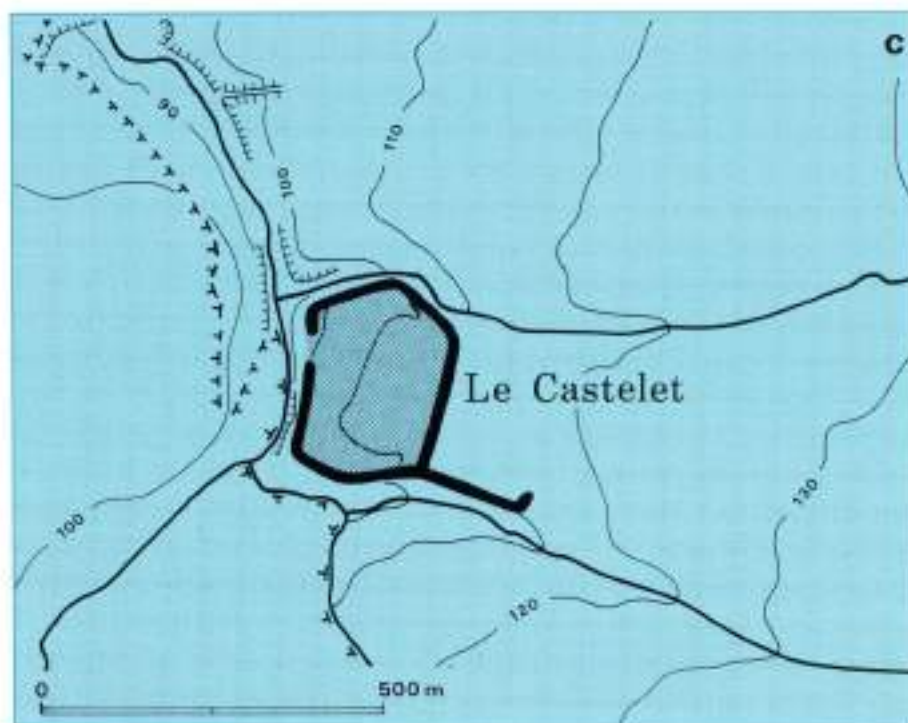


Fig. 3 c-d. Plan des différentes implantations des remparts selon la nature du site à protéger, c. l'enceinte du Castelet à Rouveroy, d. les multivallations des Blancs Bois à Tavigny.

Le plan des portes est simple : il comporte toujours des pieux verticaux qui servaient à soutenir les bords du rempart et sans doute une superstructure en bois assurant la continuité de la circulation sur la muraille. Leur implantation définit la largeur des accès qui oscillait entre 1,80 m à Tavigny et 8 m à Etalle. Leur longueur était évidemment tributaire de l'emprise des structures : ainsi, à Cherain, le couloir ménagé

au travers des deux talus et des deux fossés atteignait 27 m.

### Une occupation très réduite

Il est étonnant de ne retrouver à l'intérieur des fortifications protohistoriques de Wallonie que de rares vestiges d'habitat. Ainsi, de nombreuses

### Des toponymes révélateurs

Le nom des lieux-dits a permis de déceler la présence d'un certain nombre de forteresses protohistoriques, romaines et médiévales, sans distinction chronologique. Ainsi, les toponymes dérivent des mots latins *castellum*, *castellitum*, *castellinum* et *castellio* qui ont donné « Chestia », « Chestai », « Cheslé », « Chession », « Castelet » et « Châtelet » par exemple.

Parfois le nom est issu d'une légende tel « Montauban » ou s'applique aux structures défensives comme la « Tranchée des Portes » ou le « Trinchi » qui désignent les fossés.



Fig. 4. Coupe du fossé défensif (qui atteint 5 m de profondeur) et du rempart de la « Tranchée des Portes » à Etalle.

de rares vestiges d'habitat. Ainsi, de nombreuses recherches récentes entreprises dans plusieurs places fortes comme à Tavigny, Saint-Servais, Bouffiuoux, se sont avérées stériles. A peine peut-on citer quelques foyers à Samrée-Bérismenil et Etalle associés à des alignements de blocs dans ce dernier site et un vaste dépotoir à Cherain, le tout concentré à l'arrière des remparts. Ces quelques structures ont fourni du matériel qui a permis de dater l'occupation au début de la période laténienne à Etalle et Samrée et au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère à Cherain.

Ainsi, la rareté des vestiges laisse présumer que la plupart des sites n'ont jamais connu d'occupation permanente.

**Fig. 5.** Premier état du rempart d'Etalle : vue des traces des pieux et des rondins horizontaux laissés par la palissade (à gauche) et essai de reconstitution (à droite).

**Fig. 6.** Vue des trous de pieu des palissades du rempart et d'une des entrées d'Etalle.

**Fig. 7.** Essai de restitution du rempart (phase a) du Cheslé de Samrée-Bérismenil.

### BIBLIOGRAPHIE

**F. Audouze, O. Buchsenschutz,** *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique*, 1989, 105-130.

**P.P. Bonenfant, A. Cahen-Delhaye, A. Matthys, J. Papeleux et P. Vandeveld,** *Fortresses celtiques en Wallonie. Bérismenil, Châtelet, Cugnon, Etalle, Bruxelles*, 1988 (coll. *Archaeologicum Belgii Speculum*, 14).

**A. Cahen-Delhaye,** Fouilles récentes dans les fortifications de l'Âge du Fer en Belgique, dans **A. Cahen-Delhaye, A. Duval, G. Leman-Delerive et P. Leman** éd., *Les Celtes en Belgique et dans le nord de la France. Les fortifications de l'âge du fer*, numéro spécial *Revue du Nord*, 1984, 151-165.

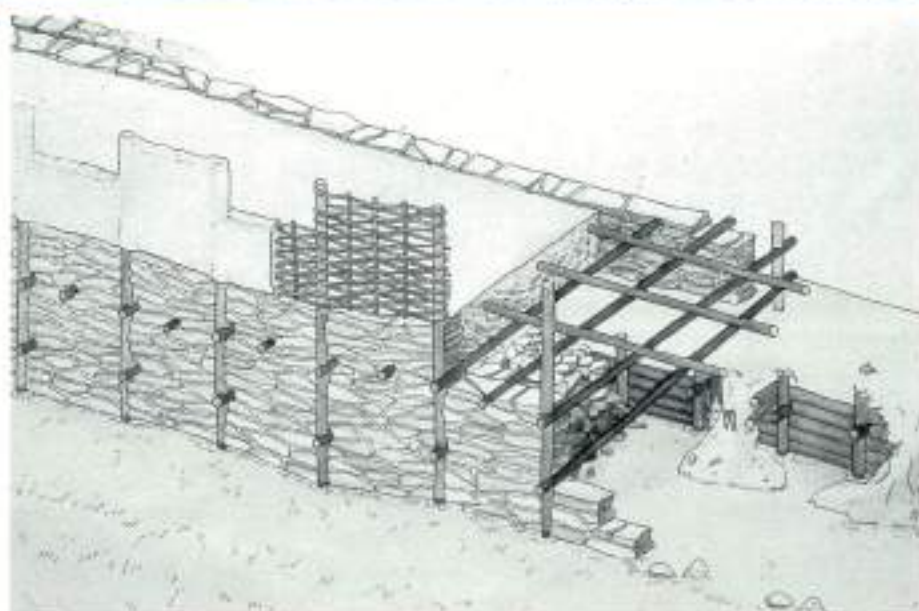
*Les Celtes en France du Nord et en Belgique. VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.* (Catalogue d'exposition de Valenciennes), 1990, 34-85.

### Chronologie et synthèse

Trois forteresses ont pu être attribuées au premier âge du fer, l'une en Hesbaye à Huccorgne, les deux autres à Etalle et Ethe, en Lorraine. La majorité appartient au début du second âge du fer et cinq sites à la fin de cette période. Bien qu'il ne soit pas toujours possible de dater les différentes phases de construction, il semble que peu de fortifications ont connu plus d'une époque d'édification : les vestiges d'occupation à Etalle, Tavigny et Buzenol semblent nettement postérieurs au rempart.

Une seule fortification paraît avoir été protégée avant l'âge du fer, à Thuin où une palissade néolithique avait été élevée à l'emplacement du rempart protohistorique. Par ailleurs, peu de sites furent réoccupés aux époques ultérieures. Buzenol, Rouveroy et Etalle furent habités à l'époque romaine mais seul le dispositif défensif du premier d'entre eux semble avoir été renforcé. Enfin, quelques forteresses comme Huccorgne, Thuin, Bouffloux et Buzenol furent restaurées au Moyen Âge.

On pourrait supposer que ces murailles furent élevées au cours de périodes troublées pour se protéger ; cependant l'absence de trace d'incendie dans bon nombre d'entre elles permet de croire qu'elles ne durent guère affronter d'enne-





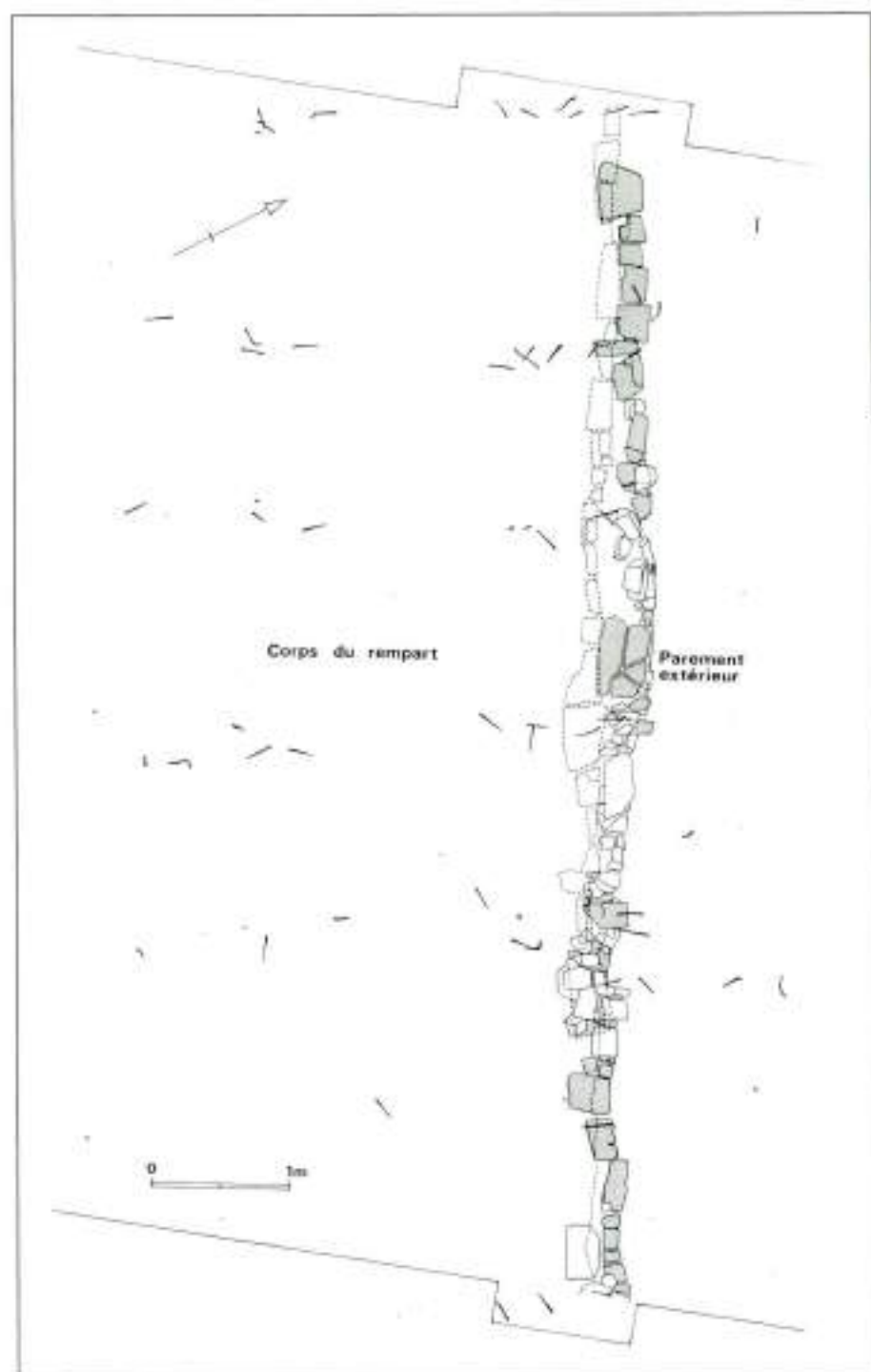


Fig. 8. Plan de fouille du murus gallicus de Lompret avec le mur extérieur et les clous qui signalent l'emplacement des croisements de poutres dans le corps de la levée.

mi et furent abandonnées pacifiquement. Comme la plupart des sites n'ont pas connu d'occupation intense alors que leurs grandes dimensions étaient suffisantes pour héberger de manière permanente une population déjà importante, nous pouvons supposer que leurs auteurs habitaient dans des sites ouverts. Notons que les différences de taille indiqueraient des distinctions dans leur destination. Aucune ne peut être considérée comme un oppidum pré-

urbain tel que le Titelberg, dans le Grand-Duché de Luxembourg.

Les barrages et enceintes protohistoriques ont pourtant nécessité un énorme travail. La somme de matériaux extraits avec des moyens rudimentaires et transportés dans des hottes à dos d'homme pour leur construction et le soin dévolu à leur entretien postulent une entité assez dense, bien organisée et stable. Ces monuments révèlent une organisation politique

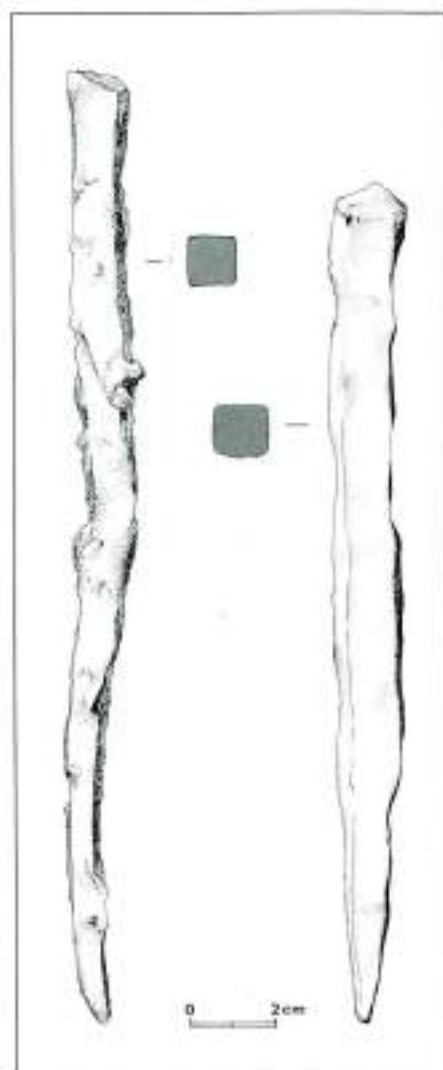


Fig. 9. Deux clous recueillis dans les remparts de Lompret et Rouveroy.

assez développée, placée sous une autorité et pouvant faire appel, pour les aspects techniques, au concours de spécialistes. Leur rôle ne devait pas être limité à la seule fonction de refuge mais leur érection était probablement liée à l'illustration d'un certain prestige social. ■



Fig. 10. Reconstitution *in situ* du rempart du Cheslé à Samrée-Bérismenil.

### Découverte en 1981 et 1986 de deux *muri gallici* à Rouveroy et Lompret

Lors d'un programme de recherches systématiques que nous avons entamé en 1975, nous avons découvert fortuitement deux retranchements qui présentaient la même technique de construction que la célèbre fortification d'Avaricum (Bourges) décrite avec précision par César en 52 av. J.-C. Ces deux sites hennuyers figurent ainsi à la limite septentrionale de l'aire de répartition de ce type de rempart qui couvre la France, l'Allemagne et la Suisse.

Le *Casteler* de Rouveroy protégé par une enceinte pentagonale avait une surface de quatre hectares, le *Camp romain* de Lompret, installé sur un étranglement d'éperon barré par deux levées disposait d'une superficie de trois hectares.

La rigidité de leurs remparts était assurée par une puissante armature de poutres entrecroisées à angle

droit qui a disparu sans laisser de trace mais dont l'emplacement est signalé par des dizaines de fiches en fer de section quadrangulaire, de 1 cm d'épaisseur et de 17 à 23 cm de longueur. Généralement retrouvées par paires, elles maintenaient des poutres transversales longues de 3 m minimum à Lompret et de 0,60 m à Rouveroy. Le poutrage présentait une maille de 1 m à 1,60 m. Le remblai est constitué de couches de pierres qui alternent avec des strates de terre dans les deux fortins. Les murs extérieurs sont formés de moellons non taillés posés à sec et parementés sans présenter d'assises horizontales. Une rampe intérieure épaulait le corps du rempart et devait permettre d'accéder dans les deux sites au chemin de ronde. La chronologie du rempart de Lompret est fournie par quelques tessons de La Tène finale retrouvés sous la base de la levée.

# Deux problèmes de Protohistoire européenne dans un site fortifié :

## LE CAS DU BOUBIER À CHÂTELET.

- Une planification de chantier protohistorique.
- Une clé pour le problème des remparts brûlés.

Pierre-P. Bonenfant

Le remplacement quasi-général de l'architecture protohistorique traditionnelle par l'architecture romaine dans les territoires conquis a représenté une révolution au plan des techniques — on s'en doute — mais aussi un véritable bouleversement socio-économique (les matières premières changent, les mains d'œuvre changent, les temps de travail changent), il a représenté même une rupture au plan esthétique. Cette transformation, dont l'introduction du béton dans l'architecture moderne donne une idée, s'est accomplie chez nous entre le règne d'Auguste et celui de Claude soit en l'espace d'à peine cinquante ans. Non seulement les villes créées ici par Rome mais aussi les bourgades et les résidences des grands propriétaires fonciers passent au moellon taillé, maçonné au mortier de chaux, et à la terre cuite architecturale (briques, tuiles, carreaux, boisseaux). Non seulement la colonne remplace le poteau mais l'arc et la voûte s'introduisent ouvrant d'autres perspectives esthétiques. Les murs et les sols se couvrent d'une ornementation nouvelle, usant de pierres de couleurs ou de peintures où s'associent le décoratif et le figuratif.

Deux mondes se sont heurtés. L'architecture protohistorique sombre dans l'appauvrissement avant d'entrer dans une obscurité de plus en plus dense.

Pas à pas l'archéologie de terrain de la fin du <sup>xx</sup> siècle la redécouvre : architecture funéraire ou cultuelle, architecture domestique ou militaire.

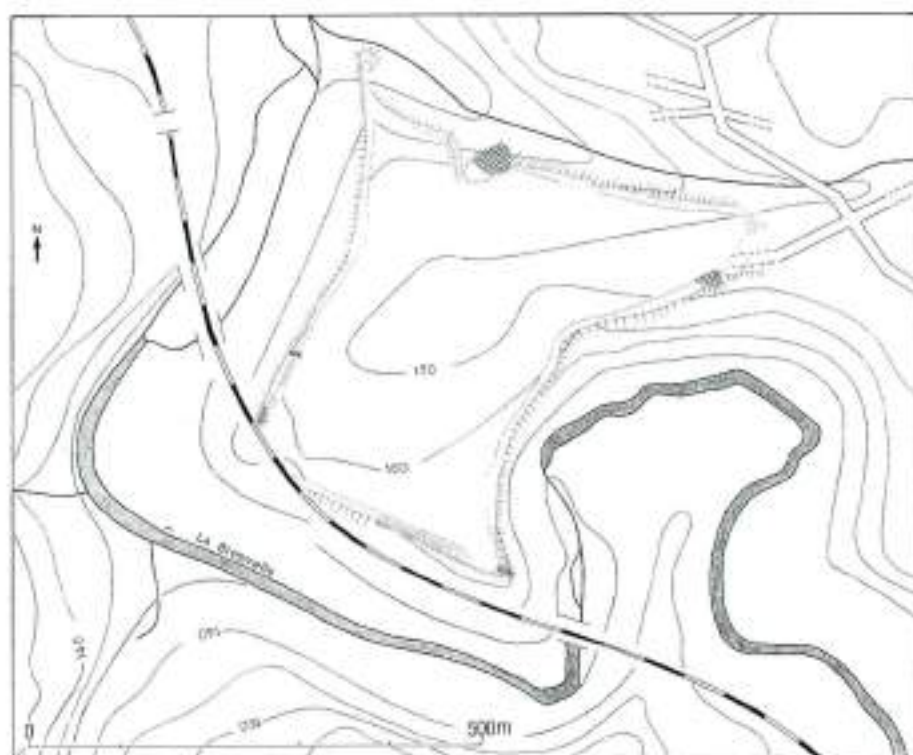
Voyons de plus près cette dernière. Elle pose une question préjudicielle : est-il bien légitime de parler d'architecture militaire pour ces époques ?

**Fig. 1.** Le <sup>xix</sup> siècle a repéré déjà presque tous les retranchements protohistoriques ou réputés tels dans notre région. La fortification de Thuin (Bois du Grand Bon Dieu) protégeant 12 ha est passée inaperçue jusqu'en 1980. Une coupe ouverte dans une brèche du très court mur de barrage a permis d'attribuer sa construction à La Tène <sup>af</sup> (soit ± 78 av. J.-C.). Une fortification de beaucoup antérieure, remontant au Néolithique moyen (Michelsberg, deuxième moitié du <sup>iv</sup> millénaire) l'a précédée (pointillé).

Tous les murs gaulois sont faits, en général, de la manière suivante. On pose sur le sol, sans interruption sur toute la largeur du mur, des poutres perpendiculaires à sa direction et séparées par des intervalles égaux de deux pieds. On les relie les unes aux autres dans œuvre, et on les recouvre d'une grande quantité de terre ; le parement est formé de grosses pierres encastrées dans les intervalles dont nous venons de parler. Ce premier rang solidement établi, on élève par dessus un deuxième rang semblable, en conservant le même intervalle de deux pieds entre les poutres de telle sorte qu'elles ne touchent pas celles du rang inférieur, mais que chacune repose sur une pierre qui remplit exactement

le vide égal laissé entre chaque poutre. On continue toujours de même jusqu'à ce que le mur ait atteint la hauteur voulue. Ce genre d'ouvrage avec ses pierres et ses poutres alternées régulièrement, offre un aspect varié qui n'est pas désagréable à l'œil ; il est, de plus, très pratique et parfaitement adapté à la défense des villes, car la pierre le défend du feu et le bois des ravages des béliers, celui-ci ne pouvant ni briser, ni disjoindre une charpente où les pièces, qui forment liaison à l'intérieur, ont en général quarante pieds d'un seul tenant.

César, *De Bello Gallico*, vi, 23  
Traduction : L.A. Constans.



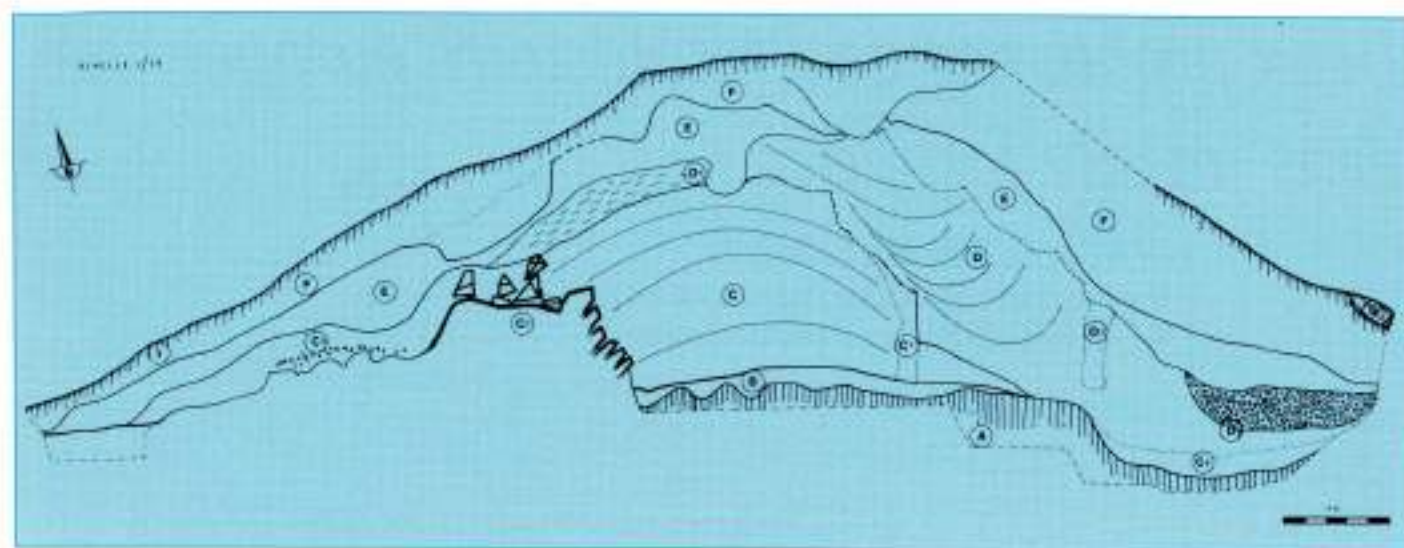


Fig. 2. La fortification du Boullier : coupe.

**D**ésertant la totalité de leurs oppida et castella, les Aduatiques rassemblèrent tous leurs biens dans une seule place que sa situation rendait très forte. De toutes parts autour d'elle c'était de très hauts rochers d'où la vue plongeait, sauf d'un côté où s'ouvrait un accès légèrement montant qui n'avait pas plus de deux cents pieds (60 m) : un double mur fort élevé défendait cet endroit. Ils y avaient réuni des blocs d'un grand poids et des poutres taillées en pointe [...]

Quand nous les eûmes cernés d'un retranchement de 15.000 pieds (?) (4 km et demi) que complétaient de nombreuses redoutes, ils restèrent dans la place. [Devant la menace d'une tour roulante les Aduatiques font mine de se rendre.] Une grande quantité d'armes fut

jetée du haut du rempart dans le fossé qui le précédait, au point d'atteindre presque la hauteur du rempart et de notre rampe [...] A la tombée du jour César ordonna que les portes fussent fermées et que les soldats sortissent de la ville. [Les Aduatiques tentent de nuit de percer la circonvallation romaine. Ils échouent.] Après qu'on en eût tué environ 4.000, ce qui restait fut rejeté dans la place. Le lendemain nous enfonçâmes les portes que ne défendaient plus personne [...] César fit vendre à l'encan tous ceux de l'oppidum en un seul lot. Il lui fut rapporté par les acquéreurs que le nombre des têtes était de 53.000.

César, *De Bello Gallico*, II, 29, 30, 32, 33.  
Traduction d'après L.A. Constans, modifiée.

véritable système architectural. A l'arrière une rampe continue donnait partout accès au chemin de ronde où les défenseurs qui y étaient postés devaient être nécessairement couverts par un parapet de rondins ou de clayonnages (peut-être crénelé) couronnant la façade, mais dont aucune trace, même indirecte, n'a jamais été retrouvée jusqu'ici. Toute la construction reposait, sans fondation, sur un sol superficiellement raclé. Il ne pouvait être question de creuser le fossé au pied de la façade : la sape eût été préparée. Un terre-plein, la « barne », les séparait donc. Le fossé, généralement irrégulier, était à fond plat et assez peu profond. Son volume était inférieur à celui du rempart : il n'a pu fournir, au mieux, qu'une petite partie des matériaux mis en œuvre.

Bien que nous soyons à l'âge du Fer, la sidérurgie ne pouvait encore produire d'outils lourds, sauf la hache. L'outillage de terrassement restait en bois ou en os. L'extraction des moellons ou des terres représentait dès lors un travail ardu qui devait être exécuté dans des carrières proches. Les pièces de bois mises en œuvre n'étaient généralement pas très épaisses : une vingtaine de centimètres de diamètre. La diversité des matériaux implique déjà une division et une coordination du travail.

Sans doute n'est-il pas, en général, d'architecture plus fonctionnelle que l'architecture militaire. Et, en l'occurrence, celle-ci pouvait-elle avoir la moindre préoccupation esthétique ? La question n'est pas oiseuse car on n'est pas peu surpris de voir César conduire sa description du *murus Gallicus*, non seulement par une appréciation poliorcétique du rempart gaulois mais aussi par une remarque esthétique : le contraste des matériaux (pierre et bois), le jeu des lignes horizontales dessinées par les têtes de traversines lui ont paru assez beaux. C'est cette composante esthétique qui a su conférer à un rempart sinon simplement imposant par sa valeur militaire et

Nous devons quitter ici nos concepts familiers et constater d'abord que ce que l'on a longtemps appelé dans ces fortifications « levées de terre » n'en sont nullement. L'assimilation avec les levées de terre médiévales couronnées de palissades, ou avec les « ouvrages de terre » des fortifications rasantes de *xvi<sup>e</sup>* siècle est un contresens : il s'agit ici des ruines de structures beaucoup plus élaborées, de véritables remparts muraux dont les fronts verticaux, quoique assez peu élevés, étaient dûment construits selon des techniques associant les bois, les pierres et les terres. Ces façades pouvaient être de moellons bruts maçonnés à sec et renforcés de poteaux verticaux régulièrement espacés. Elles pouvaient aussi être tout en bois, faites de rondins superposés retenus de place en place par des poteaux. Des structures de ce genre apparaissent dès au moins la fin de l'âge du Bronze (vers 1000 av. J.-C.).

A l'époque de la guerre des Gaules (58-51

av. J.-C.) un modèle — d'ailleurs nouveau — sera décrit par César à l'intention de ses lecteurs romains pour qui semblable architecture était tout à fait insolite (voir ci-dessus). Sa description est particulièrement intéressante parce qu'elle montre que ces façades ne représentent que le parement d'une masse de terres et de pierres épaisse de plusieurs mètres, armée d'une structure de bois. En l'occurrence il s'agit d'un poutrage horizontal entrecroisé dans œuvre et — l'archéologie le montrera — fixé aux inter-sections par des fiches en fer.

Le *murus Gallicus* vrai ne présentait normalement aucun poteau de façade. Dans les structures qui en comportaient il était indispensable de retenir ces poteaux, intérieurement et à différents niveaux, par des pièces de bois traversant le corps du rempart (traversines), éventuellement ancrées à une autre série de poteaux implantée à l'arrière du corps du *murus*.

En fait la structure défensive constituait un

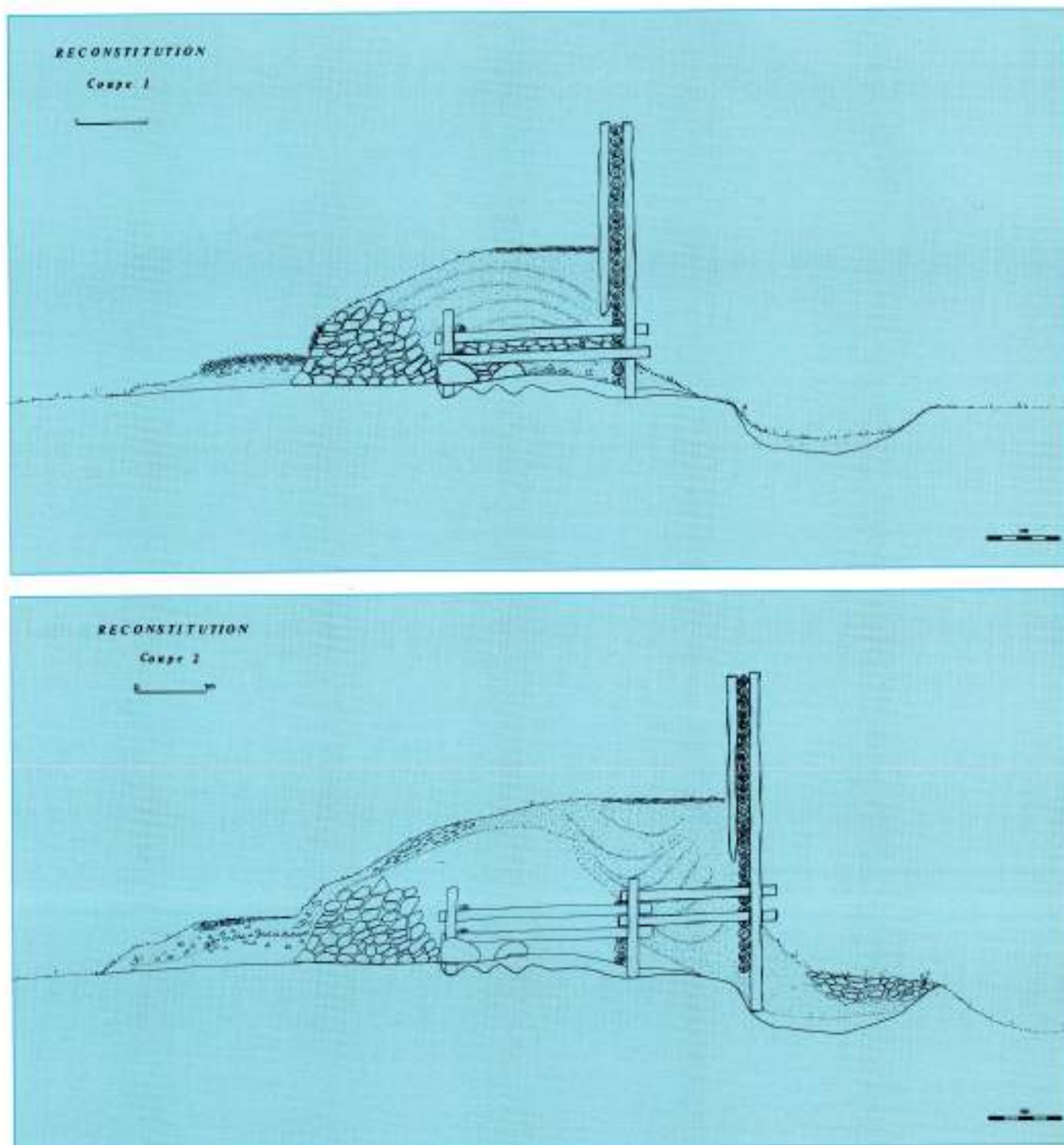


Fig. 3-4. La fortification du Boublar; coupes reconstituées.

par la somme des efforts qu'il totalisait, une signification prestigieuse.

Revenons un instant à ces maçonneries de moellons bruts posés à sec qui peuvent nous sembler, à première vue, frustes et rudimentaires. Elles témoignent, en réalité, d'un grand savoir-faire perdu : l'art de maçonner à sec sur des hauteurs de deux à trois mètres où chaque pierre, pour être efficacement placée, a dû être choisie selon ses volumes et ses faces. Il suppose,

chez le maçon, un coup d'œil dont nous avons totalement perdu l'habitude. Quant aux joints ouverts et à ces faces brutes d'éclatement, ils conféraient à la muraille un accent de force rugueuse dont l'effet, bien plus tard, a pu être recherché dans certaines architectures à bossages de la Renaissance. Et d'une manière plus générale, une architecture militaire, aussi fonctionnelle soit-elle, comportera, si ses techniques sont parfaitement maîtrisées, des impli-

cabions esthétiques plus ou moins conscientes. Ainsi lors de la seconde guerre mondiale, même l'architecture en béton du Mur de l'Atlantique — édifié dans l'urgence de la guerre — renvoie au Bauhaus.

### L'oppidum des Aduatiques

Depuis 200 ans la localisation de cet oppidum a résisté à tous les assauts. Hastedon, dans les



Fig. 5. La fortification du Boubier: coupe reconstituée.

faubourgs de Namur, avec ses 12 ha, son mur de barrage, des rochers apparents sur les flancs, fut souvent envisagé mais les fouilles ont montré que la fortification avait disparu 400 ans avant l'arrivée de César.

Le Champeau à la Citadelle de Namur, avec ses 70 ha fortifiés par un mur de barrage d'allure protohistorique (mais beaucoup trop long, et César n'aurait pas manqué d'indiquer des cours d'eau majeurs comme la Meuse et la Sambre) a perdu ses quelques chances lorsque les fouilles montrèrent que ce qui avait été identifié avec les « Vieux Murs » n'était qu'un ouvrage de terre défendant les approches de la citadelle au *xiv*<sup>e</sup> siècle.

Des fouilles au mont Falize, près de Huy, devaient écarter un autre candidat relativement sérieux. D'une façon générale d'ailleurs la géographie des combats de la guerre des Gaules dans notre région reste pratiquement inconnue : il suffit de rappeler les tentatives faites pour localiser la grande bataille du Sabis (apparemment la Seille dans le Nord de la France) ou les camps des légions de César. Tout espoir de retrouver un jour — sans doute quelque part dans le Namurois — le grand oppidum des Aduatiques, qui avait pu recevoir près de 60.000 personnes, mais qui était, sans doute, plus un vaste refuge fortifié qu'une véritable ville forte, ne doit pas être abandonné. Jusqu'en 1980 une grande fortification de l'époque de la guerre des Gaules a échappé aux investigations de plus d'un siècle d'archéologie de terrain, alors même qu'elle avait été effleurée par des fouilles modernes : il s'agit des 12 ha fortifiés par un mur de barrage et une enceinte continue situés dans le bois du Grand Bon Dieu, près de Thuin (Hainaut), aux confins des Nerviens et des Aduatiques (fig. 1). Elle est datée par *C*<sup>14</sup> vers 78 av. J.-C.

## LE CAS DE LA FORTIFICATION DU BOUBIER

La petite fortification (3 ha), dont les vestiges se voient dans le bois du Boubier, dominait la Sambre dès avant 350 av. J.-C. Elle fut construite avec une façade entièrement en bois, faite de rondins superposés et de poteaux verticaux

espacés de quelques mètres les uns des autres. Vers 350 elle fut refaite. Ces deux états successifs ont permis de rencontrer deux aspects particulièrement importants de l'architecture militaire protohistorique nord-occidentale.

Le premier état avec ses forts contrastes dans les matériaux terreux et pierreux, donne accès à des précisions inhabituelles sur les choix techniques, sur les modes de construction et même sur l'organisation du chantier.

Le deuxième état éclaire de manière inattendue l'irritant problème, posé depuis le *xvi*<sup>e</sup> siècle, des « remparts brûlés ».

En effet de l'Écosse à la Pologne, on connaît un grand nombre de fortifications généralement protohistoriques ayant subi des combustions très violentes, calcinant les pierres calcaires, vitrifiant des roches d'autres natures. Le problème qui se pose est de savoir si de pareilles températures — surtout celles de fusion — ont pu être atteintes accidentellement lors d'un

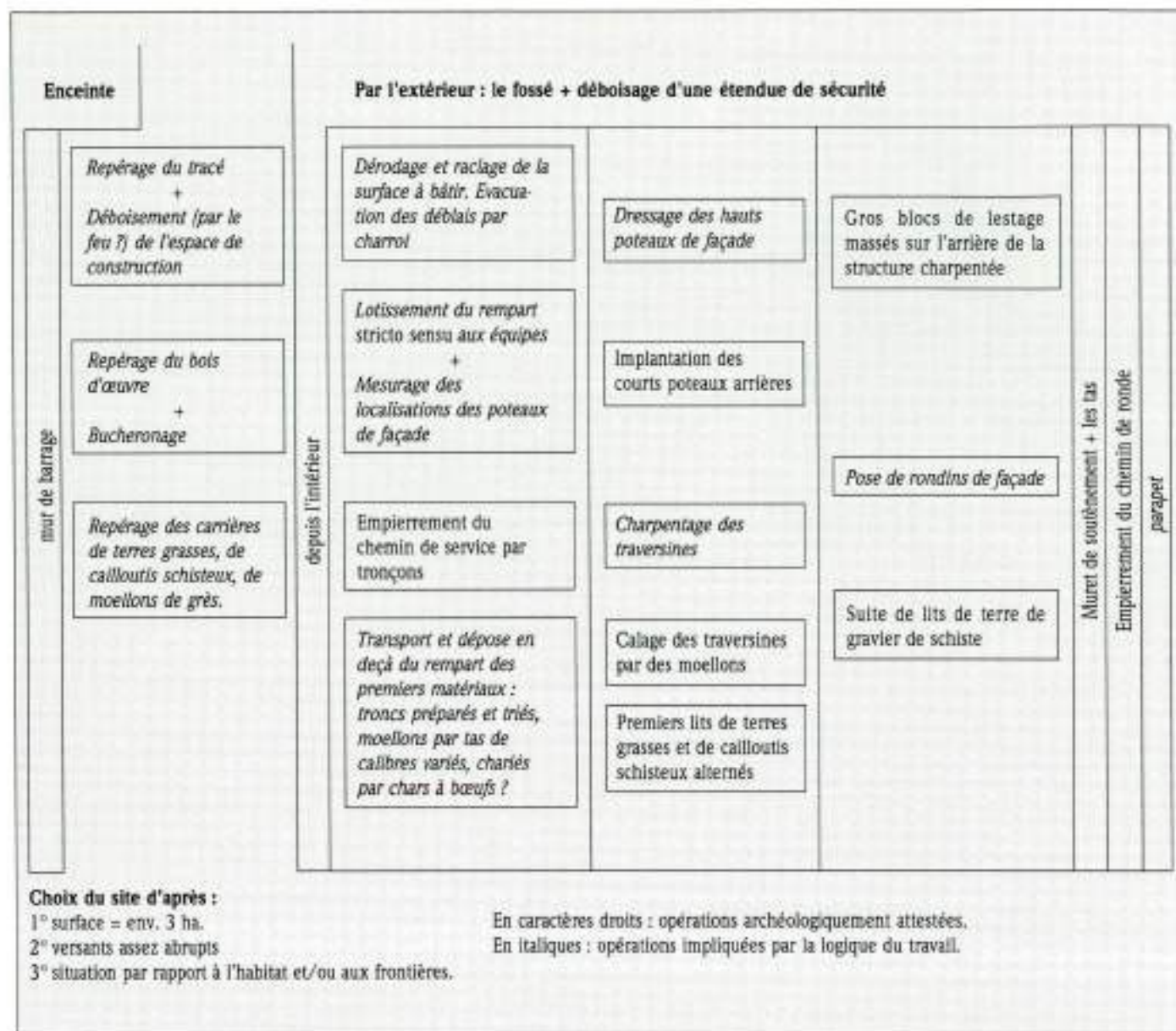
incendie allumé lors d'un siège ou si elles impliquent nécessairement une combustion organisée (avec des tirages aménagés ou l'adoption de fondants) auquel cas on aurait affaire non à des incendies mais à des mises à feu visant non à détruire mais à consolider.

## Le premier état ou comment fonctionnait le chantier de construction d'une fortification celtique

Tout commençait par le choix du site, plusieurs critères intervenant. Tout d'abord la surface à fortifier devait correspondre à une fonction particulière : vastes refuges occupés temporairement et pouvant protéger le bétail (10 ha ou plus), place de surveillance d'un point stratégique (quelques hectares), village fortifié (quelques hectares), villes fortifiées (plusieurs dizaines d'hectares à la fin de l'indépendance celtique).



Fig. 6. La fortification du Boubier: vue de la coupe.



Puis la position générale se devait d'être prise en considération : situation par rapport aux frontières (proximité ou éloignement), situation par rapport à la répartition de l'habitat existant, par rapport aux voies de communication, etc. Enfin l'emplacement du site, l'assiette aurait-on dit au *xvi<sup>e</sup>* siècle. Tirant parti des possibilités locales en fonction des pré-requis antérieurs ; obstacles supplémentaires proposés par le relief et les cours d'eau, possibilité d'approvisionnement en eau potable à l'intérieur ou à l'extérieur.

Pour le Boubier, le site permettait de surveiller deux gués de la Sambre. Place de surveillance seulement stratégique ou village fortifié ? Les fouilles amorcées dans l'espace interne — entièrement boisé — laisse le dilemme ouvert.

Les possibilités d'investigation sur les structures ne sont concluantes que pour le « mur de barrage » c'est-à-dire le rempart tourné vers le plateau qui est beaucoup plus puissant que l'enceinte dominant les abrupts formant les trois

autres côtés de la fortification. Nous ne parlerons donc que de lui.

L'endroit choisi, il fallait repérer le tracé du futur rempart sur le terrain, éventuellement défricher la surface à construire mais aussi l'espace interne et les abords autant que l'exigeait la visibilité des défenseurs. Il convenait de repérer les carrières les plus proches pour se procurer des terres grasses et imperméables ou graveleuses et drainantes, des blocs de grès de gros calibre ou de moyen calibre.

Il fallait ensuite partager le chantier en deux : toute la construction du rempart proprement dit s'effectuant par l'intérieur, tandis que le creusement du fossé (peu profond) pouvait se faire à l'extérieur en même temps sans doute que le déboisement des abords.

Du côté du rempart on passait ensuite au partage de la fortification à construire : par tronçons, par lots, correspondant à deux futurs « entre-poteaux ». Il s'agit donc d'un lotissement après arpentage. Dans le lotissement était

compris le chemin de service qui devait longer le pied interne du rempart. C'est par l'empierrement de ce chemin que le travail a débuté : il allait assurer le charnage des matériaux de construction.

On peut penser que les tas de matériaux préparés étaient constitués au fur et à mesure en arrière du chemin : troncs préparés, tas de moellons déjà calibrés. Pendant ce temps on débarrassait la surface défrichée de ses souches et de la terre meuble superficielle (les horizons pédologiques supérieurs manquent) et l'on évacuait ces déblais impropres à la construction.

Une quatrième phase des opérations était effectuée par les différentes équipes réparties selon les lots et comportait le dressage des hauts poteaux de façade non implantés mais maintenus droits par un charpentage de premières traversines, elles-mêmes reprises tout à l'arrière par une longrine et ancrées à de courts poteaux solidement enfoncés dans le sol. L'écartement de deux traversines superposées était réglé par



Fig. 7. La fortification du Boublier: maquette du rempart avec tour en bois.

des pierres et l'on étendait les premiers lits alternés de cailloutis schisteux et de terres grasses.

Venait ensuite le lestage des traversines à l'arrière par des quartiers de grès et plus en arrière encore l'édification, entre le chemin de service et les poteaux d'ancrage, d'un muret de soutènement généralement en matériau de moyen calibre avec une disposition soignée des pierres vers l'extérieur.

Les traversines n'étaient pas placées horizontalement mais en pente descendante vers les ancrages arrière. Les lits de matériaux pouvaient suivre ce même mouvement et en façade les rondins étaient superposés au fur et à mesure en s'intercalant dans le système décalé des traversines fixées à mi-bois aux poteaux de façade. On terminait par un remblai formant rampe à l'arrière et surmonté par l'empierrment du chemin de ronde (en petit calibre). Ce remblai n'était nivelé que lorsque la nature des matériaux utilisés l'exigeait. En un point, où du fin cailloutis schisteux fut employé, les tas de versage appuyés les uns aux autres depuis l'extérieur vers l'intérieur ont été reconnus. Ils représentent le contenu de paniers ou plus probablement de hottes — connues des Celtes. L'aménagement du chemin de ronde s'accompagnait de la construction du parapet de rondins ou de clayonnage.

La construction d'un rempart apparaît donc comme une entreprise mobilisant et organisant beaucoup de monde de compétences diverses. La division en équipes suppose une hiérarchie de commandement et de responsabilités. Le corps social, dont peut-être aussi les femmes, devait y être en bonne partie impliqué.

### Le deuxième état et les superstructures combustibles

Vers 350 av. J.-C., ce rempart vit son front détruit. Il fut reconstruit. On plaça en avant de la berme, sur l'escarpe du fossé, le nouveau front de bois. Le fossé fut comblé surtout de pierres et un nouveau fossé (disparu) fut creusé plus en avant. On ne rehaussa pas le rempart: le chemin de ronde fut seulement réempierrement mais fortement élargi (par place il fut plus que doublé).

C'est cette réfection du rempart qui se trouve surmontée, depuis le chemin de ronde et sur toute la rampe interne, par des matériaux manifestement écroulés, comportant des traces d'une combustion intense. A la base du versant interne du rempart fut trouvé, au cœur d'une zone de matériaux intensément rougi par le feu, un noyau vitrifié de 4 à 5 dm<sup>3</sup>. Il était évidemment exclu que l'on ait affaire à une technique de consolidation quelconque. Il s'agissait de bois enflammés s'écroulant sur le chemin de ronde et suffisamment volumineux pour rouler sur la pente interne du rempart. Dans les matériaux écroulés on reconnaissait aussi beaucoup de blocs rouges se superposant aux bois, ces blocs étaient eux-mêmes recouverts de terre localement rubéfiée par le feu.

En fait deux zones de combustion et d'écroulement ont pu être distinguées à 15 m de distance environ. Les éléments brûlés sur la face externe du rempart écroulé étaient par contre très rares. Il faut donc concevoir ici une superstructure inflammable parce que comportant beaucoup de bois à l'air libre, superstructure non continue, périodique (intervalles de 15 m). On songe à des tours de bois établies sur le chemin de ronde élargi. Mais ces tours devaient

comporter aussi des matériaux terreux et pierreux. On en arrive alors à concevoir une tour dont la base était pleine: l'armature de bois retenait, derrière une maçonnerie sèche sur les quatre faces, des terres. La superposition des matériaux écroulés correspond, en effet à un dispositif de ce genre. Le feu aurait pris dans les parties hautes, en mirador, aurait gagné l'ensemble des bois qui s'écroulant en premier, furent bientôt recouverts par les pierres et les terres contenues dans sa base.

Des tours sur le mur de barrage seraient logiques. Non attestées jusqu'à présent sur des remparts protohistoriques sauf à l'Alburg de Bundenbach dans le pays de Trèves (I<sup>er</sup> siècle), elles sont pourtant signalées lors de la guerre des Gaules à Avaricum (Bourges) où les défenseurs avaient pris la précaution, pour les protéger de l'incendie, de recouvrir les parties hautes de peaux de bêtes fraîchement écorchées.

Reste à expliquer la vitrification locale fortuite des matériaux. Pendant longtemps les hommes de laboratoire n'ont pas admis la possibilité de telles vitrifications en dehors de dispositifs intentionnels. Mais les archéologues n'ont jamais retrouvé trace, sur le terrain, de semblables dispositifs et ils ont cherché à montrer qu'une masse de pierres et bois pouvait atteindre de telles températures lors d'une mise à feu. Récemment une équipe de chercheurs en laboratoire ont proposé d'expliquer la production de température de vitrification par la distillation de gaz en milieu confiné de feu couvant.

Sans que l'on puisse, chaque fois que l'on a affaire à un rempart brûlé, songer à expliquer les constatations de terrain par l'existence de tours, c'est une hypothèse de travail qui mériterait, à notre avis, d'être envisagée dans la conduite des fouilles. ■



# Sépultures celtiques : Exploration des tombelles ardennaises

Vingt années de recherches systématiques ont mis en évidence un nouveau groupe très proche de deux cultures celtiques qui ont dominé l'Europe occidentale aux v<sup>e</sup> et iv<sup>e</sup> siècles avant notre ère.

Anne Cahen-Delhay

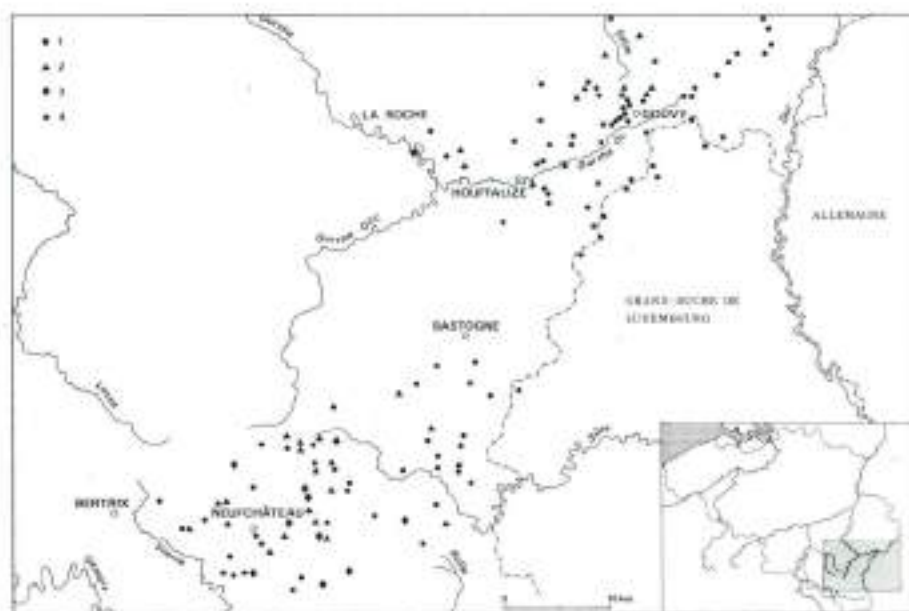


Fig. 1. Carte de répartition des nécropoles à tombelles et des fortifications celtiques en Ardenne. 1 : sites non fouillés, 2 : sites fouillés, 3 : sites fouillés ayant livré une ou plusieurs tombes à char, 4 : fortifications.

Depuis 1970, nous avons mené l'exploration systématique des nécropoles du second âge du fer, ou époque laténienne, au cœur des hauts plateaux schisteux de l'Ardenne. Ces recherches ont révélé une population originale, provenant peut-être de Champagne ou de l'Eifel, qui apparut vers 470 avant notre ère dans une région pratiquement inoccupée. Les colons se distinguaient de leurs voisins par les coutumes funéraires et la richesse des mobiliers. Ainsi, les nouveaux arrivants inhumèrent généralement leurs défunts sous des terres larges et peu élevées que l'on appelle tombelles. Celles-ci présentent actuellement un diamètre compris entre 5 et 28 m pour une hauteur réduite qui oscille de 5 à 80 cm. Installées au sommet ou à proximité des points culminants (entre 450 et 500 m d'altitude), elles apparaissent isolées ou rassemblées en groupes de plusieurs unités.

Malheureusement, les habitats ouverts contemporains sont difficiles à détecter ; trois fortifications de hauteur et quelques rares vestiges de quatre sites d'habitat ouvert installés près de points d'eau fournissent peu d'informations sur la culture maternelle de ces populations.

## Le groupe septentrional

La moitié des nécropoles occupe les bassins de l'Ourthe orientale et de l'Our, au nord-est de la province de Luxembourg, à l'extrémité sud de celle de Liège et en bordure de l'Osling grand-ducal (fig.1). Ce groupe se distingue de l'entité méridionale par les rites et le mobilier funéraires. Si l'on en juge par l'examen typologique du matériel, corroboré par une dizaine d'analyses au radiocarbone de bois calcinés, toutes les sépultures remontent à La Tène I, soit entre 470 et 250 avant notre ère.

Les tombelles ne recouvrent qu'une seule tombe, généralement centrale. Les deux tiers des sépultures sont des inhumations dans de grandes fosses quadrangulaires et un tiers, des incinérations dont il reste les vestiges du bûcher contenant encore quelques os incinérés. Parmi les charbons de bois de hêtre ou de chêne de ces foyers gisent quelques offrandes brûlées, brisées et déformées par la chaleur. La plus



Fig. 2. Paire de boucles d'oreilles en or de Witrix.



Fig. 3. Vue aérienne de cinq tertres de Léglise en cours de fouilles; on distingue une tombe à inhumation au centre des tombelles (© Ch. Léva).



Fig. 4. Sépulture à inhumation de Sibret entourée d'un enclos palissadé dont il subsiste les trous de plots.

grande partie des os calcinés des défunts semble avoir été recueillie et emportée ailleurs, peut-être pour être enterrée dans un vase.

Les squelettes des personnes inhumées avaient été dissous par l'acidité du sol mais on a parfois retrouvé les restes de bois d'un cercueil dont la présence a été détectée par une fine pellicule noirâtre.

Quelques offrandes accompagnaient les morts, généralement un récipient en terre cuite de facture soignée et modelé sans l'aide du tour de potier. De forme souvent angulaire, ces céramiques présentent une paroi généralement foncée; certaines sont parfois rehaussées d'un décor de stries parallèles creusées à l'aide d'un peigne. Un homme était armé d'un javalot et d'une lance, un autre d'une flèche, dont il subsistait chaque fois les pointes en fer. Plusieurs femmes étaient parées de bijoux: bracelets en bronze à tige raide, collier de perles en bronze, anneaux de chevelure ou dans un cas, une paire de boucles d'oreilles en or; celles-ci étaient formées d'un petit anneau finement décoré d'un rang de perles et pesaient à elles deux moins d'un gramme (fig.2).

La pratique simultanée des rites si fondamentalement différents que sont l'inhumation et l'incinération révèle une complexité de croyances face à la mort. Les coutumes funéraires et le mobilier s'apparentent étroitement à ceux des tombelles voisines de l'Elbe, ce qui permet de

supposer que la population pourrait être originaire d'Allemagne. Le mobilier montre qu'elle a entretenu des contacts économiques étroits avec sa région d'origine. Le groupe a néanmoins assimilé de manière discriminante les éléments orientaux pour créer un faciès original. Il n'a pas encore livré de sépultures de La Tène II et III, une absence qui pourrait s'expliquer par une modification du rite ou une disparition sinon une diminution de la population entre 300 et le début de notre ère.

## Le groupe méridional

La seconde concentration de tombelles est située autour de Neufchâteau et se prolonge jusque Bastogne (fig.1). Les sépultures s'échelonnent du V<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère et les rites d'ensevelissement sont plus variés. Les tertres recouvrent d'une à six tombes dont les plus éloignées peuvent apparaître à dix mètres du centre. La plupart des sépultures sont des inhumations soit en fosses, soit ménagées à la surface de l'ancien sol ou installées dans le remblai de la tombelle. On rencontre parfois des bûchers et des paquets d'ossements souvent déposés dans une urne. Enfin, quelques rares tombes sont entourées d'un enclos palissadé quadrangulaire (fig.4) et nous avons retrouvé des sépultures plates, isolées ou groupées.

A en juger par leurs dimensions, la plupart des fosses appartenaient à des adultes, ce qui suggère que les enfants n'avaient pas droit aux mêmes honneurs posthumes. Parfois le squelette a laissé une empreinte grisâtre qui révèle qu'il reposait en position allongée, les bras contre le corps. Quelques-uns étaient ensevelis dans un cercueil de planches muni d'un couvercle ou dans un large tronc d'arbre évidé (fig.1). Les défunts étaient habillés de vêtements de laine tissée dont on retrouve les lambeaux conservés au contact des donations métalliques. En effet, les oxydes ont imprégné ces étoffes généralement composées de fils tors qui forment des tissus épais et lâches.

Les donations funéraires sont assez abondantes et permettent souvent par leur nature de préciser le sexe des défunts. Néanmoins, les récipients, fibules, agrafes de ceinture et coutelas sont communs aux deux sexes.

La majorité des morts était dotée d'un ou de plusieurs vases en terre cuite de bonne qualité qui contenaient sans doute la nourriture ou la boisson pour l'au-delà. Il s'agit d'une céramique soigneusement lissée et bien cuite dont les formes anguleuses s'inspirent de prototypes métalliques tels que les situles étrusques en bronze. Ils sont souvent ornés d'un décor géométrique peint en rouge et noir composé de bandes, triangles et croix et plus rarement de motifs gravés ou lustrés (fig.6).

Les femmes étaient parées d'un torque en bronze à tige lisse, gravée ou torsadée avec des extrémités élargies et moulurées; l'un d'eux, plus récent est très épais et muni de nodosités



Fig. 5. Tombe à inhumation d'Orgeu avec cercueil creusé dans un tronc d'arbre dans lequel l'ensemble des offrandes avait été déposé.

(fig.7). La plupart montrent des traces d'usure qui attestent qu'ils ont été largement portés. Ces colliers sont souvent associés à une paire de bracelets en bronze, assortis entre eux, que la défunte portait à chaque bras.

Les hommes emportaient avec eux une ou plusieurs armes offensives, généralement un, deux ou trois javalots ou lances dont les pointes en fer subsistent. Celles-ci étaient emmanchées sur des hampes de frêne dont le bois est souvent conservé à l'intérieur de la douille. Les armes gisaient à portée de la main droite du mort, sur le fond des fosses mais les exemplaires munis d'une très longue hampe avaient la pointe enfoncée dans la paroi de la tombe.

Quelques défunts étaient équipés d'un coutelas en fer muni d'un manche en matière périssable et parfois protégé dans un fourreau en cuir décoré. Cet ustensile pouvait être suspendu par une paire d'anneaux à la ceinture. Celle-ci était fermée avec une simple agrafe en fer ou une plaque élégamment découpée et parfois ajourée.

Enfin, certains individus avaient été dotés d'un ou plusieurs instruments de toilette tels qu'une tige bifide, une curette auriculaire ou une pince à épiler (fig.8).

Les morts des deux sexes portaient souvent une, voire deux ou trois fibules en bronze ou en fer. Ces broches retrouvées à hauteur des clavicules servaient à retenir les extrémités du vêtement. Leur forme qui s'est modifiée souvent au fil des siècles fournit de précieuses indications chronologiques. Elle permet d'assigner la plupart des sépultures entre 450 et 350 avant notre ère. Ces datations sont corroborées par les résultats des analyses radiométriques de bois consommés des cercueils et les charbons de bois des bûchers



Fig. 6. Grand récipient en céramique ornée d'un décor gravé, trouvé à Assenois « Le Bourzy ».

qui situent la plupart des ensembles avant 390. Il est intéressant de constater que deux nécropoles, à Assenois et Saint-Pierre, attestées dès le V<sup>e</sup> siècle furent utilisées jusqu'au II<sup>e</sup> siècle.

### Les tombes à char, sépultures aristocratiques

Une série de tombes à inhumation se distingue par la présence d'un char à deux roues qui accompagnait le ou la défunte. On connaît actuellement dix-neuf sépultures de ce type concentrées sur un territoire de 14 km de côté autour de la ville de Neufchâteau. Elles se répartissent en onze nécropoles retrouvées dans les communes de Léglise, Hamipré, Longlier, Juseret, Assenois, Saint-Pierre et Wiltry. La plupart remontent au V<sup>e</sup> siècle mais deux d'entre elles peuvent être datées des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles.

Les unes étaient isolées sous un tertre tandis que d'autres étaient flanquées d'inhumations ordinaires ou d'un bûcher ; dans trois cas, elles étaient jumelées entraînant la présence de certaines d'entre elles à la périphérie du tertre. La proportion des tombes à char est élevée : la nécropole d'Hamipré-Offaing en a livré 3 parmi un ensemble de 23 inhumations réparties en 3 groupes et celle de Léglise en recelait 4 pour 15 tombes ordinaires et 2 bûchers (fig. 9). La présence du véhicule auprès de certains défunts révèle le caractère hiérarchisé de la structure sociale ; leur nombre incite à les considérer comme un attribut de notable plutôt que de prince.

La forme des sépultures qui épouse celle des véhicules fournit de précieuses indications sur les chars dont il ne subsistait que quelques vestiges métalliques, le reste étant en matière périssable. Les fosses qui les renferment se distinguent au premier abord par leurs grandes dimensions : la

longueur varie de 1,95 à 3 m et la largeur de 2 à 2,75 m. Elles présentent un contour ovoïde, triangulaire ou quadrangulaire et possèdent dans le fond deux cavités ovales à base incurvée destinées à recevoir la moitié inférieure des roues, ce qui permettait de réduire notablement la profondeur de la tombe (fig. 10). L'avant de la fosse est parfois prolongé par une tranchée moins profonde réservée au timon qui aboutit dans un cas à un rigole perpendiculaire destinée à abriter le joug. Dans les autres sépultures, la partie antérieure du char devait reposer dans le remblai du tertre où elle n'a pas toujours laissé de trace. Deux fosses étaient en outre dotées de cavités particulières qui attestent la présence d'un couvercle en bois au-dessus du véhicule (fig. 11). La tombe accueillait ainsi un petit char à deux roues qui devait être attelé par un joug à deux chevaux placés de part et d'autre du timon central. Les montures n'étaient pas ensevelies avec le défunt mais leur présence est évoquée dans la tombe par le dépôt de pièces de harnachement.

Du bige enterré, il ne subsiste que quelques éléments en fer destinés à assembler les pièces maîtresses. Leur éventail et leurs types qui



Fig. 7. Torque en bronze à tampons et nodosités d'Assenois « Le Bourzy ».

varient toujours d'une tombe à l'autre, témoignent de variantes sensibles dans les techniques de fabrication, la forme et les dimensions du char. Tous les véhicules étaient pourvus de deux bandages de roue qui, lorsqu'ils ne sont pas conservés, ont laissé une empreinte de rouille dans le fond des cavités qui leur étaient réservées. Celles-ci nous apprennent que l'écartement des roues était compris entre 1,08 et 1,45 m. Les bandages avaient un diamètre de 86 à 88 cm et une largeur réduite de 2,2 à 3,3 cm. Munis d'une surface extérieure bombée, ils étaient fixés par plusieurs clous à une jante en frêne, un bois réputé pour la ténacité et l'élasticité de ses fibres. Une dizaine de rayons s'enchaînaient dans un moyeu cylindrique en bois parfois cerclé de fer et dont le diamètre oscillait de 11 à 18 cm. Pour désolidariser la caisse de l'essieu et lui assurer une bonne élasticité, les charrois celtes avaient imaginé un système de suspension complexe avec tiges articulées.

Il est plus difficile de reconstituer les autres éléments du véhicule. La caisse était dotée d'un plancher en bois dont les côtés ne devaient pas

dépasser 1 m. Les représentations figurées de char gaulois, souvent plus récentes que nos tombes, fournissent quelques données qui montrent des pans latéraux présentant une simple ou une double arcade.

Les tombes à char ardennaises présentent de multiples analogies avec celles de Champagne, à la fois dans leurs formes et leurs dimensions, leur abondance et aussi l'inventaire des pièces métalliques du véhicule. Elles évoquent non seulement des contacts étroits qui unissaient nos populations à la brillante civilisation marneuse mais aussi un système de valeurs commun qui conférait le même symbole aux membres d'une classe sociale privilégiée. Ces ressemblances apparaissent aussi dans le mobilier funéraire des tombes des deux contrées qui se distingue par son abondance et son luxe. Cette richesse se développe avec le temps car les sépultures des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles, bien que plus rares, sont mieux fournies encore.

La prospérité du groupe méridional des tombes ardennaises doit avoir été le fruit d'une activité lucrative que l'absence de ressources naturelles telles que le minerai de fer ou de terres fertiles rend difficile à comprendre. On pourrait supposer que les occupants ont vécu, comme de nos jours, d'un élevage assez extensif qui n'exigeait guère de bonnes terres mais de grandes surfaces disponibles. La raréfaction des nécropoles aux II<sup>e</sup> et I<sup>e</sup> siècles marque sans doute leur déclin que l'on pourrait mettre en parallèle avec celui de la Champagne et dont les raisons nous échappent encore. ■

### BIBLIOGRAPHIE

A. Cahen-Delhay, Rites funéraires celtiques en Ardenne et Lorraine belge, dans *Les premiers rites funéraires dans la province de Luxembourg. De la Préhistoire au Moyen Âge*, Libramont, 1989, 19-34.



Fig. 8. Trousse de toilette en fer de la tombe à char de Wiltry.

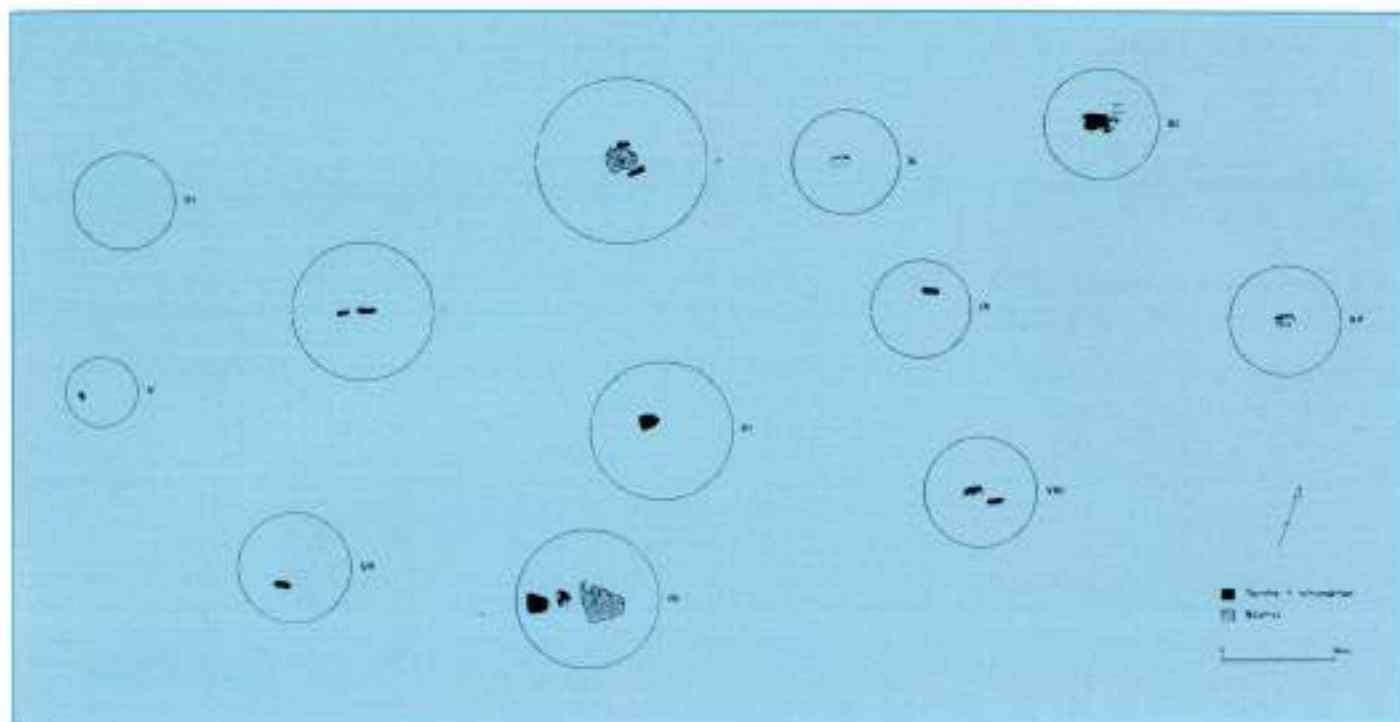


Fig. 9. Plan de fouille de la nécropole à tombelles de Léglise qui a livré quatre sépultures à char (sous les tertres n° II, IV et VI).



Fig. 10. Sépulture à char d'Hampré-Offaing en cours de fouilles. On distingue les tranchées réservées au timon et au joug dans le fond et le bandage d'une roue.

## Le programme de recherches dans les tombelles

De 1970 à 1989, le Service national des Fouilles, en collaboration avec le Cercle « Terre de Neufchâteau » et le Centre de Recherches archéologiques en Ardenne, a consacré une partie de ses activités à explorer les nécropoles menacées de disparition par les cultures qui arasent progressivement tous les tertres.

Il a réalisé des recherches dans quatre cimetières du groupe septentrional, soit sept tombelles à Bovigny (Rogery et Halconreux), à

Wibrin et Nadrin.

Cette institution a cependant concentré ses activités dans le groupe méridional où il a exploré pas moins de seize nécropoles, respectivement à Hampré (Offaing, La Hasse et Namoussart), Assenois (Le Sart), Léglise, Longlier (Massul), Tournay, Orgeo, Granvoir, Saint-Pierre (Sberchamps), Sibret (Villeroux) et Villers-la-Bonne-Eau. Notons que les soixante-quatorze tertres fouillés ont permis la découverte de douze sépultures à char.

## Répartition

Nous avons précisé la dispersion des tombelles ardennaises en dressant la carte de répartition des nécropoles aisément repérables dans le paysage grâce aux tertres, les Celtes ont ainsi occupé un territoire de 75 km de long qui suit la crête des hauts plateaux de l'Ardenne centrale. Cette zone s'étend d'Orgeo, à l'ouest de Neufchâteau à Crombach, au nord-est de Gouvy (fig. 1). Nos prospections ont permis de repérer près de 140 sites comprenant de 1 à 60 tertres qui totalisent quelque 600 tombelles. Elles montrent deux groupes distincts, d'importance équivalente par l'étendue et le nombre de sites, séparés par une distance de 12 km au nord de Bastogne.



Fig. 11. Sépulture à char de Saint-Pierre-Sberchamps dont le fond est cerné de trous de pieu. On aperçoit le sommet des bandages de roue et les pièces destinées à la suspension de la caisse (entre les roues).



Fig. 12. Phalères et plaques décoratives ajourées en bronze appartenant au harnachement de Léglise.

# Le vicus des Bons-Villers à Liberchies

Jean-Claude Demanet

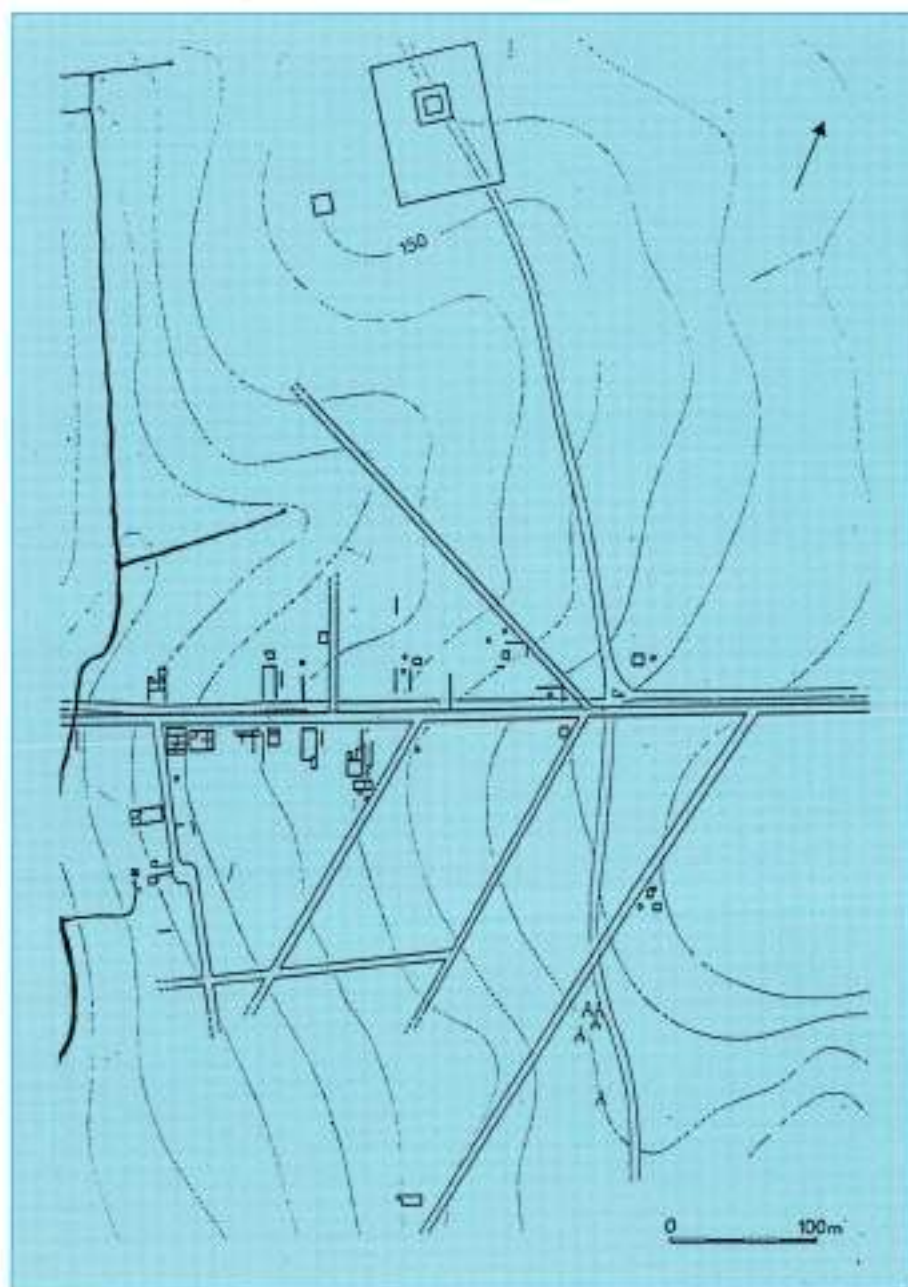


Fig. 1. Structure générale du vicus gallo-romain de Liberchies.

## Données générales sur le vicus

Exploré sommairement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, puis redécouvert en 1954 par Pierre Claes qui le rendit célèbre par la mise au jour en 1970 d'un extraordinaire trésor de 368 auri des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles, le vicus des Bons-Villers à Liberchies

s'étend sur plus de 30 hectares de champs et de prés, loin des agglomérations modernes, de part et d'autre de la voie romaine de Bavay à Cologne par Tongres, l'actuelle chaussée Brunehaut.

Identifié au « Geminiacum » des itinéraires antiques, ce site a fait depuis plus de 35 ans

l'objet d'explorations par plusieurs groupes archéologiques et quelques chercheurs isolés. Quoique ces fouilles n'aient pas toutes eues la rigueur souhaitable, elles ont néanmoins permis de reconnaître dans ses grandes lignes la structure générale du vicus (fig. 1) avec sa zone d'habitat assez dense de part et d'autre de la chaussée et plus dispersée lorsque l'on s'en écarte le long des diversicules nord et sud, avec un aménagement en bassins de la « Fontaine des Turcs » (1), source toujours abondante actuellement, avec un grand fanum au nord de l'agglomération (2), avec des zones d'artisanats (3) (potiers, tanneurs, métallurgistes) en périphérie, avec des thermes (4) non loin du ruisseau qui traverse le site.

Après une brutale destruction qui fut fatale au vicus, dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle, un fortin de terre fut établi, à cheval sur la chaussée, bouleversant par ses larges fossés tout le centre de l'agglomération, avant d'être abandonné au profit du castellum construit au V<sup>e</sup> siècle à 1 km plus à l'ouest, au centre de l'actuel hameau de Brunehaut.

Au cours des dix dernières années, la société Pro Geminiaco a concentré ses efforts sur l'exploration systématique de la zone ouest du vicus, de part et d'autre de la voie antique (fig. 2). Cette politique de fouille détaillée d'une zone plus limitée du site s'est avérée très profitable pour l'étude de l'évolution de l'occupation du sol, depuis la construction de la chaussée sous Auguste jusqu'à la destruction du vicus trois siècles plus tard.

## La dendrochronologie confirme la précocité du vicus romain de Liberchies

Les trouvailles assez nombreuses de sigillée arétine ou « italo-gauloise » dans le site de Liberchies, soulignées par M. Vanderhoeven dès 1967, permettaient déjà de faire remonter à l'époque augustéenne la création d'un vicus le long de la chaussée établie dans les dernières années du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. La mise au jour de structures très anciennes dans le quartier Ouest est venue confirmer cette occupation précoce : deux puits carrés en bois proches de la chaussée, de même qu'une grande fosse à fond plat, sans doute un vestige d'habitat en matériaux légers, ont été explorés dans la zone comprise entre l'empiérement de la chaussée et le fossé « limite » sud de celle-ci, structure



Fig. 2. Plan de détail de la zone ouest du vicus.

aussi ancienne que la chaussée elle-même. L'abondant matériel recueilli dans ces puits comblés, cette fosse et le fossé limite est typique de l'époque Auguste-Tibère, par ses fibules et sa céramique où se mêlent à la sigillée arétine d'importation, des objets de tradition gauloise : urnes-tonnelets en terra nigra ou en terra rubra à bords peints en rouge, assiettes à sigles radiaires, bouteilles, kurkums et dolia à surface « éclaboussée » (fig. 4).

La récupération au fond d'un de ces puits d'une dizaine de madriers du cuvelage parfaitement conservés dans la nappe phréatique, a permis une analyse dendrochronologique (P. Hofsummer, U.Lg). Celle-ci a confirmé de façon précise l'origine augustéenne du vicus, puisqu'elle indique que ce puits a été construit avec deux troncs de chênes abattus dans la dernière décennie précédant notre ère.

A cette période précoce se rattache aussi un four circulaire dont seul le fond de la chambre de chauffe était conservé. Cette datation repose non pas sur le matériel recueilli, inexistant dans ce four, mais sur la constatation que le secteur du fossé « limite » qu'il jouxte lui a servi d'aire d'enfouissement du bois de chauffe à l'époque où ce fossé, comblé dès le début du I<sup>er</sup> siècle, était encore ouvert.

### Occupation continue ou non dans la période Tibère-Néron ?

L'occupation du secteur ouest du vicus pendant la période préflavienne se caractérise par un

nombre considérable de fosses de petites ou de moyennes dimensions comblées le plus souvent de débris organiques, de céramique et de restes de constructions en bois et torchis, mais les structures architecturales de cette époque sont difficiles à saisir. Au nord de la chaussée cependant, on a récemment découvert deux aires rectangulaires de 3 m de large sur 6 et 10 m de long à fond plat sur lequel reposaient des débris calcinés de toiture en bois. Elles contenaient du matériel céramique préflavien. Ces deux « fonds de cabanes » alignés sur un axe perpendiculaire à la chaussée étaient longés par un fossé plus ou moins rectiligne de 17 m de longueur dont le comblement d'argile et de charbon de bois contenait aussi de la céramique préflavienne et deux monnaies d'Auguste et de Claude.

L'ensemble de ces structures indique une occupation intense pendant la période préflavienne, comme en témoignent aussi les monnaies provenant de tout le secteur : alors que 23 sont d'Auguste, 19 datent des quatre empereurs suivants, de Tibère à Néron, tous représentés, sans compter une douzaine de monnaies gauloises encore en circulation à cette époque. La sigillée assez abondante récoltée dans ces structures semble cependant indiquer un fort ralentissement, voire un hiatus dans l'importation de cette céramique fine du sud de la Gaule à l'époque de Tibère et de Caligula. En dehors de cet argument indirect, il n'y a cependant pas d'évidence archéologique que l'occupation de ce secteur du site de Liberches



Fig. 3. Trou de puits d'habitat.

se soit interrompue entre les règnes d'Auguste et de Claude.

Le quartier ouest du vicus a été pendant cette période aussi, le siège d'une industrie métallurgique dont les traces ont été observées au sud de la chaussée : on y a localisé pas moins de sept bas-fourneaux ruinés, dont les fragments de parois d'argile cuite étaient mêlés à des scories de fer et du charbon de bois. Dans les débris de l'un d'eux fut retrouvée une tuyère d'argile vitrifiée ayant servi à son alimentation en air par soufflet. D'autres fosses de cette époque évoquent des activités artisanales, comme celle qui contenait plus de 30 cornillons de bœuf, dépotoir probable d'un tabletier.

### A l'époque flavienne l'architecture reste de bois et de torchis mais le « tissu urbain » se constitue

Pendant la fin du I<sup>er</sup> siècle et jusqu'au début du

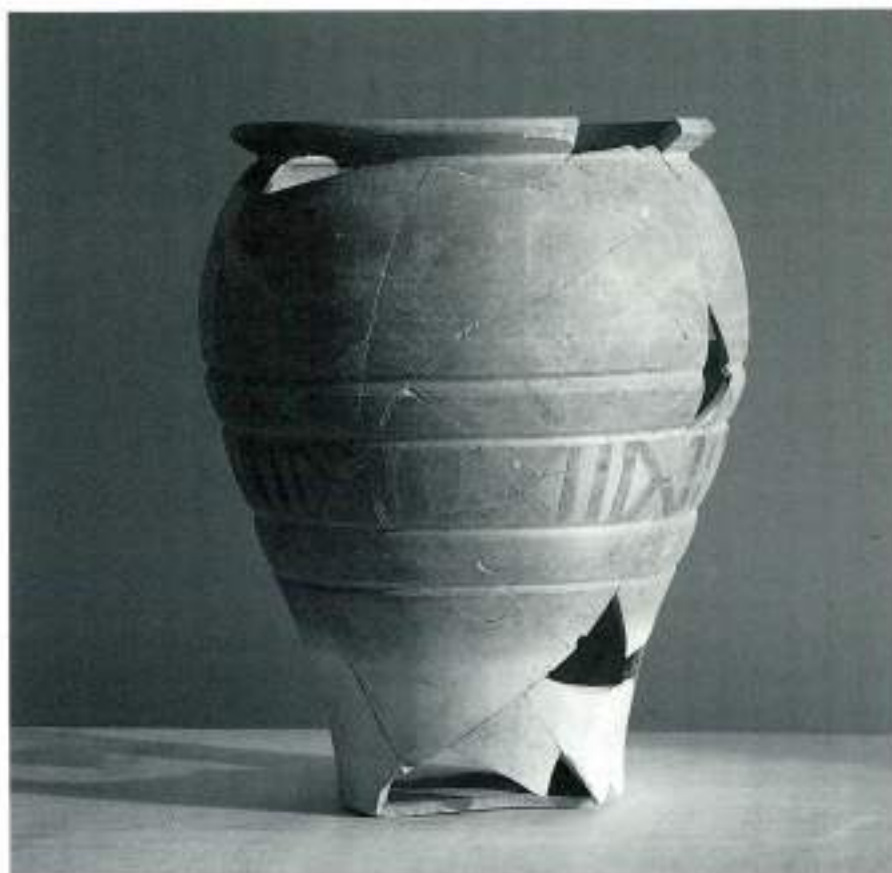


Fig. 4. Céramique belge provenant d'un puits en bois augustéen.

1<sup>er</sup> siècle, l'occupation du quartier ouest du vicus est très intense mais l'architecture reste légère, en bois et torchis. On note cependant dès le début de l'époque flavienne l'apparition de tuiles, totalement absentes auparavant. L'emploi de ce type de couverture nécessite en raison de sa lourdeur, d'établir les bâtiments sur de très gros pieux de bois dont on a retrouvé un nombre important dans ce secteur. Il s'agit, pour les plus typiques de poteaux de 30 à 50 cm de diamètre, dont la base repose à 1 m ou 1,50 m de profondeur dans une fosse comblée parfois d'argile pour améliorer la stabilité du bâtiment

dans le terrain sablonneux (fig. 3). Il est cependant bien difficile dans le mélange des structures de trois siècles d'occupation de reconstituer à l'aide de ces trous de poteau le plan des bâtiments de cette époque. Néanmoins beaucoup de ces pieux ont été trouvés en-dessous ou juste à côté des fondations en pierre des bâtiments de l'époque suivante, montrant que pour certains d'entre-eux, l'implantation reprise par les constructions « en dur » correspondait déjà à celle de bâtiments en bois d'époque flavienne. On constate donc qu'à la fin du 1<sup>er</sup> siècle se constitue l'organisation urbanistique

du quartier qui persistera au cours des siècles suivants.

Datant manifestement de l'époque flavienne une cave rectangulaire de 4,20 m sur 2,75 m a été fouillée à quelques mètres au sud de la chaussée antique. La base de sa paroi de bois avait laissé une trace très nette tout autour du fond parfaitement horizontal. Parmi les débris de construction de bois et d'argile qui comblaient cette cave, on a récupéré quelques tuiles, des monnaies d'Auguste et de Néron et des fragments d'au moins une cinquantaine de cruches de terre beige de différentes dimensions. Cette cave était entourée d'un empierrément et d'une série de trous de pieux, vestiges de diverses constructions autour d'une cour empierrée. L'abondance de cruches dans la cave ainsi que dans plusieurs fosses voisines évoque l'existence d'une auberge ou d'un débit de boissons, dont un certain nombre devait nécessairement avoir été installé dans ce relais routier.

## Explosion urbanistique au 1<sup>er</sup> siècle, le siècle des Antonins

Alors que l'empire romain atteint son apogée économique sous le règne des Antonins, le vicus de Geminiacum témoigne d'une romanisation complète et d'une extension croissante. Le quartier ouest se couvre d'immeubles à fondations de pierres, alignés de part et d'autre de la chaussée et ne laissant que relativement peu d'espaces non bâtis. Ces fondations très robustes, de 80 à 90 cm de large, étaient surmontées de murs à peine plus étroits de moellons plus soigneusement taillés et assemblés avec un mortier de chaux très solide. Leur hauteur est difficile à déterminer : on peut penser qu'ils constituaient en tout cas le rez-de-chaussée des bâtiments, les étages étant, lorsqu'ils existaient, probablement fermés par des murs de torchis entre les pièces de charpente soutenant les lourds toits de tuiles.

Les dimensions de ces bâtiments, dont le grand axe est toujours perpendiculaire à la chaussée, varient beaucoup. Le plus petit a 7 m de large et 11 m de profondeur, le plus grand, au nord de la chaussée, a 16 m de large et plus de 40 m de profondeur. Au sud de la chaussée les traces des constructions ont été retrouvées jusqu'en bordure de l'empierrément carrossable. Malheureusement mal conservées, ces traces, ravonnées par l'érosion et la récupération de pierres après l'abandon du vicus, ne donnent qu'une idée imparfaite de ce que devaient être les façades. Il semble bien cependant qu'une galerie couverte plus ou moins continue ait existé. Du côté nord de la chaussée, où les fondations sont nettement mieux conservées, l'avant des bâtiments a cependant totalement disparu dans le chemin creux qu'a formé, à côté de l'empierrément antique, l'actuelle chaussée Brunehaut.

## AGGLOMÉRATIONS GALLO-ROMAINES



Fig. 5. Fouille d'un puits maçonné.

A ce jour, cinq caves maçonnées ont été découvertes et fouillées dans ce secteur du vicus : elles paraissent toutes dater du I<sup>er</sup> siècle par la qualité de leur construction, en petits blocs calcaires bien cimentés, rejointoyés à la daque, et comportant un soupirail et plusieurs niches voûtées. Deux d'entre elles étaient incorporées à un bâtiment, les trois autres avaient été installées soit à l'arrière, soit à côté des bâtiments, à front de chaussée pour l'une d'elles seulement. Leur comblement contenait souvent une quantité importante de fragments d'enduits muraux peints provenant des constructions voisines. Ces peintures comportent pour la plupart des motifs linéaires séparant des plages de couleurs diverses mais quelques fragments portent des traces de figures animales. Elles témoignent de la qualité de l'aménagement intérieur des maisons de ce quartier du vicus au I<sup>er</sup> siècle, dont aucune cependant n'était pourvue de pièce chauffée par hypocauste.

C'est au fond d'une de ces caves qu'ont été découvertes deux petites statuettes intactes de terre cuite blanche, quasi identiques et représentant des déesses-mères assises dans un fauteuil à haut dossier, tenant un petit animal sur leurs genoux (fig. 8). Dans une autre cave fut récupéré un gros bloc de pierre, un grès assez friable, portant une inscription quasi complète, la seconde inscription lapidaire connue de Liberchies. Il s'agit d'une stèle votive remerciant des divinités locales du nom de *UXX* (fig. 7). Ce sont probablement des déesses-mères et cette découverte n'est peut-être pas sans relation avec les deux statuettes de l'autre cave. Emouvants aussi les noms des deux dédicants, Antonius et sa compagne Lupula (la petite louve), deux « pèlerins » non citoyens romains, les deux seuls habitants de *Geminiacum* dont les noms nous soient ainsi parvenus grâce à leur dévotion aux divinités locales.

### De la fin du I<sup>er</sup> siècle à la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle : insécurité, décadence, destruction totale et abandon

Vers 170, sous le règne de Marc Aurèle, il est vraisemblable que *Geminiacum* ait subi quelques dommages liés aux premières incursions germaniques (les Chauques) et aux troubles



Fig. 6. Vue générale sur la fouille d'une cave en pierre.

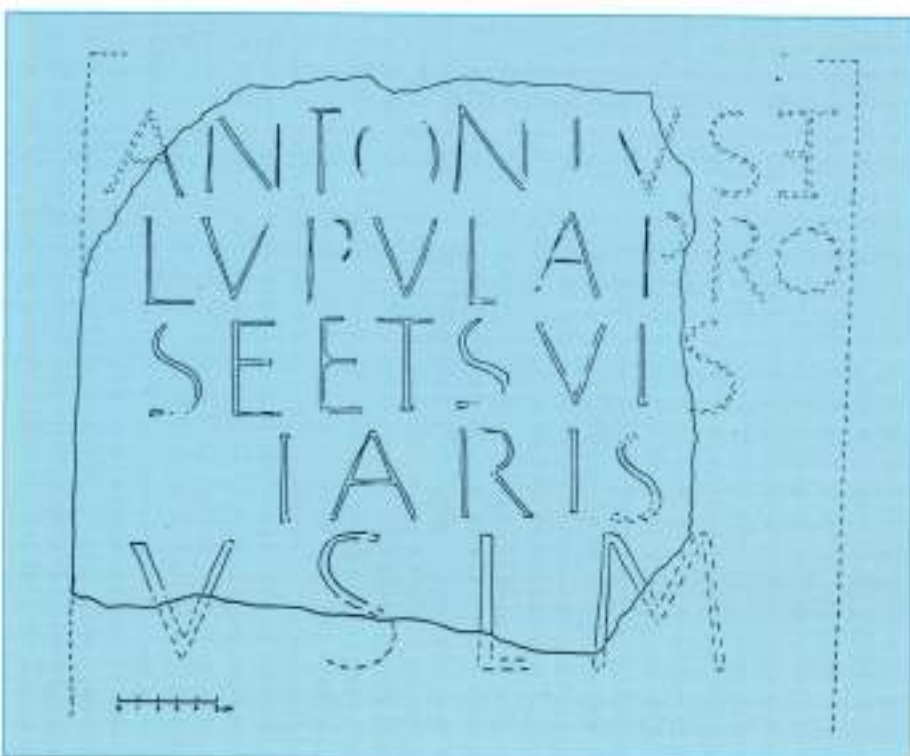


Fig. 7. Stèle votive à des divinités locales.

politiques concomitants. C'est pendant cette époque troublée que fut très probablement enfoui le gros trésor d'auréi découvert sous le sol d'un des bâtiments du sud de la chaussée et dont la dernière monnaie date de 166. Il est difficile d'établir si les bâtiments du quartier ouest subirent des dégâts importants en cette fin du I<sup>er</sup> siècle, mais on constate des remaniements de certains d'entre-eux : la cave du bâtiment au trésor fut retrécie et en partie

comblée, une cave au nord de la chaussée fut pourvue d'un escalier extérieur dont les murs sont de beaucoup moins bonne qualité. Un ou deux bâtiments ont été allongés et l'on constate aussi une maçonnerie plus grossière, des fondations moins soignées qu'au I<sup>er</sup> siècle. Tardifs aussi probablement sont les thermes, d'assez modestes dimensions, mis au jour à l'extrémité ouest du quartier par R. Brulet il y a 20 ans, mais dont l'exploration a été reprise depuis 4 ans. Ils





Fig. 8. Statuettes en terre cuite de déesses-mères.



Fig. 9. Boucle de ceinture, en argent, provenant d'une sépulture tardive (V<sup>e</sup> siècle).

semblent avoir été construits sur un remblai, exhaussant le sol marécageux à cet endroit, mais des vestiges de bâtiments et un réseau d'égoûts

maçonnés antérieurs à ces thermes sont apparus derrière la piscine.

Malgré l'insécurité et la récession écono-

mique du IV<sup>e</sup> siècle la vie du quartier ouest du vicus s'est donc poursuivie activement jusqu'à sa destruction brutale qui dut avoir lieu entre 250 et 260 lors de la première invasion des Francs qui ruina tous les vicus de la Bayay-Tongres. Dans le comblement des caves du quartier on trouve en abondance de la céramique du début du IV<sup>e</sup> siècle et les monnaies les plus récentes sont de Gordien I<sup>er</sup> (240-243) et de Philippe I<sup>er</sup> (244-246). Un très beau puits cylindrique maçonné (fig. 5) descendant jusqu'à plus de 8 mètres de profondeur, soit 5 mètres sous la nappe phréatique à cet endroit, a été découvert et fouillé il y a 5 ans entre deux bâtiments au sud de la chaussée. Construit vraisemblablement au IV<sup>e</sup> siècle, il fut en usage jusqu'à la fin de l'occupation du vicus, puisqu'on y a trouvé, parmi les débris des constructions voisines qui le comblaient, une monnaie de Claude II, un antoninien daté de 269. Au fond de ce puits furent découverts, tragiques témoins des violences de l'époque, cinq crânes humains très bien conservés, sans trace du reste des squelettes. On ne peut s'empêcher d'imaginer des décapitations en série des habitants de ce quartier mis à sac et dont les ruines ne furent plus relevées.

### Encore quelques traces de passages dans le quartier au IV<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> siècles

Dans le vicus détruit, la récupération des matériaux de construction commença dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle lorsque fut construit le castellum de Brunehaut à 1 km à l'Ouest, et qu'autour de lui se reconstitua un petit centre habité. Le quartier ouest, le plus proche du castellum fut sans doute le premier démantelé. Trace probable de ces récupérations au IV<sup>e</sup> siècle, une monnaie de Valens, frappée à Trèves entre 365 et 367, trouvée au sommet d'une fosse comblée de débris au sud de la chaussée. Enfin, une tombe à inhumation a été découverte en plein cœur du quartier. En partie arrachés par les labours, les restes du squelette n'étaient accompagnés d'aucun mobilier en-dehors d'une très belle boucle de ceinture en argent massif (fig. 9). Elle est de type germanique et date du début du V<sup>e</sup> siècle. S'agit-il de la tombe d'un guerrier des hordes d'invasisseurs ou au contraire d'un mercenaire germanique auxiliaire assurant l'ultime défense du castellum ?

Quoi qu'il en soit cette inhumation clôt l'histoire, révélée par les fouilles, du quartier ouest du vicus de Geminiacum. ■

# L'organisation du vicus de Braives

Fabienne Vilvorder et Joseph Charlier

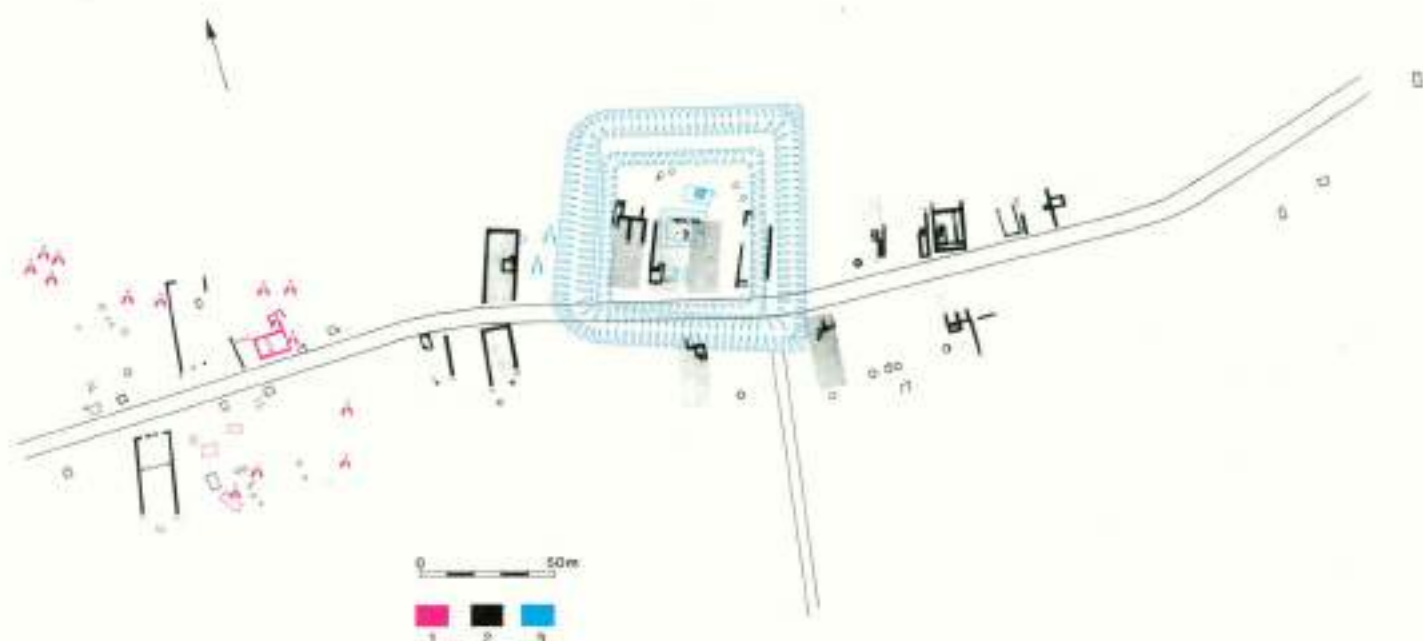


Fig. 1. Plan général de l'agglomération gallo-romaine de Braives (1991). Evolution chronologique: 1. structures du 1<sup>er</sup> siècle; 2. structures du Haut-Empire (1<sup>er</sup>-4<sup>es</sup> siècles); 3. structures du Bas-Empire (4<sup>es</sup>-5<sup>es</sup> siècles). (© Centre de Recherches d'Archéologie Nationale de l'UCL).

Dès les premières années du règne d'Auguste la gestion des nouveaux territoires conquis par César aboutit, dans le cadre de l'organisation politico-militaire, au besoin d'une liaison rapide Boulogne-Bavay-Tongres-Cologne. Des bourgades routières naissent le long de cette voie rapide qui bientôt deviendra le moteur de la vie économique régionale.

Des fouilles exhaustives programmées ces deux dernières décennies dans le vicus gallo-romain de Braives aboutissent à une nouvelle approche de ces petites agglomérations fixées le long de la voie antique.

Le site archéologique est situé au cœur de la zone limoneuse de la Hesbaye liégeoise, sur la ligne de crête séparant la vallée de la Meuse de la vallée du Geer, affluents de la Meuse. Distant de 28 kilomètres de Tongres, le site est volontiers identifié à l'étape *Perniciacum-Pernaco* citée par les itinéraires antiques.

Un premier coup d'œil jeté sur le plan de fouilles nous montre une implantation de divers bâtiments axés de part et d'autre de la chaussée antique et s'étirant sur une distance de plus d'un kilomètre (fig. 1).

## Les origines

L'établissement de la première communauté

coïncide avec la construction de la voie. La datation de cet événement est bien cernée par la fouille, l'horizon chronologique se situant dans le courant de la seconde décennie du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

Si le matériel archéologique reflétant la période augustéenne est présent sur le site et témoigne donc d'une occupation des lieux, aucune structure d'habitat de cette époque n'a été relevée.

L'habitat en bois et en torchis se généralise au premier siècle de notre ère. La zone périphérique occidentale a livré plusieurs structures remontant à cette époque et dont la plupart sont liées à l'artisanat de la céramique.

## Le quartier des potiers

Une série d'installations dispersées, établies de part et d'autre de la chaussée, forment le quartier des potiers, où une quinzaine de fours connus ont fonctionné durant le deuxième tiers du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. (fig. 2).

Plusieurs alignements de trous de poteaux ont permis de cerner un atelier subdivisé en deux pièces dont une donne sur le four. À côté, c'est un auvent qui protège l'artisan lors de la mise en chauffe du four. Des fosses de travail de



Fig. 2. Vue d'ensemble d'un four de potier (photo R. Brulet).



Fig. 3. Vue générale d'une cave en pierres (photo R. Brulet).



Fig. 4. Vue aérienne des fouilles de la fortification du Bas-Empire en 1987 (photo R. Brulet).

l'argile et des dépotoirs, mis au jour dans le voisinage immédiat des officines, sont liés à cet artisanat.

Ces officines produisent une céramique fine d'aspect rouge et peinte ou d'aspect noir, terra nigra, tonnelets, coupes et bouteilles. Des cruches à une ou deux anses proviennent également de ces ateliers.

Si tous ces fours cessent d'exister vers les années 60, il n'est pas à exclure une nouvelle implantation d'ateliers, au sud de la chaussée, spécialisés dans la production d'une vaisselle fine à couverture dorée. Un dépotoir rectangulaire,

distant de plus de 7 mètres de la voie, a livré dans son remblai, daté de l'époque flavienne, une trentaine de vases de ce type de céramique. Le sigle estampillé sur le pied externe de certains de ces vases évoque un potier belge du nom de EMIMO ou IMIMO.

Au sud de la chaussée, toujours dans le même secteur, quatre constructions en sous-sol associées à des trous de poteaux matérialisent des habitations occupées jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.

Ailleurs dans le vicus, seuls des dépotoirs et des fosses évoquent encore l'occupation du I<sup>er</sup>

siècle. Pourtant le matériel céramique, à rattacher à ce siècle, est majoritaire dans l'ensemble du vicus. Le tableau statistique de la céramique sigillée est révélateur : 54 % de cette céramique proviennent des ateliers du Sud de la Gaule, ateliers qui ont dominé le commerce de la sigillée durant tout le premier siècle, avant d'être supplantés par les ateliers du Centre et de l'Est de la Gaule.

Il en résulte que l'habitat intensif de ce premier siècle de l'Empire a été complètement arasé dans le centre du vicus de Braives.

## Aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles

Avec la Pax romana se généralise l'habitat sur fondations en pierres même si l'élévation n'est pas pour autant en matériaux durs. Bien que les vestiges soient mal conservés vu l'érosion du site, plusieurs plans de bâtiments deviennent perceptibles et nous livrent une vision de l'organisation du vicus à cette époque où il connaîtra son extension maximale.

Les bâtiments sont construits sur des fondations en pierres faites d'un amas de blocs de silex ou de blocs de schiste. Edifiés à front de rue, ils présentent tous un plan similaire rectangulaire de 13 à 17 mètres de largeur sur une trentaine de mètres de longueur. L'essai de reconstitution planimétrique des divers bâtiments, sur base de l'ensemble des fondations mises au jour, permet d'établir une orientation distincte pour les maisons édifiées sur un axe nord-est-sud-ouest, au nord de la voie, de celles situées au sud de la chaussée, basées sur une orientation nord-ouest-sud-est. D'autre part, ces maisons ne sont pas contiguës, les plus rapprochées étant distantes d'au moins deux mètres. Ces bâtisses, pourvues de pièces d'habitation placées à l'arrière, s'ouvrent sur la chaussée par une galerie commerçante et possèdent en général une cave placée au centre de l'habitat ou en bordure de la voie. Certaines de ces caves sont en pierres et nous étonnent par leur aménagement intérieur : escalier en bois, murs parementés, niches et soupirail (fig. 3).

Un bâtiment, au sud de la voie, possède un système de chauffage par hypocauste, dont seuls la chambre et le canal de chauffe sont relativement bien conservés. Des puits pour l'approvisionnement en eau et des fosses de plan circulaire, aux parois taillées dans le sol sur une profondeur moyenne de quatre mètres, dont la fonction reste hypothétique, sont aménagés à l'arrière et à proximité des habitations.

Durant le II<sup>e</sup> et la première moitié du III<sup>e</sup> siècle, le site de Braives présente une organisation cohérente avec ses habitations construites en bordure de la voie principale, couvrant chacune un espace rectangulaire. Presque mitoyennes au centre de l'agglomération, elles s'espacent à la périphérie.

## BIBLIOGRAPHIE

**R. Brulet et al.**, Braives gallo-romain I. La zone centrale, dans *Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain*, 26, Louvain-la-Neuve, 1981.

**R. Brulet et al.**, Braives gallo-romain I. Le quartier des potiers, dans *Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain*, 37, Louvain-la-Neuve, 1983.

**R. Brulet et al.**, Braives gallo-romain II. La zone périphérique occidentale, dans *Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain*, 46, Louvain-la-Neuve, 1985.

**R. Brulet et al.**, Braives gallo-romain III. La zone centre-ouest, dans *Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain*, 77, Louvain-la-Neuve, 1990.

**R. Brulet et C. Creteur**, Fouilles de la fortification du Bas-Empire romain de Braives, dans *Documents d'Archéologie Régionale de l'U.C.L.*, 2, 1987, 57-59.

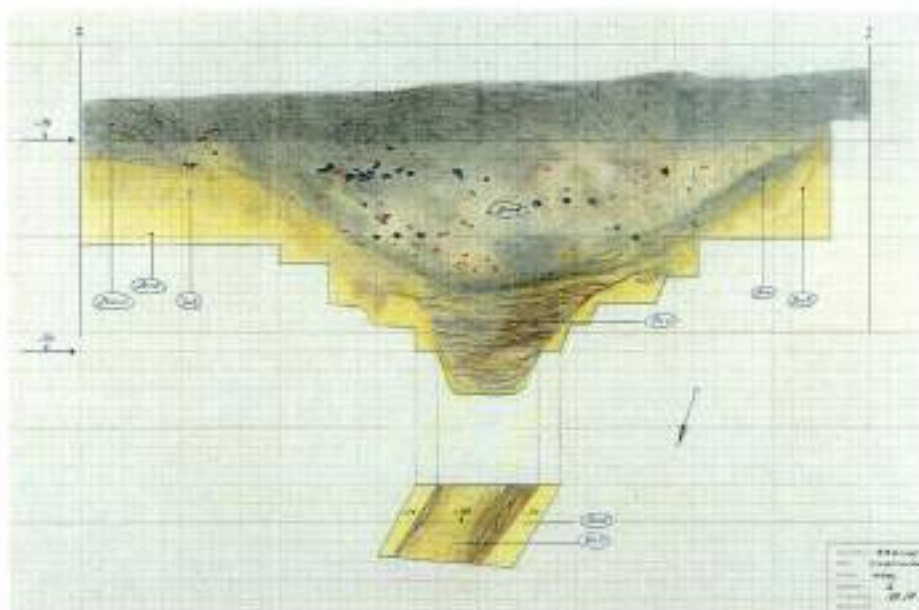


Fig. 5. Coupe dans le fossé militaire.



Fig. 6. Structure du grenier céréalier (photo R. Brulet).

## Au IV<sup>e</sup> siècle

Au Bas-Empire, le vicus subit les difficultés politiques et est intégré dans le système de défense militaire de la Gaule septentrionale.

Dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle, sur le point culminant du site, la chaussée et un de ses diverticules sont déviés pour les besoins de la construction d'un ouvrage militaire qui connaîtra au moins une réfection sous Constantin au premier tiers du V<sup>e</sup> siècle (fig. 4). Une superficie de trente ares est nivelée et entourée de fossés défensifs (fig. 5). Palissades et murs de terre derrière chaque fossé taillé en pointe et large de 5 à 6 mètres viennent renforcer l'accès au fortin. On y pénètre par une porte méridionale, matérialisée par des tranchées de fondations. Au centre de la fortification une tour de garde, de 11,50 mètres sur 14 mètres, bâtie sur des fondations massives domine toute la région avant d'être incendiée au milieu du V<sup>e</sup> siècle.

Deux fours à chaux aménagés en bordure du fossé occidental, révèlent la récupération de matériaux de construction pour la construction hâtive de la tour.

A l'arrière de celle-ci un horreum, grenier à céréales, assure en cas de coup dur les besoins alimentaires des réfugiés (fig. 6).

## Archéozoologie

La faune recueillie sur le site archéologique de Braives, étudiée par l'Institut de Paléontologie animale de l'Université de Liège, est composée essentiellement d'animaux domestiques (fig. 7).

Le bœuf, *Bos taurus domesticus*, est l'animal dominant dans l'économie alimentaire du vicus où il représente plus de la moitié des espèces animales. Ces animaux sont élevés pour le trait, les produits laitiers et la viande. Les capridés, *Capra hircus* et *Ovis aries*, ainsi

que le cochon, *Sus domesticus*, sont également destinés à la boucherie. Le mouton, *Ovis aries*, est certainement élevé aussi pour sa laine.

Le cheval, *Equus caballus*, peu représenté sur le site, est utilisé à la monte et au trait.

Parmi les animaux plus rares figurent le chien domestique, *Canis familiaris*, utilisé à la garde du troupeau et quelques poules *Gallus gallus*. Quant à la chasse, elle n'est guère pratiquée et n'intervient pas dans l'économie du vicus.

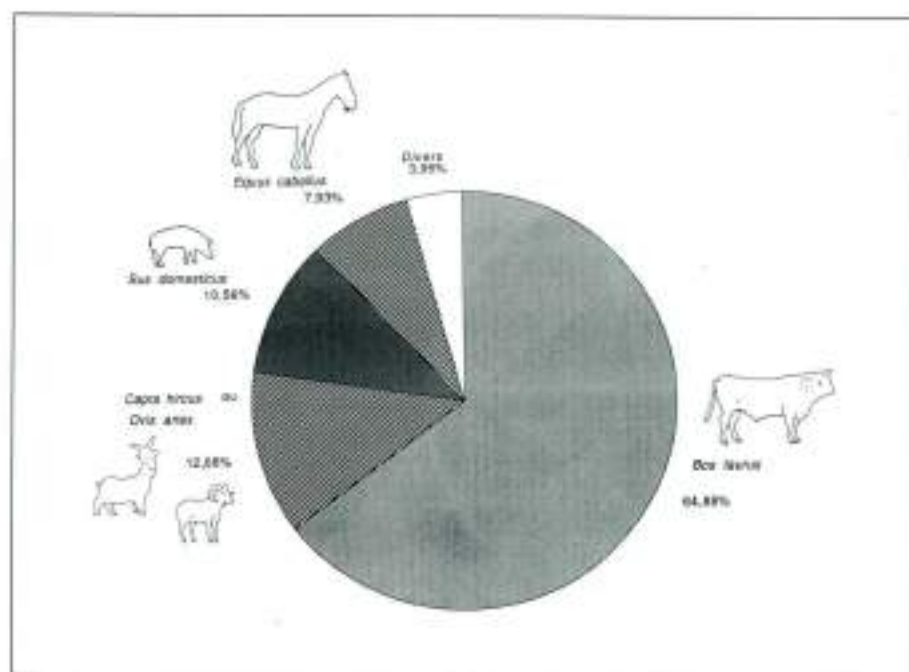


Fig. 7. Tableaux de répartition de la faune (F. Vilvoorder).

Les traces d'activité humaine se font rares en dehors du fortin où la vie semble de plus en plus limitée avant l'abandon définitif du site vers le milieu du <sup>II</sup> siècle. ■

## La céramique au service de l'Archéologie Les amphores de Braives

### Vins, huiles et sauces

Découvertes intactes dans les épaves romaines, les amphores récoltées sur nos sites de consommation nous apparaissent sous l'aspect de vulgaires fragments de céramiques grossières. Et pourtant elles sont parmi les témoins matériels les plus importants pour l'histoire économique de nos contrées. Emballages perdus, les amphores étaient destinées aux transports et à la commercialisation de denrées alimentaires agréables aux plaisirs de la table romaine.

Devenue une véritable spécialisation céramologique, l'étude du matériel amphorique livre une documentation de premier choix.

Dans le cadre d'un programme de recherches du C.N.R.S. sur la production et la circulation des amphores en Gaule, une centaine d'amphores a été dénombrée sur un lot de plus de mille fragments découverts sur le site de Braives (fig. 8).

### Le vin

Les amphores vinaïres sont les plus fréquentes et les plus diversifiées. Le vin consommé est surtout un vin gaulois de Narbonnaise trans-

porté dans une amphore à fond plat baptisée Gauloise 4 (G4).

Les productions vinicoles de Bétique sont importées dans une amphore à fond pointu nommée Haltern 70 (Ha70). Les inscriptions peintes sur ces emballages nous parlent de *defrutum* et de *sapa*, vins cuits et conservateurs de fruits.

Les vins de Méditerranée orientale ne sont pas négligés comme nous le confirment une amphore rhodienne (Rho) et une amphore crétoise (DR43).

### L'huile

L'imposante amphore sphérique Dressel 20 (DR20) a dominé le marché de l'huile produite dans la vallée du Guadalquivir en Bétique. Son pourcentage élevé, plus d'un quart du lot total des amphores, est un indice révélateur d'une consommation non négligeable d'huile d'olive dans un pays où la matière grasse animale prédomine dans la cuisine traditionnelle.

### Les sauces

L'exportation de poissons salés et de sauces de poissons aromatisées, *garum*, *hallex*, *liquanem* et *murie*, a joué également un rôle dans l'économie

de marché. Ces denrées sont acheminées dans des amphores poissées. Grand fournisseur, la Péninsule Ibérique a vendu ses produits dans des amphores à large embouchure et à fond pointu, telles la famille des amphores Dressel 7/11 (DR7/11) majoritaire sur le vicus et l'amphore Pélichet 46 (P46).

### Divers

Une petite amphore étrange, à panse fuselée couverte de cannelures, baptisée « amphore carotte », fréquente sur les sites du *limes* est peut-être destinée à la livraison de dattes.

Parmi les amphores encore indéterminées quant à leur contenu, il convient de signaler la possibilité de l'existence d'une production locale de ce type de récipient. Il s'agit d'une amphore connue à ce jour uniquement sur le site de Braives, représentée par 13 exemplaires et sur le site d'Amay qui en serait peut-être le lieu de fabrication. Il s'agit d'une amphore de petit module caractérisée par un bas de panse très pointu faisant corps avec le pied.

## AGGLOMÉRATIONS GALLO-ROMAINES

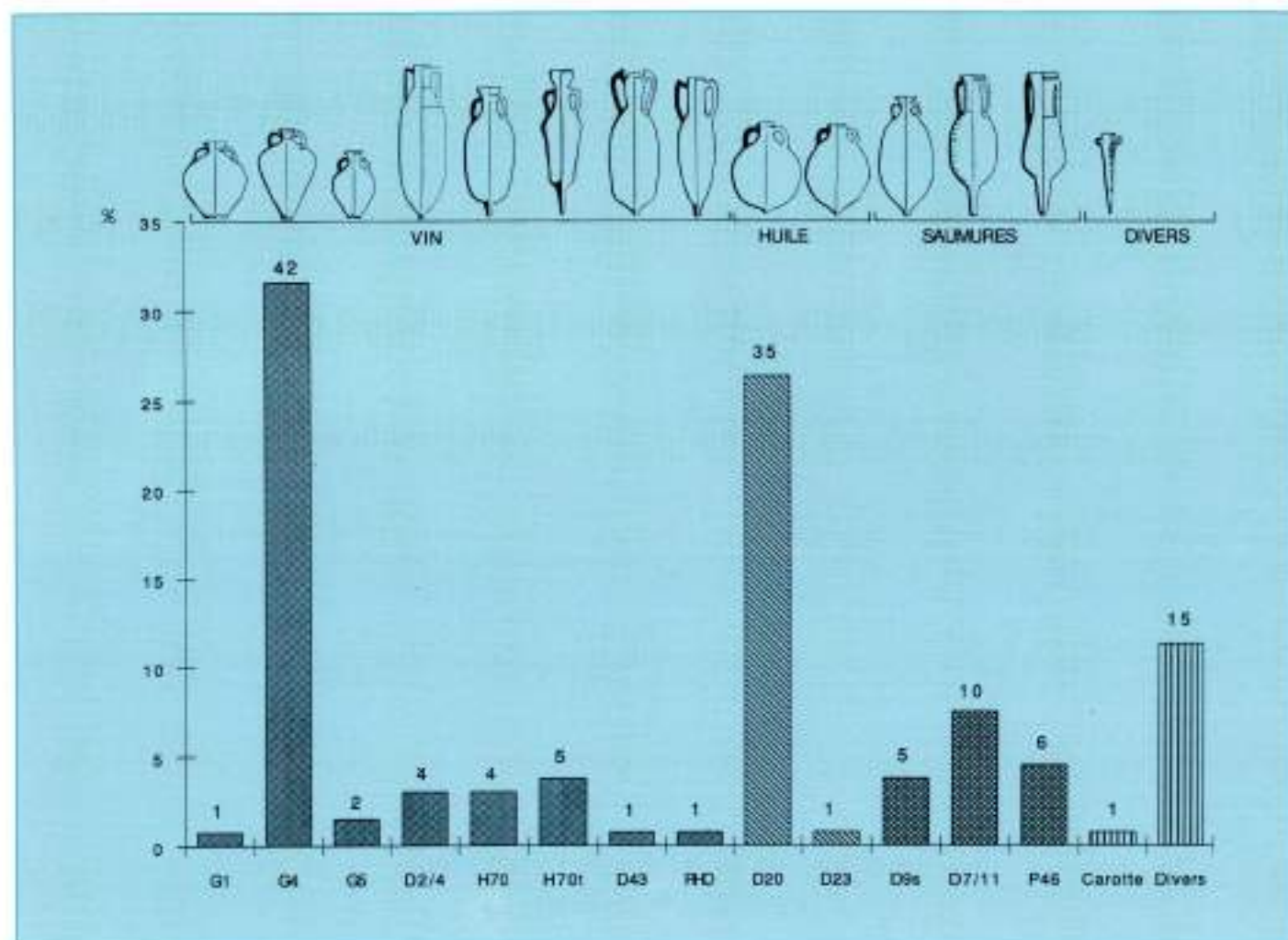


Fig. 8. Tableau de répartition des amphores par types. Le nombre minimum d'individus (n) est indiqué au sommet des barres (F. Villorder).

# Le vicus gallo-romain de Virton, Saint-Mard

Claire Massart

## Une agglomération au carrefour de plusieurs routes secondaires desservant une région rurale

Implantée en Gaume, à l'intersection des vallées de la Vire et du Ton, l'agglomération gallo-romaine de Virton-Saint-Mard constituait un pôle de rencontre, de marché et d'artisanat au cœur d'une région rurale intensément exploitée.

La bourgade était reliée, vers le nord, à la chaussée impériale Reims-Trèves, par une route passant au pied de la fortification de Château Renaud. Au sud, une voie se dirigeait vers Verdun pour rejoindre la chaussée Reims-Metz. Un axe ouest-est, venant de la Meuse par Stenay et Montmédy, suivait la vallée de la Vire en direction du vicus du Titelberg (G.-D. Lux.).

L'existence de vestiges antiques est attestée à Vieux-Virton dès le *xvi<sup>e</sup>* siècle par la description qu'en donna le père jésuite Alexandre Wiltheim. À partir du *xviii<sup>e</sup>* siècle, les trouvailles fortuites à Saint-Mard et Vieux-Virton attirèrent l'attention des collectionneurs. Au *xix<sup>e</sup>* et au début du *xx<sup>e</sup>* siècle, quelques recherches furent entreprises pour le compte de l'État et par des particuliers. Mais ce n'est que dans les années soixante que débutèrent plusieurs campagnes de fouilles programmées qui permirent de préciser la topographie du vicus et de déterminer la fonction de ses différents quartiers.

Du matériel précoce témoigne d'une présence sur le site dès la première moitié du *i<sup>er</sup>* siècle de notre ère. C'est probablement vers le règne de Claude que la bourgade s'organisa près du confluent des deux rivières. L'architecture en pierre s'y développa dans la seconde moitié du *i<sup>er</sup>* siècle. Au *ii<sup>e</sup>* siècle, l'agglomération atteignit son plus grand développement en occupant une superficie d'une quarantaine d'hectares (fig. 3).

On ne dispose d'aucune donnée sur le statut administratif du petit bourg antique dont le nom, Vertunum, fut transmis par des chartes médiévales. La présence de l'administration romaine y est cependant attestée par une dédicace sur un vase, faite par un affranchi impérial lors de son passage à Virton.

### La zone centrale

La partie la plus importante du site romain s'étendait sur la rive droite du Ton qui monte en pente douce vers le plateau de Mageroux. Fortement oblitéré par le hameau actuel de Vieux-Virton, ce secteur n'a été que ponctuellement exploré. Cependant, les nombreuses découvertes de fondations et d'éléments architecturaux qui y ont été faites au hasard des



Fig. 1. Hypocauste des thermes de Vieux-Virton (photo P. Delosse, ULB).

travaux de construction, surtout dans le triangle formé par la rue Pissevaux, la rue Grande et l'église Saint-Martin, autorisent à y localiser le centre du vicus : là se trouvaient les bâtiments officiels et publics.

De 1972 à 1980, le Service des Fouilles de l'Université libre de Bruxelles dégaa un édifice thermal dont les dimensions importantes l'identifient à un établissement public (à peu près 30 sur 22 m, soit une superficie de plus de 600 m<sup>2</sup>) (fig. 1). Construit dans la seconde moitié du *i<sup>er</sup>* siècle de notre ère, le bâtiment resta en fonction jusqu'à la fin du *iii<sup>e</sup>* siècle. Le plan de base comportait trois salles en enfilade, selon le schéma classique : le *frigidarium* avec piscine d'eau froide, le *tepidarium*, salle intermédiaire réchauffée grâce à sa contiguïté avec le *caldarium* établi sur hypocauste et réservé aux bains chauds. L'édifice connut plusieurs transformations à la fin du *i<sup>er</sup>* siècle et au cours du *ii<sup>e</sup>*, à savoir la création de nouvelles salles et l'agrandis-

sement de la surface chauffée. Les thermes furent détruits par incendie vers 276 et dès lors mis hors d'usage, bien que certaines pièces semblent avoir été réutilisées à d'autres fins jusqu'au début du *v<sup>e</sup>* siècle.

À l'est du complexe thermal, un bâtiment dégagé par R. Clausse de Saint-Mard, sur une longueur de 25 m, comportait une grande salle de 12 sur 11 m, flanquée de six petites pièces dont une livra des restes de mosaïque. Il bordait, avec plusieurs habitations, une rue montant vers le plateau de Mageroux.

Celle-ci traversait vraisemblablement l'agglomération du nord au sud : elle a pu être examinée sur le plateau de Mageroux où elle offrait une largeur d'au moins 3,70 m. Son empiérement, d'une trentaine de cm d'épaisseur, était séparé par une strate sableuse, d'une semelle de cailloutis plus large que la surface carrossable. Le flanc ouest de la route était renforcé par une bordure de blocs posés de chant ; il devait en

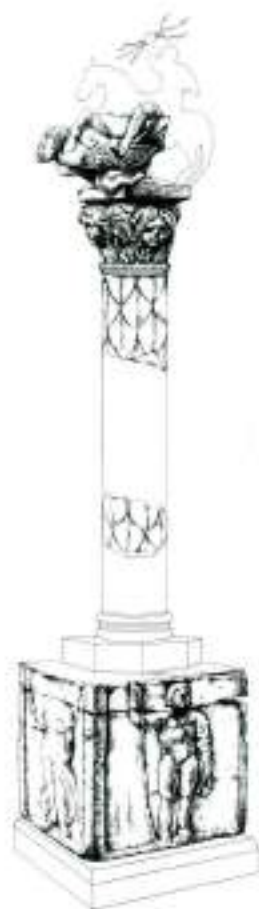


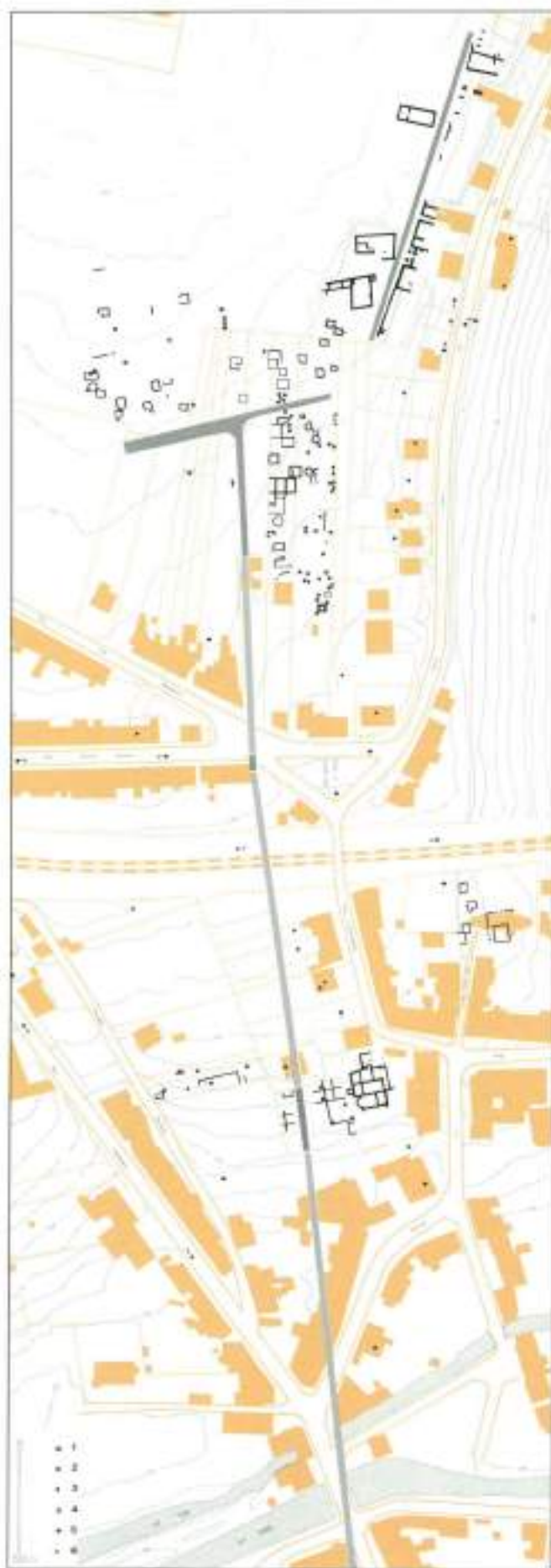
Fig. 2. Pilier à l'anguipède : reconstitution théorique à partir d'un socle découvert au *xviii<sup>e</sup>* s. (Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles, anc. coll. de Crassler), d'un fragment de colonne réemployé comme crèche dans l'église Saint Martin (Musée gaumais) et d'un groupe fragmentaire du cavalier pléttant le monstre, exhumé lors du creusement, en 1878-79, de la tranchée du chemin de fer, au sud du plateau de Mageroux (Musée luxembourgeois d'Arton) (dessin V. Deifosse).

sement de la surface chauffée. Les thermes furent détruits par incendie vers 276 et dès lors mis hors d'usage, bien que certaines pièces semblent avoir été réutilisées à d'autres fins jusqu'au début du *v<sup>e</sup>* siècle.

À l'est du complexe thermal, un bâtiment dégagé par R. Clausse de Saint-Mard, sur une longueur de 25 m, comportait une grande salle de 12 sur 11 m, flanquée de six petites pièces dont une livra des restes de mosaïque. Il bordait, avec plusieurs habitations, une rue montant vers le plateau de Mageroux.

Celle-ci traversait vraisemblablement l'agglomération du nord au sud : elle a pu être examinée sur le plateau de Mageroux où elle offrait une largeur d'au moins 3,70 m. Son empiérement, d'une trentaine de cm d'épaisseur, était séparé par une strate sableuse, d'une semelle de cailloutis plus large que la surface carrossable. Le flanc ouest de la route était renforcé par une bordure de blocs posés de chant ; il devait en

## AGGLOMÉRATIONS GALLO-ROMAINES



← Fig. 3. Plan général du vicus de Virton - Saint-Mard. 1. bâtiments; 2. puits; 3. fosses; 4. fours de potier; 5. situation des découvertes anciennes de structures; 6. situation des découvertes d'objets (plan Cl. Massart et A. Cahen-Delhaye).



Fig. 4. Rue pavée, bordée d'un trottoir, traversant le quartier artisanal de Mageroux (photo G. Lambert).



Fig. 5. Cave d'une habitation du plateau de Mageroux. Sol en terre battue portant les empreintes circulaires des récipients qui y ont été enfoncés (photo A. Cahen).



Fig. 6. Partie inférieure conservée d'un four de potier et puits sur le plateau de Mageroux (photo S.F.R.W.).



être de même du côté est, détruit à cet endroit. Vers le sud, le prolongement de son axe aboutit à l'emplacement du pont actuel, là où les deux rivières sont les plus rapprochées.

Dans les années 80, le Musée gaumais fouilla quatre caves d'habitations antiques situées sous l'ancien cimetière paroissial de l'église Saint-Martin. L'église, construite à l'époque carolingienne sur un oratoire préexistant, était implantée sur les fondations presque complètement arasées d'un important bâtiment romain. Il n'est pas impossible que ce dernier fut déjà affecté au culte.

Plusieurs sculptures découvertes anciennement à Mageroux et Vieux-Virton nous renseignent sur les dieux qui avaient la faveur de la population du vicus. Les deux seules inscriptions religieuses connues sont dédiées à Mars, le dieu romain et à son homologue romanisé, Lenus Mars, Dieu tutélaire des Trévires, honoré dans un grand sanctuaire à Trèves, Lenus Mars ne pouvait manquer d'être présent dans cette petite bourgade des confins ouest de la civitas Treverorum. Le remplacement de Mars, au Moyen Âge, par son successeur chrétien saint Martin pourrait d'ailleurs dénoter l'importance du culte qui lui était réservé à Saint-Mard.

Des reliefs votifs et des statuettes évoquent les dévotions à Mercure, Junon, Diane, Sol et les déesses-mères.

Plusieurs fragments de pierres sculptées exhumés aux <sup>xiii</sup><sup>e</sup>-<sup>xix</sup><sup>e</sup> siècles appartiennent à des monuments généralement voués à Jupiter, largement diffusés dans la partie orientale de la Gaule Belgique et en Germanie supérieure. Ils se composent d'un socle quadrangulaire dont les faces sont rehaussées de la représentation d'une divinité et sur lequel se dressait une colonne à fût orné d'imbrications et chapiteau à quatre têtes symbolisant les saisons. L'ensemble était surmonté d'un cavalier dont la monture terrasse un géant anguipède (fig. 2).

## Le quartier nord

Dans la seconde moitié du <sup>i</sup><sup>e</sup> siècle, l'agglomération romaine s'étendit vers le nord, sur le plateau de Mageroux où se développa un quartier à vocation essentiellement artisanale.

Bien que des vestiges y aient été régulièrement récoltés et des substructions détruites lors de travaux de construction dans la rue de Mageroux, la rue de Vieux-Virton et sur la place E. Vandervelde, le plateau était une zone assez bien préservée, en grande partie occupée par des jardins et des terrains vagues.

Le Service national des fouilles mena des recherches systématiques de 1961 à 1963 et en 1969, sur un vaste terrain d'Etat qui allait accueillir les bâtiments de l'École Normale de Virton. Les fouilles reprirent en 1979, juste avant les travaux et des sondages s'échelonnèrent encore jusqu'en 1986. Ces campagnes de fouilles, complétées par des investigations dans les jardins attenants, mirent au jour tout un

quartier gallo-romain implanté sur le flanc sud-est du plateau et organisé autour d'une voirie peu orthogonale dont le tracé était plutôt adapté à la déclivité du terrain.

La rue montant du centre du vicus était bordée sur le plateau par des habitations. Il en subsistait quelques fondations de murs et, du côté est, systématiquement exploré par R. Clause, des pièces à sol bétonné et des caves jointées par des puits, de nombreuses fosses et deux fours à chaux cylindriques. D'un diamètre de 3,50 m et conservés sur plus de 2 m de hauteur, les fours étaient reliés à une pièce rectangulaire par un couloir voûté.

La rue N.-S. se raccordait à un axe O.O.S.-E.E.N. à surface carrossable dallée, creusée d'ornières par le passage répété des charrettes et limitée par des bordures de pierres et des trottoirs (fig. 4).

Au nord de cet axe étaient établies plusieurs habitations également révélées par les seules structures souterraines, des caves, un hypocauste et des puits murillés.

Les caves, munies de niches et de soupiraux, étaient accessibles par un escalier en pierre ou en bois. Elles abritaient les provisions alimentaires stockées dans des récipients en céramique, alignés contre les murs et légèrement enfoncés dans le sol (fig. 5). Dans certains celliers, une grande fosse rectangulaire avait contenu un coffre en bois destiné à la conservation du grain.

À l'est de ce secteur, une autre rue orientée N.-S. desservait des bâtiments mieux préservés. Ils illustrent un type courant dans les agglomérations de cette époque. Ce sont des maisons allongées avec le petit côté en façade, comportant quelques divisions intérieures et une ou parfois deux caves, situées à l'arrière. Une de ces demeures, plus vaste et probablement plus haute, vu l'épaisseur des soubassements, ouvrait sur un porche encadré par deux piliers.

Utilisant la pierre du pays et l'ardoise — plus volontiers que la tuile — pour les couvertures, l'architecture faisait également un large usage du torchis sur clayonnage.

Diverses structures sont par ailleurs révélatrices d'activités artisanales.

Les premiers artisans à s'installer dans ce quartier furent les potiers. Deux fours espacés de 6 m et un troisième situé de l'autre côté de la rue, à quelque 70 m au sud des précédents, constituent les seuls vestiges actuellement connus de l'officine. Les trois ouvrages comportaient une chambre de chauffe circulaire souterraine, à parois renforcées par des moellons, ouvrant sur l'aire de chauffe par un conduit murillé voûté en encorbellement. Les vases à cuire étaient empilés sur une sole percée de carneaux, qui reposait, au pourtour, sur une assise de pierres en ressaut et au centre, sur une languette faite de pierres et d'argile (fig. 6). Après leur mise hors service, les excavations des deux fours nord et leur aire de chauffe servirent de dépotoirs aux rebuts de l'atelier. La produc-

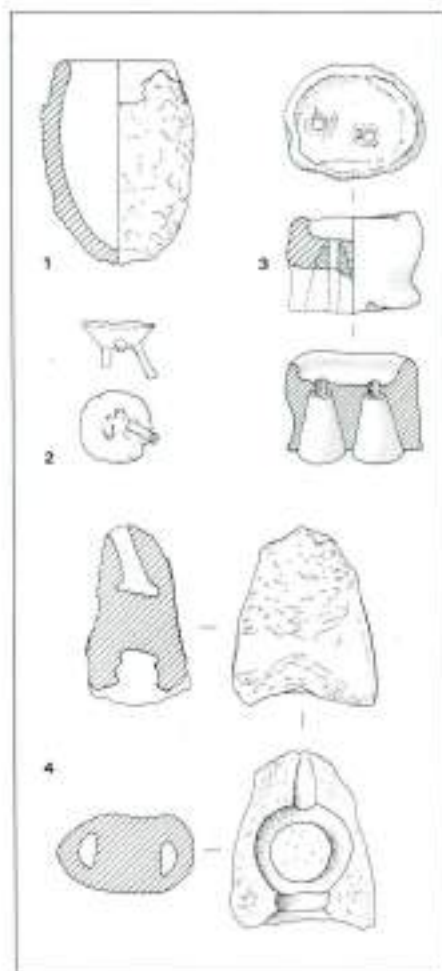
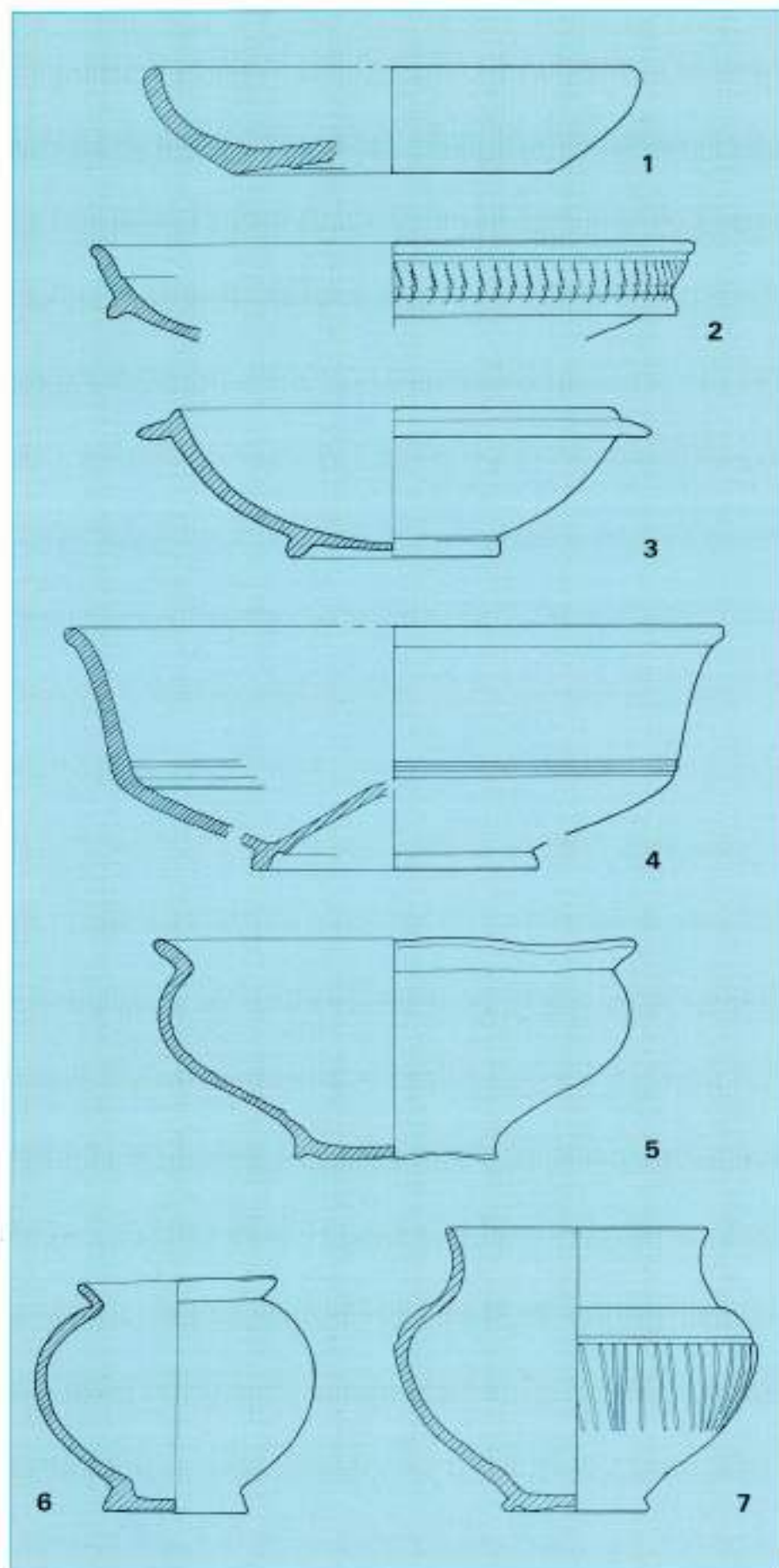


Fig. 7. Vestiges de l'artisanat de bronze. 1. creuset en terre réfractaire; 2. déchets de coulée de bronze; 3. entonnoir supérieur d'un moule en terre cuite; 4. moule en terre cuite de passe-guide.

tion fut arrêtée à la fin du <sup>i</sup><sup>e</sup> siècle ou au début du <sup>ii</sup><sup>e</sup>, au moment où les échanges commerciaux s'intensifièrent, entraînant l'importation à plus grande échelle de vaisselle en sigillée et d'autres types de céramiques de demi-luxe.

Au <sup>ii</sup><sup>e</sup> siècle, les bâtiments se multiplièrent et le quartier prospéra grâce au développement d'autres industries.

La métallurgie y est clairement attestée par le contenu des dépotoirs et des remblais : amas de scories de fer et divers déchets de la fonte du bronze, excédents de coulées, creusets et fragments de moules (fig. 7). D'autres déchets concrétisent l'artisanat de l'os. Cornillons délestés de leur étui corné, éléments distaux d'os de bovidés sciés et baguettes sont les résidus de la préparation de la matière première qui était vraisemblablement acheminée vers un autre endroit car on n'a pas retrouvé trace ici des étapes suivantes du travail. Par contre, des ébauches et objets en cours de façonnage furent découverts au centre du vicus, à une trentaine de mètres au sud-est des themes. On pourrait dès lors conclure à une organisation dans la répartition des tâches due à une spécialisation du travail.



## La production des fours de Mageroux

Quelque 160 kg de déchets, vases brisés et ratés de cuisson, furent accumulés dans les fours ruinés. Ils permettent de se faire une idée de la production de l'officine.

La céramique appartient à ce que l'on appelle communément la céramique « belge », perpétuant des formes traditionnelles indigènes et imitant des types de la vaisselle en sigillée.

Cuite en milieu réducteur, elle offre toute la gamme des gris et généralement le même ton en surface qu'au noyau ; sa pâte est fine et celluleuse, contenant des grains de quartz très fins, des paillettes de mica blanc et de fines particules charbonneuses.

Plusieurs formes présentent une surface plus ou moins soigneusement lustrée ; certaines sont rehaussées de décors simples, principalement des traits lissés verticalement ou des registres réalisés à la molette à casiers hachurés.

Les types les mieux représentés dans les dépotoirs fouillés sont les écuelles à paroi convexe (fig. 8 : 1), celles à petite colerette unie ou à décor guilloché (2), les bols hémisphériques à colerette horizontale (3), les plats carénés (4) et cordiformes (5), des gobelets globuleux à lèvres obliques dont le petit modèle est uni (6) et le grand, orné d'un registre réalisé à la molette, divers gobelets à col concave et panse rehaussée de traits verticaux (7) et des bouteilles.

Cette production s'apparente fortement à celle des officines voisines de Huombois et Hambresart, impliquant vraisemblablement des rapports très étroits entre les trois ateliers.

Enfin, le plateau de Mageroux connut une activité particulière dans la première moitié du <sup>iv</sup> siècle ; plusieurs centaines de moules, découverts dans le secteur des métallurgistes, ont servi à fabriquer de la monnaie.

## La zone méridionale

Vers le sud, l'occupation probablement moins dense, s'étendait sur la rive gauche de la Vire, à l'emplacement du village actuel de Saint-Mard. Plusieurs vestiges antiques y ont été signalés, dont un bâtiment à hypocauste.

En dehors d'une intervention dans la nécropole du « Champ Hayat », cette zone n'a jamais fait l'objet de fouilles systématiques.

## Les cimetières

Deux cimetières étaient établis aux limites de l'agglomération. Au nord, des tombes furent naguère perturbées à Mageroux, au-delà du quartier artisanal. Le matériel découvert a dispa-

Fig. 8. Échantillonnage de la production des fours de Saint-Mard.

## BIBLIOGRAPHIE

- A. Cahen-Delhay et H. Gratia, *Sauvetage dans le vicus romain de Saint-Mard*, dans *Congressus archaeologicus*, Archaeologia Belgica, 223, Bruxelles, 1980.
- P. Defosse et S. Mathieu, *Les thermes du vicus gallo-romain de Saint-Mard*, dans *Le pays gaumais*, 44-45, 1983-1984, 15-144.
- P. Defosse, J. Lallemand, S. Mathieu et Cl. Massart, *Le vicus romain de Saint-Mard*, dans *Archéologie entre Semois et Chiers*, 1987, 87-110.
- G. Lambert, *Le Luxembourg romain. Documents choisis*, 1990.
- Cl. Massart, C. Lambert-Henricot et S. Mathieu, *Le cimetière gallo-romain de « Champ Hayat » à Saint-Mard*, dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 60, 1989, 125-157.
- S. Mathieu, *L'agglomération romaine de Virton-Saint-Mard*, dans *Latomus*, 40/2, 1981, 332-360.

ru, à l'exception d'une cruche conservée au Musée gaumais.

Au sud, sur la rive gauche de la Vire, un cimetière s'étendait à l'ouest du village de Saint-Mard, au lieu-dit « Champ-Hayat ». La première mention de ce site cémétierial date de 1825, époque à laquelle furent exhumées 30 ou 40 tombes, à la suite de travaux de voirie. En 1912, des terrassements saccagèrent une vingtaine de tombes ; des fouilles la même année en révélèrent dix autres.

Les sépultures, en pleine terre ou à loculus, étaient creusées à une profondeur de 0,40 à 1 m. Les restes des ossements incinérés avaient été déposés dans une urne ou à même le fond de la fosse, avec une dotation qui permet de

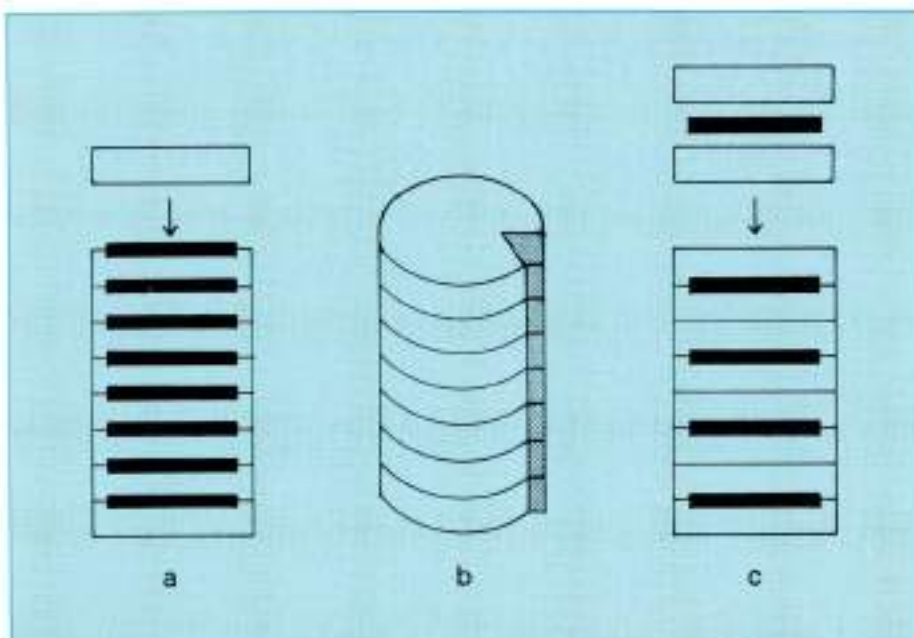


Fig. 9. Disposition des moules monétaires en vue de la coulée.

situer les enfouissements entre les règnes de Tibère ou Claude/Néron et le début du II<sup>e</sup> siècle.

L'élite du vicus adopta la coutume romaine de signaler la tombe par un monument en pierre. Plusieurs fragments sculptés proviennent de piliers et de stèles monumentales.

Un monument fragmentaire découvert à Virton est rehaussé des portraits en haut relief d'un couple et de leur fils, accompagnés d'une inscription funéraire les identifiant. D'autres blocs sculptés furent retrouvés en divers endroits de Saint-Mard, souvent conservés grâce à leur emploi postérieur, comme le fragment d'une scène de transport de marchandises par bateau, encastré dans le gouttereau sud de l'église de Vieux-Virton.

## Déclin et disparition de l'agglomération au Bas-Empire

La situation politique instable entraîna une rapide dégradation de la situation économique. Au milieu du II<sup>e</sup> siècle, le quartier excentrique de Mageroux fut déserté ; les habitants partirent en emportant leurs biens.

Dans la seconde moitié du siècle, le centre de la bourgade fut brutalement ravagé ; des maisons furent détruites sans avoir été vidées de leur contenu. Les troubles provoquèrent l'enfouissement de plusieurs trésors monétaires.

Après une occupation très sporadique au début du III<sup>e</sup> siècle, le site, n'offrant pas une situation stratégique, fut complètement abandonné. ■

## Les moules monétaires de Saint-Mard

Le vicus de Saint-Mard possédait au moins un atelier de faux-monnayeurs. De très nombreux moules en terre cuite destinés à couler des monnaies ont été découverts dans le quartier artisanal.

Le principe de la fabrication des moules est simple : l'ouvrier place une monnaie entre deux rondelles d'argile ou superpose une rondelle, une monnaie, une rondelle. Le premier procédé donne des moules univalves (à une face), le second des moules bivalves. Les rouleaux ainsi obtenus sont munis d'une encoche qui permettra au métal en fusion de pénétrer dans les moules (fig. 9). Les rouleaux groupés par deux ou par trois sont entourés d'une coque d'argile percée à son extrémité supérieure : l'espace laissé entre les rouleaux forme le canal de coulée. Lorsque le métal est refroidi, il suffit de briser chaque moule pour en retirer une monnaie.

Nous connaissons actuellement 699 moules et

fragments trouvés à Saint-Mard : la plupart proviennent des propriétés Clausse, Monville et Briquemont. Au siècle dernier les trouvailles furent, paraît-il, fort abondantes mais nous n'en avons conservé que 34 moules : 26 aux Musées royaux d'Art et d'Histoire et 8 à celui d'Arlon. Les moules des Musées royaux leur ont été donnés par Louis Cavens qui avait acheté tout ou partie de la collection J.-F. Chapelier. Ce dernier possédait les parcelles sur lesquelles se situent les propriétés Clausse, Monville et Briquemont. Certains moules des Musées royaux et de celui d'Arlon portent l'empreinte d'une monnaie qui a servi à fabriquer d'autres moules des trouvailles récentes : ils proviennent donc de la même officine. Cependant les Musées royaux possèdent 11 moules qui se distinguent de tous les autres par leur facture très soignée et leur pourtour large et plat. Le vicus de Saint-Mard abritait peut-être deux ateliers, à moins que le même atelier ait utilisé deux techniques différentes.

Les monnaies qui servent à la fabrication des moules sont prélevées dans la circulation. Leur degré d'usure correspond plus ou moins à leur date d'émission. A Saint-Mard la monnaie la plus ancienne est un dupondius de Trajan (98-117) au revers si usé qu'il est devenu lisse, les monnaies les plus récentes datent des années 230. L'atelier de Saint-Mard a sans doute été actif au cours des dernières années du I<sup>er</sup> siècle et des premières décennies du II<sup>e</sup> comme la plupart des officines du même genre connues en Gaule, en Grande-Bretagne et en Rhénanie. Plusieurs théories expliquent ce phénomène de fabrication de monnaies coulées : pièces votives, monnaies divisionnaires ou faux. L'hypothèse la plus probable, dans le cas de Saint-Mard tout au moins, nous paraît être celle des faux.

Jacqueline Lallemand

## La fortification Bas-Empire du Château Renaud à Virton

Anne Cahen-Delhaye et Claire Massart

À 3,5 km à l'ouest de l'important refuge de Montauban-Buzenoi et rattaché, comme lui, à la légende des Quatre Fils Aymon très vivace dans les Ardennes, le Château Renaud est situé aux confins nord-est de la commune de Virton. Il se dresse actuellement au cœur du bois d'Ardenne, à quelque 250 m à l'ouest du carrefour de « Croix-Rouge », croisement des routes d'Etalle à Virton et de Bellefontaine à Ethe (fig. 1).

Il se trouvait en bordure d'une route antique secondaire venant du vicus de Saint-Mard. Cette voie passait au sud-est du Château Renaud où un chemin montait au refuge. Son prolongement vers la chaussée Reims-Trèves n'a pas encore été repéré; toutefois, deux directions peuvent être suggérées en raison de nombreux vestiges qui semblent en former les jalons, la première vers Etalle, la seconde en direction de

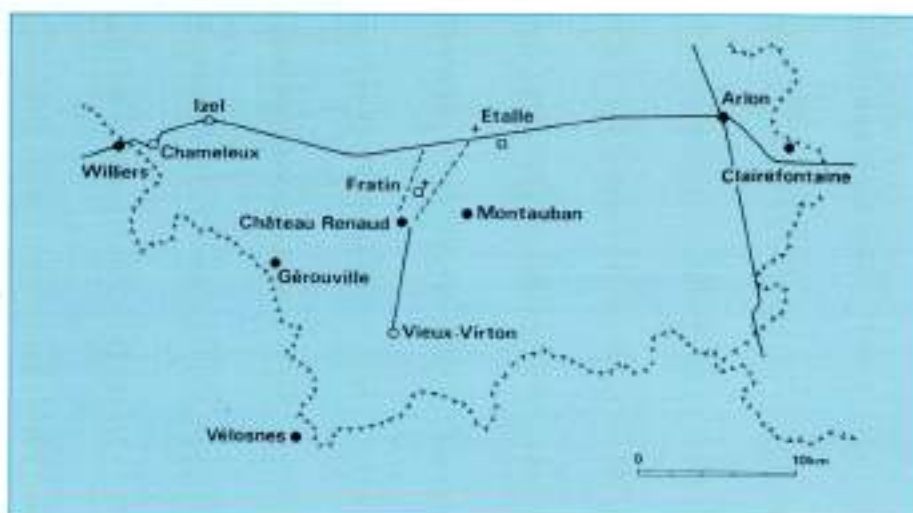


Fig. 1. La Gaume au Bas-Empire : carte de situation des vestiges du Bas-Empire.

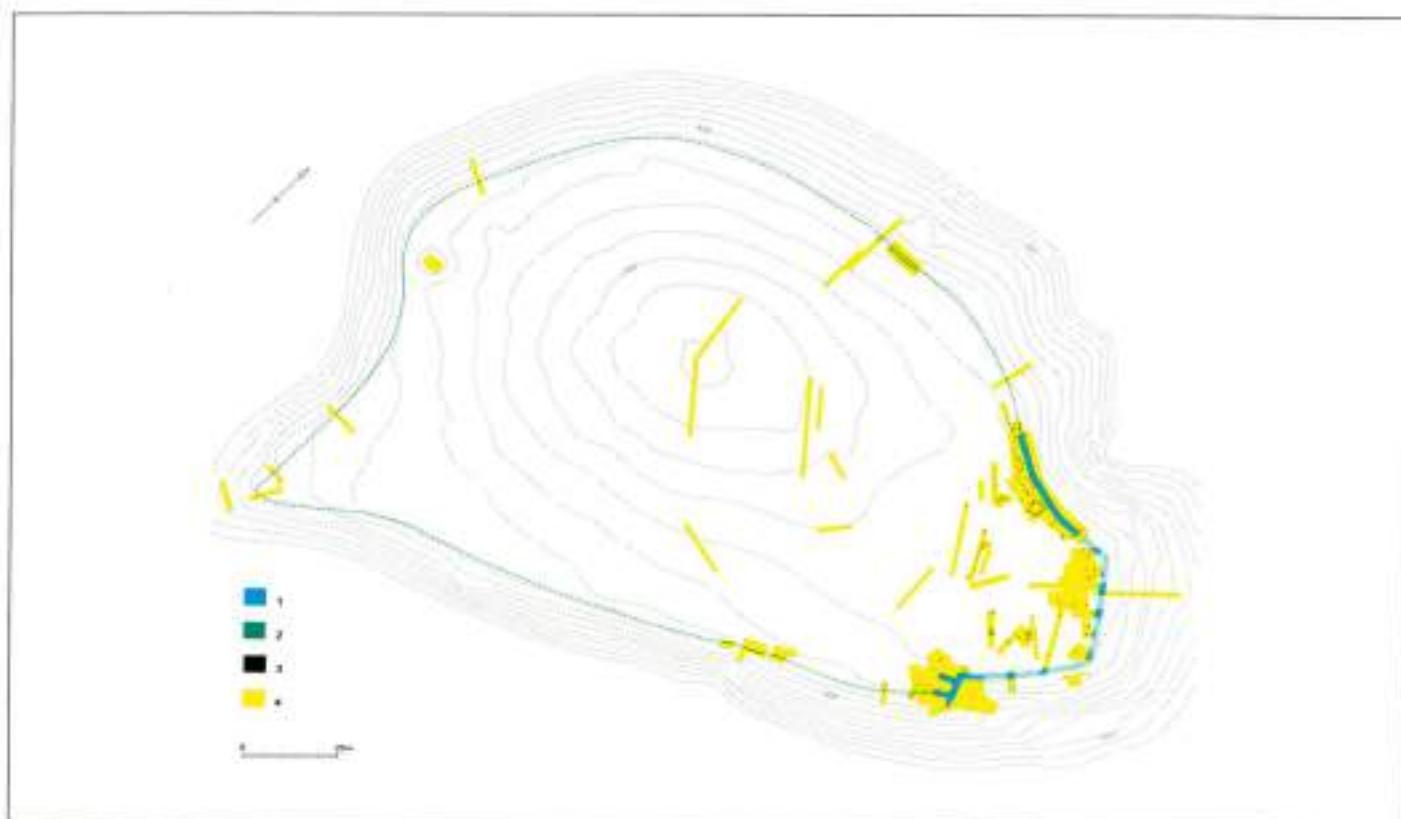


Fig. 2. Plan des structures défensives du Château-Renaud (palissade et muraille) et situation des tranchées : 1. muraille ; 2. palissade ; 3. pieux et fosses ; 4. tranchées de fouilles.

## La Gaume au Bas-Empire

**A**près deux siècles et demi de domination romaine, pendant lesquels la Lorraine belge connut une situation économique prospère, la région fut durement ébranlée dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle par les vagues d'invasisseurs germaniques déferant sur toute la Gaule après le démantèlement du *limes* de Germanie supérieure.

L'administration romaine déploya alors ses défenses en faisant notamment contrôler les voies importantes par des *burgi* ou *castella* établis sur les hauteurs du parcours, afin de protéger l'approvisionnement des populations et des troupes ainsi que d'assurer la sécurité du *vicus* ou du relais qu'ils dominaient. Tel était le rôle des fortifications de Carignan, Williers et Arlon sur la chaussée qui traversait la Lorraine d'ouest en est pour relier deux capitales de cités, Reims et Trèves.

Si les témoins matériels du Bas-Empire sont assez nombreux tout le long de cet important axe routier, ils le sont moins dans les sites qui en sont éloignés. La bourgade de Saint-Mard fut en grande partie désertée. Hormis quelques occupations partielles de villas déjà en partie ruinées, comme à Fratin et Lenclos (Étalle), on constate également un abandon de nombreux habitats, dans les campagnes, après les troubles de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle. La défense s'organisa sur des sites de hauteur dont on renforça l'isolement naturel par des retranchements qui servirent tantôt de refuge temporaire, tantôt d'habitat permanent. Certains abritèrent des populations locales, d'autres s'intégraient dans le système de défense du territoire et furent occupés par des contingents militaires romanisés ou par des milices germaniques dépendant de l'administration romaine. Les dépôts funéraires des cimetières de Fratin, Lenclos et Prouvy (Chiny) attestent, en effet, la présence d'éléments germaniques et nous savons, par les sources écrites, qu'un préfet des Lètes était installé à *Epuso* (Carignan).

Dans la région qui nous occupe, deux de ces fortifications en milieu rural sont connues par des fouilles : Montauban (Buzenol) et Château Renaud (Virton). Trois autres sites semblent avoir joué un rôle similaire, celui du « Vieux-Château » à Gérouville où les trouvailles anciennes attestent une occupation au Bas-Empire, le Kaarlsbiërg à Clairefontaine qui pourrait bien avoir connu une première occupation au IV<sup>e</sup> siècle et le Camp de la Romanette (Velosnes, France), surplombant la Chièrs.



Fig. 3. La tranchée de palissade à l'emplacement de son raccord avec la muraille, au nord-est.

Sainte-Marie. La fortification aurait ainsi occupé une position assez stratégique, à un carrefour de diverticules desservant toute la zone comprise entre Saint-Mard et la chaussée Reims-Trèves.

Point culminant (362 m) de cette région, isolé sur tous les flancs par des pentes abruptes, ce poste privilégié d'observation et de défense dominait la route d'environ 25 m. Le sommet se présente en plate-forme ovale dont le grand axe est orienté est-ouest. Une structure défensive le ceinturait, délimitant un espace intérieur de près de deux hectares (fig. 2).

Les recherches entreprises par le Service national des Fouilles en 1962 et entre 1977 et 79 visèrent à examiner les structures de défense

établies à la périphérie de la colline et à localiser l'habitat à l'intérieur du refuge. Les interventions suivantes, en 1981 puis en 1990, par le Service des Fouilles de la Région wallonne, consistèrent en la vidange de deux puits. Le même Service prévoit de poursuivre les fouilles dans la partie centrale du site restée inexplorée.

Des côtés nord, ouest et sud, le flanc de la colline était couronné par une palissade dont le tracé sinueux épousait la configuration du terrain à la rupture de pente. L'emplacement de cette palissade se marquait au sol par une rigole simple ou, dédoublée, concrétisant sa tranchée de fondation et comblée par un remblai de terre sombre nettement contrasté sur le sable vierge



Fig. 4. La muraille.

jaune. La complexité de ces tracés et profils résulte des nombreux renforcements ou remplacements que connut le barrage tout au long de son utilisation. La rigole était jalonnée des trous des pieux de son armature qui avaient été plus profondément ancrés dans le sol et souvent calés avec des pierres (fig. 3).

De gros pieux quadrangulaires (18 à 40 cm de côté) longeaient intérieurement le rempart en bois. Plantés dans des trous plus ou moins circulaires (de 35 à 87 cm d'axe), ils s'alignaient par paires, en deux rangées parallèles espacées de 1,30 à 1,80 m. Ils étaient probablement destinés à supporter un chemin de ronde dont la structure accolée à la palissade en renforçait la résistance.

Une épaisse muraille, longue de 105 m, défendait les flancs les moins escarpés de la colline, à l'est et au nord-est et assurait la protection de la zone habitée. Suivant le contour du bord de la pente, ce rempart s'articule en une suite de tronçons rectilignes réunis par des angles légers et deux autres plus marqués qui lui donnent trois orientations bien distinctes. Vers le milieu du flanc nord-est de la colline, il s'interrompt : son extrémité, soigneusement parementée, était raccordée à la palissade.

Le mur était conservé en élévation dans la partie nord-est (fig. 4) ; ailleurs, les matériaux avaient été récupérés au cours des siècles jusqu'au milieu des fondations. Hautes de 0,80 m et d'une épaisseur moyenne de 1,70 m, atteignant 2 m par endroits, les fondations dépassent sensiblement des deux côtés du parement du mur. Elles comportent un hériçon de trois assises de pierres plates placées obliquement, surmonté d'un rang d'énormes blocs posés à joints vifs. Certains sont bruts, d'autres sont des matériaux de récupération et présentent des faces taillées, lisses, sculptées ou

munies d'encoches résultant de leur premier emploi. Cette solide assiette était ancrée dans une profonde tranchée à parois obliques dont elle occupait toute la largeur du fond.

La face intérieure de la muraille avait conservé, à l'extrémité nord-est, une élévation de 1 à 1,30 m maximum ; tandis qu'à l'extérieur, ne subsistaient plus qu'une à trois assises du parement, le reste s'étant éboulé dans la pente. A cet endroit, le mur offrait une largeur assez constante de 1,52 à 1,60 m. Son parement est en moellons allongés de grès calcaire, sommairement équarris et assemblés sans liant en assises plus ou moins régulières. Le noyau est fait d'un blocage de petites dimensions aggloméré dans un mortier grège très sableux. Au moment de l'occupation, le mur était enterré jusqu'à la sixième ou huitième assise.

Une monnaie de Magnence datée de 353, trouvée dans le comblement de la tranchée de fondation, constitue un *terminus post quem* à la construction de la muraille venue vraisemblablement remplacer une première phase en bois.

Un chemin d'accès gravissait en oblique le flanc oriental de la colline, le moins escarpé, et aboutissait à un puissant bastion en pierre défendant l'entrée principale de la forteresse.

La tour (fig. 5) occupait l'espace formé par le décrochement entre l'enceinte et la palissade implantée en contrebas. On en retrouva les larges hériçons de fondation de trois murs disposés en U et ménageant un espace intérieur trapézoïdal de 4,50 m sur 2,75 à 3,20 m. Au nord, la fondation se prolonge de 2 m jusqu'à l'enceinte contre laquelle elle s'appuie. Un appendice constitué d'une assise de pierres posées de chant, au sud, marque l'emplacement d'un contrefort renforçant la stabilité de l'ouvrage édifié en bordure de la pente. Un énorme poteau était partiellement encastré dans la

fondation du mur extérieur de la tour, là où aboutissait l'extrémité du rempart en bois.

Dans l'angle formé par le mur de la tour et l'enceinte, une fosse quadrangulaire à fond plat contenant deux demi-mâchoires de cheval, témoigne d'une pratique propitiatoire, purification ou protection de l'entrée. Des dépôts apotropaiques aux entrées de fortifications sont connus dès l'âge du fer.

A 32 m de l'extrémité nord de la muraille, s'ouvrait, en outre, une poterne large de 1,50 m et passant sur le hériçon de fondation du mur. Le piédroit nord était parfaitement appareillé au niveau des premières assises conservées.

Les recherches menées à l'intérieur du refuge révélèrent de nombreux trous de pieu attestant l'existence de constructions en bois, des fosses, des poches irrégulières de remblai et un abondant matériel archéologique. L'essentiel de ces vestiges était rassemblé sur une terrasse orientale, à l'abri du mur d'enceinte et à proximité des entrées.

Parmi les nombreux trous de pieu peu organisés et relevant apparemment de plusieurs phases, on distingue un double alignement de poteaux de section quadrangulaire longeant la muraille par paires dont chaque élément était distant de l'autre de 1,20 à 1,50 m.

Les occupants assurèrent leurs besoins en eau par le creusement d'un puits à l'extrémité ouest du refuge et d'un second plus central. Ils jouissaient d'un espace suffisant pour élever du bétail et se livrer à des activités artisanales. Un peu à l'écart des habitats, des scories et des fragments d'argile vitrifiée sous l'action d'un feu intense, laissent supposer une petite industrie métallurgique locale.

Par ailleurs, les découvertes récentes de deux autels votifs et d'une statue monumentale de Mercure pourraient être les indices d'un culte à ce dieu dont une figurine en bronze avait déjà été retrouvée dans l'habitat.

L'abondance du matériel archéologique récolté, parmi lequel de nombreux objets de luxe, une proportion remarquable de vaisselle en verre et en céramique sigillée et surtout le numéraire particulièrement élevé — près de 1.600 monnaies — dénote une occupation permanente du site par une communauté économiquement prospère. Certaines trouvailles,



Fig. 5. Le bastion d'entrée.

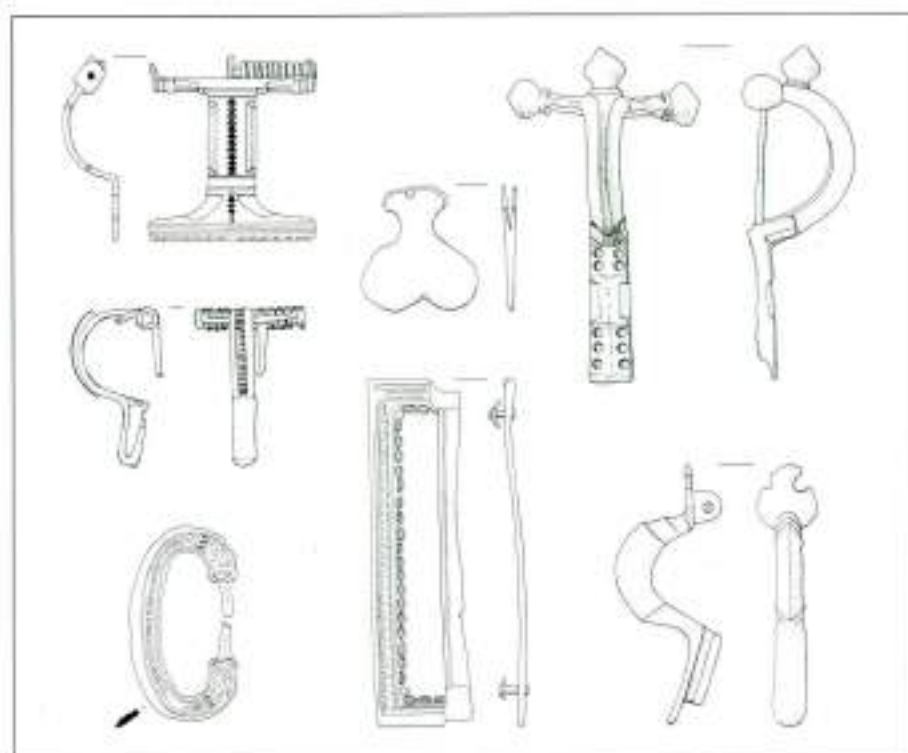


Fig. 6. Fibules et éléments de ceinture en bronze (éch. 2/3) ; b. armes en fer (éch. 1/3).

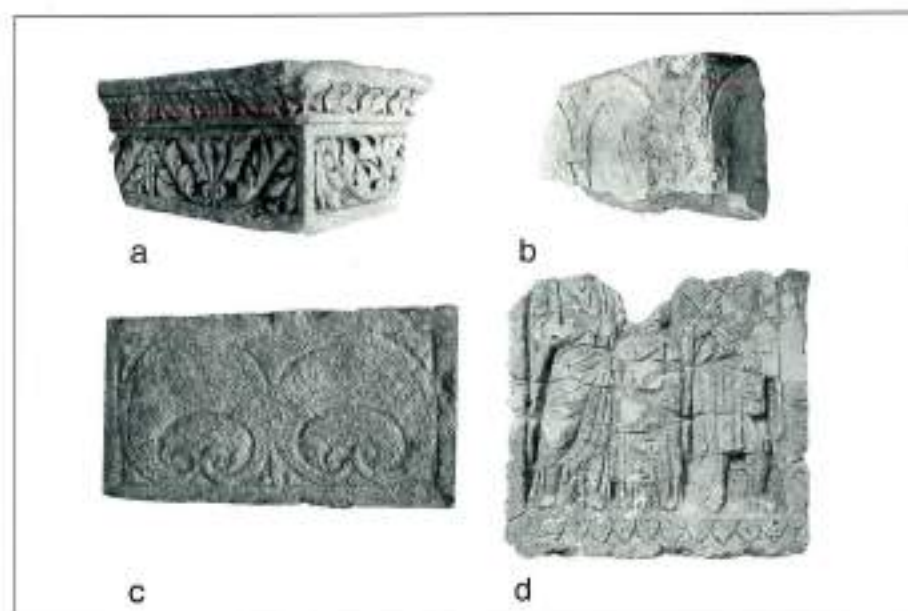


Fig. 7. Pierres sculptées.

notamment quelques tessons d'une céramique façonnée à la main et des accessoires vestimentaires tels que fibules, plaques et boucles de ceinturon, permettent de reconnaître parmi les occupants, des militaires d'origine germanique.

La fortification qui pouvait, grâce à sa superficie, accueillir la population locale en cas de danger, a dû également abriter une garnison

comptant des auxiliaires barbares. Les trouvailles de Prouvy, Fratin et Lenclos attestent d'ailleurs la présence de milices germaniques dans la région.

La colline fut désertée lors des grandes invasions de 406 et ne fut plus jamais occupée après le début du V<sup>e</sup> siècle. ■

## Des pierres sculptées remployées dans l'enceinte

L'urgence à se défendre contre les envahisseurs incita les populations à récupérer des matériaux prêts à l'emploi pour l'édification de refuges fortifiés. Les monuments civils et religieux mais surtout les nécropoles hérissées de mausolées en pierre s'avèrent des carrières de premier choix à Arion, à Buzenol et à Virton.

Les monuments de nécropoles environnantes furent démontés et acheminés vers le Château Renaud, pour servir à l'établissement de solides fondations ; on n'hésita pas à retailler les blocs pour mieux les ajuster.

En calcaire bajocien, pierre tendre du pays, ils sont rehaussés de motifs décoratifs ou figuratifs. Plusieurs portent des entailles où s'encastrent, à l'origine, les crampons destinés à fixer les blocs entre eux. On reconnaît des parties d'entablement, de corniche à modillons, d'architrave à faisceaux et d'édicule de pilier funéraire.

Un fragment d'entablement, à frise et corniche, est agrémenté sur deux faces, d'une admirable composition de feuilles d'acanthé en haut relief (fig. 6 : a). Un autre est rehaussé de trois arcades supportées par des pilastres aux chapiteaux ornés de feuilles d'acanthé (b). Un bloc parallélépipède est gravé sur les quatre faces de motifs de peltas et de palmettes (c).

Un grand bloc fragmenté, haut de 0,82 m, constituait la face principale de l'édicule d'un pilier ou d'une stèle monumentale (d) ; il porte la représentation en pied d'un couple défunt encadrant une fillette, dans l'attitude hiératique conforme aux modèles officiels. L'homme est vêtu d'une tunique courte et du manteau gaulois à capuchon ; il tient des tablettes de cire dans la main gauche. L'épouse et l'enfant portent une tunique longue et un manteau drapé. La femme tient un canthare de la main droite. La base du bloc est rehaussée d'imbrications ; le sommet a disparu.

# Les monnaies de Château Renaud

Jacqueline Lallemand

	Officielles	Imitations	Total	% offic./ imit.	Indices offic.	Indices imit.
294-318	8	-	8	-	0,39	-
318-330	8	-	8	-	0,79	-
330-340	46	118	164	28.05/71.95	5,44	13,95
340-348	35	8	43	81.40/18.60	5,17	1,18
348-364	55	170	225	24.44/75.56	4,06	12,55
364-378	40	4	44	90.90/9.10	3,38	0,34
378-388	42	-	42	-	4,96	-
388-402	612	25	637	96.08/3.92	51,67	2,11
	846	325	1171			

Les fouilles effectuées à Château Renaud par le Service des Fouilles de 1977 à 1982 ont produit 1.572 monnaies : 1.207 ont pu être identifiées avec précision. Les 10 pièces antérieures à 260 représentent sans doute des pertes occasionnelles, de même que les 3 antoniniens de la période 260-275 et les 23 imitations de ces monnaies qui circulent pour la plupart, de 275 à 294.

Les indices pour le <sup>IV</sup> siècle se présentent comme suit :

L'indice de la période 294-318 et plus encore, celui de la période 318-330 est inférieur aux indices relevés dans la plupart des autres sites. L'occupation effective du refuge fortifié de Château Renaud ou tout au moins celle de la partie fouillée par le Service des Fouilles pourrait bien n'avoir commencé qu'en 330.

La période 330-340 reste relativement pauvre si on compare son indice, par exemple à celui de 8,24 relevé à Namur. Le pourcentage d'imitations est très important, mais ce phénomène se retrouve dans tous les sites « ruraux » et n'empêche pas les monnaies officielles d'être elles aussi bien représentées. L'indice de la période 340-348 reste équivalent à celui de l'époque précédente alors que dans les autres sites il baisse de manière très sensible (Namur : 8.24/3.37).

Château Renaud compte parmi les établissements bien fournis en pièces officielles de la période 348-364. L'indice de 4.06 est un peu inférieur à celui d'Autelbas-Wolberg (4.68) mais très supérieur à ceux de Matagne-la-Grande (2.45) et de Namur (2.74). Les imitations de monnaies de cette époque sont particulièrement nombreuses : 75.56 % de l'ensemble pour

44.44 % à Matagne, 37.36 % à Namur et 26.32 % seulement au Wolberg. L'époque valentiniennne (364-378) n'est pas très bien représentée à Château Renaud (3.38) mais les imitations de monnaies de cette période pourtant assez rares, atteignent 9.10 % de l'ensemble. Les refuges fortifiés sont généralement pauvres en monnaies valentiniennes, cependant un site urbain comme Namur ne donne qu'un indice de 5.17.

La période 378-388 nous donne l'indice assez élevé de 4.96 comme à Matagne (4.97) et à Florenville-Chameleux (5.05). Les dernières monnaies en bronze à pénétrer dans nos régions, celles qui sont émises de 388 à 402 circulent en masse à Château Renaud : l'indice s'élève à 51.67. Comme la masse monétaire ne se renouvelle plus, il est probable que les établissements qui contiennent une proportion élevée de ces monnaies ont été occupés assez longtemps au <sup>V</sup> siècle. Nous ne disposons malheureusement d'aucun élément qui nous permette d'estimer la durée de cette occupation. ■

## BIBLIOGRAPHIE

**A. Cahen-Delhaye**, La fortification romaine de Château Renaud à Virton, dans *Conspectus mcmxxvii*, *Archaeologia Belgica*, 206, Bruxelles, 1978, 82-86.

**A. Cahen-Delhaye** et **H. Gratia**, Le Château Renaud à Virton, dans *Conspectus mcmxxxiii*, *Archaeologia Belgica*, 213, Bruxelles, 1979, 112-116.

**A. Cahen-Delhaye** et **H. Gratia**, La fortification du Château Renaud à Virton, *Conspectus mcmxxxix*, *Archaeologia Belgica*, 223, Bruxelles, 1980, 67-71.

**A. Cahen-Delhaye** et **H. Gratia**, Le puits romain du Château Renaud à Virton, *Conspectus mcmxxxix*, *Archaeologia Belgica*, 247, Bruxelles, 1982, 102-103.

**J. Mertens**, Le Luxembourg méridional au Bas-Empire. Documents anciens et nouveaux, *Mémorial A. Bertrand*, Arlon, 1964, 191-202 et pl. I-VII (= *Archaeologia Belgica*, 76).



## Les nécropoles mérovingiennes: reflets de communautés disparues

L'archéologie funéraire fournit aujourd'hui encore l'essentiel de nos informations sur les premiers siècles du Haut Moyen Âge.

Janine Alénus-Lecerf



Fig. 1. La tombe n° 40 d'Hamoir (vif siècle). Cette imposante sépulture (3,00x2,30 m) abritait trois inhumations juxtaposées. Une pierre dressée marquait chacun des chevets. Des dalles composaient deux demi-caissons (photo de l'auteur).

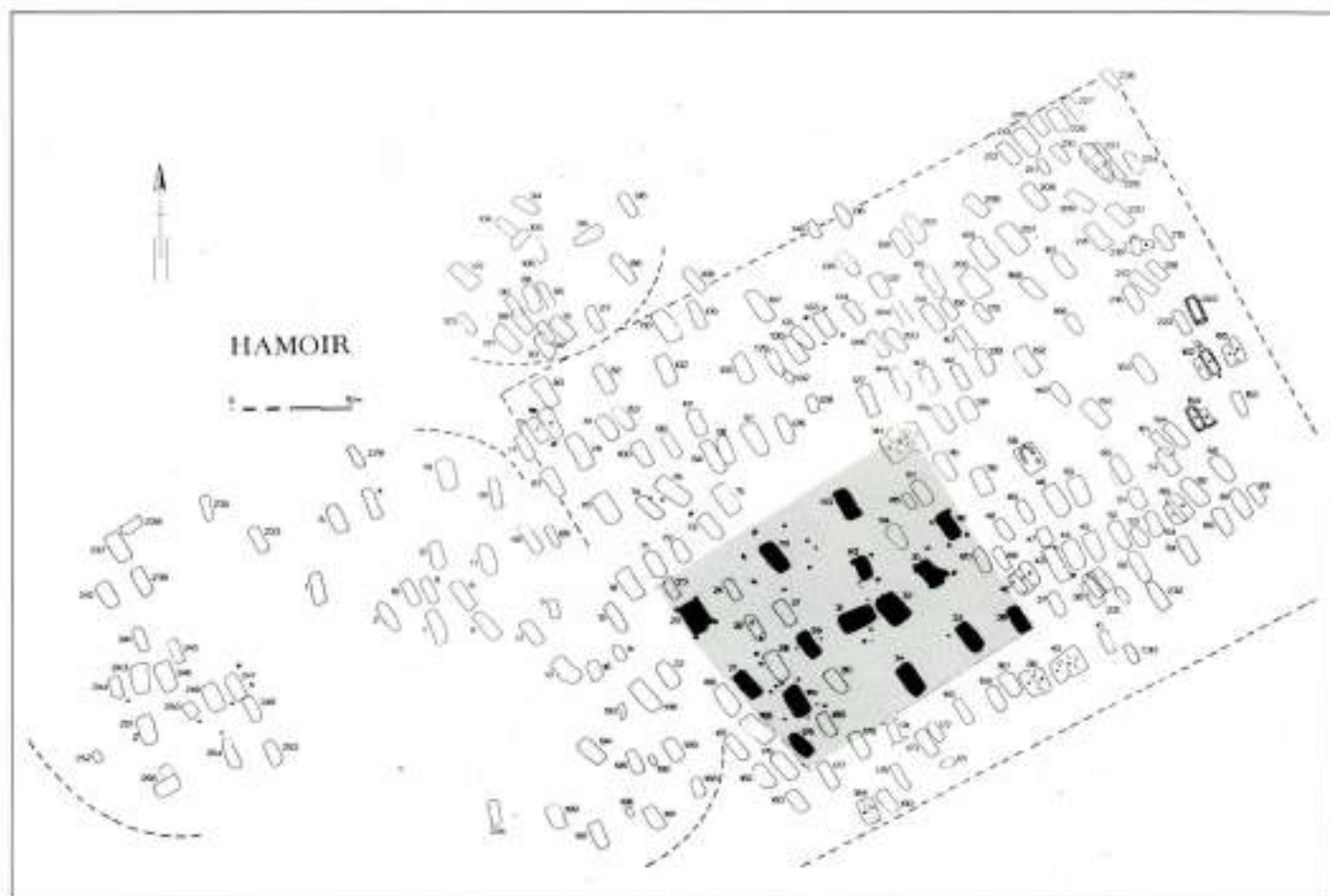


Fig. 2. Hamoïr: la tombe n° 25, vidée de son contenu. Quatre trous de pieu accostent la fosse (vif siècle) (photo de l'auteur).

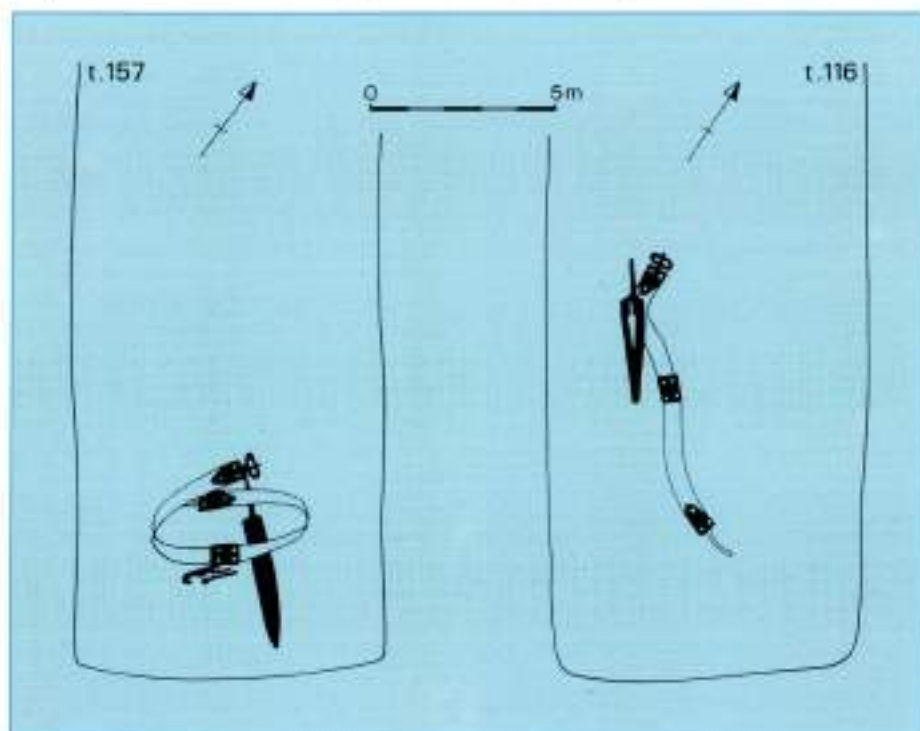
Peu de textes nous font connaître les conditions d'existence et le degré de culture des populations de l'époque. Les gîtes contemporains restent également mal définis en terre wallonne. La précarité des constructions mérovingiennes explique en partie ces lacunes : édifiées en bois et torchis, elles ne laissent dans le sous-sol que des traces rares et malaisément identifiables. En outre, ces habitats sont fréquemment à l'origine de nos agglomérations et leurs emplacements se confondent. Paradoxalement, ce sont nos centres urbains — aujourd'hui largement offerts aux fouilles archéologiques — qui apportent une documentation neuve. Voici quelques années, à Huy et, tout récemment à Namur, probablement aussi à Liège et à Tournai, la découverte d'activités artisanales, voire d'autres manifestations, matérialisent l'occupation concomitante des lieux.

### Quelques fouilles récentes

Un chiffre important de cimetières mérovingiens est répertorié sur notre sol, dont un grand nombre déjà identifiés au siècle passé. Anciennement explorée et particulièrement vaste, la nécropole de Cily rassemble près de douze cents tombes. Au cours des dernières décennies, plusieurs sites funéraires ont bénéficié de recherches systématiques et étendues, dans la mesure du possible, à l'aire tout entière du champ des tombes. Ceux-ci apparaissent diversement étendus. A Torgny, quelque 450 sépultures sont exhumées. Aux confins des provinces de Liège et de Namur, le cimetière d'Hamoïr réunit 255 tombes. En Hesbaye liégeoise, Omal chiffre provisoirement sa population mérovingienne à 180 sujets tandis qu'à Braives 112 sépultures ont été reconnues. Dans l'environnement de la tombe royale de Childéric, à Tournai, une centaine d'inhumations ont été ramenées au jour. Ces champs funéraires voient leur occupation limitée principalement aux v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> siècles. Tout proche d'Hamoïr, le cimetière de Vieuxville compte 190 sépultures et son utilisation porte sur une durée de trois siècles. Quelques nécropoles qui sont localisées dans le bassin mosan principalement connaissent une occupation pareillement étendue. Mais il s'agit



**Fig. 3.** La nécropole d'Hamoir (vers 550-700). L'organisation des tombes révèle quelques notions de la vie sociale et de la hiérarchie d'une collectivité rurale. Les inhumations de la famille dirigeante occupent une aire réservée au sein des sépultures alignées de la masse populaire. Des groupements marginaux coïncident de petites entités familiales vouées à la gérance de tenures, concédées par les maîtres du domaine.



**Fig. 4.** Restitution schématique de deux ceinturons décorés, recueillis dans des tombes masculines du VI<sup>e</sup> siècle à Hamoir. Les trousses d'instruments se portaient au dos, tandis que les scramasaxes jouxtaient la plaque-boucle.



**Fig. 5.** La tombe n° 129 de Visardille (VI<sup>e</sup> siècle). De gauche à droite se juxtaposent les inhumations d'un guerrier, porteur d'épée, et d'une femme (photo de l'auteur).

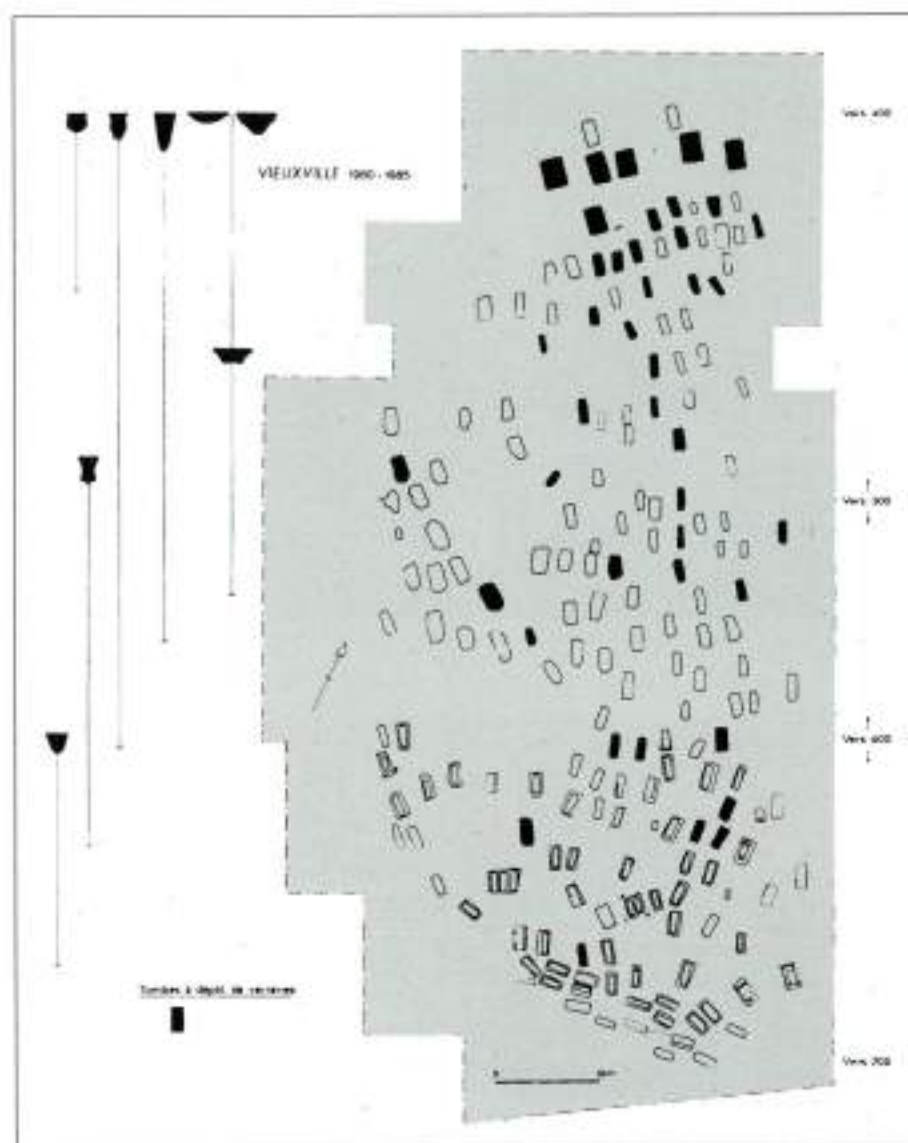


Fig. 6. Fiboules et bracelet du cimetière d'Hamoir: 7<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> siècles. (photo de l'auteur).

encore de découvertes anciennes, exception faite pour la nécropole de Huy Saint-Victor. La fouille exhaustive de Vieuxville ajoute opportunément à notre information. Le site illustre l'implantation d'une petite communauté d'émigrés d'origine germanique franque (guerriers accompagnés de leur famille). Installés dès l'aube du 5<sup>e</sup> siècle, ceux-ci se fixent dans la région. Un document significatif pour l'histoire du peuplement du pays !

### Des tombes élaborées

L'ensevelissement en terre libre et dans un cercueil est d'usage courant dans les cimetières des 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, et 7<sup>e</sup> siècles. Les vastes sépultures qui ont été réservées aux personnages aisés

### Vieuxville : trois siècles de verrerie

La fouille de la nécropole a fourni une remarquable collection de quelque soixante-dix vases de verre. Le plan des tombes en illustre la distribution (fig. 7). Une large diffusion des dépôts de verres caractérise principalement le secteur ancien du cimetière, où les sépultures les plus importantes contenaient jusqu'à trois exemplaires. Ensuite s'observe une régression progressive. Hors une dizaine de pièces typiques de la période du Bas-Empire, le répertoire des formes de vases exhumés à Vieuxville apparaît peu varié. Les coupes, les cornets et les gobelets pourvus d'un petit pied annulaire, sous le corps trapu ou élancé, sont essentiellement rencontrés.

Cette production témoigne encore d'assez belles qualités techniques. La décoration est sobre. Imprimée au moule, ou bien composée d'insertions de pâte de verre blanche et opaque, elle se complète souvent d'applications de très fins filaments (ceux-ci étirés au départ d'une pâte de verre identique à celle du vase). Après 550, la verrerie se fait rare. Quelques gobelets campaniformes à bouton terminal et petits bols évasés la représentent.



Fig. 7. Plan du cimetière de Vieuxville avec localisation des tombes pourvues de verrerie. Illustration des principaux types de vases recueillis (4<sup>e</sup>-7<sup>e</sup> siècles) (photo de l'auteur).

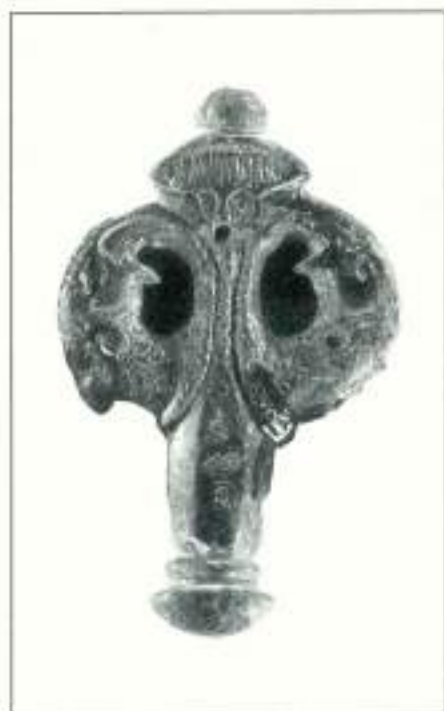


Fig. 8. Détail d'une bouterolle d'épée de Vieuxville : ornement en bronze composé d'un masque humain encadré de deux têtes de rapaces (V<sup>e</sup> siècle) (photo H. Denis).

contenaient souvent une véritable chambre sépulcrale en bois. Celle-ci enfermait un second coffre étroit, où reposait le défunt et l'espace encore libre était occupé par la dotation funéraire. Plus communément cependant, le cercueil abritait à la fois le corps et les objets. Au VI<sup>e</sup> siècle principalement se multiplient des tombes autrement structurées, faisant appel au matériau lithique. Les parois des fosses sont tapissées de murets. Ceux-ci sont constitués de moellons bruts ou appareillés, maçonnés ou non et composent des sortes de caveaux. D'autres fois interviennent de lourdes dalles disposées de chant. Elles délimitent intérieurement la tombe ou la compartimentent (fig. 1).

Des dalles semblables sont aussi utilisées en guise de couverture des fosses. Dans la nécropole d'Hamoir, une dizaine de sépultures étaient encadrées de trous de poteau (fig. 2). Ceux-ci restitueraient le plan d'anciens édifices en bois, disparus sans autre trace. Une enceinte de forme circulaire, constituée de pieux équidistants ceinturerait une tombe importante à Hamoir, ainsi qu'à Omal. Une petite nécropole de tombes sous terre, identifiée à Limerlé, reste un cas d'exception pour nos régions.

## Une volonté d'organisation funéraire

Traditionnellement les tombes sont orientées — la tête du défunt sise à l'occident. Mais quelques cimetières, essentiellement localisés dans les régions de la Meuse moyenne et de l'Entre-



Fig. 9. Plaque-boucle en bronze de la tombe n° 151 de Vieuxville (V<sup>e</sup> siècle). Son ornementation combine des motifs zoomorphes et géométriques. La plaque porte une réparation ancienne (photo H. Denis).



Fig. 10. Damasquinure bichrome d'une plaque de ceinturon de Vieuxville (VI<sup>e</sup> siècle) (photo G. Focant).

Sambre-et-Meuse illustrent un autre mode d'installation, avec prédominance de l'axe nord-sud (chevet au nord). Sur les champs de repos de l'époque, la distribution des tombes n'est pas l'effet du hasard. Une volonté d'agencement conduit à l'ordonnance des fosses, alignées par rangées ou à leur concentration, en groupements diversement structurés (fig. 3). L'association de tombes avec un mausolée funéraire contemporain, tel qu'identifié à Franchimont, s'avère rarissime. L'église funéraire d'Arlon, avec ses inhumations aristocratiques constitue aussi un exemple particulier. L'édification d'églises sur des tombes mérovingiennes (comme Saint-Piat de Tournai) pose le problème délicat et toujours sujet à controverses de l'expression précoce

d'une certaine mentalité chrétienne dans les cimetières mérovingiens.

## Rituel et respect de la hiérarchie sociale

Les envahisseurs germaniques des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles ont importé leur propre culte funéraire qui se généralise rapidement dans les cimetières du Nord de la Gaule. Ces coutumes sont fondées sur le principe de l'inhumation habillée — voire en costume d'apparat pour les privilégiés. S'il ne subsiste évidemment rien du vêtement, la présence dans la tombe d'accessoires métalliques, notamment des pièces de garniture du ceinturon, des chaussures ou de quelque bau-

drier, témoigne à suffisance d'un tel mode d'enfouissement. Dans le cadre de cet usage, le dépôt du ceinturon dégrafé constitue un trait spécifique des tombes mérovingiennes masculines, qui est très tôt attesté. Le ceinturon tout équipé repose dans la sépulture, lové ou bien soigneusement étendu (fig. 4). Il est accompagné d'instruments divers — couteau rasoir, peigne, etc. éventuellement réunis dans une trousse — auxquels s'ajoute, au *v<sup>e</sup>* siècle, le scramasaxe. Pour l'au-delà, les défunts sont nantis d'effets personnels (fig. 5). Ainsi les armes sont-elles inhumées avec les hommes d'un certain niveau social. Les haches, flèches, lances et scramasaxes représentent la panoplie ordinaire. Celle des guerriers de caste comporte aussi l'épée et le bouclier. L'angon (long javelot à pointe barbelée) est une pièce rarissime, réservée à l'élite des dirigeants. Les combinaisons diversifiées des armes dans les sépultures reflètent précocement l'existence de hiérarchies organisées.

Dans les tombes féminines, les objets de parure complètent naturellement l'habillement. Les colliers de perles sont communément rencontrés, au contraire des fibules, anneaux d'oreille, bagues et bracelets. Ces bijoux s'enrichissent de métaux nobles (fig. 6), en fonction du rang de leur propriétaire. Un dépôt de vaisselle constitue traditionnellement l'offrande funéraire proprement dite. Celle-ci se compose surtout de poteries en terre cuite et un vase de verre y est parfois associé. Les récipients en bronze et les seilles en bois (limitées à leurs parties métalliques) sont des objets de grand luxe, seulement offerts aux personnages de qualité. L'importance de la dotation est aussi fonction de la période d'inhumation. Un mobilier comparativement important pourvoit les tombes anciennes, qui se raréfie ensuite progressivement au cours du *v<sup>e</sup>* siècle. La fin de cette époque voit aussi l'abandon des sites des nécropoles mérovingiennes, au bénéfice de champs funéraires nouveaux. Les rites se modifient. Dorénavant privées d'objets, les tombes sont installées au voisinage des églises chrétiennes.

## Le travail des métaux : un artisanat de haut niveau.

Maints cimetières mérovingiens ont livré quantité d'armes dont les formes variées et l'excellente qualité technique témoignent de l'habileté et du savoir-faire des forgerons de l'époque. De même, certaines pièces métalliques du baudrier ou du fourreau d'épée s'avèrent admirablement façonnées et reflètent une grande créativité artistique (fig. 8). Des tombes féminines proviennent de beaux bijoux. Des techniques raffinées concourent à leur réalisation, doisonnés de grenats, sertissages, ciselures, rehauts de filigranes. Souvent recueillies en grand nombre dans les nécropoles, les garnitures de ceinturon témoignent également d'une volonté de décoration, renouvelée au fil du temps. Les parures du *v<sup>e</sup>* siècle

## BIBLIOGRAPHIE

**J. Alénus-Lecerf**, Le cimetière de Vieuxville (com. de Ferrières). Sixième campagne de fouilles, dans *Archaeologia Belgica*, II, 1986-1, 75-80.

**Id.**, Le cimetière de Vieuxville. Bilan des fouilles 1980-1984, dans *Archaeologia Belgica* I, 1985-1, 121-139.

**Id.**, Découvertes récentes de verreries des *v<sup>e</sup>*-*v<sup>e</sup>* siècles à Vieuxville (province de Liège, Belgique), dans *Annales du 10<sup>e</sup> Congrès de l'Association internationale pour l'Histoire du Verre*, Madrid-Ségovie, 1985, 221-236.

**Id.**, Le cimetière mérovingien de Hamoir, I, catalogue, II, étude, dans *Archaeologia Belgica*, 181, Bruxelles, 1975, 201, Bruxelles, 1978.

**F. Bourgeois**, Neuf tombes de la nécropole mérovingienne de Limerlé (fouilles de 1963), dans *Ardenne et Famenne*, 31, 1965, 106-138 (= *Archaeologia Belgica*, 89, Bruxelles, 1966).

**R. Brulet**, *Les fouilles du quartier Saint-Brice à Tournai. L'environnement funéraire de la sépulture de Childéric*, 1, Louvain-la-Neuve, 1990.

**A. Dierkens**, A propos des cimetières mérovingiens de Franchimont (Belgique, province de Namur), dans *Actes du 105<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés savantes* : Caen, 1980. Section d'archéologie, Paris, 297-312.

**Id.**, Cimetières mérovingiens et histoire du Haut Moyen Age, *Chronologie, Société, Religion*, dans *Acta historica Bruxellensia* IV, Histoire et méthode, 1981, 15-70.

**J. Docquier et R. Bit**, Nécropole de Saint-Victor à Huy, dans *Civilisations mérovingiennes dans le bassin mosan*, o.c., 1985, 195-209.

**G. Faider-Feytmans**, Les nécropoles mérovingiennes. Les collections d'archéologie régionale du musée de Mariemont, Mariemont, 1970.

**P. Hoffsummer, C. Peters, M. Delisée, P. Mathot**, Les fouilles de la Grand-place de

Sclayn et la découverte d'un habitat mérovingien, *xv<sup>e</sup> congrès de la F.A.H.B.*, Nivelles, 1984, 154-164.

**G. Lambert**, Le cimetière mérovingien de Torgny, dans *Archéologie entre Semois et Chiers* (Crédit Communal, 1987), 189-206.

**A. Matthys et G. Hossey**, « Le château des Fées » à Bertrix. Refuge roman et médiéval, dans *Archaeologia Belgica*, 146, Bruxelles, 1973.

**R. Brulet, G. Moureau**, La nécropole mérovingienne « En village » à Braives, Louvain-la-Neuve, 1979.

**G. Moureau**, Le cimetière mérovingien de Ste-Mane-Vau à Omal, dans *Archaeologia Mediaevalis*, 13, 1990, 4-5.

**J. Mertens**, Tombes mérovingiennes et églises chrétiennes : Arlon, Grobbendonck, Landen, Waha, dans *Archaeologia Belgica*, 187, Bruxelles, 1976.

**M. Otte, J. Willems**, La civilisation mérovingienne dans le bassin mosan, dans *Actes du colloque international d'Amay-Liège*, 1985, ERAUL 22, Liège, 1986.

**H. Roosens**, Reflets de christianisation dans les cimetières mérovingiens, dans *Les Etudes classiques*, 18, 1985, 111-135.

**Id.**, *De Merovingische begraafplaatsen in België*, Gand, 1949.

**J. Willems**, Le quartier artisanal gallo-romain et mérovingien de Batta à Huy, dans *Archaeologia Belgica* 148, Bruxelles, 1973.

*Catalogue de l'exposition Childéric-Clévis, 1500<sup>e</sup> anniversaire 482-1982*, Tournai, 1982.

*Catalogue de l'exposition « L'art des invasions en Hongrie et en Wallonie »*, Mariemont, 1979.

**M. Amand, H. Lambert, H. Roosens**, Le sous-sol archéologique de l'église Saint-Piat à Tournai, dans *Archaeologia Belgica*, 22, Bruxelles, 1980.

**H. Roosens, J. Alénus-Lecerf**, Sépultures mérovingiennes au « Vieux cimetière d'Arlon », dans *Archaeologia Belgica*, 88, Bruxelles, 1965.

sont fréquemment constituées au départ d'une tôle de bronze qui pouvait être étamée et s'enrichit d'un décor estampé ou repoussé (fig. 9). Sur les extrémités des anneaux de boucles, perdure la représentation d'un motif animalier caractéristique, formé d'une tête à gueule béante, progressivement stylisée, jusqu'à complète défiguration. Au *v<sup>e</sup>* siècle, la mode simplifiée va aux boucles de bronze massif ou de poïin, seulement accompagnées de petits tenons scutiformes. A la fin du siècle, apparaissent d'autres garnitures de ceinturon, composées de plaques rivetées au cuir

au moyen de bosselles décoratives. Ces plaques sont de forme circulaire et bientôt s'allongent, agrémentées au pourtour de découpes lobées. Quelques parures sont en bronze coulé et ciselé. La plupart sont en fer et les plus luxueuses d'entre elles se parent de riches damasquinures. Dès très brillantes réalisations combinent, en motifs complexes et savamment organisés, le chatouillage des fils d'argent et de laiton (fig. 10). Elles concrétisent l'existence d'une orfèvrerie de maître dont la tradition se perpétue bien au-delà des temps mérovingiens. ■

## L'environnement de la sépulture de Childéric à Tournai

Après la découverte en 1653 de la sépulture de Childéric à Tournai, aucune recherche sérieuse n'avait été entreprise dans le quartier Saint-Brice pour y restituer l'environnement funéraire de la tombe royale. Malgré des conditions de fouilles particulièrement malaisées, vu la trame serrée de l'urbanisation médiévale et moderne, des fouilles récentes ont permis d'en connaître un peu plus sur cette question, notamment suite à la mise au jour d'une vaste nécropole urbaine et de sépultures collectives de chevaux.

Raymond Brulet

### Les fouilles

Un programme de recherches pluri-annuel a été établi de manière à explorer le plus grand nombre d'espaces accessibles dans une zone fortement habitée, notamment à proximité de l'emplacement de la tombe de Childéric, dans les jardins et cours intérieures voisines et dans la rue. Les fouilles furent poursuivies entre 1983 et 1986 par le Centre de Recherches d'Archéologie Nationale de l'UCL et la Société de Préhistoire et d'Archéologie de Tournai et ont été publiées.

### Topographie

À l'époque romaine, la rive droite de l'Escaut est le siège d'un quartier d'habitat, d'activités artisanales et d'une zone funéraire.

Dès la fin de cette période, l'espace occupé se restreint et, au <sup>v</sup> siècle, l'utilisation du quartier Saint-Brice comme nécropole suggère qu'il fut abandonné par la population. L'habitat antique y est donc condamné et la zone funéraire, jadis confinée plus loin vers le nord-est à 250 m de l'Escaut, tend à se rapprocher du fleuve et de la voie romaine en direction du territoire nervien.

La nécropole mérovingienne de Saint-Brice s'est développée contre la chaussée et autour de la sépulture de Childéric. L'église Saint-Brice n'a joué aucun rôle dans le choix du site funéraire ; en effet, les fouilles n'ont pas permis d'y

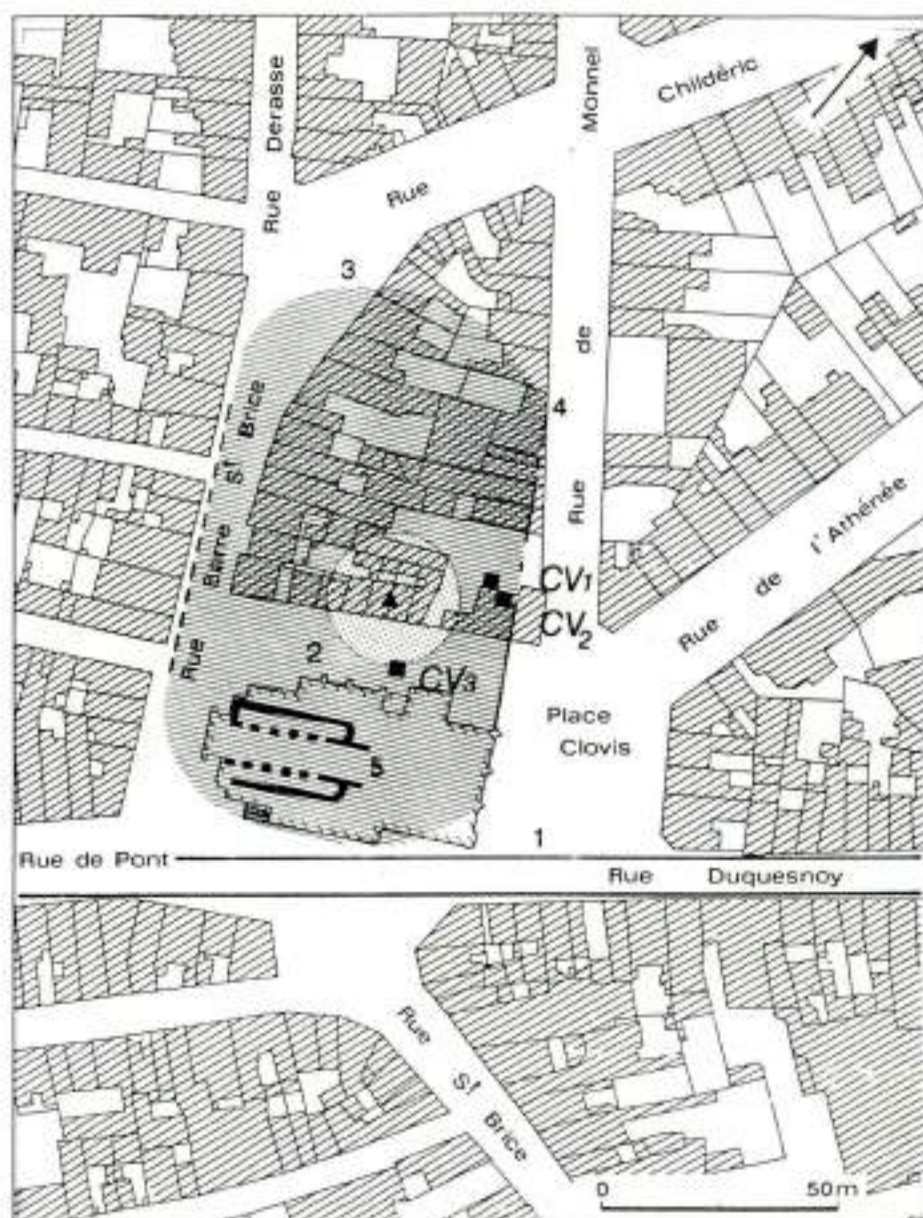


Fig. 1. La nécropole mérovingienne de Saint-Brice : superficie et délimitation.

1. voie romaine ; 2. emplacement réservé de la tombe royale de Childéric ; 3. zone funéraire ; 4. limites attestées de la nécropole ; 5. église pré-romane ; CV1 à CV3 : sépultures collectives de chevaux (© Centre de Recherches d'Archéologie Nationale).



Fig. 2. Vue générale sur une fosse de chevaux.



Fig. 3. Décor de la coupe en terre avec monogramme chrétien (VI<sup>e</sup> siècle) (© ACLL).

retrouver une basilique paléochrétienne ou mérovingienne et il n'est pas sûr qu'elle ait existé (fig. 1).

La nécropole mérovingienne s'étend sur une aire d'au moins 70 ares ; elle a été implantée sur un site en pente légère, orientée nord-est/sud-ouest, en direction de l'Escaut.

Les inhumations y apparaissent très denses et couvrent toute la période mérovingienne. Tenant compte de cette densité (environ 28 tombes pour 144 m<sup>2</sup>) et de la surface totale minimum de la nécropole (70 ares), on peut estimer que 1.500 toumaisiers y furent enfouis entre le milieu du V<sup>e</sup> siècle et le début du VI<sup>e</sup> siècle.

On remarquera aussi que la sépulture royale de Childéric se trouve implantée au centre de l'espace funéraire.

### L'organisation de la nécropole

A plusieurs égards, l'emplacement de la tombe de Childéric au sein du cimetière mérite de retenir l'attention, dans la mesure où elle a pu jouer un rôle déterminant dans l'organisation des enfouissements qui sont pour la plupart postérieurs à l'inhumation du roi.

Au plan spatial, il ne fait pas de doute que l'emplacement de la sépulture du père de Clovis se situe en position centrale dans la nécropole découverte.

Ensuite, les trois fosses funéraires de chevaux, strictement contemporaines ou à tout le moins de la même époque, paraissent circonscrire un espace circulaire réservé.

La localisation de ces fosses fournit de bons arguments pour suggérer que le roi a été enterré sous un tumulus.

Pour appréhender correctement l'organisation du cimetière, nous devons aussi nous référer à l'évolution chronologique de celui-ci, telle qu'elle ressort de la datation des sépultures. On procédera, schématiquement à la restitution suivante (fig. 1).

1. Le cimetière a connu une phase d'enfouissement antérieure au décès de Childéric, mais l'organisation de cette nécropole, son importance et son étendue sont méconnues.

2. Le cimetière se développera après 482, en tenant compte d'un espace réservé à la mémoire du roi.

3. Le secteur d'enfouissement le plus ancien (milieu V<sup>e</sup>-début VI<sup>e</sup> s.), utilisé à l'époque de Childéric, un peu avant lui et un peu après lui, se trouve localisé au centre de la zone funéraire et au nord de la tombe royale. A l'exception de quelques sépultures orientées sud-nord, la plupart se regroupent déjà dans des rangées disposées approximativement ouest-est et selon une trame très serrée.

4. Au nord et au sud du groupe précédent figurent des zones périphériques dans lesquelles les inhumations, plus tardives, sont implantées de manière plus lâche.

5. Vers le sud-ouest prend place une zone d'enfouissements surtout caractéristiques du début du VI<sup>e</sup> siècle, réutilisée par la suite, sans doute jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle. Il faut y ajouter les sépultures, jadis fouillées sous l'église actuelle, qui participent au même phénomène.

En conclusion, on ne peut assurer que l'inhumation royale a été la tombe fondatrice du cimetière, dans la mesure où l'on trouve quelques éléments plus anciens mais difficiles à apprécier.

En revanche, la tombe du roi, probablement aménagée sous un monument, a servi par la suite de point de ralliement aux inhumations relevant d'une grande nécropole urbaine à rangées. Ses premiers enfouissements ont été réalisés à proximité du tertre royal.

Le développement ultérieur du cimetière, de type radio-concentrique, a abouti à consacrer l'emplacement de la tombe de Childéric comme l'épicentre de la nécropole mérovingienne.

En fin d'évolution, peut se situer la construction d'un sanctuaire chrétien, entre la tombe royale et la voie romaine.



Fig. 4. La fibule arisée, d'origine saxonne.



Fig. 5. Le bracelet en argent doré, à embouts décorés d'animaux fantastiques.

### Les tombes de chevaux

Nonobstant le fait qu'il ait pu en exister d'autres, trois sépultures collectives de chevaux ont été retrouvées à peu de distance de la tombe royale. Elles sont bien datées de la fin du V<sup>e</sup> siècle grâce à des recoupements de chronologie relative et à un examen au C<sup>14</sup>.

La disposition des chevaux dans les sépultures n'est réglée par aucun rituel. On constate que les corps ont été agencés en fonction de la surface disponible, relativement restreinte (fig. 2).

Sur l'ensemble des chevaux découverts, on en compte quatre âgés de moins de deux ans, neuf entre six et dix ans et huit de dix ans et plus. Si la sélection ne s'est pas focalisée sur un âge précis, on constate toutefois que le plus grand nombre avait atteint l'âge adulte.

En ce qui concerne le sexe pour l'ensemble des fosses, on compte six individus castrés avec certitude, un castrat (?), cinq mâles et deux mâles (?), une femelle (?), trois poulains et trois cas indéterminés. Il apparaît clairement que la majorité des chevaux sacrifiés étaient des hongres. Ce qui n'est pas surprenant dans la mesure où la castration réalisée jeune (18 mois à 4 ans) engendre deux effets : une transformation morphologique et l'apaisement de son tempérament. C'est sans doute le second phénomène qui était davantage recherché dans le cas d'une monture de combat. La présence d'une seule jument — encore qu'incertaine — pose problème. Aucune trace d'harnachement n'a été découverte.

D'autre part, on peut supposer que ces inhumations représentaient un volume important dont la masse devait apparaître en surface, peut-être sous la forme de tumuli. Au VI<sup>e</sup> siècle, la



Fig. 6. Paire de fibules en argent doré (©ACL).

présence de ces tumuli était vraisemblablement oubliée ou leur signification avait perdu de l'importance puisque à cette époque deux des fosses ont été recoupées par des sépultures humaines.

Il convient de rappeler que la tombe de Childéric contenait un crâne de cheval. Certains n'excluent pas l'hypothèse selon laquelle le

cheval personnel du Roi aurait pu l'accompagner dans la même fosse.

L'inhumation d'un ou de plusieurs chevaux associés à une tombe humaine contemporaine fait partie des rites d'origine germanique. La diffusion des tombes de chevaux en Europe orientale et occidentale a déjà été constatée dans plusieurs centaines de nécropoles. Cepen-



dant, la présence de chevaux dans les nécropoles n'est guère attestée entre le Rhin et l'Elbe, tandis qu'une concentration apparaît sur le Danube moyen.

C'est surtout à partir de la seconde moitié du 5<sup>e</sup> siècle et durant tout le haut Moyen Âge que le phénomène se développe. Dans la seconde moitié du 5<sup>e</sup> siècle et la première moitié du 6<sup>e</sup> siècles le noyau de répartition le plus dense se situe en Thuringe et Saxe et le phénomène reste exceptionnel dans la région franque. L'examen des différentes nécropoles de la vallée de l'Escaut et du nord-ouest de la France fait apparaître l'inhumation d'un ou plusieurs chevaux comme un phénomène ponctuel. Dans la majorité des cas les fosses ne renfermaient qu'un seul individu.

La découverte de Tournai se distingue non seulement par le nombre des fosses mais aussi par le nombre de chevaux qu'elles contenaient. La liaison avec les funérailles de Childéric vient à l'esprit pour expliquer cette trouvaille exceptionnelle.

## Les sépultures privilégiées

Deux à trois sépultures méritent une étude particulière. Les tombes féminines 6 et 10 appartiennent à l'horizon chronologique de Childéric-Clovis et ont été enfouies à peu de distance de la sépulture royale. Elles ne présentent pas tous les caractères requis pour les désigner sous l'appellation de tombes privilégiées, au sens strict, tel que l'emvisagent les chercheurs. Seul un dépôt funéraire riche et des pièces qui retiennent nécessairement l'attention pour leur valeur intrinsèque, justifient que l'on s'y attarde.

L'aspect artistique et la valeur des bijoux sont déterminants pour assimiler l'occupante de la tombe 10 à l'aristocratie tournaisienne. En ce qui concerne la sépulture 6, moins bien dotée, l'attention est sollicitée par la présence d'une coupe à décor chrétien.

La sépulture 6, orientée sud-nord, renfermait un individu féminin, inhumé dans le courant de la seconde moitié du 5<sup>e</sup> siècle.

La dotation funéraire est mal représentée quantitativement, mais elle est de qualité : paire de fibules en argent doré et coupe en verre. La coupe hémisphérique apodée en verre offre un décor avec monogramme constantinien moulé. Le monogramme est entouré par un rinceau serpentant autour d'un motif central et formant quadrilobe. Dans les espaces intercalaires, on trouve une association de deux croix aux branches bouletées (fig. 3). Ce type d'objet, orné d'un symbole chrétien, est plus répandu dans le bassin mosan que vers l'ouest, en particulier à Hailot, Han-sur-Lesse, Namur et dans l'Aisne.

La décoration est rarement identique ; la coupe de Han-sur-Lesse se rapproche le plus de l'exemplaire tournaisien. La plupart de ces cou-

pes datent du milieu et de la seconde moitié du 5<sup>e</sup> siècle. Elles se situent dans le cadre d'une production spécialisée dont les ateliers se localisaient dans le nord de la Gaule.

L'influence qui a suscité ces décors est évidemment chrétienne. La défunte de la tombe 6 de Tournai était-elle chrétienne ?

L'usage considéré comme païen d'adjointer du mobilier funéraire à l'inhumation ne constitue évidemment pas une contre-indication, car à cette époque l'église n'impose aucune prescription en la matière.

Les fibules en argent doré sont de bonne facture et de grande fraîcheur (fig. 6). Des exemplaires identiques demeurent introuvables. Elles appartiennent au groupe des fibules à tête semi-circulaire surmontée de boutons et dont le pied est aussi orné de protubérances. Par manque de parallèles, on rapprochera de très loin l'aspect géométrique qu'endosse l'ornementation du pied de cette fibule, du traitement ajouré des fibules provenant des tombes princières de Childéric et d'Apahida.

La sépulture 10, orientée ouest-est, renfermait un individu féminin, non adulte mais âgé d'au moins 12 ans. Sa déposition a eu lieu à la fin du 5<sup>e</sup> siècle ou vers 500.

Vingt-trois pièces de mobilier, dont certains objets de parure très riches, accompagnent la défunte, née à peu près au moment de la mort de Childéric. Elle appartient donc à la génération suivante mais est décédée prématurément, elle relève de l'aristocratie tournaisienne.

Citons une fibule, un bracelet et une passoire, notamment.

Un objet témoigne plus nettement de liens avec la région saxonne ; il s'agit de la fibule ansée à tête quadrangulaire et pied triangulaire en argent doré et niellé (fig. 4). La fibule ansée est accompagnée d'un autre bijou non moins superbe, quoique de moindre fraîcheur. Le bracelet en argent doré fait montre d'une utilisation plus longue. Ses embouts sont ornés de têtes animalières qui évoquent plutôt des faces d'équidés que d'animaux fantastiques (fig. 5).

La possession de ce type de bijou indique le rang social de la défunte. Le modèle étant copié de bracelets en or, comme celui figurant dans la tombe de Childéric.

La passoire en argent doré constitue aussi par son décor hétérogène une très belle pièce, faisant montre néanmoins d'une longue utilisation, étant donné la réparation qu'elle a subie au niveau du manche (fig. 7).

Il reste à évaluer les courants d'influence qui ont traversé la société aristocratique de la fin du 5<sup>e</sup> siècle. Il faut éviter le piège d'attribuer, sur base du mobilier funéraire, à tel ou tel individu une origine ou une appartenance à une communauté étrangère.

Le mobilier de la tombe 10 de Tournai met en lumière très nettement le caractère hétérogène de la culture mérovingienne du temps. Le

bracelet tire ses racines dans la mode danubienne, la fibule ansée est d'origine scandinave ; la présence de la passoire se rattache à une pratique de l'antiquité, voire même trahit un usage chrétien. L'origine ethnique d'un personnage inhumé n'est pas nécessairement définie par la dotation funéraire, comme on peut le voir à propos des tombes d'Airan et de Pouan. L'origine orientale n'est pas assurée parce que la mode hunnique est liée à la mobilité de l'aristocratie du temps.

Ainsi les tombes 6 et 10 du cimetière de Saint-Brice à Tournai et celle de la basilique funéraire de Saint-Piat, contribuent chacune à fournir un bon éclairage des modes et coutumes en usage dans la société aristocratique de la fin du 5<sup>e</sup> siècle et du début du 6<sup>e</sup> siècle.

Ces coutumes sont à la fois hétérogènes et évolutives. La tombe 6 fournit l'image d'un enterrement aristocratique, à résonance chrétienne, dans une nécropole urbaine et à l'époque de Childéric. La tombe 10, de quelques années postérieures, donne l'image d'une jeune aristocrate, enfouie dans le même cimetière urbain, et affublée d'un mobilier hétéroclite, conforme à la mode du temps où l'on retrouve l'empreinte des mondes romain, scandinave et danubien.

La tombe aménagée dans la basilique funéraire de Saint-Piat, rattachée à la génération de Clovis signifie une démarche nouvelle. A l'image du roi, on préférera l'abri d'un édifice chrétien.



Fig. 7. Passoire en argent doré.

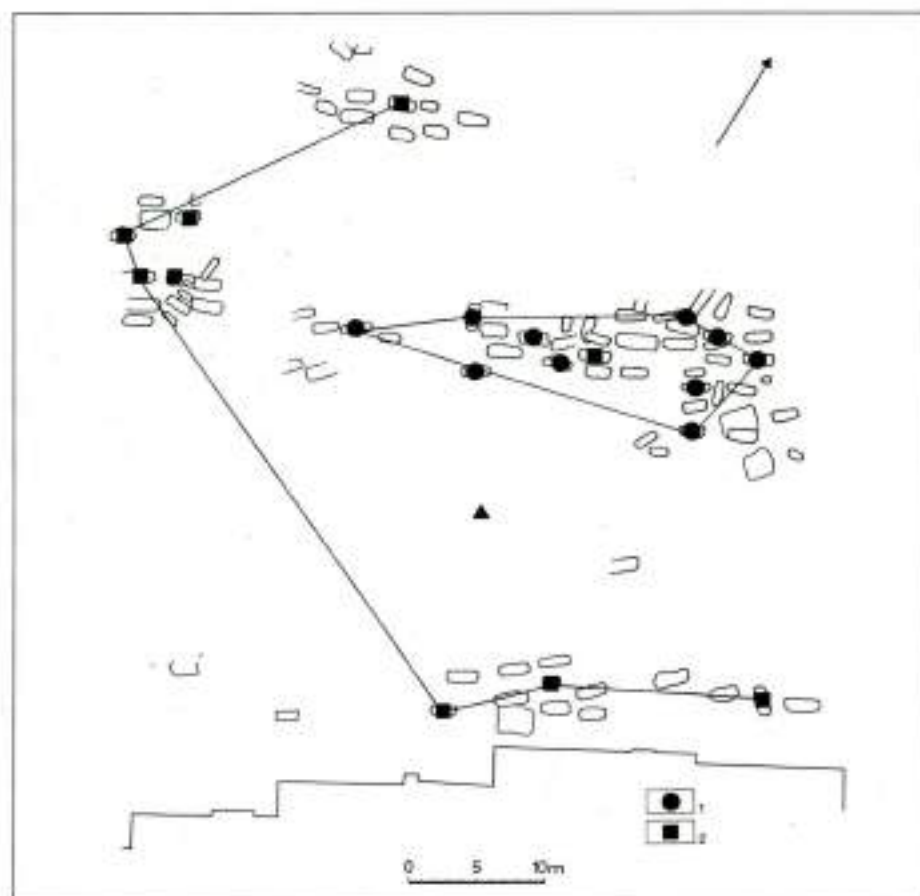


Fig. 8. Étude topochronologique de la nécropole. La figure représente la distribution de vases biconiques à décor distinct (1 et 2).

## Établissement de la chronologie

La chronologie relative des sépultures de la nécropole de Saint-Brice a été établie par le recours à l'étude topochronologique des enfouissements et à la permutation matricielle. Ces deux méthodes sont largement utilisées lors de la prise en compte de grands cimetières et de nombreuses dotations funéraires. Dans le cas de Saint-Brice, ces deux méthodes que nous avons mises en œuvre, ne peuvent fournir que des indications générales.

L'étude topochronologique des nécropoles mérovingiennes est fréquemment utilisée pour faire apparaître l'évolution topographique des enfouissements. En général, on cherche à savoir si la nécropole a connu un développement régulier, selon un schéma de croissance assez simple. Dans quelques cas célèbres, la méthode a donné d'excellents résultats, notamment à la suite des travaux réalisés pour les nécropoles de Bülach, Rübenach et de Schretzheim en Allemagne et de Bulles, Nouvion-en-Ponthieu, Moreuil et Cuignières pour le nord de la France.

Ailleurs, la répartition topographique des types d'objets n'aboutit pas à des résultats concluants. Il arrive aussi que des sépultures appartenant à des horizons chronologiques différents soient voisines ou que des cimetières

n'aient pas nécessairement connu un développement régulier. Ici, se pose alors le problème de l'existence de concessions familiales, occupées au fur et à mesure des décès, ce qui constitue un phénomène diamétralement en contradiction avec l'interprétation d'une chronologie horizontale des enfouissements.

Dans le doute, la topochronologie a au moins une utilité patente : celle de fournir des informations sur la délimitation approximative des zones prioritairement utilisées aux différentes périodes chronologiques, voire de la zone liée à l'origine du cimetière.

## Conclusion

L'évolution chronologique du cimetière s'articule en quatre phases (fig. 9). Les tombes les plus anciennes (phase A : 450-500) se regroupent au nord de la sépulture royale. Au moins neuf à douze inhumations en font partie, auxquelles s'intègrent la tombe de Childéric elle-même et les tombes de chevaux. Les tombes de la phase suivante (phase B : 500-530/540) se localisent au même endroit mais s'étendent sur une superficie plus large, en direction de l'Est, du Sud et du Sud-Ouest. Elles sont au nombre d'au moins neuf unités. Les tombes de la troisième phase

## Un exemple de cartographie au service de l'étude topochronologique

Il s'agit de procéder à une cartographie de quelques objets parmi les plus fiables au plan chronologique, pour mettre en évidence leur dispersion maximale. La cartographie de quelques objets peut faire ressortir les grandes lignes de l'évolution topochronologique du cimetière.

En ce qui concerne la céramique, une cartographie des décors 2 et 3, essentiellement sur vases biconiques, a notamment été dressée (fig. 8) ; cette carte met en opposition la localisation de deux types de décor sur vase biconique, limitée à un secteur, pour les ornements au poinçon et périphérique, pour le décor à la molette de motifs quadrangulaires.

(phase C : 530-580/590), toujours présentes au sein du noyau primitif quoiqu'en nombre limité, se diffusent dans toutes les directions et jusqu'à la périphérie connue du cimetière. Elles forment le groupe le plus étoffé de la nécropole : dix-neuf unités. Les tombes de la quatrième phase (phase D : 580/590-début du VI<sup>e</sup> siècle) ne se retrouvent qu'exceptionnellement imbriquées dans le noyau original et se localisent plutôt de manière excentrique par rapport au centre du cimetière. Quatorze inhumations font partie de ce groupe.

Le phasage chronologique est établi sur la base des tombes retrouvées. La réalité de la fondation et du développement du cimetière est plus complexe.

L'emplacement de la tombe de Childéric se trouve en position centrale par rapport à l'espace aujourd'hui connu du cimetière des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles. *a priori*, la question de voir en la tombe royale une sépulture fondatrice, mérite donc d'être envisagée.

On doit néanmoins nuancer immédiatement cette proposition, dans la mesure où le choix du site en temps que zone funéraire n'est pas exclusivement lié au phénomène de la tombe royale.

Un certain nombre de données permettent de restituer un modèle probable de la formation et du développement de la zone cimetériale de Saint-Brice.

Durant le Haut-Empire romain, le secteur des rues de Monnel et Childéric est consacré à un espace funéraire, en usage du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle. Au Bas-Empire, la situation évolue. Le champ est laissé libre du fait de l'abandon massif de cette zone, auparavant occupée essentiellement par des installations artisanales très espacées et du

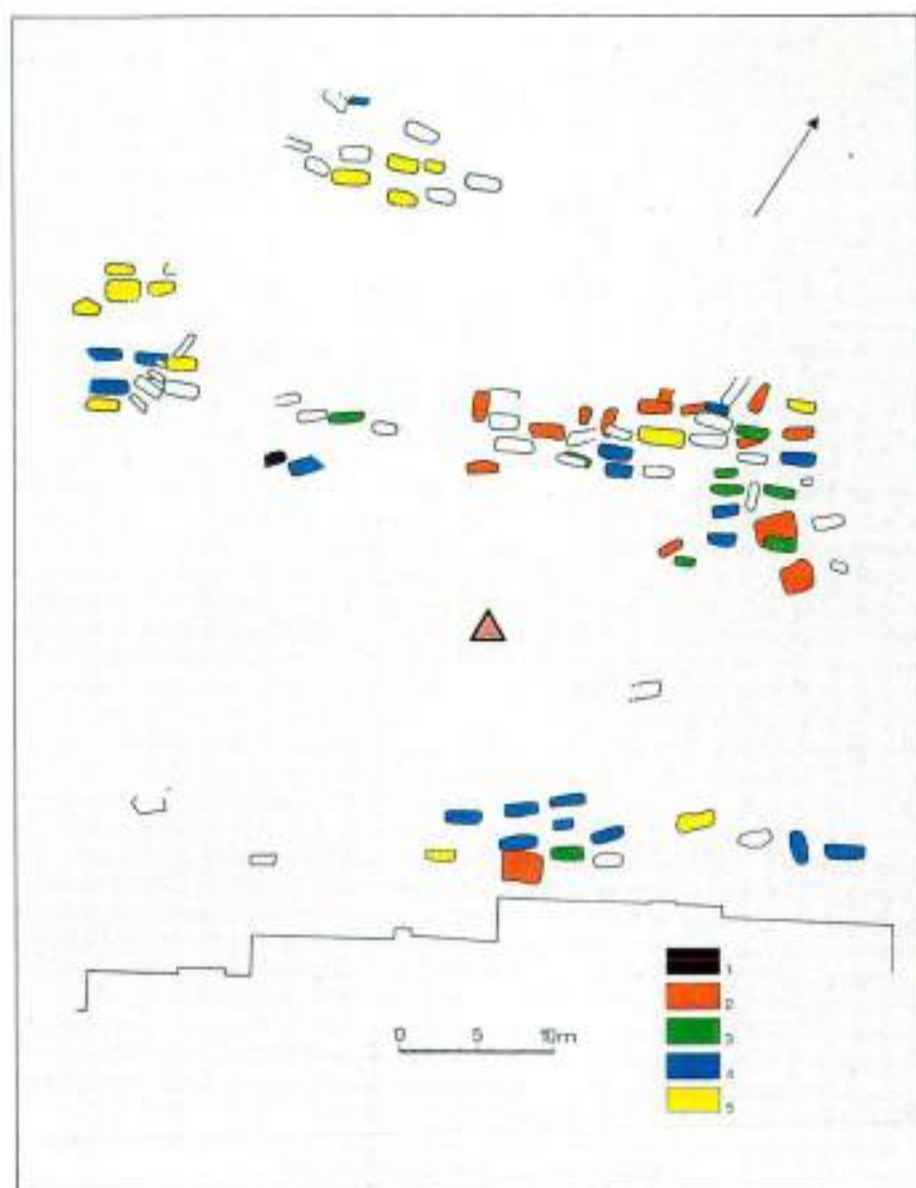


Fig. 9. Évolution chronologique de la nécropole. 1. Bas-Empire; 2. env. 450-500; 3. env. 500-530/540; 4. v<sup>e</sup> siècle; 5. fin v<sup>e</sup>-début v<sup>e</sup> siècle.

fait du resserrement de l'habitat sur la rive gauche de l'Escaut.

Quelques témoins semblent indiquer que le quartier Saint-Brice a déjà servi de site funéraire dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Les sépultures du V<sup>e</sup> siècle se regroupent dans le quartier Saint-Brice, au nord de la tombe royale, selon une frange allongée.

On peut donc proposer le modèle suivant : la nécropole du Haut-Empire de l'angle des rues de Monnel et Childéric a pu s'étendre au IV<sup>e</sup> siècle en direction de la chaussée romaine et du fleuve, dans des espaces abandonnés, pour atteindre au milieu du V<sup>e</sup> siècle le secteur A, fouillé dans le quartier Saint-Brice.

Parmi les sépultures du V<sup>e</sup> siècle, on en trouve au moins deux qui sont largement antérieures à la tombe royale. Il s'agit des sépultures 5 et 12,

renfermant respectivement des enfants de 9 et de 8 ans, dont le mobilier funéraire se situe aux alentours de 450, soit une trentaine d'années avant le décès de Childéric.

Nonobstant l'âge prématuré auquel sont disparus ces deux enfants, on ne peut exclure que ces fillettes participent strictement à la génération de Childéric qui naquit vers 436.

En prenant encore les repères de 436 pour la date de naissance et 482 pour la date de décès de Childéric, plusieurs sujets ont toutes les chances d'avoir été strictement contemporains du roi même si leur décès se situe quelques dix ou vingt ans plus tard.

La fillette, très richement dotée, de la tombe 10 est probablement née à la mort de Childéric, peu avant ou peu après.

Si l'on suit notre façon de voir, le choix de

## BIBLIOGRAPHIE

J. Boessneck, Neue Befunde an den Pferdeskeletten von Tournai, Saint-Brice, dans *Documents d'Archéologie Régionale de l'U.C.L.*, 2, 1987, Louvain-la-Neuve, 71-72.

R. Brulet et M.-J. Ghenne-Dubois, Autour de la tombe de Childéric, dans *Archéologia*, 189, avril 1984, 34-37.

R. Brulet, *Archéologie du quartier Saint-Brice à Tournai*, Tournai, 1986, 48 p.

R. Brulet, M.-J. Ghenne-Dubois et G. Coulon, Le quartier Saint-Brice de Tournai à l'époque mérovingienne, dans *Revue du Nord*, 69, n° 269, 1986, 361-369.

R. Brulet, G. Coulon, M.-J. Ghenne-Dubois et F. Vilvorder, Nouvelles recherches à Tournai autour de la sépulture de Childéric, dans *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 1988, 39-43.

R. Brulet et al., *Les fouilles du quartier Saint-Brice à Tournai. L'environnement funéraire de la sépulture de Childéric*, 1 (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain, 73), Louvain-la-Neuve, 1990.

M.-J. Ghenne-Dubois, Les sépultures de chevaux du quartier Saint-Brice à Tournai, dans *Documents d'Archéologie Régionale de l'UCL*, 2, 1986, 91-94.

E. Gilot, Tournai, les fosses à chevaux de la Terrasse Saint-Brice: datations C<sup>14</sup>, dans *Documents d'Archéologie Régionale de l'UCL*, 2, 1987, 67-70.

Tournai : Une ville face à son archéologie, 1990.

Tournai : Die Stadt des Childerich, 1989.

l'emplacement de la tombe de Childéric a été déterminé par les éléments préexistants. Elle a été implantée en bordure du cimetière en usage au moment de sa mort et au-delà d'une zone où étaient enterrés les défunts, décédés quelque temps avant lui. On prit soin de confier sa dépouille à la terre, en périphérie de la nécropole et dans un site dégagé, de façon à lui réserver l'espace suffisant pour y construire un monument funéraire.

La sépulture de Childéric appartient-elle à la catégorie des tombes de fondateurs, si souvent rencontrées dans les nécropoles mérovingiennes et dénommées de la sorte parce que leur aménagement coïncide avec l'établissement du point de cristallisation d'un nouveau cimetière et parce qu'elles demeurent un pôle de référence aussi longtemps que celui-ci reste en usage ?

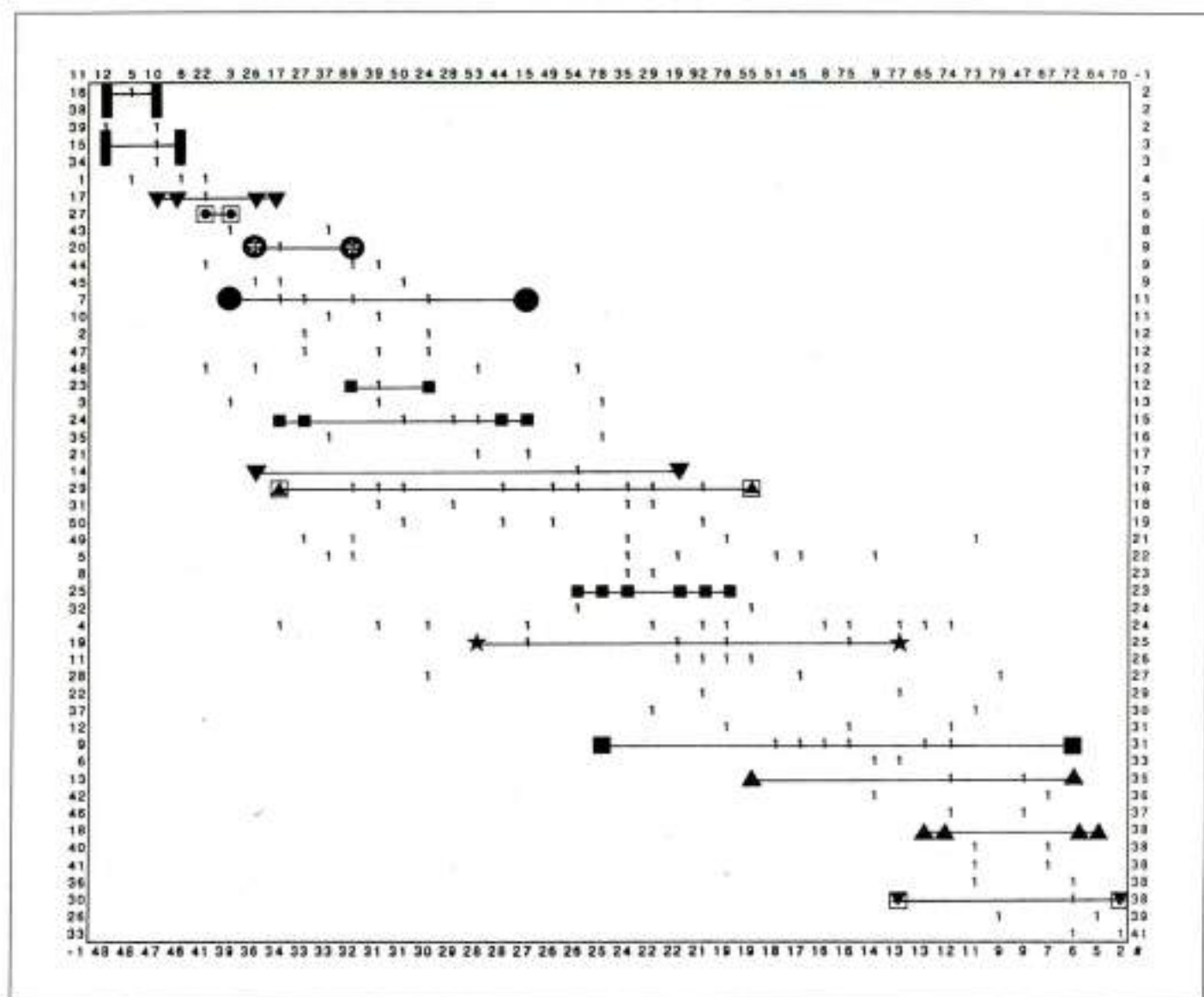


Fig. 10. Permutation matricielle effectuée sur les sépultures et les objets. Sur la matrice sont repris les principaux critères utilisés dans l'approche topochronologique du site ; ils permettent de conforter la mise en phase chronologique.

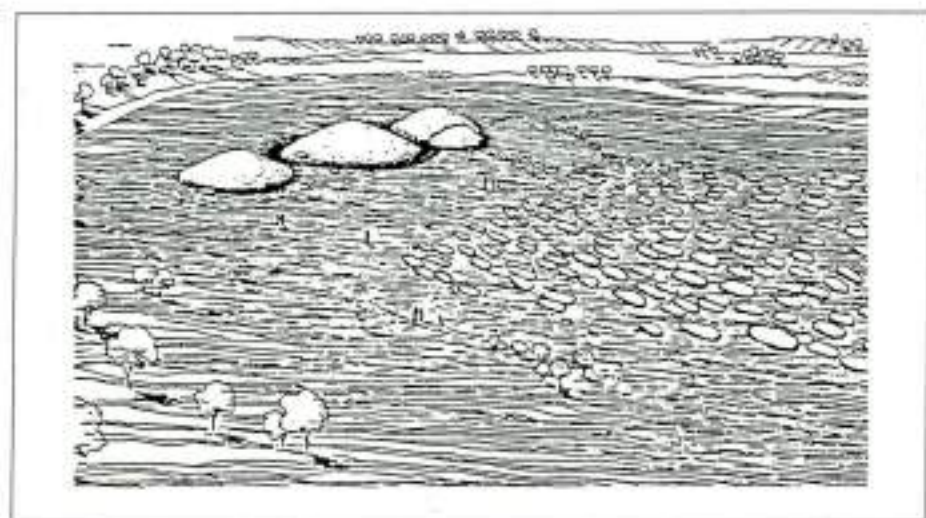


Fig. 11. Restitution graphique pouvant évoquer la nécropole de Saint-Brice à l'époque de Châlonic (d'après l'exemple de Frâdingen).

Ces tombes sont généralement plus grandes, plus profondes et mieux aménagées que la plupart des sépultures du cimetière ; elles se trouvent légèrement à l'écart du site funéraire ou montrent un espace dégagé autour d'elles, trahissant un tertre ou une clôture circulaire (fig. 10).

L'acception du terme de tombe fondatrice pour l'inhumation royale de Tournai ne vaut que partiellement. Elle ne marque pas véritablement une initiative nouvelle mais elle a suscité l'utilisation extensive de cette zone funéraire, phénomène perceptible durant la phase B. La tombe royale devient un point de repère central autour duquel se développe, au VI<sup>e</sup> siècle et au début du siècle suivant, une nécropole importante.

Pour maîtriser correctement le processus de développement du cimetière, deux phénomènes concomitants doivent être relevés à Saint-Brice.

D'une part, il n'est pas douteux qu'il soit de

## La chronologie par permutation matricielle

La permutation matricielle constitue un traitement graphique de l'information, à partir d'un tableau à double entrée où figurent en abscisse les sépultures et en ordonnée les objets ou les critères. Les colonnes de critères remplies en fonction de leur présence/absence par un symbole pour chacune des tombes, le tableau sera ordonné par une permutation des colonnes et des lignes, de façon à regrouper au maximum les symboles de présence, selon une diagonale à paliers successifs.

La diagonalisation obtenue tient compte des corrélations entre critères et sépultures et la matrice met en évidence le regroupement des tombes offrant les mêmes critères.

Le programme de permutation automatique mis au point est basé sur un algorithme itératif simple. Le logiciel utilisé est le Microsoft Excel version 2.2 pour lequel a été écrite une feuille macro composée de trois macro-commandes.

Cinquante critères ont été entrés dans le tableau et quarante-deux sépultures figurent au nombre de celles retenues comme valables pour mériter d'être examinées par cette méthode.

Les tombes sans mobilier représentatif et les critères rencontrés trop peu de fois ont été éliminés de la matrice (fig. 10).

L'entrée des critères dans le tableau a été réalisée de plusieurs manières, soit dans l'ordre numérique des tombes, soit dans l'ordre inverse, soit dans l'ordre de l'importance quantitative des critères.

À chaque fois la permutation a conduit à des résultats différents, prouvant que l'exercice s'est fait à Tournai sur un trop petit nombre de données. Néanmoins, si l'ordre des sépultures se trouve vite modifiable, les mêmes blocs se dégagent et les sépultures apparemment à cheval entre deux blocs se trouvent toujours situées au même emplacement-charnière.

Tenant compte des résultats de la diagonalisation et des paliers successifs qui se dessinent, on peut proposer une discrimination des sépultures en quatre blocs qui peuvent correspondre à des phases chronologiques, dans la mesure où chaque bloc regroupe des sépultures offrant des critères exclusifs ou typiques d'une période chronologique déterminée.

type radio-concentrique. Comme le montre l'approche topo-chronologique, la tendance générale est à l'extension du cimetière, au fur et à mesure des décès, dans toutes les directions. D'autre part, l'inhumation intercalaire, entre des tombes plus anciennes, reste toujours de mise durant toute la durée de l'utilisation connue du cimetière à rangées. À Saint-Brice, se dégage aussi une impression de chevauchement chronologique des tombes, qui affaiblit l'image fournie par l'étude topo-chronologique.

Quoi qu'il en soit, les tombes les plus récentes ont été retrouvées en périphérie de la zone explorée, soit vers l'ouest ou en-dessous de l'église Saint-Brice.

Les découvertes réalisées sous l'église Saint-Brice font état plusieurs fois de mobilier mérovingien du *vi*<sup>e</sup> siècle. Tout indique donc que la nécropole se prolongeait vers le sud-est, en direction de la voie antique, dans sa phase tardive. ■

# Les ateliers de potiers médiévaux de la vallée de la Meuse moyenne

Tout au long du moyen âge, l'artisanat de la céramique a contribué à la richesse du sillon mosan. L'étude des rebuts de fabrication permet, non seulement de connaître l'évolution de l'art des potiers, mais également de trouver des éléments de datation pour l'archéologie de l'habitat et contribue à la connaissance de la vie économique et, en particulier, des courants commerciaux.

*René Borremans et Jacques Willems*



Fig. 1. Four de potier mérovingien, rue du Vieux-Pont (photo E. Lauweÿs).

Là où le feu, la putréfaction et la récupération de matériaux ont fait disparaître la plupart des traces d'activité domestique, agricole ou artisanale, les tessons de poteries, abandonnés puisque inutilisables, apparaissent souvent comme les seuls témoins tangibles de la vie des hommes en un lieu donné et à un moment précis.

Les fouilles d'ateliers et de fours de potiers fournissent généralement d'importantes quantités de rebuts de fabrication, fragments de pièces déformées ou fêlées lors de la cuisson, ou brisées au cours de manipulations, et mises à profit pour le comblement de fosses d'argile ou de fours désaffectés.

Lorsque l'activité des ateliers a persisté au cours d'une période relativement longue, les niveaux successifs de rebuts témoignent des modifications subies par la production, tant au point de vue des formes que des techniques de fabrication et de cuisson. L'étude de ces résidus

permet donc, non seulement de réunir d'importantes informations concernant cette branche d'activité, mais aussi de pénétrer dans le domaine plus vaste de la vie sociale et économique d'une période donnée.

## La terre plastique

Les failles dans les calcaires du bassin de Dinant contiennent des argiles de qualités diverses, dont la meilleure est un silicate d'alumine pur d'autres sels métalliques, désigné jadis sous le nom de « blanche derle ». C'est surtout dans le Condroz, entre Huy et Namur, que cette terre a fait, au cours des siècles, l'objet d'une exploitation intensive. L'ancienneté de cette activité est prouvée par la découverte de fosses d'extraction médiévales, qui contenaient encore des poteries abandonnées par les ouvriers, et par des chartes qui établissent les droits des propriétaires des terrains.



Fig. 2. Tessons carolingiens peints, glacés et ornés de bandeaux (période récente) (photo Y. Haziet S.P.U. Liège).

## Huy, centre de production céramique au haut moyen âge

Dès 1970, le sous-sol urbain hutois a livré du matériel archéologique prouvant que cette localité a produit de la céramique à l'époque mérovingienne. Les premiers indices ont été les deux fours mis au jour rive gauche, dans le quartier de Batta. Ultérieurement, d'autres fours, ainsi que des rebuts de fabrication, ont été découverts sur les deux rives du fleuve. Cela permet actuellement d'établir les bases d'une nomenclature de la céramique domestique mosane du <sup>v</sup> au début du <sup>vi</sup> siècle, alors que, précédemment, on ne connaissait que la céramique funéraire de cette époque. Les principaux types de céramique produits à Huy sont : les écuelles, les pots, dont certains à bec verseur appliqué et à anse. Certains de ces récipients sont décorés à la molette ou estampés. La teinte de la pâte varie du blanc gris au gris foncé ; certains récipients semblent couverts de barbotine et la pâte est généralement dure.

Le seul four carolingien découvert à ce jour, a livré une céramique qui s'apparente par la typologie et par la technique, à la production mérovingienne tardive, tout en étant, par certaines formes, proche de la production des ateliers carolingiens de Badorf, près de Bonn.

Dans la céramique d'habitat hutoise se distinguent deux périodes : 1. une période ancienne,



Fig. 3. Tête d'oiseau en terre cuite glaçurée, époque carolingienne (période récente) (photo Y. Hanlet S.P.U. Liège).

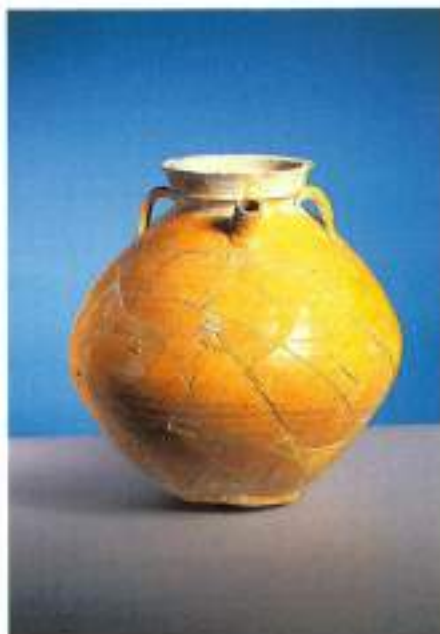


Fig. 4. Andenne. Amphore, deuxième moitié d' s. - début 10<sup>e</sup> s.

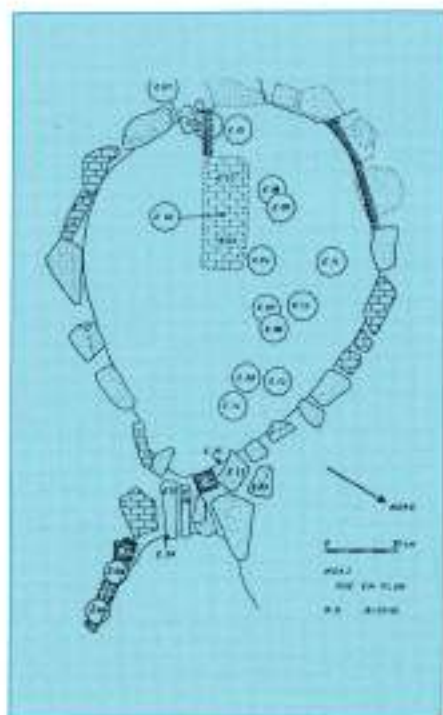


Fig. 7. Huy. Four de potier carolingien. Repères pour prélèvement d'échantillons en vue d'analyses archéomagnétiques.

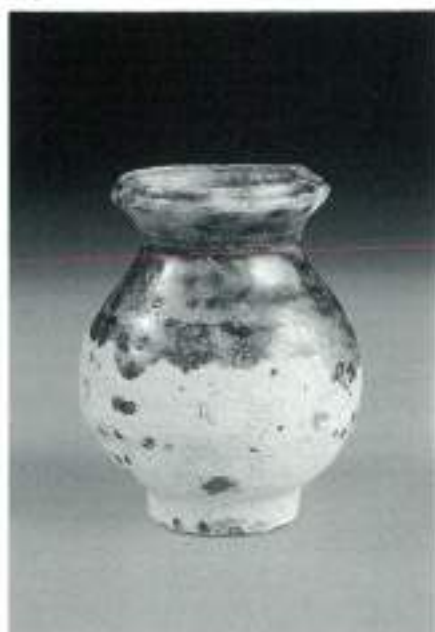


Fig. 5. Andenne. Petit pot verseur, deuxième moitié 9<sup>e</sup> s. - début 10<sup>e</sup> s.

Empiètement de circulation. Fin 10<sup>e</sup> siècle.  
 Zone d'occupation. Fin 10<sup>e</sup> siècle-début 11<sup>e</sup> siècle.  
 Zone d'occupation préandennaise. 11<sup>e</sup> siècle-début 12<sup>e</sup> siècle.  
 Zones romaines au 10<sup>e</sup> siècle.  
 Remblais postérieurs au 10<sup>e</sup> siècle abandon et destruction de l'enceinte.  
 Fossé du 10<sup>e</sup> siècle ayant recoupé les niveaux antérieurs.  
 Sol en place, non remanié par l'homme.  
 Zones non encore fouillées.  
 Murs de l'enceinte du 10<sup>e</sup> siècle.  
 Murs contemporains à l'enceinte.  
 Niveau de la Messe en Août 1990.  
 Limite des fouilles.

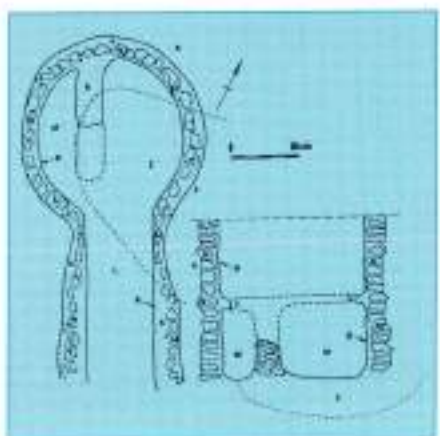
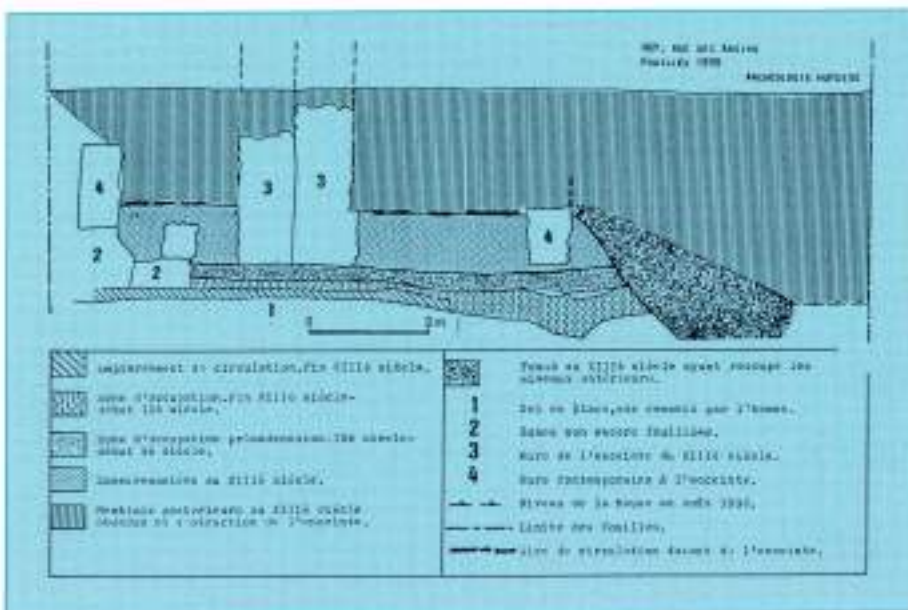


Fig. 6. Four de potier mérovingien, vue en plan et profil.

qui comporte un pourcentage important d'éuelles de formes diverses, ainsi que des pots sphériques à base généralement plate ; certaines pièces sont décorées à la molette ou portent des lignes ondulées incisées. Cette céramique est généralement grisâtre et fumée ; 2. une période récente, qui comporte également des éuelles à fond plat et des pots, dont certains sont munis d'une ou de plusieurs anses et dont les fonds sont soit plats, soit convexes ; enfin, des couvercles et des lampes à huile. La décoration

Fig. 8. Huy. Rue des Arains, profil des niveaux carolingiens.



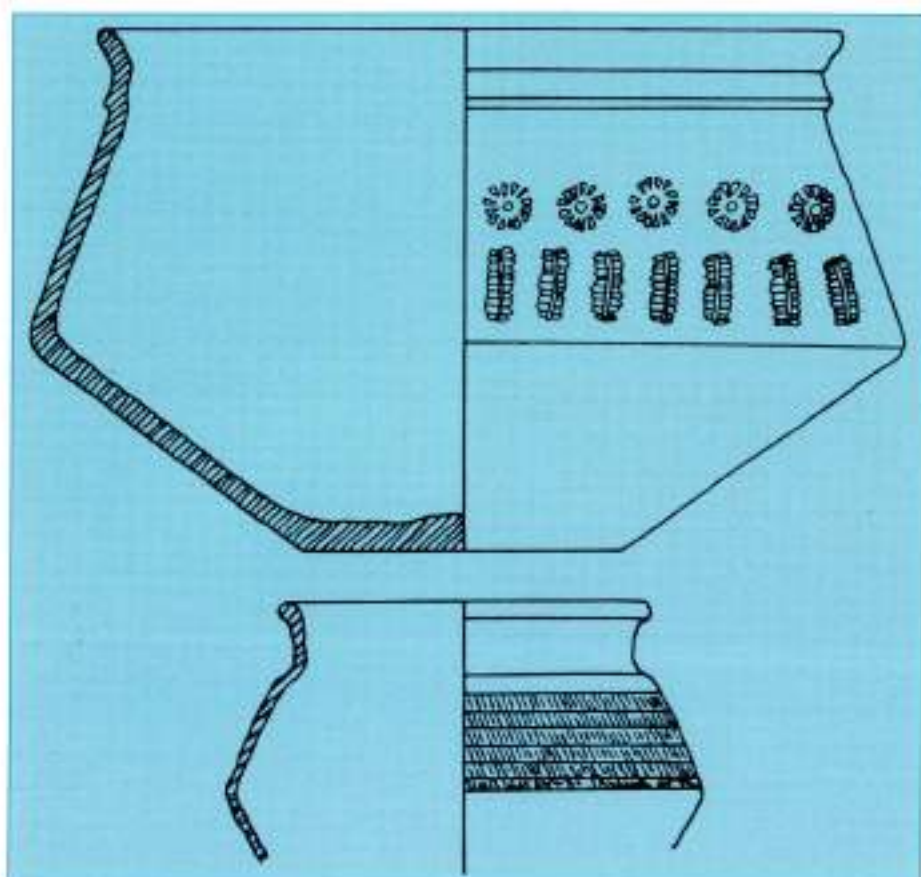


Fig. 9. Huy. Production hutoise, VII s.

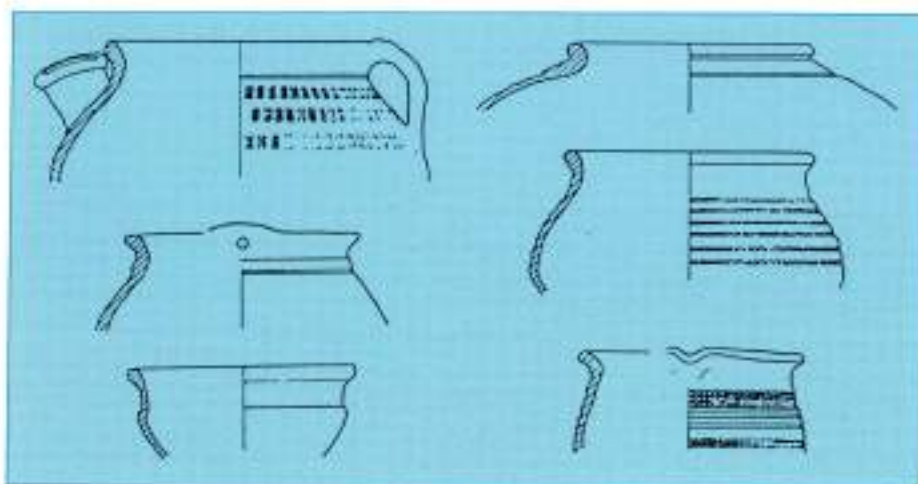


Fig. 10. Huy. Production hutoise 10e s.

consiste en bandeaux appliqués. La terre cuite est gris blanc et les poteries enfumées sont absentes.

Ce niveau archéologique laisse apparaître un changement fondamental dans l'ornementation de la céramique, ceci par l'usage de la peinture ferrugineuse et de la glaçure plombifère, utilisées, soit conjointement, soit séparément.

Un certain nombre de trouvailles hutoises, notamment celles de 1971-72 à Batta, ainsi que des éléments comparatifs fournis par d'autres sites archéologiques, indiquent que le milieu du X<sup>e</sup> siècle au milieu du XI<sup>e</sup> siècle a été une période charnière dans l'évolution de la production de la céramique mosane. C'est vers ce moment qu'il y a lieu de situer un développement plus

important de l'usage de la glaçure plombifère, lié à une amélioration technique de celle-ci. Cette période correspond aux premières implantations d'ateliers de potiers dans le site d'Andenelle, dépendance d'Andenne. Vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, ceux-ci se développeront pour atteindre, après quelques décennies, le niveau d'une véritable industrie. Dès lors, la production hutoise, qui ne disparaîtra cependant pas, n'aura probablement plus qu'une signification locale.

Les fouilles entreprises dans l'ancien parc Struvay, rue Godelet, ont permis de découvrir un matériel de ce type, parmi lequel se trouvaient des tessons déformés par la cuisson, qui ne peuvent provenir que de fours locaux.

## Andenne et son industrie céramique

Le hameau d'Andenelle, au nord-est de l'ancienne cité abbatiale d'Andenne, en bord de Meuse et sur les rives du « ruisseau d'Andenelle », doit son origine à une importante industrie céramique. Son sous-sol contient, sur une superficie de plusieurs hectares, les témoins tangibles de cette activité séculaire, sous forme de rebuts de fabrication en quantités considérables et de substructions de fours de potiers.

Les trouvailles occasionnelles d'abord, les fouilles ensuite, menées de 1955 à 1965, puis de 1982 à aujourd'hui, ont permis, non seulement de recueillir nombre de poteries et de fragments représentatifs, mais également de tracer les grandes lignes du développement de cette industrie, tout en esquisant l'évolution des formes et des techniques.

On peut estimer, que les débuts de l'activité potière andennaise furent modestes. Dans le premier quart du XI<sup>e</sup> siècle, un nombre limité d'ateliers y produisent des écuelles, des pots à feu sphériques non ornés et des amphores décorées à la molette ou à l'aide de rubans plastiques, et partiellement couvertes de glaçure plombifère jaunâtre ou orange. A cette époque, les potiers n'utilisent généralement que la terre de bonne qualité, et les poteries sont blanches, beiges ou gris clair.

De la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle au troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle, on assiste à une extension des ateliers et des fours sur toute la surface de l'actuel hameau d'Andenelle. Si l'évolution technique et typologique reste limitée, l'importance économique de la production est assez considérable, comme en témoignent la quantité de rebuts de fabrication datant de cette période et la répartition des trouvailles de céramique de « type Andenne » dans les régions septentrionales de l'Europe, le long des voies fluviales et maritimes, de la côte des Pays-Bas, à celles de la Manche, en Angleterre, et aux ports danois, norvégiens et suédois, sans oublier ceux de Schleswig, en Allemagne, et Gdansk, en Pologne. Ainsi, l'industrie céramique mosane, et



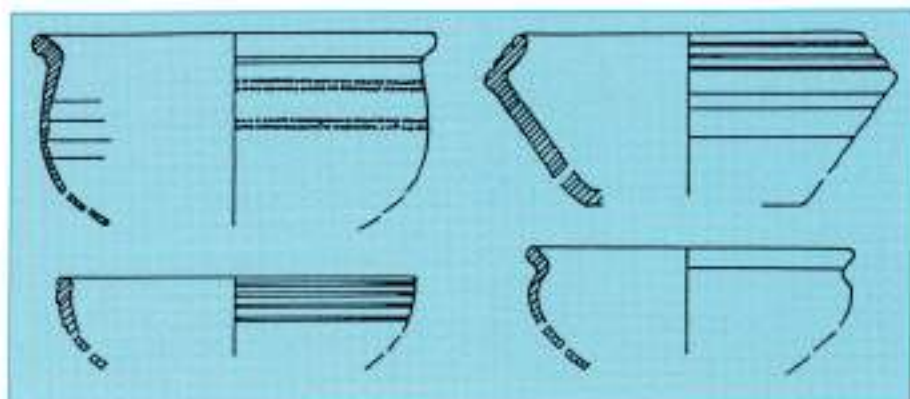


Fig. 11. Huy. Céramique carolingienne d'habitat. Période ancienne. Fin <sup>vi</sup> s. - début <sup>vii</sup> s.

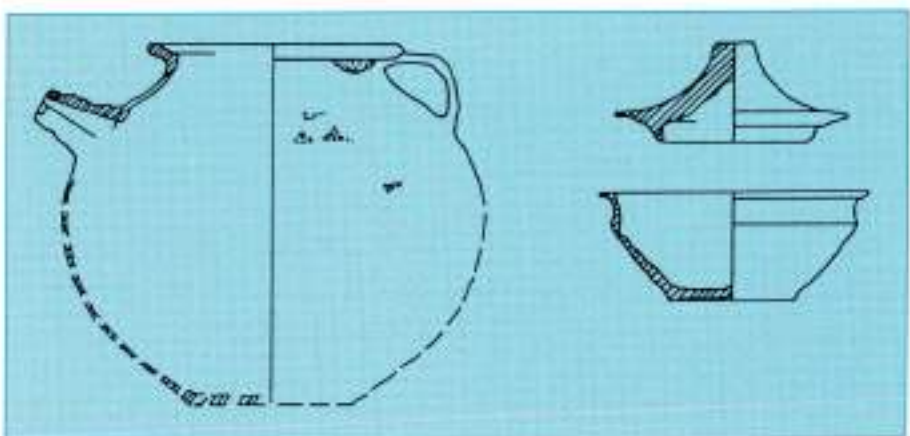


Fig. 12. Huy. Céramique carolingienne d'habitat. Période récente. <sup>vii</sup> s. - début <sup>viii</sup> s.

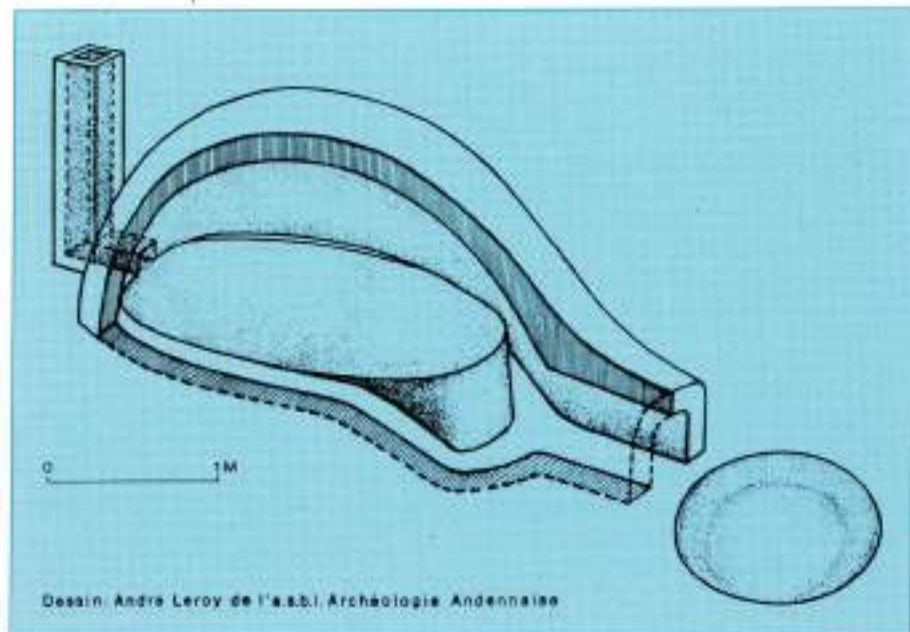


Fig. 13. Andenne. Reconstitution d'un four. Deuxième moitié <sup>x</sup> s. - début <sup>xii</sup> s. (Dessins A. Leroy, «Archéologie Andennaise»).

## Typologie des fours de potiers mosans du moyen âge

**P**ériode mérovingienne : type circulaire-ellipsoïde, avec muret central destiné à soutenir la sole; celle-ci est parfois ajourée et constituée de boudins de terre formant une sorte de grille. Un seul four à sole perforée (type romain) est connu à ce jour.

Période carolingienne : le seul four carolingien trouvé dans la région (Huy) est ovoïde, avec un muret central à la partie arrière; la structure de la sole n'est pas connue.

Période médiévale tardive : la majorité des fours de cette période trouvés à Andenne et dans les ateliers apparentés, sont de forme ellipsoïde allongée, avec foyer à une extrémité et canaux latéraux remontant jusqu'au niveau de la sole, constituée par un massif d'argile. Des fouilles récentes, rue des Pipliers, ont livré un four d'un type tout différent, daté du milieu du <sup>xv</sup> siècle. Il est de forme rectangulaire, son foyer est situé à un de ses petits côtés et comporte un muret central qui soutient deux rangées d'arceaux faits en carreaux; le tirage s'effectuait verticalement entre les arceaux, dont la partie supérieure servait de sole. Il s'agit d'un prototype des fours utilisés au <sup>xvi</sup> siècle pour la cuisson des grès (région de Raeren et Rhénanie).

andennaise en particulier, a participé au <sup>xii</sup> siècle, à l'essor économique européen stimulé par la Hanse.

Dès le dernier quart du <sup>xii</sup> siècle, il n'est plus fait exclusivement usage des terres les plus pures. C'est pourquoi de nombreuses poteries sont alors de teinte rouge et même brun foncé. Du milieu du <sup>xii</sup> siècle au début du <sup>xiii</sup> siècle, on produit une céramique en terre brune ou grise d'usage courant, cruches, écuelles, partiellement couverte de glaçure violacée et une céramique blanche souvent décorée et généralement glaçurée en jaune ou en vert. À côté des cruches, figurent des écuelles, gobelets, bassins, lampes à huile, ainsi que des carreaux de pavement. Cette phase est caractérisée par un élargissement de l'assortiment et par la surabondance de la décoration, particulièrement celle des cruches. On utilise la barbotine, les appliques et la molette. Cette caractéristique s'inscrit dans le cadre plus général d'une mode qui se développe, dès le début du <sup>xii</sup> siècle, dans les régions allant du nord de la France aux Pays-Bas, ainsi qu'en Angleterre, et qui tend à disparaître vers le début du <sup>xiii</sup> siècle. Au cours du troisième quart de ce siècle, l'activité des potiers andennais semble cesser brutalement. Le

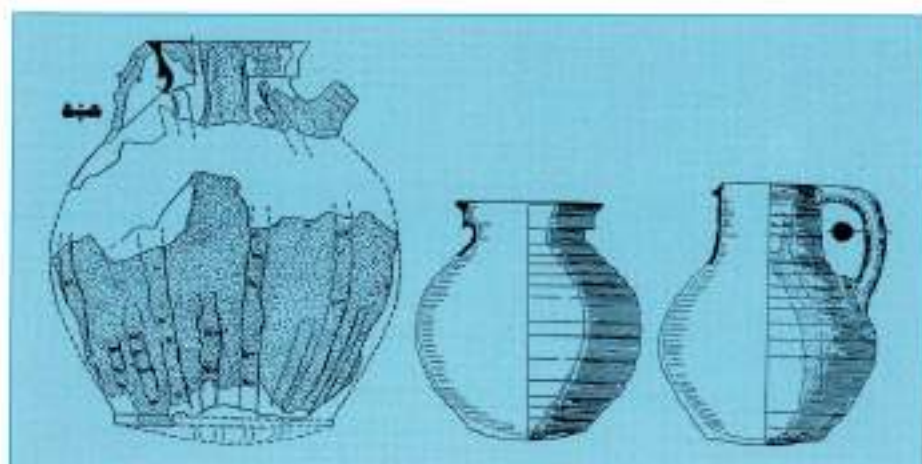


Fig. 14. Andenne. Céramiques de la seconde moitié du 11<sup>e</sup> s. - début 12<sup>e</sup> s.

même fait se produit dans les centres potiers du Limbourg néerlandais. Les raisons de cet arrêt ne sont pas encore établies, mais certains historiens y verraient les effets de la peste noire qui ravagea l'Europe occidentale à cette époque.

Le site d'Andenne n'a plus connu d'activité potière notable avant le 13<sup>e</sup> siècle, lorsque des pipiers vinrent y établir leurs fours.

Si l'industrie céramique andennaise médiévale doit son origine à des artisans venus de l'extérieur, elle essaima à son tour dans le bassin mosan, notamment à Wierde, Amay, Huy et Liège.

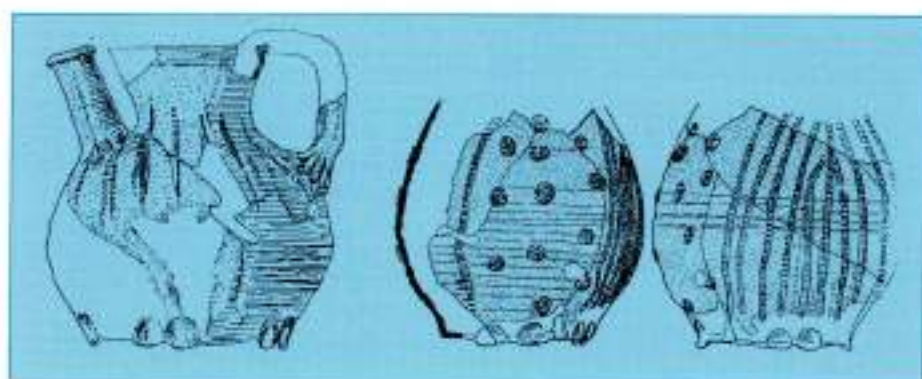


Fig. 15. Andenne. Céramiques décorées, seconde moitié du 12<sup>e</sup> s. - première moitié du 13<sup>e</sup> s.

## Centres de production céramique en Meuse moyenne

**P**ériode gallo-romaine : la plupart des fours connus datent du 1<sup>er</sup> siècle et ont été découverts à Amay, Braives, Clavier et Huy. Le seul four trouvé dans cette dernière localité date du 4<sup>e</sup> siècle.

**Haut moyen âge** : le site de Huy a livré 5 fours de potiers d'époque mérovingienne. En outre, des rebuts de fabrication sont connus sur les deux rives du fleuve. On n'a découvert, à l'heure actuelle, qu'un seul four d'époque carolingienne, sur le territoire de Huy.

**Moyen âge** : la plus grande concentration de fours de potiers se situait à Andenne ; elle se développa du milieu du 11<sup>e</sup> siècle au milieu du 12<sup>e</sup> siècle, ou une ou deux décennies plus tard. Des ateliers de la même époque ont été découverts à Huy, Amay, et Wierde.

Les découvertes effectuées sur le territoire hutois sont le résultat des activités entreprises par les membres du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz et de la Société d'Archéologie Hutoise, en collaboration avec le Service de Rénovation Urbaine de la Ville de Huy, le Service National des Fouilles et le Service des Fouilles de la Région Wallonne.

Depuis quelques années, les recherches dans le domaine de la céramique médiévale andennaise sont effectuées par l'a.s.b.l. « Archéologie Andennaise », en collaboration avec le Service des Fouilles de la Région Wallonne et le Musée de la Céramique d'Andenne.

# L'ancienne abbaye de Stavelot et les fouilles de l'église abbatiale

Association pour l'Archéologie de Stavelot et de sa région



Fig. 1. Vue aérienne du chœur en 1989.



Fig. 2. Chaînage de fondation de la première colonnade (nord) de la crypte.

Situés dans le parc communal de la ville de Stavelot, les vestiges de l'église abbatiale forment, avec les bâtiments conventuels, le cœur historique de l'ancienne principauté de Stavelot-Malmédy.

Fleuron de son patrimoine, l'église était

considérée comme une des plus remarquables de son époque. Tant ses dimensions impressionnantes que la richesse de son trésor et l'originalité de son plan contribuèrent à sa renommée. Au *x<sup>e</sup>* siècle, un subtil mélange d'influences ottoniennes et françaises, engendré

par sa position géographique, à la charnière de deux grandes civilisations, lui confère un rare intérêt archéologique. Les quelques éléments préservés de son trésor et la réputation de son centre intellectuel témoignent de son opulence et de son rayonnement.

## Aperçu historique

C'est vers 650 que Remacle, abbé de Solignac, est chargé par Sigebert *1*, roi d'Austrasie et d'Aquitaine, de fonder un monastère dans la région de Stavelot. Il est difficile, sinon impossible, de savoir en quoi consiste exactement la fondation de saint Remacle : un petit oratoire dédié à saint Martin ?

À la mort de Remacle, son successeur l'abbé Goduin dépose une châsse contenant les reliques du fondateur dans une église dédiée aux saints Pierre et Paul, consacrée le 25 juin 685. Dès la fin du *x<sup>e</sup>* siècle, les Normands pillent et incendient l'abbaye. En 938, l'abbé Odilon érige une nouvelle abbatiale. Concernant cet édifice ainsi que celui de Goduin, les témoignages sont peu explicites. Seules des recherches sur le terrain permettront peut-être d'apporter des précisions. En 962, la fondation de saint Remacle devient abbaye impériale de Basse Lotharingie et l'abbé, du même coup, prince d'Empire.

À cette époque, se développent les grands pèlerinages à Saint-Jacques-de-Compostelle, Rome et Jérusalem. Parallèlement en Europe occidentale, les saints locaux font l'objet d'une dévotion particulière. La vénération des reliques de saint Remacle connaît un tel succès que l'abbé Poppon, au début du *x<sup>e</sup>* siècle, construit un nouvel édifice où affluent les pèlerins. Commencée en 1021, l'église est en partie achevée pour sa consécration le 5 juin 1040 par l'empereur Henri III, en présence de nombreuses personnalités ecclésiastiques. La crypte et le chevet du chœur ne sont terminés qu'en 1046, tandis que l'avant-corps est consacré en 1087 par l'évêque de Liège, Henri de Verdun.

L'église de Poppon, jusqu'il y a peu, était encore méconnue. Seuls de rares documents iconographiques, dont l'interprétation reste aléatoire, fournissent quelques indications très générales. Les descriptions et autres témoignages datent, pour les plus anciens, du début du *xiii<sup>e</sup>* siècle et ne concernent l'édifice que dans un état différent de celui du *x<sup>e</sup>* siècle. Nous savons qu'il s'agit d'une église de pèlerinage de vastes

dimensions construite dans la tradition des églises ottoniennes de la région rhéno-mosane. Nous verrons dans le chapitre suivant que les fouilles archéologiques réalisées à ce jour ont permis la découverte d'éléments fondamentaux pour la compréhension du plan de cet édifice.

L'abbatîat de Wîbald, au *x<sup>e</sup>* siècle, est considéré comme un « âge d'or » pour l'abbaye. Cependant, son action de constructeur se limite à l'érection d'une chapelle consacrée à saint Vîth dans l'angle formé par la nef latérale sud et le retour du transept. Ce petit édifice, sur plan octogonal, encore visible sur la vue de G.-Ch. Kilan (1709-1781), a disparu au milieu du *xv<sup>e</sup>* siècle.

Les *xv<sup>e</sup>* et *xiv<sup>e</sup>* siècles, par contre, témoignent d'une « période de déclin ». Quand Guillaume de Manderscheidt est nommé à la tête de l'abbaye en 1499, l'église est en très mauvais état et nécessite d'importants travaux. D'après les textes, il aurait fait reconstruire la tour à partir de 1534 mais il s'agirait plutôt de travaux d'aménagement en style gothique. Bien qu'ils se soient poursuivis durant tout le *xv<sup>e</sup>* siècle, ils ont respecté la disposition originelle de l'église ottonienne.

À peine achevée, l'église requiert des travaux constants d'entretien, de réparation ou d'embellissement. En 1701, la foudre détruit la flèche gothique qui couronne la tour. Elle sera remplacée par un dôme campaniforme, recouvert de lames de plomb. En 1744, l'abbé Joseph de Nollet charge l'architecte Digneffe de reconstruire les bâtiments conventuels en style classique. Ces travaux ne s'achèveront qu'à la fin du *xviii<sup>e</sup>* siècle.

En 1795, les moines en fuite abandonnent les bâtiments aux armées révolutionnaires qui vont piller l'église de sa décoration intérieure. Les ruines sont alors vendues le 10 août 1798 à Jean-François Herman et Antoine Lemaire. Dès 1808, la tour est démolie jusqu'à l'étage où l'on sonnait les cloches et l'église va alors servir de carrière.

Après les fouilles effectuées par Jean-François Massange à la fin du *xix<sup>e</sup>* siècle, le site est, vers 1921, aménagé en parc communal. En 1954, l'installation de l'hôpital du C.P.A.S., en surplomb de l'abbaye, nécessite d'importants travaux de terrassement responsables de la destruction d'une partie des vestiges, notamment dans le chœur et le transept.

En 1977, quelques stavelotains passionnés par l'histoire de leur abbaye et par l'archéologie se regroupent au sein d'une a.s.b.l. le « Cercle Archéologique Stavelotain » (C.A.S.) et entreprennent des fouilles. Les travaux ont débuté dans le cloître, se sont poursuivis vers l'extrémité sud du transept et ont abouti au dégagement progressif des trois dernières travées des nefs.

Sur base des résultats obtenus lors de sondages pratiqués par le Centre de Recherches Archéologiques de l'Université de Liège en 1986 et 1987, l'« Association pour la Promotion de l'Archéologie de Stavelot et de sa Région » (a.s.b.l. A.P.A.S.R.), met au point, en collabora-



Fig. 3. Pîler des nefs de l'église.



Fig. 4. Fragment de la chaise de saint Remacle (*xiv<sup>e</sup>* siècle) découvert lors des fouilles.

tion avec l'Université de Liège, un programme de fouilles systématiques visant le dégagement complet de tous les vestiges archéologiques de cet édifice. Les zones explorées à l'heure actuelle sont le chœur, le déambulatoire et la crypte. Parallèlement et en concertation avec la ville de Stavelot, la Fondation Roi Baudouin, la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles et le Ministère de la Région Wallonne, l'étude d'un projet d'aménagement et de mise en valeur du site est entreprise.

### Les recherches archéologiques

#### Les trois dernières travées des nefs

Les travaux du Cercle Archéologique Stavelotain ont permis de déterminer la persistance du plan de cette partie de l'édifice à travers les diffé-

rentes transformations qu'il a connues. Le vaisseau, large d'environ 23 mètres, est divisé en trois nefs de huit travées séparées par des piliers cruciformes à ressaut remplacés au *xv<sup>e</sup>* siècle par des colonnes de forme cylindrique. Celles-ci ont été implantées sur la souche des piliers antérieurs (fig. 3).

La stratigraphie des nefs présente une grande régularité. Le **niveau supérieur** correspond aux transformations réalisées au *xv<sup>e</sup>* siècle. Il est caractérisé par une surface irrégulière, bouleversée par les démolitions du *xix<sup>e</sup>* siècle : dalles funéraires brisées, éléments architectoniques moulurés de facture gothique et nombreux fragments d'un haut relief en terre cuite polychrome provenant de la construction du jubé en 1607 voisinant avec les vestiges en place du pavement de dalles de schiste.

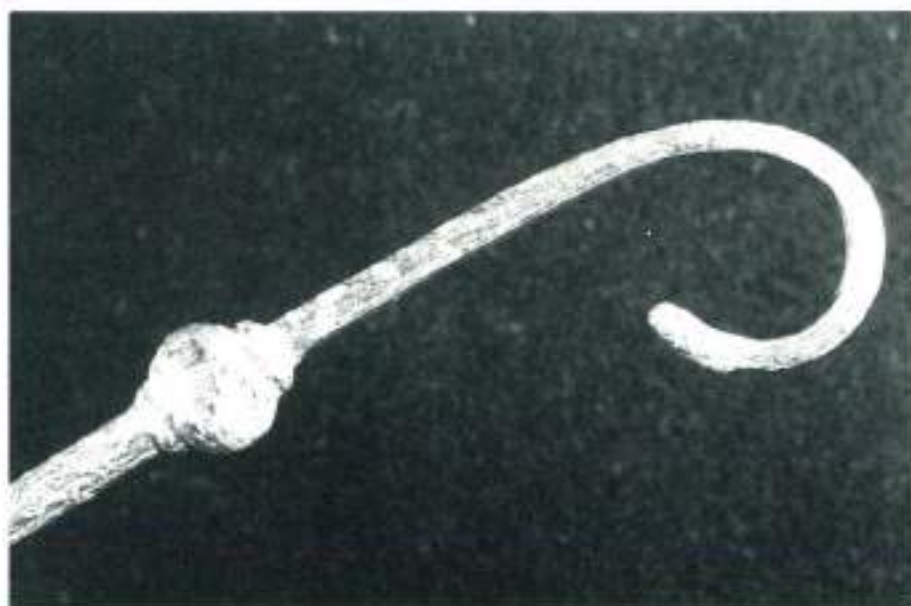


Fig. 5. Crosse de statuette découverte lors des fouilles.



Fig. 6. Cubes de mosaïques.

Le **niveau inférieur**, séparé du précédent par 1,2 mètre de remblai, correspond au niveau du  $x^e$  siècle. Entre les piliers, de larges plages du pavement de dalles de schiste sont conservées. Une dalle funéraire en pierre bleue incrustée de marbre blanc a été retrouvée in situ dans un état de conservation excellent. Une inscription identifie le gisant comme étant le « religieux Jean » et date ce document de 1298.

Dans ce secteur, plusieurs sépultures orientées ont été aménagées. Dans le bas-côté sud notamment, un sarcophage trapézoïdal en calcaire retient particulièrement l'attention. Fermé par trois dalles, il renferme les restes de l'abbé Audon, 17<sup>e</sup> abbé de Stavelot-Malmédy, décédé le 11 juin 836, identifié grâce à une inscription figurant sur une lame de plomb.

En 1984, un **niveau antérieur au  $x^e$  siècle** a été dégagé à 50 centimètres sous le sol du  $x^e$  siècle. Composé d'un mortier dur, lisse, de teinte jaunâtre et d'une épaisseur régulière, il est localisé dans le bas-côté sud et s'étend jusqu'au milieu de la nef centrale. Ce niveau, seulement réperé, n'a pas encore fait l'objet de recherches systématiques.

### Le chœur et le déambulatoire

Le secteur occupé par le chœur et le transept est malheureusement très perturbé en raison

des importants terrassements pratiqués en 1954 (cf. supra). Si les recherches menées de 1988 à 1990 n'ont pas permis la mise au jour de sols d'occupation, elles ont défini clairement au moins deux étapes de construction : l'un daté avec certitude du  $x^e$  siècle (abbatiale ottonienne de Poppon) et l'autre lui étant antérieur.

L'édifice ottonien présente un chœur semi-circulaire, d'environ 9 mètres de diamètre, précédé d'un antechœur, manière de travée droite se développant de l'abside vers l'ouest. Un déambulatoire entoure le chœur, son tracé interne est curviligne tandis que le parement extérieur forme sept pans renforcés de piliers aux angles et terminés, dans l'axe de la nef centrale de la crypte, par deux puissants contreforts. Jouxant le déambulatoire et prenant naissance directement dans le transept, un passage latéral relativement étroit mène en pente douce à la crypte semi-enfouie.

Les vestiges de l'édifice antérieur montrent une abside hémisphérique de proportions plus modestes que le chœur ottonien qui la recoupe. L'une et l'autre sont orientées de façon identique. Des éléments de mosaïques, smalts décorés d'une feuille d'or scellée dans un petit cube de verre, en pâte de verre bleue ou en porphyre rouge ont été retrouvés en correspondance avec ce bâtiment antérieur (fig. 6).

Le premier sondage réalisé dans ce secteur en 1987, a permis la découverte peu banale d'un fragment de la châsse de saint Remacle, du  $xiii^e$  siècle (aujourd'hui conservée à l'église paroissiale Saint-Sébastien de Stavelot) restauré à l'Institut Royal du Patrimoine Artistique : petite plaquette de fer et de cuivre doré recouverte d'un filigrane et de corolles d'ancrage vides de leur cabochon (fig. 4).

### La crypte

La crypte semble avoir été achevée en 1046, soit

peu de temps après la consécration solennelle (le 5 juin 1040). Elle ne résulte donc pas d'une adjonction postérieure mais a manifestement été conçue dans l'ensemble du plan de l'église de l'Abbé Poppon. Elle englobe le chœur et le déambulatoire pour s'ouvrir directement sur le transept par l'aménagement de deux passages latéraux. Qualifiée dans les textes de « grotte », son implantation en contrebas lui donne une atmosphère de crypte. Le pendage du passage latéral ne laisse aucun doute à ce sujet. Elle présente un plan à cinq nefs de quatre travées terminées par des absidioles échelonnées, semi-circulaires à chevet plat. Nefs et travées étaient séparées par des colonnes à fût cylindrique. Des piliers cruciformes cantonnent les absidioles ; chacune d'elles abrite un autel. Le mur extérieur est bordé d'un trottoir en galets dans lequel se découpe en négatif l'emplacement de contreforts. Le sol intérieur était constitué d'un riche décor de mosaïques polychromes, malheureusement retrouvé déplacé.

En 1758, la crypte présente un état de délabrement caractérisé. Afin d'éviter de coûteuses réparations, il fut décidé de restreindre l'espace. Pour ce faire, les deux nefs extrêmes sont supprimées. Au nord et au sud, un nouveau mur est érigé de manière à relier les passages latéraux menant au transept à la première et à la dernière rangée de colonnes qui furent emmurées (fig. 2). A l'extérieur, au pied de la nouvelle paroi, un pavement grossier draine les eaux de pluie vers un caniveau perpendiculaire à l'axe de l'édifice. L'agencement intérieur est fortement simplifié à cette époque. Différentes structures sont abandonnées, le niveau du sol légèrement rehaussé et un nouveau dallage est posé.

De nombreuses sépultures furent pratiquées dans la crypte tout au long de son existence. Nombre d'entre elles, situées en pleine terre et dépourvues de matériel ne présentent que peu d'intérêt. D'autres par contre retiennent l'attention. La deuxième nef (nefs numérotées du nord au sud) contient un caveau trapézoïdal (L10) qui recoupe clairement le niveau du  $x^e$  siècle. Le défunt portait sur la poitrine quelques fragments de plomb, restes probables d'un calice ainsi qu'une patène au creux de laquelle se voit, en léger relief, la représentation de la « main de Dieu » bénissant à la manière latine. Cette pièce est à souligner particulièrement pour sa qualité d'exécution.

La sépulture située dans la quatrième nef (L7) mérite un examen soutenu. Signalée au niveau du  $x^e$  siècle par une épaisse chape de ciment rectangulaire, elle contient un caveau trapézoïdal initialement pourvu d'une bordure de mosaïques retrouvées dans le comblement. Le défunt portait sur son côté droit une hampe de bois cerclée d'argent à la base, d'or au sommet et décorée de clous de cuivre sur sa partie centrale. Elle était sans doute destinée à porter une croix ou une crosse. Sur sa poitrine, une petite croix à âme de bois décomposée est

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

**J. Bureau**, Les fouilles de l'ancienne église abbatiale de Stavelot. Rapport des saisons 1983-1984, dans *Bulletin de la Société royale « Le Vieux-Liège »*, n° 232-233, 11, 1986, 117-136.

Cercle Archéologique Stavelotain, *Fouilles de l'ancienne abbaye à Stavelot (1977-1982)*, Stavelot, 1983.

**G. Cumont**, Fouilles faites dans l'ancienne abbaye de Stavelot pendant l'année 1896, dans *Annales de la Société archéologique de Bruxelles*, 12, 1898, 331-336.

**L.-F. Génicot**, Un « cas » de l'architecture mosane : l'ancienne abbaye de Stavelot. Contribution à l'étude de la grande architecture ottonienne disparue du pays mosan, dans *Bulletin de la Commission Royale des Monuments et des Sites*, 17, 1967-1968, 71-140.

**B. Lambotte**, J.-P. Marchal, P. Paquet, L'ancienne église abbatiale de Stavelot. Campagne 1990, dans *Archaeologia Mediaevalis*, 14, s.l., 1991.

**B. Lambotte**, J.-P. Marchal, *La crypte de l'église abbatiale de Stavelot*, Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique. Le Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique, Liège, 1992, à paraître.

**B. Lambotte**, J.-P. Marchal, B. Neuray, L'ancienne église abbatiale de Stavelot, dans *Archéologie Wallonne. Chronique*, 1992, à paraître.

**W. Legrand**, L'église abbatiale de Stavelot, dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*, 43, 1963, 183-226.

**W. Legrand**, Notes sur l'église abbatiale de Stavelot, dans *Revue des Archéologues et Historiens d'art de Louvain*, 3 (1970), 7-30.

**M. Otte**, P. Paquet, Sondage à l'abbatiale de Stavelot (Lg), dans *Archaeologia Mediaevalis*, 10, 1987, s.l., 47-49.

**M. Otte**, P. Paquet, Fouilles de l'église abbatiale de Stavelot (Lg), dans *Archaeologia Mediaevalis*, 13, 1990, s.l., 39-42.

cependant encore bien visible grâce à la feuille d'or qui la recouvre. Confirmant les observations stratigraphiques, une datation par C14 permet de situer cette sépulture dans le courant du  $x^e$  siècle, soit antérieurement à la construction de l'abbé Poppon. Nous pouvons donc la mettre en relation avec les fragments de murs plus anciens recoupés par les chaînages du  $x^e$  siècle. Peut-être sommes-nous là en présence d'une crypte extérieure liée à l'église de l'abbé Odilon, crypte signalée par certaines sources historiques.

Notons également la découverte de très nombreux fragments de vitraux du  $x^e$  siècle

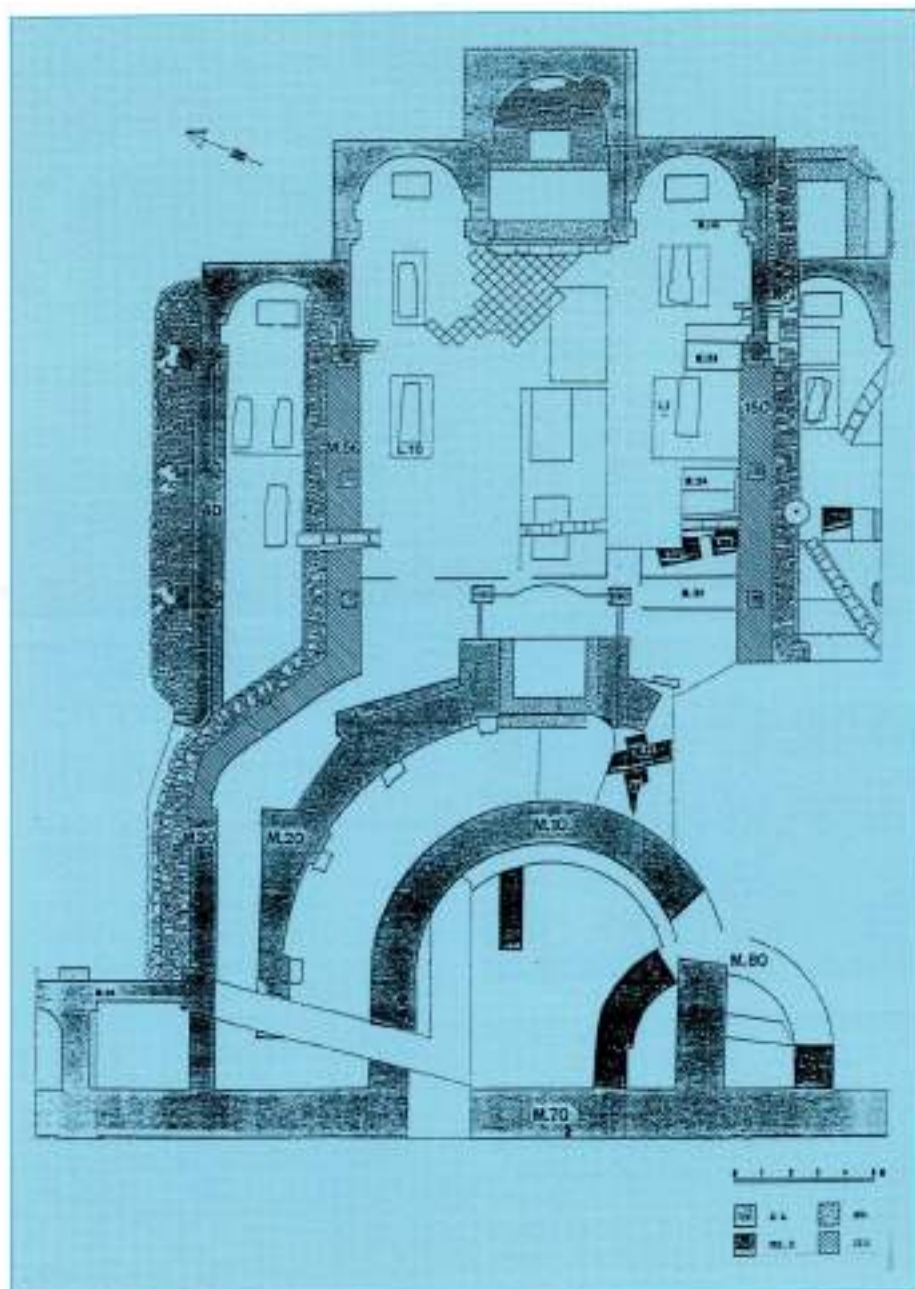


Fig. 7. Plan général de la crypte, du chœur et du déambulatoire.

dans l'abside de la nef centrale. La qualité esthétique de ces documents ainsi que la relative pauvreté de notre connaissance du vitrail roman de ces régions donnent à cet évènement un caractère remarquable.

Eglise de pélerinage de vastes dimensions (plus d'une centaine de mètres de long), l'abbatiale de Stavelot fut construite dans la tradition des églises ottoniennes de la région Rhéno-mosane. Elle fait partie du groupe des cinq plus grandes constructions religieuses de cette époque dans nos régions avec les églises de Notre-Dame de Saint-Trond, Saint-Servais à Maastricht, Sainte-Gertrude de Nivelles et la cathédrale Saint-Lambert à Liège qui a subi un sort commun. Les recherches archéologiques qui y sont entreprises depuis 1977 permettront de

mettre son plan au jour et de mesurer l'originalité de son programme architectural.

Ce programme de fouilles reçoit le soutien de la Ville de Stavelot, et surtout celui du Ministère de la Région Wallonne et du Ministère de la Communauté française, ainsi qu'une aide importante des sociétés privées telles que IBM et la compagnie d'assurances « L'Ardenne Prévoyante ». En outre, le projet a reçu, en 1988, le prix du « Patrimoine Culturel » au concours de la « Conservation Foundation » patronné par la « Ford Motor Company ». La Fondation Roi Baudouin, dès 1990, apporte son concours pour la restauration des vestiges et le réaménagement général du site.

# L'Archéologie de la Place Saint-Lambert à Liège

Marcel Otte



Fig. 1. Vue générale des travaux de la Place Saint-Lambert au début des années 80. Le chantier de fouilles se trouve en bas à droite.



Fig. 3. Sondage préhistorique dans la crypte.

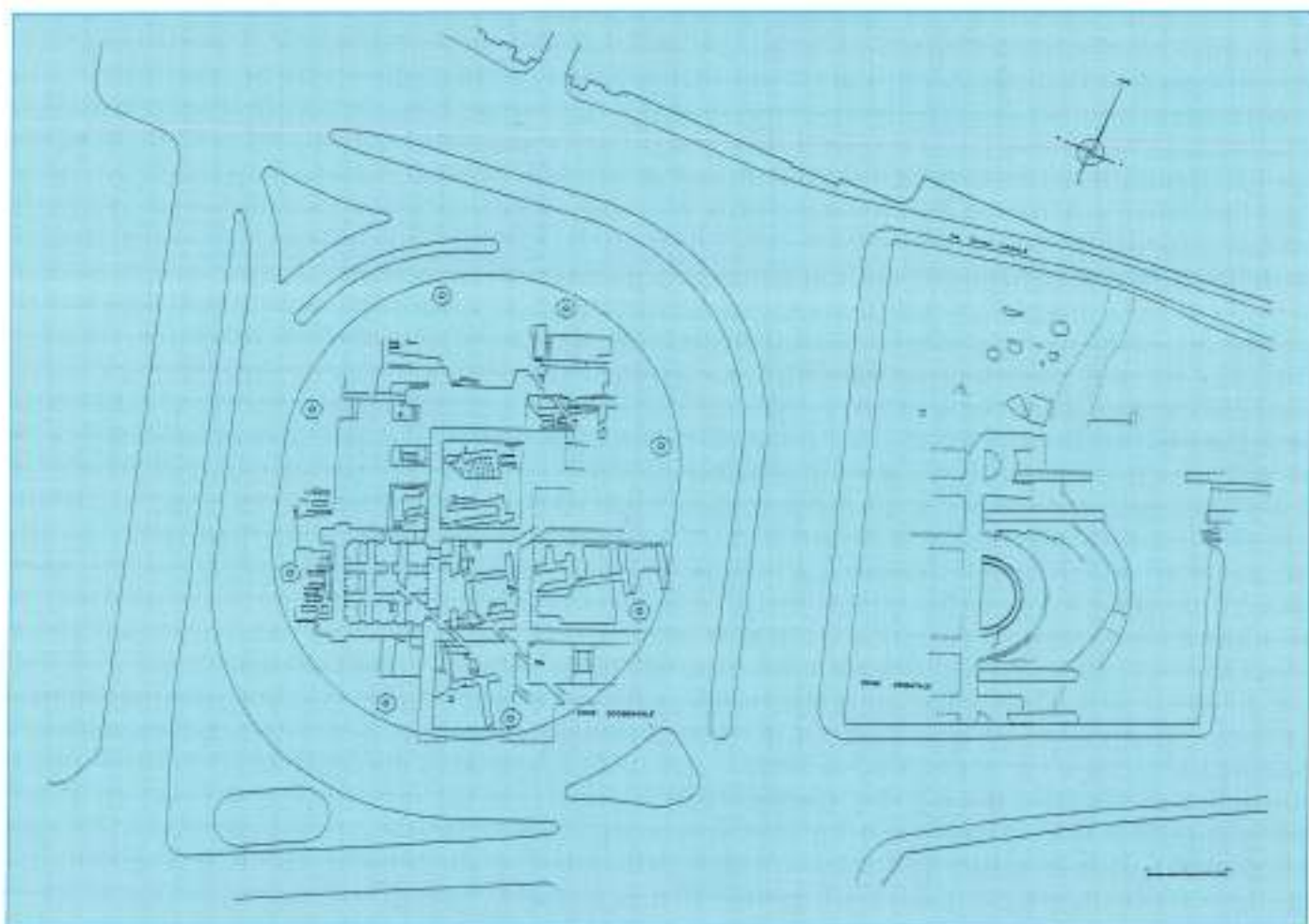


Fig. 2. Plan général des fouilles : secteur central et secteur oriental, à droite.

Fig. 4. Sarcophage monolithique posé sur un mur romain ; à l'arrière : fondations de Notgen.

## Profondeur du temps

C'est, contre toute attente, à des dizaines de millénaires qu'il faut attribuer les premières occupations liégeoises. Dans les dépôts fluviaux



Fig. 5. A gauche : sol de béton rose, plusieurs fois restauré, de la première église (début 10<sup>e</sup> milieu 11<sup>e</sup> s.) ; à droite : sol romain.

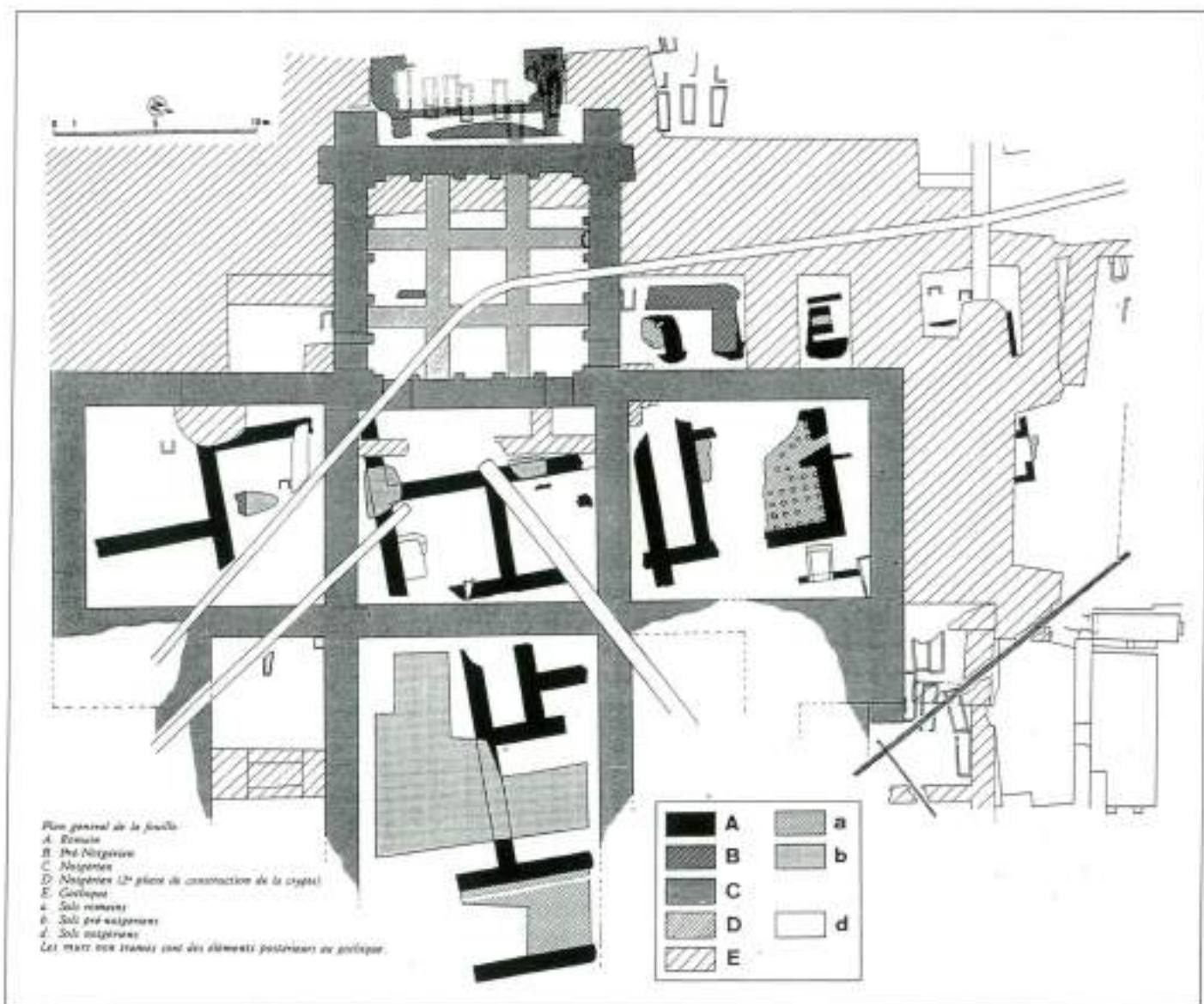


Fig. 6. Plan général de la fouille du chœur occidental et de la villa romaine.



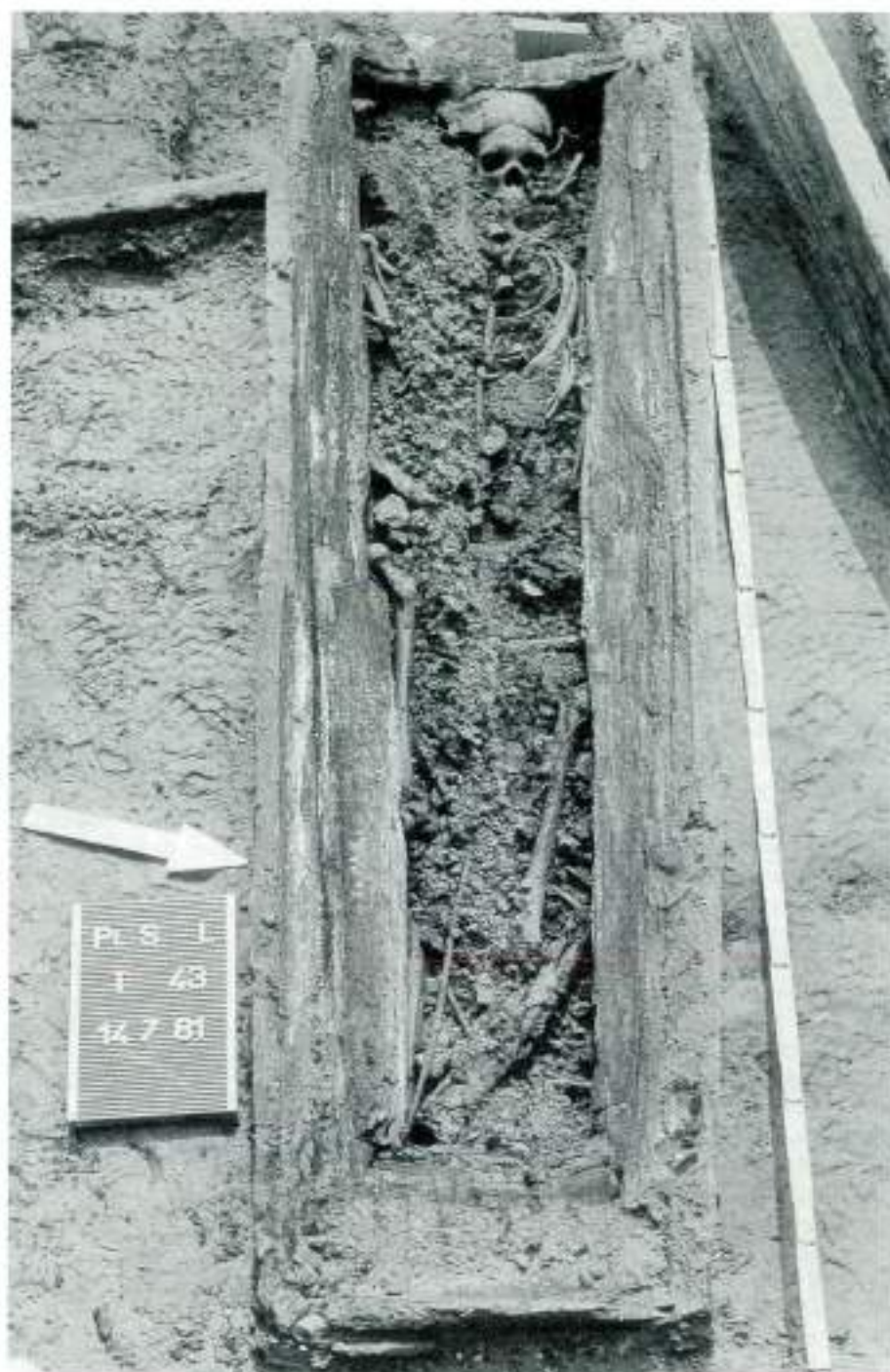


Fig. 7. Sarcophage carolingien en bois.

caillouteux et limoneux des berges mosanes, des silex taillés selon les techniques moustériennes (biface, levallois) montrent l'installation de l'homme de Néandertal aux alentours de la place. On sait que cette technique débute il y a quelques centaines de millénaires et s'achève vers 40 mille ans. Les plateaux alentour fournissaient les blocs siliceux nécessaires à la taille et cet emplacement n'était peut-être qu'un lieu d'extraction des roches et de préparation d'outils.

Une installation plus dense se marque dans les limons alluvionnaires supérieurs, apparemment au sommet d'un sol fossile marquant une

phase tempérée. De petits blocs de terre cuite démontrent la présence d'un foyer. Les restes osseux n'y furent pas préservés mais l'outillage de pierre y était abondant. De fines lamelles obtenues par pression situent l'occupation au Mésolithique final (v<sup>e</sup> ou vi<sup>e</sup> millénaire). Les armatures de trait sont de type rhéno-mosan et les outils domestiques (grattoirs) suggèrent une diversité d'activités, telles celles menées dans un vaste campement.

Ces « derniers chasseurs » sont suivis, sans doute très rapidement, des premiers peuples agriculteurs et éleveurs, les Rubanés. De nombreuses fosses creusées au travers des limons

étaient comblées par des débris de toutes sortes dont des poteries globulaires, des restes d'ossements d'animaux domestiques (bœufs, moutons) mais aussi chassés (cerfs), d'instruments agricoles (lames de faucilles) et de restes organiques parfois très ténus tels les grains de blé carbonisés ou les restes de poissons mosans (tanches, barbeaux). Les datations par le radiocarbone obtenues sur les restes organiques bien conservés (charbons de bois, os), donnent une date moyenne de 5350 avant le Christ après correction dendrochronologique (= date historique).

L'occupation de la place s'est poursuivie durant la Protohistoire : débris céramiques, de pierres taillées, surfaces de combustion, trous de pieux indiquant des séjours plus ou moins prolongés sur les rives de la Meuse au Néolithique final, à l'Age du Bronze et à l'Age du Fer.

## L'époque romaine

L'installation romaine fut, par contre, plus dense, plus vaste et plus durable. Les limites de la villa découverte ne sont pas encore connues et on en retrouve des vestiges sur toute la place et ses alentours. La construction était apparemment établie en terrasses afin de répondre à la pente générale de cette rive de Meuse dont les terrains fertiles attiraient les cultivateurs. La durée d'occupation de cette grande ferme est de plusieurs siècles : la céramique s'étale du premier au quatrième siècle. On y observe des phases d'aménagement et de réfection peut-être à mettre en rapport avec les premières invasions du i<sup>er</sup> siècle.

## Le haut Moyen âge

Après l'abandon de cette vaste villa, des traces de réinstallation à l'intérieur de ses murs apparaissent : recouvrements de sol, murs de refend posés sur les bétons romains sans en démolir les murs extérieurs. Ceci montre à l'évidence que l'importance des ruines romaines avait attiré une première réoccupation dans et à proximité du bâtiment sans que nous puissions en préciser la date.

On sait par contre qu'au nord de cet édifice (« Vieux Marché »), plusieurs petites constructions de pierre et de bois furent érigées aux hautes époques du Moyen Âge : v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> siècles d'après la céramique associée. Tout à l'Est, vers le Marché actuel, de petites constructions de bois correspondaient à des cabanes installées en bordure de la Légia. Les rives de cette rivière comportaient un aménagement complexe fait de planches sur chant agencées à des pieux rainurés. L'ensemble est également daté des temps mérovingiens par divers procédés.

Sur les flancs de la colline, à l'ancien « Square Notger » furent jadis découvertes diverses sépultures dont le matériel était également mérovingien. C'est à cet emplacement que sera

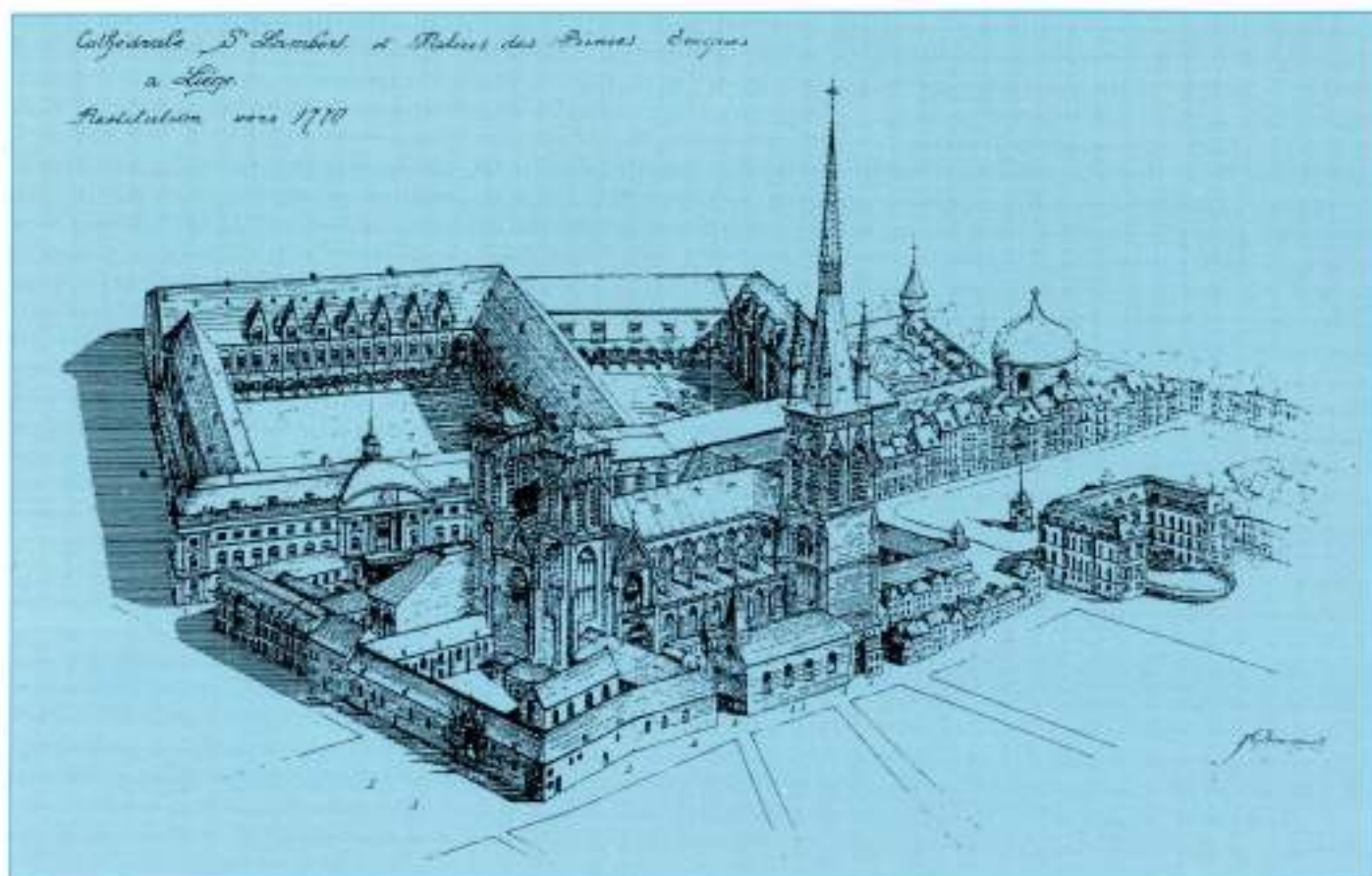


Fig. 8. *Restitution de la cathédrale Saint-Lambert et du palais des Princes-Evêques vers 1770 par Camille Bourgault.*



Fig. 9. *Levé photogrammétrique du chœur oriental.*

érigée l'une des plus anciennes églises de Liège, Saint-Pierre, dont le patronyme rappelle évidemment la vocation du lieu. Une petite bourgade s'étendait donc sur plusieurs centaines de mètres au haut Moyen Âge avec pour centre

l'ancienne villa romaine. Cette bourgade, inconnue par les textes, fut le cœur de la Cité pré-épiscopale.

Un édifice à abside, attribué aux temps mérovingiens par la céramique, semble correspondre

à l'oratoire cité dans les textes et où Lambert venait prier. La partie centrale de cet édifice comporte une structure ronde qui correspond apparemment à une cuve baptismale. L'ensemble de cet édifice et des bâtiments accolés se trouve très systématiquement alignés sur les bâtiments romains dont ils constituent une sorte d'extension vers le nord. Seule, la phase suivante avec l'érection du *Martyrium*, implanté dans la villa soit dans l'ancienne demeure de Lambert, voit l'orientation définitivement modifiée, telle qu'elle restera jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

C'est sans doute à cet endroit que, selon les textes, saint Lambert fut assassiné vers 706, par exemple dans les ruines romaines réaménagées en demeure rurale. La grande église qui, selon les sources, fut érigée en son honneur a été clairement retrouvée par nos fouilles et dégagée sur une vaste surface. Elle possédait une abside curviligne à l'ouest, là où la tradition situe le lieu de martyre de Lambert, une vaste nef très large et dont l'extrémité orientale est, encore aujourd'hui, sous les voies de circulation. De nombreux sarcophages monolithiques y étaient associés et le sol intérieur présentait des traces d'incendie et de réfection que nous mettons en relation avec les raids normands, situés vers 881. Les fouilles anciennes avaient mis au jour, sur cette surface bétonnée de rouge, des fragments de mosaïque dont une avec le dessin de la croix grecque cerclée.

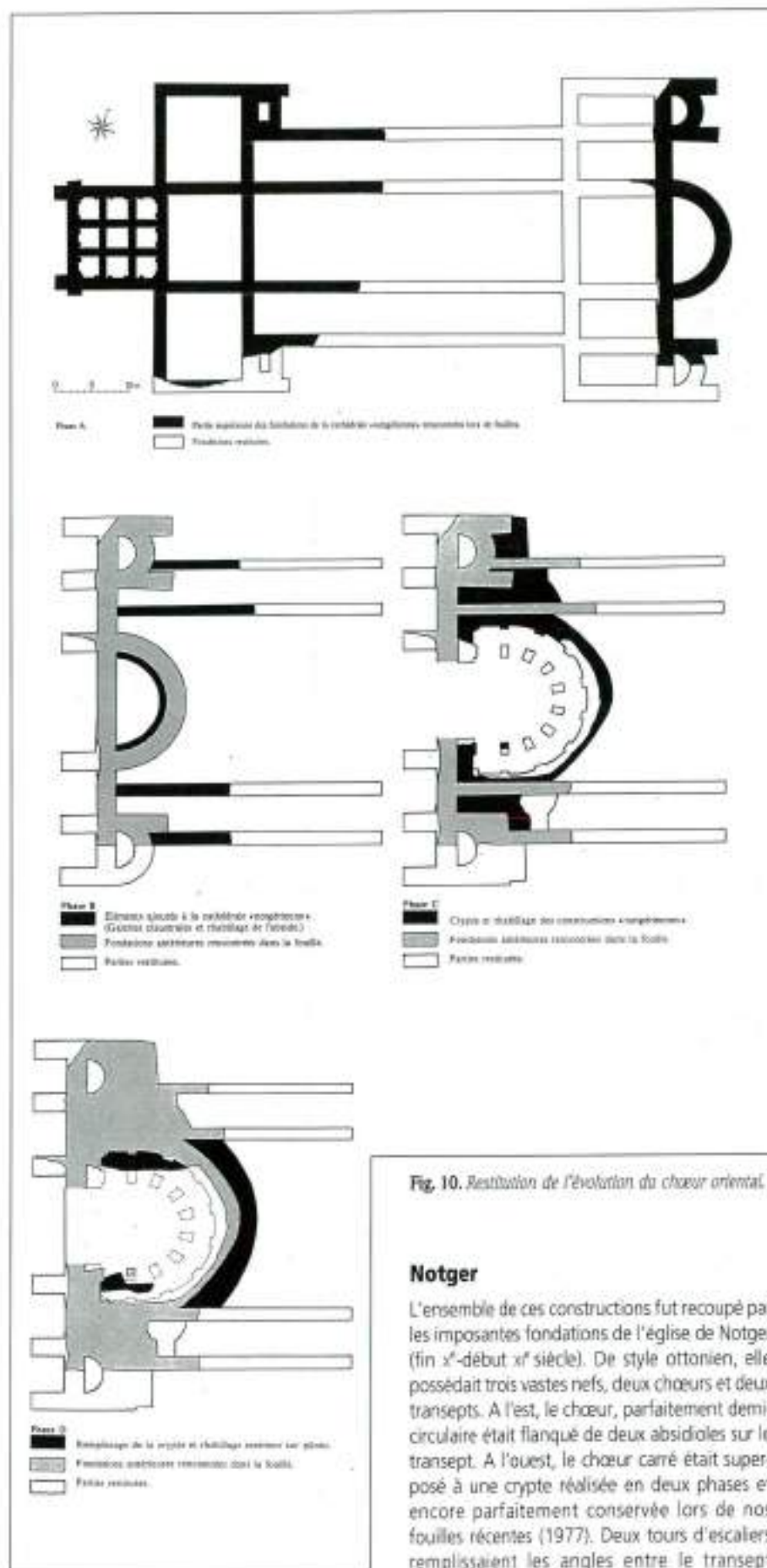


Fig. 10. Restitution de l'évolution du chœur oriental.

## Notger

L'ensemble de ces constructions fut recoupé par les imposantes fondations de l'église de Notger (fin <sup>x</sup><sup>e</sup>-début <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle). De style ottonien, elle possédait trois vastes nefs, deux chœurs et deux transepts. À l'est, le chœur, parfaitement demi-circulaire était flanqué de deux absidioles sur le transept. À l'ouest, le chœur carré était superposé à une crypte réalisée en deux phases et encore parfaitement conservée lors de nos fouilles récentes (1977). Deux tours d'escaliers remplissaient les angles entre le transept

occidental et les collatéraux. Ces éléments furent en partie démontés en 1982 afin de pallier les destructions réputées alors imminentes de la place (toujours en travaux aujourd'hui !).

## Moyen Âge récent

Deux aménagements importants marquent le <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle sans qu'aucun texte n'y fasse allusion, à notre connaissance : le surhaussement des pilastres dans la crypte occidentale (bases à feuilles d'eau conservées au Curtius) et la création d'une crypte orientale, allongeant le chœur curviligne.

Un violent incendie, daté de 1185, détruisit cet édifice selon les textes. Cependant, ses fondations furent maintenues et réutilisées lors de la reconstruction, de même que, d'après les gravures, une partie de l'élévation des nefs. Tous les fenestragés furent réaménagés dans le style gothique, des tours massives furent adjointes à l'Occident, des portails furent ajoutés aux bras de transepts et, surtout, le chœur oriental fut totalement modifié dès 1195, date donnée par la dendrochronologie grâce aux pieux battus sous les fondations.

Diverses sculptures décorant cet édifice furent retrouvées dans les décombres des cloîtres occidentaux. Ils illustrent l'évolution de la sculpture mosane aux temps médiévaux, restée fort mal connue jusqu'ici.

## Historique des fouilles

Les fouilles de la Place Saint-Lambert débutèrent en 1907 à l'occasion de poses de canalisations. Par la suite, on décida d'aménager la « crypte archéologique », véritable innovation à l'époque. Diverses recherches limitées furent poursuivies durant la première moitié du siècle à l'occasion de travaux publics.

En 1977, devant la menace de destruction totale du site, Mademoiselle Hélène Danthine y reprit les fouilles avec une équipe du CRA de l'Université de Liège. Ces travaux furent soutenus par la Ville de Liège puis par le Ministère de la Communauté française à l'initiative de Jacques Stiennon, ils s'étendirent jusqu'en 1984.

Une équipe du Service National des Fouilles dirigée par H. Roosens exécuta sous la responsabilité de J. Alénus le dégagement du « chantier oriental » sur le chœur, vers le Marché actuel.

En 1990, les travaux archéologiques reprirent grâce à la création d'une équipe mixte, Service Régional des Fouilles et Université de Liège, et à l'appui substantiel du Ministère de la Région wallonne. Ces fouilles devraient être les dernières sur la place. Leur échéance est liée à celle des grands travaux au cours desquels, nous l'espérons, les vestiges archéologiques vont être enfin réintégrés, réhabilités et mis en valeur. ■

## L'Archéologie urbaine à Namur

Jean Plumier

L'importance de la localisation topographique de Namur n'est plus à démontrer aujourd'hui. En effet, depuis la Préhistoire, l'homme a pu tirer parti au mieux de cette plaine alluviale, s'installant au confluent de la Sambre et de la Meuse. L'éperon rocheux qui domine le confluent joua, lui aussi, un rôle prépondérant dans la défense de l'habitat urbain.

Au nord de la Sambre, l'habitat romain semble s'être développé dès la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. La première fortification médiévale y apparaît au XII<sup>e</sup> siècle. Enfin, du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, la ville va prendre de l'extension vers le nord, l'est et l'ouest, triplant presque son périmètre initial.



Fig. 1. Vue aérienne du Confluent Sambre-et-Meuse où ont été effectuées les fouilles de l'Hospice Saint-Gilles (1990-92) et de la Place Saint-Hilaire (Parking du Grignon, 1991-02). (Photo M.E.T., 1991).

Fig. 2. Plan de l'Hospice Saint-Gilles.

### Hospice St-Gilles

#### Fouilles Archeologiques

Gallo-Romain  
 fin 4<sup>e</sup>me s.  
 milieu 5<sup>e</sup>me s.

Moyen-Age et Temps Modernes

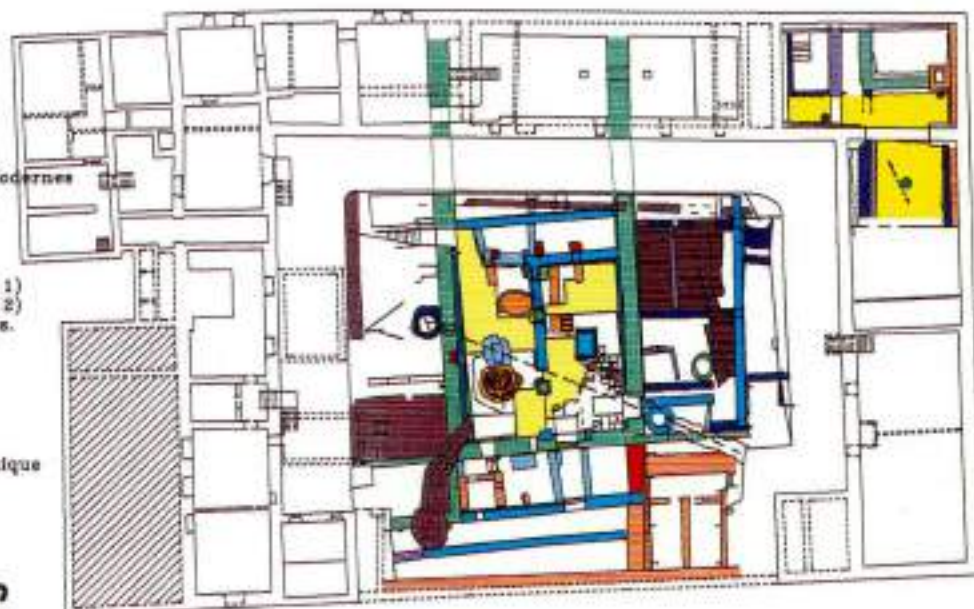
avant 1100  
 12<sup>e</sup>me s. (?)  
 12-13<sup>e</sup>me s.  
 13<sup>e</sup>me s.  
 début 16<sup>e</sup>me s. (phase 1)  
 début 16<sup>e</sup>me s. (phase 2)  
 seconde moitié 16<sup>e</sup>me s.  
 17<sup>e</sup>me s.  
 18<sup>e</sup>me s.

sol (fin 17<sup>e</sup>me s.)  
 pavé (16<sup>e</sup>me s.)

Leve par le service topographique de la Ville de Namur

0m 10m

Realisation  
 Géographie Urbaine de Namur



Boulevard Baron Huart



Fig. 3. Vue générale des vestiges médiévaux dégagés dans la cour de l'Hospice Saint-Gilles : à droite, l'hôpital mentionné en 1229 et construit à la fin du 11<sup>e</sup> s. ; à gauche une zone de circulation à l'air libre, remblayée au 17<sup>e</sup> s. (Photo). Plumier, S.F.B.W., 1990.



Fig. 4. Sous la Salle des Malades (Hospice Saint-Gilles), les niveaux de sol en terre battue du Bas Empire ont été atteints à 5 m. La toiture de tuiles s'est effondrée et un épais remblai s'est accumulé, contenant du matériel du 1<sup>er</sup> s. (Photo). Plumier, S.F.B.W., 1990.

L'avancée située au pied du château des Comtes peut être considérée comme le noyau originel du développement de la ville. L'occupation romaine tardive y est relativement dense. Au 5<sup>e</sup> siècle également, le castrum allait devoir dicter l'installation d'un habitat encore mal connu, autour de l'église Notre-Dame et de la Chapelle Saint-Hilaire.

## Une recherche centenaire...

Les recensements de trouvailles archéologiques dans le sous-sol namurois sont assez abondants depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Le rôle joué par la

Société archéologique de Namur y est pour beaucoup et la richesse des collections du Musée archéologique témoigne de l'activité de ses Conservateurs successifs. De nombreux indices des occupations romaine et mérovingienne furent ainsi rassemblés pendant plus de cent ans : vicus et cimetières gallo-romains, trouvailles dans le lit de la Sambre, nécropoles mérovingiennes... Quelques sondages ou fouilles ponctuelles permirent parfois de préciser certaines questions de la topographie antique, au Gronnon (constatations de M. Lauwerijs et travaux de la Société archéologique par le Prof.

P.P. Bonenfant) ou au nord de la Sambre (fouilles du Service national des Fouilles, du Musée archéologique ou du S.O.S.-Fouilles).

Ces initiatives restaient cependant fort discrètes, faute de moyens disponibles.

Enfin, Namur peut maintenant compter sur l'existence d'un atlas de son sous-sol archéologique, indispensable outil de travail qu'il conviendra d'amender au fil du temps et des travaux accomplis.

## Un programme d'archéologie urbaine avec les moyens adéquats

La « Cité mosane » (ou plutôt « de Sambre ») connaît à présent un développement urbanistique accéléré par son accession au rang de « Capitale de la Wallonie ». Les grands travaux urbains se font en effet plus denses et plus pressés, modifiant en profondeur le sol bien souvent épargné jusqu'ici. Constructions d'immeubles administratifs ou de parkings publics, restaurations ou réaffectations de monuments anciens ont amené le Service des Fouilles de la Région Wallonne à établir un programme d'interventions successives sur des sites choisis pour leur intérêt historique, archéologique et topographique, évidemment capitaux pour la connaissance de l'histoire du développement urbain.

C'est grâce à une étroite collaboration entre le Ministère de la Région Wallonne (Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Logement — Direction des Fouilles), la Ville, le Musée archéologique et le Service de Géographie Urbaine de Namur que ce programme put être mis sur pied en un temps record. Dans le même temps, toutes les parties concernées étaient invitées à collaborer à ce projet d'envergure.

## L'Hospice Saint-Gilles, première étape

Le 15 février 1990, débutait l'examen archéologique du sous-sol de l'Hospice Saint-Gilles. Ce monument classé devait être restauré afin d'abriter l'Exécutif régional wallon.

Toutes les parties accessibles de la cour et de l'aile est, ainsi que la chapelle, furent fouillées, pendant onze mois, grâce à une équipe constituée de dix ouvriers, un technicien, un préparateur et un archéologue.

La première mention de cet Hôpital apparaît en 1229. Par ailleurs, l'Hôpital médiéval fut arasé en 1699-1701, pour faire place à l'édifice visible aujourd'hui. Celui-ci présente plusieurs phases de construction (étude de Th. Cortembos, attaché au Service des Monuments — DGATL) : un bâtiment en pierre avec le porche d'entrée (XII<sup>e</sup> siècle), l'aile est et la chapelle (1668-69), l'aile nord prolongée entre 1699 et 1701 et, enfin, l'aile occidentale, terminée en 1724.

# L'Archéologie urbaine à Tournai

Marte-Jeanne Ghenne-Dubois

Lorsqu'on parle d'archéologie urbaine en Wallonie, on songe tout naturellement à Tournai dont la politique archéologique s'est ajustée et affinée en un peu plus de dix ans.

La volonté de mieux connaître et comprendre son passé est un caractère marquant de la mentalité tournaisienne. Il suffit, pour s'en rendre compte, de lire la littérature publiée dans l'immédiate après-guerre. Ces dispositions se sont accentuées aujourd'hui à l'occasion des projets de rénovation urbaine. La ville fait l'objet d'une réflexion sur la manière de gérer l'espace vers un mieux-être et aussi de garantir la survie d'un héritage qui petit à petit se dégrade.

Dans cette perspective, l'archéologie ne peut être oubliée. Elle a un rôle à jouer puisqu'elle participe au renouvellement des connaissances.

Depuis le célèbre coup de pioche de 1653, les tournaisiens ont été habitués à voir surgir, déçus, souvent au hasard des événements, des vestiges de leur passé.

L'impondérable, en archéologie urbaine, est un facteur dont il faut tenir compte. Cela s'explique par la difficulté, même dans le cadre d'une planification rigoureuse, d'évaluer avec précision le potentiel archéologique. De plus, la vie urbaine est soumise à une activité incessante qui implique des ouvertures fréquentes du sous-sol. C'est dans cette optique qu'il convient non seulement de maintenir des moyens d'interventions rapides, mais aussi des antennes d'observation.

Dans ce sens Tournai compte quelques précurseurs dont un des plus célèbres est E.-J. Soil de Moriamé (fin du XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> s.). Observateur attentif et homme de terrain, il a suivi de nombreux travaux de construction ou de voirie. Il a également eu le mérite de publier régulièrement les informations qu'il avait pu recueillir. Ses notes, toujours utiles, constituent toujours une source d'information précieuse au niveau du repérage de la profondeur et de l'épaisseur du sédiment, notamment dans le cadre de l'étude de planification. La connaissance de la topographie tournaisienne lui doit beaucoup.

Son successeur, P. Rolland, était animé de la même passion et du même dynamisme. L'équipe qu'il formait avec J. Breuer et M. Amand a été particulièrement efficace durant la seconde guerre. Dans des conditions difficiles, parmi les destructions opérées par les bombardements, ils ont sillonné la ville et noté une foule

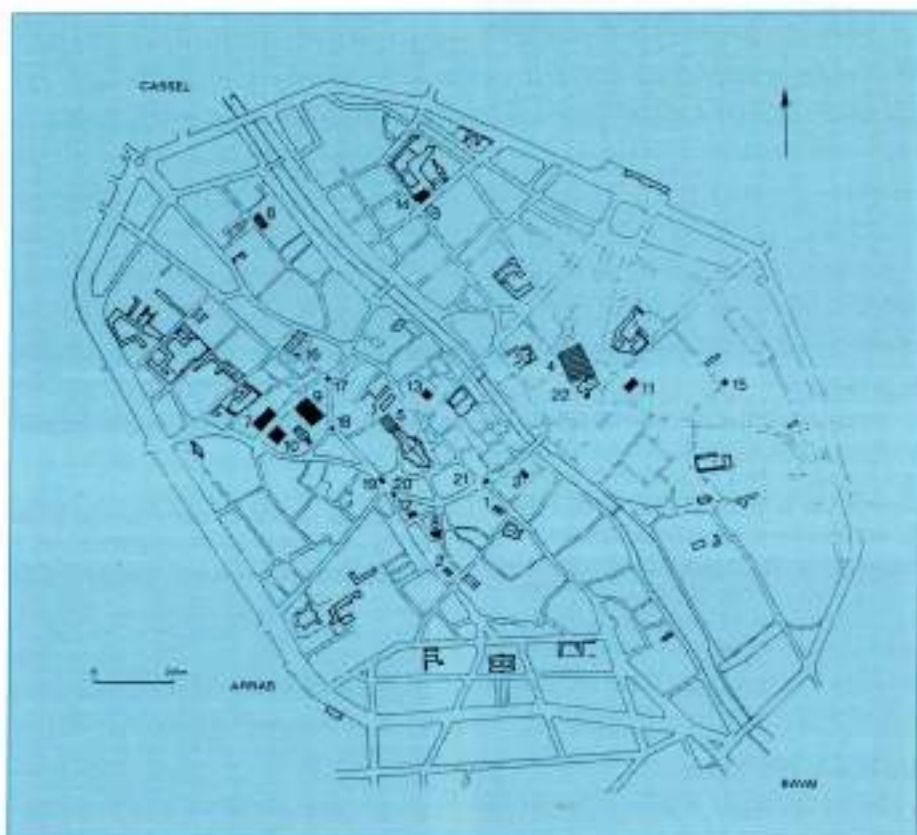


Fig. 1. Carte des interventions archéologiques à Tournai (1979-1989). Fouilles programmées : 1. Rue des Musées, 1965-1980; 2. Rue des Musées, 1983; 3. Rue des Carliers, 1983; 4. Quartier Saint-Brice, 1983-1986; 5. Place de l'Évêché, 1986; 6. Falencerie Boch-Frères, 1986. Fouilles de sauvetage : 7. Rue Perdue, 1989; 8. La Loucherie, 1980; 9. Douze Césars, 1980-1986; 10. Ancien Théâtre, 1981; 11. Rue du Coestroy, 1986; 12. Rue Garnier, 1987; 13. Rue de l'Arbalète, 1987; 14. Saint-André; 15. Séminaire Chabouat, 1988; 16-22. Sondages de la RTT (D. CRAN, UCL).

d'informations qui servent encore de jalons dans l'histoire de la topographie tournaisienne.

Après la guerre, en 1945, le Service des Fouilles des Musées Royaux entreprend la fouille du cimetière mérovingien du Parc de l'Hôtel de Ville. Le Service national des Fouilles poursuit le travail d'exploration du sous-sol tournaisien : le site de la Loucherie en 1954-55 (J. Mertens) et la nécropole romaine de Saint-Quentin en 1960 (J. Mertens). M. Amand, souvent associé au Service national des Fouilles, entreprend des fouilles en différents points de la ville : la Loucherie (1972), le Luchet d'Antoing (1970-71) et l'église Saint-Piat.

Les années 1950-70 sont aussi marquées par l'activité de l'abbé G. Coulon, présent sur le

terrain chaque fois que le sous-sol est menacé. Disparu prématurément, il n'a malheureusement laissé que des notes fragmentaires et une série de photographies sans commentaires. Cependant, sa curiosité naturelle et sa culture humaniste l'avaient conduit à s'intéresser à toutes les périodes de l'histoire, sans exclusive. Cette perception du développement de la ville à travers tous les âges, largement adoptée aujourd'hui, représentait une attitude relativement nouvelle à l'époque. Son travail allait trouver un aboutissement lors du sauvetage de la nécropole romaine de la rue Perdue, réalisé en 1967 à 1973 lors de la construction de divers immeubles (Nouvel Hôtel des Pompiers, Environnement 2000 etc.). Les résultats de la



Fig. 2. Vue générale sur les fouilles de la Place de l'Evêché (1980).



Fig. 3. Découverte du sarcophage gallo-romain de Tournai, à la Rue Perdue (1980).

fouille firent l'objet d'une publication scientifique, en collaboration avec R. Brulet. Ainsi, les fondements d'une étroite collaboration entre la Société tournaisienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie et l'Université de Louvain étaient installés.

Dès la fin des années 70, l'existence du S.O.S. Fouilles, mis en place par la Communauté

française, permet aux universités francophones de répondre rapidement lorsqu'une menace pèse sur le sous-sol.

A partir de 1980, les archéologues de la cellule occidentale du S.O.S. Fouilles interviennent régulièrement. Alertés à temps, ils organisent des fouilles systématiques dans des zones menacées de construction : La Loucherie (1980),

Les Douze Césars (1980 et 1987) et l'Ancien Théâtre (1981 et 1982).

Toutefois, dans une ville comme Tournai, il fallait rapidement dépasser le stade de l'intervention d'urgence. Afin de combler certaines lacunes historiques, il devenait impératif de prévoir des fouilles ciblées et bien programmées.

Les campagnes menées à Saint-Brice de 1983 à 1985, dans l'environnement funéraire de Childéric, ont permis aux scientifiques de satisfaire leurs exigences. Les premières découvertes, spectaculaires, ont permis de gagner progressivement la confiance des propriétaires privés et de l'Administration communale. Cet état d'esprit a rendu possible l'extension des fouilles dans le voisinage : parcelles privées et voirie (la Terrasse Saint-Brice en 1984).

Par la suite, d'autres chantiers se sont ouverts grâce à l'appui de l'Administration communale et avec la collaboration des tournaisiens : Place de l'Evêché (1986), la faïencerie Boch-Frères (1986), les sondages R.T.T. (1985-86), la Place Saint-Pierre (1990) et le Vieux Marché aux Poteries (1991).

A côté de ces grandes opérations, le sauvetage ponctuel demeure indispensable. Personne ne contestera, par exemple, l'opportunité d'une intervention comme celle de la rue Perdue en février 1989, à l'occasion de laquelle le sarcophage romain en plomb fut découvert.

Il n'est pas question ici de dresser une liste exhaustive des sites fouillés, déjà bien publiés mais de rendre compte d'une évolution sur la manière de fouiller en ville, à partir d'un exemple connu. L'archéologie urbaine ne peut demeurer empirique, livrée au hasard et soumise aux événements. Elle doit s'inscrire dans une volonté d'élargissement de ses connaissances à propos de l'origine et du développement de la ville dont chaque phase a laissé une couche qui mérite d'être étudiée. Cet objectif ne pourra être atteint que si la gestion du patrimoine urbain a aussi un prolongement archéologique. A Tournai, le processus est déjà bien amorcé dans la mesure où l'archéologie a été intégrée à des projets de rénovation (fouille de la Place Saint-Pierre), d'aménagement de la voirie (sondages R.T.T.) ou de restauration (fouilles du Vieux Marché aux Poteries, Séminaire de Choiseul).

Les différents problèmes techniques rencontrés à Tournai illustrent parfaitement les difficultés habituellement liées à la fouille en milieu urbain. Les délais très courts, l'exiguïté du terrain, le stockage des terres, les grandes profondeurs, la remise en état du terrain sont autant de contingences dont il faut tenir compte au quotidien.

La complexité du matériel découvert et son abondance ont imposé une méthode d'enregistrement spécifique, rapide et précise, inspirée du modèle français de la fouille du Louvre à Paris. ■

# *Au cœur du Tournai antique, médiéval et moderne. L'opération archéologique de la place Saint-Pierre*

Laurent Verslype



Fig. 1. Vue générale des fouilles sur la Place Saint-Pierre (photo R. Bralet, 1990).

On connaît, d'une part, beaucoup de faits archéologiques propres au passé de la cité de Tournai. Ils ne délivrent cependant jamais qu'un reflet partiel de la physionomie de celle-ci, ainsi que de son évolution à travers l'Histoire. D'autre part, chose étonnante s'il en est, les fouilles de la place Saint-Pierre ont permis d'appréhender pour la première fois en plein cœur de la ville médiévale et romaine, les traces du bâti antique, bien conservées sous l'église Saint-Pierre, et de retracer l'historique de cette église considérée comme la plus ancienne de la ville.

En effet, motivés par diverses opérations de rénovation urbaine et autres projets en gestation ayant tous pour cadre la place Saint-Pierre, le Centre de Recherches d'Archéologie Nationale de l'Université Catholique de Louvain ainsi que la Société tournaisienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie ont mené à bien son exploration archéologique, avec l'aide de la Ville de Tournai, grâce au financement de la Région wallonne.

### **Des origines d'un quartier, des origines d'une ville**

Ce qui deviendra le quartier Saint-Pierre est, au Haut-Empire romain, situé au cœur de l'agglomération ouverte de 30 à 40 hectares qui s'étend sur les deux rives de l'Escaut. Les témoins des débuts de notre ère manquent dans cette zone pour voir une corrélation entre cette situation centrale et les origines de l'implantation romaine à Tournai. Le rôle attractif non négligeable joué par le fleuve tout proche n'écarte certainement pas cette hypothèse.

La topographie et les activités de l'époque romaine jusqu'à présent totalement inconnues dans ce quartier, ne furent soupçonnées que lors d'un carottage réalisé à la fin du XIX<sup>e</sup> ou au début du XX<sup>e</sup> siècle dans la cave du pharmacien Canivet, rue du Chevet Saint-Pierre, qui permit de reconnaître des « terres rapportées avec des



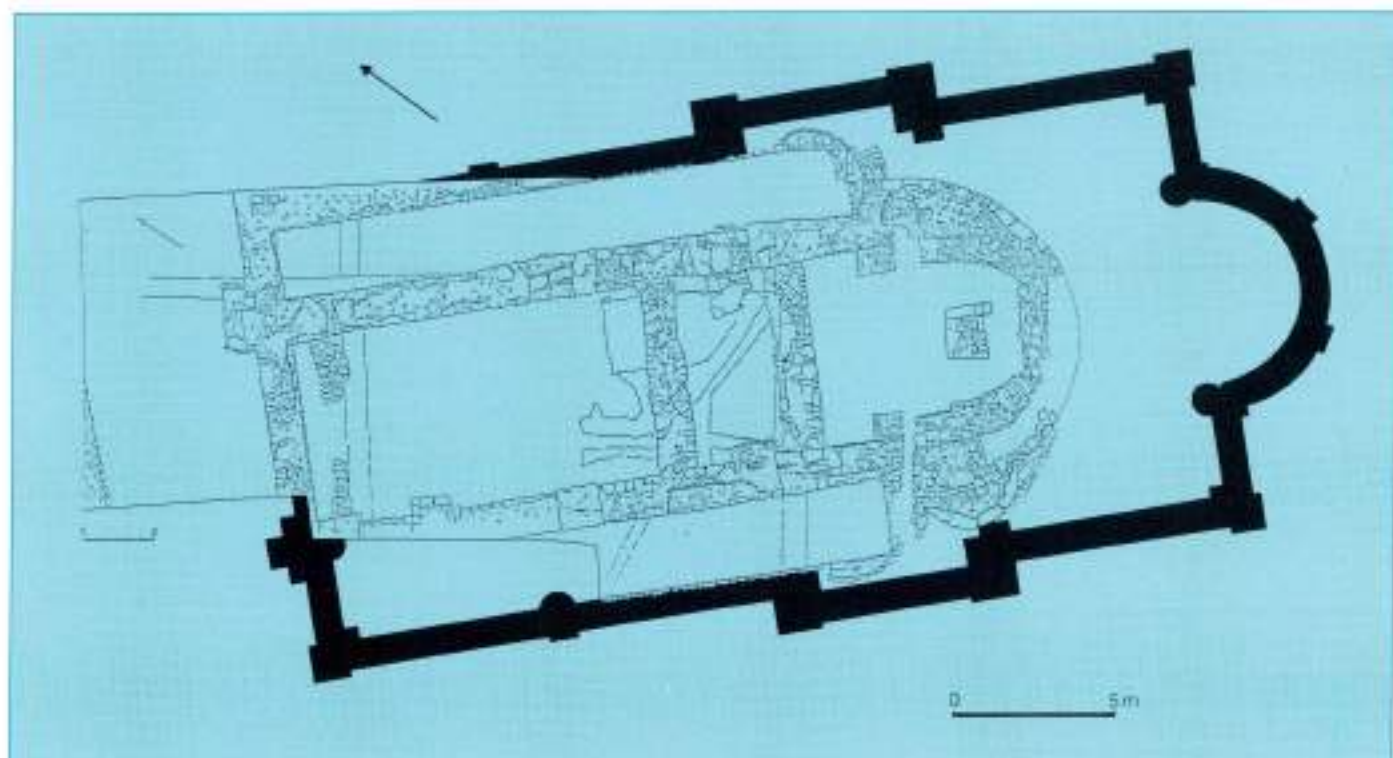


Fig. 2. Plan des structures romaines et des églises (©CRAN, UCL).



Fig. 3. Hypocauste à canaux rayonnants (photo L. Vestpe, 1990).

morceaux de poterie ancienne, médailles romaines... » jusqu'à - 6 m ainsi que des « alluvions avec ossements d'animaux de diverses espèces », jusqu'à - 8 m.

Les fouilles de 1990, première véritable exploration archéologique effective dans le quartier, permirent la découverte de fondations en pierre de Tournai bien appareillées bien que très mal conservées, souvent sur une seule assise et sur une faible longueur. Leur orientation N.-O./S.-E. ou S.-O./N.-E. (parallèle ou perpendiculaire à l'Escaut) rappelle certes celle du *cardo* et du

*decumanus* de la cité, mais l'état fragmentaire des vestiges ne permit de dégager aucun plan plus précis.

Conjointement, on retrouva un ensemble de foyers circulaires alignés sur un axe O.-N.-O./E.-S.-E. Les deux cercles, carbonisés en surface, d'un diamètre de 0,85 m environ, reposaient sur une aire quadrangulaire dallée de fragments de tuiles et de carreaux en terre cuite. Vers le N.-E., chaque foyer présentait une probable aire d'alimentation en pierre de Tournai, brûlée en surface. Une tierce structure, au N.-O. de l'aligne-



Fig. 4. Structures romaines sous-jacentes à l'église (photo L. Vestpe, 1990).

ment, n'était réalisée qu'en pierre de Tournai tandis que d'autres foyers semblables aux premiers mais probablement perturbés, étaient repérés à l'opposé. Un abondant matériel fut recueilli en liaison avec ces structures : faune avec traces de découpe, vaisselle en céramique et en bronze rappelant les activités culinaires (couvertures, fond de chaudron, casseroles, amphores de Bétique...). Des niveaux d'occupation contemporaine furent également fouillés, et livrèrent entre autres une poche de graines fossiles dont une majorité de céréales.

Si l'ensemble de ces témoignages ne permet pas de remonter l'histoire du site jusqu'aux origines de la localité, ou ne fut-ce qu'au début de l'époque romaine, ils ne permettent pas moins de deviner l'occupation intense dont le site fut le siège. L'existence des bâtiments d'habitat du centre de l'agglomération y est plus que probablement reflétée pour la fin du I<sup>er</sup> siècle et le II<sup>e</sup> siècle.

## De la spécificité d'un quartier. Le témoignage du Bas-Empire romain et du Haut Moyen Âge

Au Bas-Empire, la ville se concentre sur la rive gauche et se voit dotée d'une enceinte. Le périmètre de la ville, ainsi délimité, quelque soit l'hypothèse de tracé retenue vu sa connaissance sur une centaine de mètres seulement à La Louche, englobait le quartier Saint-Pierre. Or, précisément, on ne connaissait quasiment rien sur l'intra-muros du chef-lieu de *Civitas* et, a fortiori, par des structures autres que funéraires.

En premier lieu, un grand bâtiment semble avoir joué un rôle public si l'on tient compte de son caractère monumental qui contraste avec la ténuité et le type des structures antérieures. Ses murs, de plus de 0,60 m d'épaisseur, d'appareil soigné, dessinent un plan rectangulaire N.-O./S.-E. qui présente une porte d'accès très large du côté N.-O.

Un *solidus* de Constance (350-360) retrouvé dans une tranchée de fondation confirme la construction de cet édifice sur le site arasé vers le milieu du IV<sup>e</sup> siècle. A en juger par les traces de démolition et par le matériel archéologique (céramique commune rugueuse; céramique de l'Eifel, terre sigillée décorée à la molette, céramique germanique non tournée), il fut occupé durant la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle et le début du V<sup>e</sup> siècle au moins (molettes tardives, pâte caractéristique de certains bols en terre sigillée et céramique germanique). Le monnayage abondant (jusqu'à un millier de pièces) appartient en majorité à la période valentinienne et aux suivantes.

La plus grande pièce fouillée, de 10 x 13 m, fut particulièrement remarquable pour le réaménagement de sa moitié S.-E., lors de la constitution d'un hypocauste à canaux rayonnants dont subsistaient en partie le béton de *suspensura*, des éléments de tubulures ainsi que les canaux en pierres sèches.

La reprise de l'implantation générale de ce bâtiment lors de la construction de la première église médiévale témoigne à souhait de l'importance du lieu et de sa pérennité. Le site n'en fut pas moins occupé entretiens comme en témoigne la fonction artisanale qu'il revêtit jusqu'au début du Haut Moyen Âge.

Dix foyers circulaires et rectangulaires en pierre de Tournai ou constitués de fragments de tuiles posés de chant, jamais liés, délimitent autant de poches d'argile blanche parfois rubéfiée en surface. On a cru, dans un cas, pouvoir discerner la trace d'un rechargement de cette matière. Plusieurs de ces foyers se recoupant, ils confirment la durée relative d'une activité dont la nature reste cependant à déterminer.

La totalité de la surface du bâtiment ainsi réaménagé puis réutilisé, a été recouverte d'une couche de tuiles et de poutres carbonisées, effondrement de toiture et épandage puis exhaussement de sol, qui précède l'occupation du Haut Moyen Âge.



Fig. 5. Mur de façade de l'église, fondations et structures anciennes (photo L. Verslype, 1990).

Aucune structure de l'époque mérovingienne n'a pu être identifiée avec certitude. Seul le remblai localisé entre la couche de destruction mentionnée ci-dessus et le sol du premier édifice médiéval a livré quelques artefacts en os — fragments de peigne, épingles à cheveux, jetons, plaquettes décorées d'ocelles — ainsi qu'une épingle en bronze qui rappellent une influence germanique par ailleurs déjà décelée au cimetière de l'Hôtel de Ville. Seul un tesson présentant un décor de rosaces de la même époque (IV<sup>e</sup>-première moitié V<sup>e</sup> s.) provient d'une petite fosse creusée au-delà de l'emprise du futur édifice de culte.

Ces vestiges peu éloquentes n'apportent donc pas d'élément décisif dans la connaissance du paysage urbain tournaisien à l'époque mérovingienne : les seules certitudes archéologiques à ce sujet restent les implantations des nécropoles de Saint-Brice, de Saint-Martin et de la basilique funéraire de Saint-Piat.

En effet, en ce qui concerne Saint-Pierre, rien de plus concret ne peut être déduit des textes si ce n'est que la ville était toujours emmurillée au V<sup>e</sup> siècle selon Grégoire de Tours, y compris ce quartier. Seule subsiste l'hypothèse non confirmée de l'existence ancienne d'une église du même nom, reposant sur une confirmation de biens capitulaires de 1108 mentionnant la « *Capella Sancti Petri cum pertinentiis suis* » juste après le groupe épiscopal, et avant Saint-Piat et Saint-Quentin du forum. Or, l'ordre des mentions dans ce type de document reflète souvent l'ancienneté des sanctuaires correspondants.

Quant à l'époque carolingienne, elle est reflétée par la découverte de nombreux tessons provenant du même remblai qui livra le matériel des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles. On peut également attribuer à cette période les quelques sépultures en caveau de pierres non maçonnées qui furent

recoupées par le mur de façade N.-E. des états 1 à 3 de l'église.

Ces sépultures laissent supposer l'existence d'un lieu de culte, ou tout au moins d'inhumation, antérieur à ces églises. Effectivement, seule une fondation en pierres de Tournai non liées, grossièrement disposées en épi, s'appuyait sur le mur du grand bâtiment du Bas-Empire, parallèle au mur de façade des édifices postérieurs, et témoignerait de la construction d'un premier sanctuaire à la fin de la période mérovingienne ou à la période carolingienne.

L'église Saint-Quentin qualifiée « de Foro » desservant le marché, on a cru voir en Saint-Pierre l'église du portus. Milon de Saint-Amand, au milieu du IX<sup>e</sup> siècle, décrit déjà une cité ruinée qui se relève grâce aux reliques de Saint-Nicaise et au commerce fluvial dont l'importance croissante sera plusieurs fois confirmée. Explicitement mentionné sur des monnaies de Charles le Chauve (875-877), un diplôme de Charles le Simple y fera encore allusion en 898 en accordant le droit de quai à l'évêque Heildon.

Ainsi, spécifique au quartier, la fonction artisanale puis commerciale se verra reflétée depuis le Bas-Empire jusqu'au projet de marché couvert du XIX<sup>e</sup> siècle et de la place qui accueille encore aujourd'hui le marché hebdomadaire... Ayant survécu à la démolition de l'édifice religieux tout en ayant précédé et peut-être déterminé sa construction.

### L'église Saint-Pierre

Les plus anciennes traces historiques concernant l'église Saint-Pierre restent le *Liber de Restauratione* (1108) et la *Continuatio* (1146) de Heriman. Ce dernier fait allusion à la sécularisation des biens de l'église par l'évêque de Noyon-Tournai Fulcher, en 953. Biens que le Chapitre tournaisien ne retrouvera d'ailleurs



Fig. 6. Radiers successifs de fondation des pavements en mortier des églises médiévales (photo P.M. Vêche, 1900).

qu'en 1101. Ces textes signalent en outre l'existence d'une congrégation de sanctimoniales occupant *sancti Petri de Media urbe* à la même époque.

D'autre part, le premier état archéologique attesté de l'édifice est une reconstruction tardive mais antérieure à l'époque romane où il faut situer l'aménagement de l'état 2 de l'église. Son plan pourrait correspondre à celui d'églises semblables du  $x^e$  siècle. Il comportait 3 nefs orientées N.-O/S.-E., long de 22 m et large de 14 m. Les collatéraux dont subsistent les fondations en moellons grossiers, non calibrés et liés par un mortier gris, se terminent par un chevet plat tandis que l'abside semi-circulaire de la nef centrale présentait vraisemblablement un vo-

lume externe de plan pentagonal.

Le plan du second état reconnu de l'église est de dimensions analogues au premier vu la reprise de ses fondations. Son élévation est partiellement connue, présentant un appareil de moellons allongés, ébauchés et calibrés, liés par un mortier gris-blanc en assises irrégulières.

Des absidioles en arcs-de-cercle légèrement outrepassés reposaient sur les chevets arasés des bas-côtés antérieurs. Le chœur était également semi-circulaire en conférant cette fois au volume externe du chevet un plan tréflé.

Les sols respectifs des premiers édifices étaient deux radiers de pierres posées à plat, et grossièrement disposées en épi. Un mortier

badigeonné de rouge les recouvrait. Le premier sol, partiellement conservé dans le collatéral gauche et dans le chœur où l'on observait les marches menant à l'autel, fut détruit lors de la constitution du second duquel il était séparé par une fine couche de terre noire régulière et homogène. Sans doute s'agit-il d'un apport sédimentaire dû à une inondation quelque peu inhabituelle.

La fondation de l'autel sera commune aux deux édifices, localisée au centre de leurs chœurs. Le second édifice, qui correspondrait à l'église romane, a vu son sol être recoupé par de nombreuses sépultures orientées N.-O/S.-E. On retiendra, parmi les plus remarquables, des tombes d'enfants — de l'âge de nourrisson à celui d'adolescent — ainsi que d'ecclésiastiques, enterrés en rangs parallèles. Leurs dépôts funéraires, en l'occurrence des pots globulaires percés ayant servi à brûler de l'encens, pourrait les situer dans le courant du  $xv^e$  siècle. C'est entre autre à cette époque que remonteraient les inhumations du cimetière localisé devant la façade de l'édifice, utilisé au moins jusqu'au début du  $xv^e$  siècle, si l'on s'accorde à y placer un caveau maçonné en briques, décoré d'un enduit peint de fleurs de lys et de motifs religieux.

Un trésor monétaire d'environ 45 pièces d'argent, entières ou fragmentaires ( $xv^e$  s.), fut retrouvé sous le sol du chœur de l'église romane. Il était accompagné de deux burettes en verre, d'une boucle de ceinture en bronze, ainsi que des fragments d'une cruche ayant contenu des monnaies. L'enfouissement aurait eu lieu dans le courant du  $xv^e$  siècle. Un enfeu fut enfin aménagé dans le collatéral droit tandis qu'une logette était creusée dans la paroi N.-E. du chœur.

Au début du  $xv^e$  siècle, l'église Saint-Pierre devint le siège d'une petite paroisse bordant l'Escaut. Son territoire quadrangulaire était plus ou moins limité au nord-ouest par l'actuelle rue de la Lanterne, au sud-ouest par les rues Gallait et de la Cordonnère et au sud-est par la rue des Puits-l'Eau.

On sait encore que cinq autels étaient alors desservis en plus de la titulaires principale. L'un d'eux, dédié à Saint-Luc, avait été fondé par la confrérie des peintres et des sculpteurs dont faisait partie Robert Campin.

La vie du quartier était toujours centrée sur le commerce. Les rues du Pot d'Étain et de la Triperie forment effectivement le *Macellum*, le quartier des tripiers et des bouchers, dont la corporation entretenait également un autel en l'église Saint-Pierre. Les cordonniers s'installèrent au sud-ouest et, il est inutile de souligner le grand rôle que joua l'Escaut dans la vie locale.

Au milieu du  $xv^e$  siècle, le plan de Deventer montre encore trois débarcadères s'avancant de l'actuel quai du Marché aux poissons, alors loti, dans l'Escaut qui n'est pas encore canalisé. Au centre du quartier densément peuplé, l'église est entourée de ruelles et accolée au nord-ouest à



Fig. 7. Sépultures post-médiévales sous le parvis (photo L. Versype, 1990).



Fig. 8. Sépulture d'enfant (photo L. Versype, 1990).



Fig. 9. Caveau peint en briques, situé devant le porche de l'église (photo L. Versype, 1990).

un pâté de maisons. Cette situation est toujours la même au début du *xvii*<sup>e</sup> siècle ainsi que l'atteste le plan en relief levé en 1701.

A ce moment, l'Esaut est canalisé, et il n'est pas impossible que le marché aux poissons se soit déjà installé sur les quais. C'est aussi de la période moderne que date l'état définitif de l'église jusqu'alors connu par un plan accompagné d'une élévation et de deux reconstitutions de l'élévation de la façade conservés aux archives capitulaires de Tournai. Réalisés après la démolition de l'édifice en 1821, ces derniers servirent, contrairement à ce que nous apprend la fouille, à la description de l'édifice prétendu roman (fin *xii*<sup>e</sup> siècle).

L'église moderne est effectivement un état

aggrandi, du côté du chœur et du transept, de l'état 2 reconnu lui comme roman. Les sols des deux églises étaient séparés par un remblai épais d'1,50 m qui recelait, outre des os humains hors connexion, un matériel céramique de table principalement du *xvi*<sup>e</sup> siècle voire du début du *xvii*<sup>e</sup> siècle. On serait dès lors bien en présence d'une construction post-médiévale. L'exhaussement de sol, fréquemment observé dans les édifices tournaisiens, y est à rejeter durant la période médiévale si l'on tient compte de l'observation des maçonneries de fondation des états antérieurs.

Cet édifice aurait eu 31 mètres de longueur, pour une largeur de 14 mètres dans la nef et de 17 mètres dans le transept. La fouille du vaisseau

## BIBLIOGRAPHIE

**A. F. J. Bozière**, *Tournai ancien et moderne*, Tournai, 1864, 155-159.

**R. Brulet**, Le développement topographique et chronologique de Tournai, dans *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 1984, 271-282.

**J. Dumoulin et J. Pycke**, Topographie chrétienne de Tournai des origines au début du *xii*<sup>e</sup> siècle. Problématique nouvelle, dans *Sacris Eruditis*, 26, 1983, 16-19.

**Id.**, Notes sur les églises paroissiales de Tournai, dans *Trésors sacrés des églises et couvents de Tournai*, catalogue d'exposition, Tournai, 1979, 23-24.

et d'une partie du transept a permis de mettre en évidence les fondations des piliers, la reprise du mur de façade des états antérieurs en fondation avec, notamment, un emploi de blocs dont certains fragments architectoniques gothiques.

C'est à la suite du Concordat de 1803, lors de la réorganisation paroissiale de Tournai par M<sup>r</sup> Him, que la paroisse Saint-Pierre fut supprimée. Son mobilier et ses biens furent dispersés dans le tournais par le Chapitre. Un oratoire public y fut installé jusqu'en 1812, et, après avoir accueilli une soupe populaire, l'édifice servit au culte protestant.

Suite à une adjudication de janvier 1821, l'entrepreneur Paul Vifquin l'achète le 11 février pour la somme de 750 florins afin d'en récupérer les matériaux, excepté les pavements et autels redevables à l'administration communale.

Celle-ci, alors gouvernée par le maire De Rasse, envisagea d'y créer un marché couvert. L'élargissement de l'espace nécessaire ne fut effectué qu'en 1851 quand on rasa quelques pâtés de maisons voisins, et que le projet était déjà abandonné ! Le périmètre actuel de la place était alors défini, tel qu'on le devine sur un plan des Archives de l'Etat à Tournai, daté de 1850, montrant le dernier pâté à raser.

C'est ainsi que le dernier sol de notre église, soigneusement démontée, se situait à une quinzaine de centimètres sous la place actuelle : un fin remblai superposé à son niveau d'arasement livra une monnaie hollandaise de 1822 tandis que l'assise du pavement de la place, une monnaie du règne de notre premier souverain.

Le chantier de la place Saint-Pierre terminait donc de lever le voile sur 1800 ans de l'histoire de Tournai. Bouleversant quelques traditions historiographiques concernant le dernier état de l'église, livrant les étapes de son évolution, l'enquête archéologique a encore posé des questions quant à l'origine du premier édifice de culte. ■

# Paléanthropologie et Archéologie

Michel Toussaint

Il ne se passe guère de mois sans que ne parviennent, souvent amplifiées par les médias, les relations de nouvelles découvertes d'ossements fossiles relatifs aux origines de l'homme. Les mots Australopitèque, *Homo habilis*, Pithécantropo, homme de Neandertal ou encore de Cro-Magnon fascinent l'imagination collective et confèrent à la paléanthropologie une aura sans égale au sein des sciences humaines et biologiques. C'est que l'étude des restes osseux des hommes fossiles et subfossiles est peut-être la discipline qui répond le mieux à la séduction exercée par le passé sur nos contemporains de cette fin de 20<sup>e</sup> siècle, soucieux comme jamais de se situer dans l'immense cadre temporel où s'est déroulée la vie et d'aborder les questions fondamentales de leur origine, de leur destinée et du pourquoi de leur existence.

La Wallonie a joué un rôle en vue dans la saga de l'étude des prémisses de l'humanité. Philippe-Charles Schmerling (1791-1836), médecin et naturaliste liégeois, fut en effet le premier à démontrer la contemporanéité de l'homme et des grands mammifères « antédiluviens » disparus. Il exhuma, dans une grotte à Engis, les premiers restes fossiles de notre espèce jamais trouvés en contexte scientifique relativement acceptable (fig. 1). A la suite de la découverte des célèbres hommes de Spy, Julien Fraipont (1857-1910) et Max Lohest (1857-1926), futurs professeurs à l'université de la cité principauté, firent définitivement admettre par la communauté savante internationale l'existence d'un type humain fossile — l'homme de Neandertal — différent des sujets actuels.

Depuis ce temps lointain des précurseurs, le terroir wallon n'a eu de cesse de livrer des ossements humains de la préhistoire et des périodes historiques, essentiellement à l'occasion de fouilles archéologiques, de travaux d'aménagement du territoire ou d'explorations spéléologiques. Les ossuaires néolithiques, les cimetières gallo-romains et les nécropoles mérovingiennes fouillés se comptent par centaines, les restes osseux qui en ont été extraits par millions. De telles découvertes nécessitent cependant une approche éthique et scientifique sensiblement différente de celle qui prévaut pour les documents archéologiques.

## Que révèlent les ossements humains fossiles ?

L'archéologie aborde la reconstitution de la vie des sociétés anciennes à partir des vestiges culturels : objets usuels et éléments de parure,

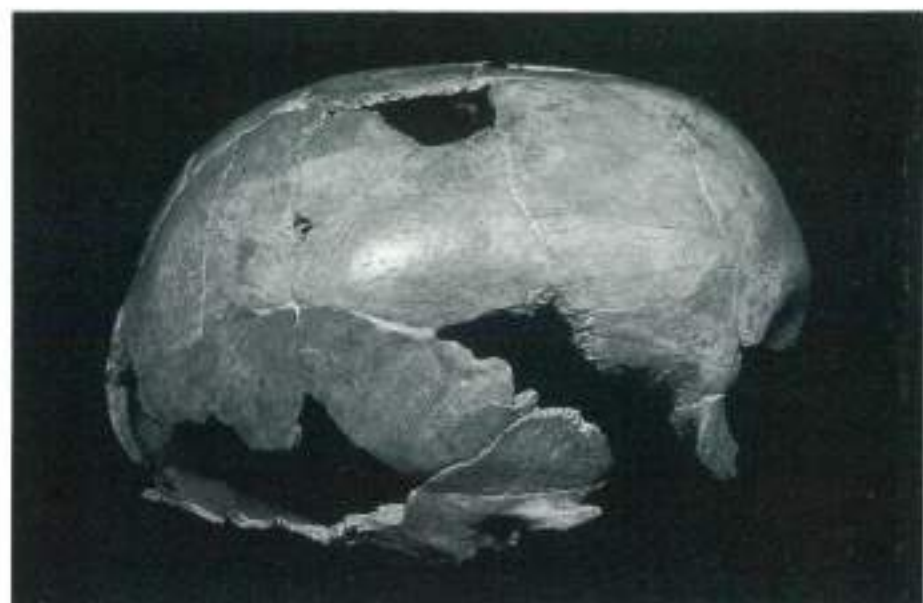


Fig. 1. Calotte crânienne de l'enfant néandertalien d'Engis, découverte pendant l'hiver 1829-1830 par Ph.-Ch. Schmerling, qui peut être considéré comme le précurseur de la paléanthropologie. Il s'agit du premier fossile humain contemporain des grands animaux disparus des temps glaciaires à avoir jamais été trouvé (©Photo Modern Light).

traces d'activités et structures d'habitats. Les ossements humains sont par contre les seuls témoins biologiques permettant de restituer les populations vivantes d'autrefois. Représentant souvent un pourcentage significatif des artefacts récoltés, ils relèvent de la paléanthropologie, une science naturelle dont les objectifs d'intérêt archéologique sont multiples.

Il s'agit d'abord d'estimer l'âge au décès, le sexe et la taille des individus exhumés, puis d'étudier l'effectif et la démographie des populations. L'âge approximatif des enfants se déduit de la longueur des os et de la séquence d'éruption des dents. Celui des adultes est plus délicat à déterminer car le vieillissement varie beaucoup d'un être humain à l'autre ; les « indicateurs d'âge » classiquement utilisés, par exemple la synostose progressive des sutures crâniennes, la forme de la facette symphysaire du pubis ou le degré d'usure de la surface occlusale des dents, sont trop imprécis et entachés d'erreurs systématiques pour être réellement utiles, de sorte qu'il est souvent plus prudent de se contenter de répartir les adultes en *Adultus* ou *Senilis*. Les différences sexuelles tiennent à la taille et à la robustesse des os ainsi qu'à des variations morphologiques mineures surtout observables sur le bassin, par exemple la disposition des os pubiens. La taille est estimée



Fig. 2. A gauche, vue arrière du crâne mésolithique (GM88 140) de la grotte Margaux, avec de nombreux osselets supplémentaires insérés entre les os pariétaux et l'occipital. A droite, crâne néolithique sans osselets supplémentaires.

à l'aide de formules mathématiques combinant la longueur des os longs. Les investigations à caractère démographique concernent en particulier le nombre d'individus représentés dans un site funéraire et le taux de mortalité infantile.

L'examen des caractères physiques des os permet d'établir le degré de proximité, voire de parenté, entre groupes humains du passé ou entre populations d'autrefois et sociétés actuelles, contribuant ainsi à appréhender

l'ancrage biologique de l'humanité dans le monde animal, à évaluer sa diversité et à approfondir ses mécanismes d'adaptation physique et physiologique aux changements d'environnement. Les traits physiques analysés par le paléanthropologue sont des dimensions, des formes et des particularités anatomiques à caractère génétique. On s'intéresse par exemple à la forme du crâne en vue supérieure, qui varie d'étroite et longue chez les sujets du Mésolithique à courte et large dans beaucoup de populations médiévales. Parmi les caractères présumé héréditaires, figurent notamment la persistance à l'âge adulte de la suture séparant les deux os du front chez l'enfant ou la présence de petits osselets surnuméraires entre les sutures crâniennes (fig. 2). Toutes ces données sont traitées par une panoplie de méthodes statistiques dont les plus complexes, les analyses multivariées (fig. 3), permettent de comparer de manière plus objective un ensemble de sujets — sites, squelettes ou ossements — définis chacun par un grand nombre de caractères métriques ou qualitatifs.

Faire revivre les populations de jadis, c'est aussi évaluer leur qualité de vie. L'étude des maladies et traumatismes qui ont laissé des traces sur les os fossiles est l'objet de la paléopathologie. Cette discipline permet d'ébaucher un bilan sanitaire de nos ancêtres et de rechercher les causes de leur décès. Les affec-

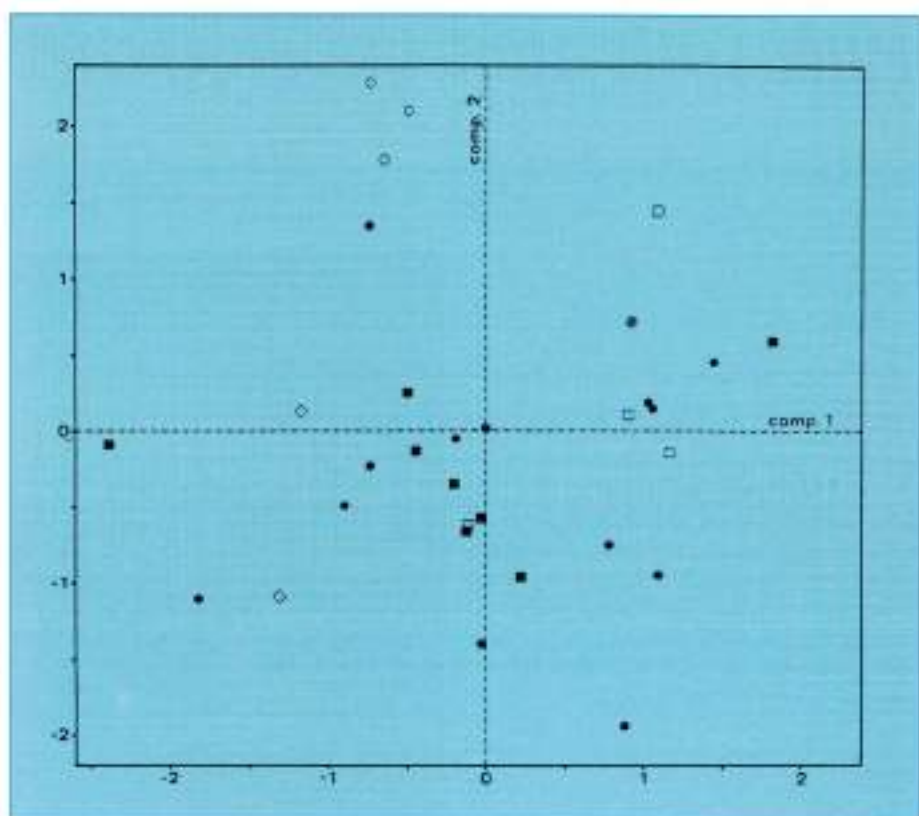


Fig. 3. Graphique montrant les résultats d'une des méthodes statistiques d'analyse multivariée, l'analyse en composantes principales, qui compare une série de crânes néolithiques et protohistoriques caractérisés chacun par 8 mesures et représentés par des symboles permettant de les rapporter à leurs groupes culturels respectifs.

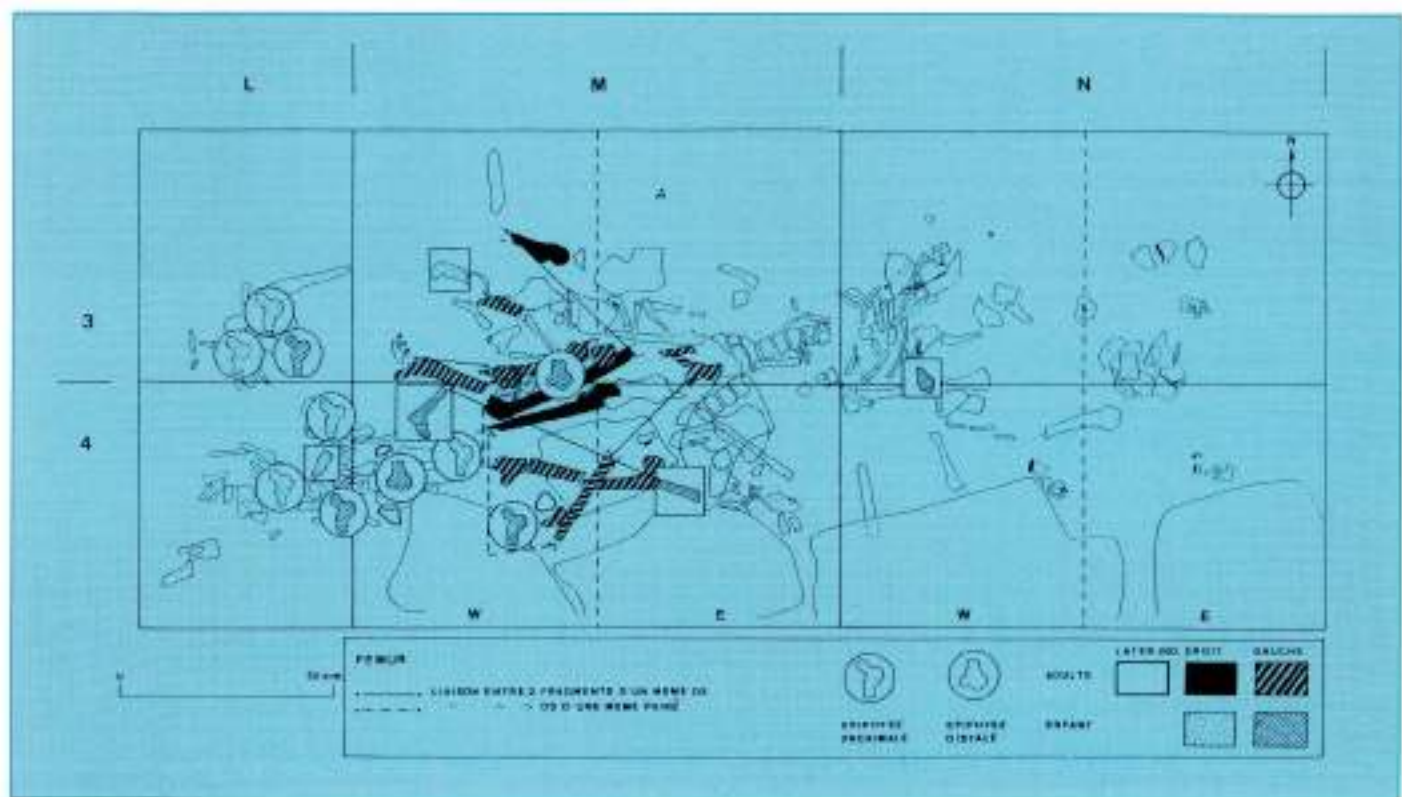


Fig. 4. Plan sélectif de répartition des fémurs humains de la sépulture collective de l'abri Masson à Sprimont.



Fig. 5. Réalisation d'un plan de répartition d'ossements humains, à grandeur naturelle, à l'aide d'un dispositif composé d'une plaque de plexiglass montée sur pieds coulissants, permettant de placer une feuille de plastique transparent en position horizontale à une vingtaine de centimètres au-dessus des pièces à dessiner; un viseur mobile élimine les erreurs de parallélisme (photographie de démonstration).

tions susceptibles, si elles ne sont pas bien soignées, comme c'était souvent le cas dans le passé, d'imprimer leur marque sur les os sont variées. Certaines sont liées au régime alimentaire, comme les taux élevés de caries observés à partir du Néolithique, ou à des carences vitaminiques, comme par exemple le scorbut. D'autres ont des origines infectieuses, spécialement la tuberculose, la syphilis et la variole. D'autres encore sont cardiovasculaires ou cancéreuses. Les traumatismes dus à des conflits armés, les fractures et les pratiques thérapeutiques d'autrefois fournissent également des indices relatifs aux modes de vie. Les fractures mal réparées devaient ainsi être plus fréquentes chez les chasseurs-cueilleurs nomades du Paléolithique que dans les sociétés sédentaires. Les blessures par projectiles, comme sur un péroné néolithique de la grotte Bibiche à Freyr, conduisent d'autre part à une véritable archéologie de la violence, tandis que les trépanations crâniennes et réductions de fractures témoignent des débuts de la médecine moderne.

L'analyse au microscope des surfaces des dents donne une idée générale du type de diète des hommes fossiles. Les particules abrasives contenues dans la nourriture forment en effet sur la surface de l'émail dentaire des stries dont la longueur et l'orientation dépendent de la nature végétale ou carnée du bol alimentaire.

De nombreuses techniques d'analyses très

élaborées, relevant de la biochimie, de la biologie moléculaire, de la génétique et de la physique, commencent à être appliquées au décryptage des secrets des fossiles, créant de nouvelles sous-disciplines particulièrement prometteuses de la paléanthropologie : on cherche ainsi par exemple à identifier les groupes sanguins à partir de matériel osseux et dentaire ou à en extraire l'ADN pour étudier le code génétique.

Les pratiques funéraires et l'attitude à l'égard des défunts révèlent souvent les modes de vie des sociétés, la façon dont elles sont structurées, les changements socio-économiques et les modifications de leur perception de la mort. Pour apporter sa contribution à ces problèmes, le paléanthropologue part de l'état de conservation des ossements et de leur répartition spatiale, relevée sur des séries de plans sélectifs (fig. 4) dessinés lors de fouilles soigneuses. A-t-on affaire à des crémations, à des incinérations ou à des inhumations ? Ces dernières sont-elles simples ou collectives, primaires ou secondaires ? Les sépultures primaires ont-elles été remaniées pour faire place à de nouveaux corps ? Observe-t-on des différences liées au sexe ou à l'âge des morts ? Les corps reposaient-ils sur le dos ou sur le côté, en position fœtale ou non ? Des réponses à ces questions peuvent parfois se dégager certaines constantes qui sont mises en rapport avec les données archéologiques pour tenter d'identifier des comportements sociaux. Ainsi, le sort réservé aux fœtus et aux ossements de nouveau-nés semble présenter des variations chronologiques intéressantes en Wallonie : les sépultures collectives du Mésoolithique ancien n'en ont pas livré, ils sont fréquents dans les ossuaires néolithiques et se retrouvent mêlés aux résidus animaux de boucherie dans certains sites romains comme Braives. Il peut également arriver, entre autres dans les cimetières mérovingiens, que les défunts dotés des plus riches offrandes partagent certains traits physiques qui permettent de supposer des liens familiaux et donc de déduire que l'autorité était liée à certains groupes.

En décodant les bouleversements subis par les ossements entre leur dépôt et leur exhumation à la fouille, la taphonomie aide à reconstituer l'état originel des sépultures. Il s'agit d'expliquer les causes des perturbations, qui peuvent être notamment dues à l'action du climat, de la faune et de la flore, ou à la compaction des sédiments. C'est ainsi par exemple que la position excentrée d'une série de fémurs de l'ossuaire néolithique de la fissure Jacques a pu être expliquée par l'action de grands charognards, dont les traces de morsures étaient bien visibles sur les ossements. Dans la sépulture mésoolithique de Loverval, l'espace stérile séparant les deux concentrations d'ossements a pu être mis en relation avec une zone très active de ruissellement des eaux.

## Les fouilles de sépultures

La fouille est certainement la démarche anthropologique — et archéologique — qui émeut le plus le public. Il suffit à monsieur tout le monde d'exhumer des tessons de poterie en creusant le sol pour s'identifier à Schliemann révélant les mystères de l'antique Troie ; quelques débris d'ossements et le voilà qui partage l'émotion de Mary Leakey mettant au jour le crâne du Zinjanthropo dans les gorges d'Olduvai. La fouille anthropologique est toute autre cependant. Indispensable pour récolter les documents qui feront progresser la connaissance des hommes d'autrefois, elle détruit inexorablement les archives du sol. Le travail de déchiffrement sur le terrain est donc unique, il s'oppose en cela aux sciences expérimentales telles que la biologie moléculaire ou la physique, où la même expérience peut être répétée à souhait. La nature des matériaux concernés fait en outre de la paléanthropologie un domaine de recherche très sensible, qui touche à la mémoire des peuples et à leur rapport à la mort. Toute décision de fouille à caractère sépulcral devrait dès lors être le fruit d'une réflexion relative au profit scientifique et culturel qui peut en résulter, et être assortie de la garantie que les ossements exhumés bénéficieront des traitements adéquats en matière de prélèvement, de conservation et d'étude.

Fondée sur de telles bases, la fouille funéraire est une tâche longue et délicate qui implique la collaboration de paléanthropologues et d'archéologues. On commence par relever la forme et la dimension de la tombe. On dégage ensuite soigneusement les ossements sans les endommager ni les déplacer, en utilisant des coupes-papier en noir, des outils de dentiste et des pinces, les sédiments étant idéalement enlevés par des aspirateurs au fur et à mesure du décapage. Dans le cas de tombes individuelles, la fouille est poursuivie jusqu'à dégagement complet du squelette. Plusieurs décapages successifs sont par contre souvent nécessaires dans les sépultures collectives et les ossuaires (dépôts d'ossements en vrac). L'étape suivante vise à situer sur plan l'ensemble des vestiges, même les plus insignifiants, à une échelle ne devant jamais être inférieure à 1/5. Une solution élégante consiste à décalquer les ossements à grandeur réelle, en utilisant une feuille de calque ou de plastique transparent disposée horizontalement à une vingtaine de centimètres au-dessus d'eux, sur une plaque de plexiglass montée sur quatre pieds coulissants (fig. 5). On note encore la position générale des défunts, l'orientation et le pendage des ossements et toutes les caractéristiques qui pourraient faciliter l'interprétation, par exemple les connexions anatomiques diffuses, les déplacements de pièces ou les cassures dues au poids des sédiments. Chaque os bénéficie d'un numéro particulier au cahier de fouille et sur plan. C'est parfois, notamment dans le cas des phalanges

et de la majorité des vertèbres, indispensable pour une restitution exacte de leur position dans le squelette. Des photographies générales et de détails sont en outre réalisées. Avant de procéder à l'enlèvement, il y a lieu de laisser sécher progressivement les os pour les faire durcir sans les fendiller, puis de retirer la terre de la boîte crânienne et des autres pièces, en évitant l'usage de produits chimiques destinés au nettoyage ou à la conservation. Il est souvent utile de boucher les orifices auditifs avec de l'ouate pour éviter la perte des osselets internes de l'oreille. Les os sont alors soigneusement emballés dans des sacs et des boîtes marqués à l'encre indélébile, suivant les numéros du cahier de fouilles. Les osselets des mains et des pieds, les vertèbres et les côtes doivent impérativement être emballés individuellement. Lorsque les restes osseux sont insérés dans de la brèche calcaire ou des planchers stalagmitiques, comme dans certains sites en grotte, la meilleure solution consiste à scier des blocs de sédiments après enregistrement de leur position dans l'espace et à les fouiller en laboratoire avec des fraises de différentes tailles (fig. 6). Dans le cas de sépultures et de fossiles très anciens, il est recommandé de réaliser *in situ* des moulages en résine synthétique et, parfois, d'enrober l'ensemble des pièces d'une chape de plâtre armé qui permettra d'amener les os en un tout au laboratoire.

Les ossements sont ensuite nettoyés, restaurés et enregistrés dans un catalogue avant d'être rangés dans un local où la température et l'hygrométrie sont contrôlés pour prévenir les détériorations.

### En guise de conclusion

Le domaine de la paléanthropologie est, on l'a vu, très diversifié. C'est que l'être humain et les sociétés à « faire revivre » à partir de quelques os fossiles forment une mosaïque de caractères physiques et socio-culturels qu'il importe de considérer comme un tout indissociable pour tenter de développer une vision synthétique. Le paléanthropologue se fait dès lors archéologue et participe à la fouille des sites sépulcraux. Anatomiste, il restaure les ossements et en décrit les particularités. La statistique lui permet de comparer ses découvertes et d'en appréhender la variabilité, la paléopathologie de dresser le bilan des affections du passé et la biologie de replacer l'homme dans le contexte général de la vie.

La Wallonie est, de longue tradition, une terre fertile en découvertes d'hommes fossiles. Quatre grottes y ont livré des restes d'homme de Neandertal, deux des plus vieux sites du Mésolithique nord-européen en proviennent, plus de 150 sépultures collectives du Néolithique et des centaines de cimetières gallo-romains et mérovingiens y ont été trouvés. Malgré la profusion des trouvailles de qualité et en dépit du rôle historique fondamental joué par les chercheurs du cru, la situation régionale de la



Fig. 6. Dégagement à la fraise, en laboratoire, d'ossements humains néolithiques piégés dans la brèche calcaire de la grotte Bêche (DULG).

### La Wallonie et l'éclosion de la Paléanthropologie

Malgré le peu de chercheurs qui y ont étudié l'homme fossile et l'exiguïté de son territoire, la Wallonie occupe une place de choix dans la genèse de la Paléanthropologie.

Jusqu'à la fin du *xviii*<sup>e</sup> siècle et souvent après, la pensée traditionnelle se conformait à la lettre du récit biblique. Les espèces issues de la création, 6000 ans av. J.-C. pensait-on, étaient considérées comme invariables. L'homme serait apparu en possession de toutes ses facultés, l'histoire de l'humanité était divisée en deux phases séparées par le déluge auquel ne survécurent que Noé et ses fils dont la descendance engendra toutes les nations du monde.

Un changement dans la perception de l'échelle du temps se produisit ensuite, peu avant 1800, avec l'éclosion de la paléontologie stratigraphique : on admit que la durée de formation de la terre était très longue et que les datations de la Genèse étaient symboliques. Le dogme de la fixité des espèces fut parallèlement ébranlé par la montée progressive du transformisme dont la première théorie scientifique (1809) est due à Lamarck.

C'est dans ce contexte de mutation que s'inscrivent les travaux de Ph.-Ch. Schmerling,

publiés dans *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la Province de Liège* (1833-34). Le génial précurseur liégeois est le premier au monde à avoir clairement compris et apporté les preuves de la coexistence de l'homme et des grands mammifères disparus, à la suite de la trouvaille des ossements humains d'Engis, en 1829-1830. Ses idées n'emportent pas l'adhésion immédiate. Il faut attendre que s'épanouisse l'archéologie préhistorique, grâce à Boucher de Perthes, que Darwin impose la notion d'évolution et que soient abandonnées les théories catastrophiques de l'histoire géologique de la terre pour que l'homme fossile fasse vers 1860, son entrée dans la science officielle, après que deux autres universitaires liégeois, J.A. Spring et C. Malaise, aient contribué à faire accepter les idées de leur prédécesseur.

C'est également en Wallonie que fut franchie la deuxième étape fondamentale du développement de la Paléanthropologie, lorsque les naturalistes liégeois J. Fraipont et M. Lohest apportèrent, en analysant leur fameuse découverte des fossiles de Spy (1886), la preuve décisive de l'existence de l'homme de Neandertal, un type humain plus primitif que l'actuel.

paléontologie humaine est cependant encore précaire. Les postes de recherche et les moyens sont rares, la conservation des vestiges est souvent mal assurée, l'essentiel des études des ossements découverts lors de fouilles archéologiques est confié à des chercheurs bénévoles. Les développements récents de l'archéologie wallonne, entre autres l'instauration d'une législation et d'un service régional des fouilles,

augurent cependant de perspectives meilleures, encore que la paléanthropologie soit essentiellement concernée au titre de « science auxiliaire ». Le statut propre et l'enseignement de la discipline en tant que telle, ainsi que la recherche, restent toujours très en retrait de l'extraordinaire engouement suscité chez tous ceux qui s'interrogent sur la vie et sur l'homme. ■



# Découverte et traitement des peintures murales de la villa romaine de Champion

Christiane Delplace et Paul Van Osset



Fig. 1. Les peintures murales du bain froid au moment de leur découverte, dans le remblai d'une baignoire.



Fig. 2 et 3. Plaques appartenant au deuxième décor de la voûte du bain froid, au moment de la découverte. De par leurs conditions d'enfouissement, certaines plaques étaient extrêmement fragmentées.

La fouille du complexe thermal de la villa de Champion a livré plusieurs ensembles d'enduits peints découverts dans deux secteurs de l'installation : l'un dans le bain froid, l'autre dans le bain chaud.

Comme souvent dans de tels cas, la découverte bouleverse la programmation des travaux en cours. Dans le cas de Champion, elle a entraîné l'arrêt momentané des fouilles des bains. Il paraissait en effet préférable d'étudier d'abord le premier ensemble dégagé (plusieurs centaines de caquettes) et de rassembler les moyens nécessaires au traitement des grandes quantités de fragments d'enduits peints, qui ne manqueraient pas d'être exhumés lors des campagnes ultérieures.

Au moment de la découverte, rien ou pratiquement rien n'était prévu dans notre pays pour traiter de telles trouvailles, même si les enduits peints d'époque romaine ne sont pas rares dans nos sites. Aucun spécialiste, aucune structure d'accueil pour procéder au remontage et à la restauration n'existaient en Belgique, hormis l'I.R.P.A. que ses orientations ne prédisposaient toutefois guère à une telle entreprise. Cela explique aussi qu'aucun ensemble important n'ait été remonté en Belgique jusqu'à ce jour, hormis à Aubechies, mais seulement partiellement. Pour étudier les enduits de Champion, une opération spécifique, faisant appel à des collaborations multiples et rassemblant des spécialistes de la peinture murale romaine, des restaurateurs et des archéologues, fut nécessaire.

Découvert en 1983, le premier ensemble a été étudié en 1985 au cours d'un stage organisé par le Service des Jeunes ARCHEOLO-J, en collaboration avec le C.N.R.S., l'I.R.P.A., le C.R.A.N., le Musée Archéologique de Namur, le Musée de Louvain-la-Neuve et l'Université de Bruxelles. Le deuxième ensemble, découvert dans le solium du bain chaud en 1986, a été étudié en 1987 dans le même cadre de collaboration.

Depuis, les premiers panneaux remontés ont été restaurés et mis sur support léger par Mme I. Hennebert-Henricot, professeur à l'E.N.S.A.V. et restauratrice, dans le cadre des travaux pratiques du cours de conservation de l'École de la Cambre (Bruxelles). Le coût de la restauration a été assumé par le Musée archéologique de Namur, où les panneaux restaurés seront aussi exposés.



Fig. 4. Travaux de dépose d'enduits conservés *in situ*, dans le soffum du bain chaud.



Fig. 5. Restitution de la voûte surbaissée du bain froid, d'après les éléments découverts.

### Consolidation et étude préliminaire

Au cours des stages, tous les fragments d'enduits peints ont été nettoyés — débarrassés de la terre et brossés — classés d'après leur mortier de support, leur surface picturale — piquetée ou non piquetée — et leur décor ; certains ont été consolidés au chlorothène Nu à 5 % de paraloid B 72. Les plaques fendillées, qui avaient été encollées lors de la fouille (colle : acétone ou chlorothène Nu à 30 % de paraloid B 72), ont été débarrassées de leur encollage par dilution de la colle à l'aide du chlorothène Nu utilisé pur. D'autre part, les plaques présentant deux couches picturales (une première couche picturale piquetée pour favoriser l'adhérence

d'une nouvelle de mortier portant une deuxième couche picturale) ont été séparées suivant le procédé suivant : d'abord encollage de la deuxième couche, séparation et dilution de la colle suivant le procédé décrit plus haut.

Après cette étape préliminaire de nettoyage, consolidation et classement, un essai de reconstitution a été entrepris qui a permis de déterminer les différents ensembles : pour la bain froid, une composition sur voûte surbaissée (ensemble A), piquetée pour être remplacée par une seconde composition (ensemble B), un petit ensemble piqueté (ensemble F complémentaire à l'ensemble A et plusieurs éléments de parois appartenant à une seconde couche picturale

(ensembles C, E, D) ; pour le soffum, une composition sur voûte surbaissée et des éléments de composition de paroi. Tous ces ensembles ont été décrits sur fiches, dessinés sur nappe plastique à l'aide de marqueurs indélébiles, photographiés en noir et blanc et en diapositives couleurs.

### Etude stylistique

Dans le bain froid ont été retrouvés les enduits peints appartenant à deux décors superposés de la voûte, ainsi que les éléments d'une composition de paroi. La composition de base du premier décor de voûte (piqueté) est constituée de plusieurs cercles concentriques de diamètres variant de 16 à 95 cm, dont certains sont complétés de motifs végétaux et ornementaux. Plusieurs de ces cercles, comme la couronne extérieure en forme de rosace, conservent le tracé préparatoire incisé. Les couleurs employées sont le noir, le vert, le brun et le rouge en teintes plus ou moins graduées sur fond blanc. A cet ensemble qui rappelle le motif de la toile tendue fixée par une série de clous fictifs disposés sur un cercle, on peut rattacher quelques fragments piquetés appartenant à un petit médaillon constitué d'une bande verte circulaire entre filets rouges et cercle extérieur bordé d'une frise de motifs en alternance dérivant des bordures ajourées, ainsi que quelques fragments avec le même type de bande, mais rectiligne. On peut ainsi, à titre d'hypothèse, supposer l'existence de quatre médaillons d'angle entourant la toile centrale, le tout étant inscrit dans un système de grand carré bordé d'une bande rouge.

Après piquetage de ce premier ensemble, une couche de mortier a été étendue afin de recevoir le second décor. On y retrouve le même principe de décoration de cercles concentriques avec tracé préparatoire incisé, mais aux dimensions plus imposantes et dans des teintes plus claires parmi lesquelles domine le jaune.

Si le premier décor rappelle le motif de la toile tendue, le second met l'accent sur l'élément végétal.

La décor des parois, beaucoup plus fragmentaire, est constitué, pour la zone moyenne, de panneaux à fond blanc encadrés de filets rouges et d'inter-panneaux à composition végétalisante dérivée du « style à candélabre ». Quant à la zone supérieure, elle se réduit à une frise architectonique de rais-de-cœur peinte, transposition d'un modèle en stuc.

La fouille permet de dater assez précisément ces deux ensembles. Stratigraphiquement ils sont postérieurs (ou contemporains) à la fin du I<sup>er</sup> siècle et antérieurs à l'abandon des bains, daté par des monnaies vers 250 ap. J.-C. On peut donc avancer, sans craindre de se tromper, une datation durant la première moitié du II<sup>e</sup> siècle. Le premier ensemble pourrait dès lors dater du premier quart du siècle, et le second du

deuxième quart. Ces datations correspondent bien aux estimations de vie des installations thermales, nécessitant des réfections tous les 25-30 ans.

Les décors du bain chaud sont plus fragmentaires, recouvrant une architecture plus complexe de voûte entre plates-bandes. Le décor s'apparente également au motif de la toile tendue mais disposée sur les deux côtés de la voûte; la tenture est elle-même traversée par des hampes de candélabres rouges, divergents ou convergents entre eux. A ceux-ci sont accrochées des guirlandes, tandis que vers le centre de la voûte se retrouve un médaillon. Divers fragments portant des motifs proches du candélabre pouvant être vus dans un sens ou dans l'autre, présentent un angle obtus, ce qui nous incite à y voir des éléments de plates-bandes.

Quant aux parois, si la partie inférieure était peinte en rouge, la zone moyenne semble avoir été subdivisée en panneaux à imitations de marbre, et inter-panneaux décorés d'un large rinceau disposé verticalement.

La fouille permet de dater cet ensemble d'une phase antérieure à celle de la salle froide, soit du I<sup>er</sup> siècle.

Les peintures du complexe thermal de la villa de Champion constituent un ensemble important, tant pour nos connaissances sur la peinture provinciale des I<sup>er</sup> et II<sup>es</sup> siècles, que pour l'analyse architecturale des vestiges dans lesquels ils s'inscrivent. Les restes du décor peint des parois et des plafonds fournissent en effet des indications précieuses sur l'élévation et le volume des pièces, aujourd'hui disparues. L'étude et la restauration de ces peintures apportent d'autre part des données nouvelles et originales sur l'introduction et la diffusion des motifs décoratifs romains dans les campagnes du nord de la Gaule.

L'étude des décors peints de Champion permet d'entrevoir une évolution dans les goûts stylistiques provinciaux entre les I<sup>er</sup> et II<sup>es</sup> siècles. Le décor du *solium* montre une nette influence des « modèles » pompéiens classiques du quatrième style, parfois appelé courant archaïsant, traduisant un goût pour des compositions chargées. Au contraire, les peintures du bain froid, d'époque sévérienne, marquent l'adoption d'un style plus linéaire sur fond blanc, même si les poncifs décoratifs sont toujours ceux des périodes plus anciennes. ■



Fig. 6. Côté énorme puzzle : le remontage des fragments.

# Recherches paléosidéurgiques dans l'Entre-Sambre-et-Meuse

Poï Defosse.

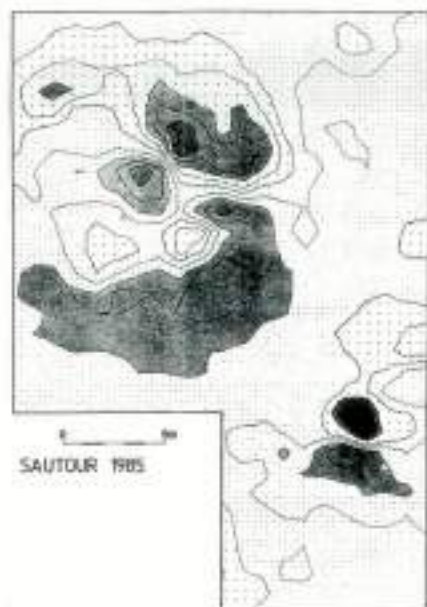


Fig. 1. Sautour. Carte magnétique établie par R. Geeraerts.



Fig. 2. Sautour. Covette.

Les recherches dans le domaine de la paléosidéurgie ont connu pendant le XIX<sup>e</sup> siècle un certain intérêt. Plusieurs sites de l'Entre-Sambre-et-Meuse furent fouillés (Morville - Anthée - Vodecée) mais, liée à la révolution industrielle, — l'exploitation des crassiers — cette curiosité s'estompa fort rapidement. Le Service des Fouilles de l'ULB a, il y a une dizaine d'années, repris la question dans le cadre d'une étude pluridisciplinaire. Le projet dont les promoteurs sont les professeurs P. Bonenfant et A. Fontana revêt un double aspect : mieux comprendre les techniques mises en œuvre pour réaliser la réduction du minerai (les conditions physico-chimiques et thermiques qui régnaient dans les fours) et déterminer les origines de la sidéurgie dans nos régions.

Trois sites ont été ainsi fouillés : Romedenne, Franchimont et Sautour, tous localisés dans les environs immédiats de Philippeville.

Ils présentent tous trois la caractéristique d'être situés sur une terrasse en bordure d'un vallon où coule un cours d'eau. A Romedenne, au lieu dit évocateur de « Bois du Four », une série de bas fourneaux avaient été fortuitement

mis au jour au cours de l'exploitation d'une carrière d'argile.

Nous avons pu fouiller les restes de l'un d'eux : il appartient au type des fours creusés en forme de marmite (bowl furnace selon la terminologie anglo-saxonne) sans coulée de scories. Le creuset de forme hémisphérique avait pour diamètre une quarantaine de cm et était scellé par une couche archéologique qui a livré de nombreuses scories, quelques tessons fragmentaires modelés à la main, des éclats de silex qui semblent dater le site de la fin de La Tène. Une identification de l'archéomagnétisme effectuée par R. Geeraerts, assistant au Centre de Physique du Globe à Dourbes (Virroival) n'a malheureusement pas donné de résultat.

Tant à Romedenne, qu'à Franchimont où aucun bas fourneau n'a été découvert — le site pourrait dater, si on en juge par plusieurs tessons retrouvés hors stratigraphie, de l'époque romaine — nous nous sommes heurtés à plusieurs problèmes : la très faible profondeur des vestiges (en fait ils gisent sous la couche d'humus) et la grande difficulté de repérer les vestiges en place parmi les amas de scories.

Dans le bois de Sautour — le site, notons-le, n'avait jamais été fouillé — nous avons commencé par une prospection à l'aide d'un magnétomètre à protons.

R. Geeraerts, à qui fut confiée cette mission, a exploré 500 m<sup>2</sup> et détecté deux anomalies magnétiques très prononcées (fig. 1).

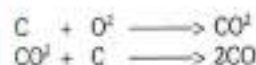
L'une d'elle correspondait à un creuset de forme tronconique (diamètre N/S : environ 50 cm, diamètre E/O environ 60 cm), dont la coulée se faisait au S-E dans une fosse aménagée dans le schiste et située légèrement en contrebas (fig. 2).

Aucune trace d'une ventilation artificielle n'a pu être repérée, de même aucun élément de la superstructure du four n'a été conservé si ce n'est deux petits murs concentriques (hauteur environ 10-15 cm), l'un à l'extérieur en terre cuite, l'autre à l'intérieur en pierres dressées et partiellement vitifiées.

Pratiquement au niveau de la roche, en avant du four, gisait un fragment de couvercle muni d'un bouton de préhension (fig. 3). Cette forme connue dans la région peut être datée de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle et du II<sup>e</sup> siècle.

## Note

Le carbone fourni par le charbon de bois est successivement transformé en dioxyde ( $\text{CO}_2$ ) et monoxyde de carbone ( $\text{CO}$ ).



C'est le monoxyde de carbone qui constitue l'élément réducteur des oxydes de fer. Suivant la température maximale atteinte, on obtiendra soit le fer soit la fonte provenant de la réaction du fer avec un excès de carbone.

Dans les bas fourneaux du type de ceux de Romedenne et de Sautour, les températures (environ  $1200^\circ\text{C}$ - $1300^\circ\text{C}$ ) ne permettaient qu'une réduction dite directe du minéral (obtention de fer métallique). Le procédé indirect qui permet d'obtenir la fonte riche en carbone n'apparaîtra qu'à l'époque moderne : les fourneaux sont à ce moment beaucoup plus élevés (« haut fourneau ») (voir par exemple le fourneau Saint-Michel près de Saint-Hubert de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle qui atteint environ 18,5 m).

À une centaine de mètres, toujours sur le plateau, devait se trouver un habitat ou un espace réservé au travail de la forge. En effet, dans une zone limitée par un alignement de scories — les bases sans doute d'une palissade en matériaux légers — nous avons pu dégager un empiérement auquel se mêlaient non seulement des scories mais aussi des fragments de tuiles et quelques tessons gallo-romains. Il faut enfin signaler la présence, à flanc de coteau, d'une retenue d'eau ou petit barrage contemporain des deux sites du plateau, et à proximité celle d'une source, élément évidemment indispensable à une activité humaine en forêt. Sautour semble donc constituer un ensemble parfaitement original et cohérent comprenant un lieu de réduction, un habitat où on travaillait les loupes de fer et une réserve d'eau.

La prospection magnétique avait mis en évidence une seconde anomalie qui, bien que très nette, n'a pas permis de découvrir un bas fourneau.

Les fouilles que nous effectuons depuis quelques années dans la Forêt de Soignes — le site peut être daté de l'époque carolingienne — permettent sans doute d'expliquer et de comprendre les limites d'une prospection magnétique. Ici aussi, comme dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, les bas fourneaux étaient construits à l'aide des matériaux trouvés sur place : l'argile et le limon — on retrouve parmi les scories de nombreux fragments rubéfiés des parois des fours. Les creusets étaient enfoncés de quelques centimètres sous le niveau du sol ou même, ce semble être le cas dans la Forêt de Soignes, construits sur le sol lui-même.

Il faut donc considérer que l'activité sidérurgique a bien réchauffé la terre trop peu pour que cela laisse une trace archéologique, suffisamment toutefois pour donner une aimantation thermorémanente.

À Sautour, en outre, la destruction des structures du bas fourneau signalée par la seconde anomalie s'explique aussi par la présence d'une végétation abondante et par l'activité des sidérurgistes eux-mêmes.

Les procédés de la réduction directe du minéral de fer sont loin d'être totalement connus. Des analyses en cours permettront sans doute d'en savoir davantage. Mais d'ores et déjà quelques importantes conclusions peuvent être tirées, en ce qui concerne l'Entre-Sambre-et-Meuse : comme l'attestent les nombreux crassiers de la région, il existait une industrie sidérurgique importante à l'époque gallo-romaine, peut-être même déjà à l'époque protohistorique.

Par ailleurs, la forme archaïque ou considérée comme telle des bas fourneaux n'est nullement un critère de chronologie. Deux types de fours étaient employés de manière contemporaine : ceux qui, simple cuvette creusée dans le sol, étaient détruits pour récupérer le métal après avoir cassé la scorie (c'est le bowl furnace) et ceux qui permettaient par un canal aménagé à la base du four d'écouler la scorie au fur et à mesure qu'elle se formait. Ce type de four, auquel appartient celui de Sautour, pouvait être alimenté en charbon de bois et minéral par un orifice situé à l'extrémité supérieure.

De fréquentes réfections étaient sans doute nécessaires comme en témoignent les nombreux fragments de terre cuite rubéfiée gisant parmi les scories.

Le site de Sautour qui a livré un témoin archéologique remarquable : un bas fourneau — il a pu être prélevé et conservé — s'avère avoir été un lieu particulièrement structuré dans le domaine de la production du fer.

Nous pouvons enfin sans pour autant entrer dans les détails signaler que les différences entre les sites de l'Entre-Sambre-et-Meuse et celui de



Fig. 3. Sautour. La cuvette ; à l'avant-plan, la fosse.

## BIBLIOGRAPHIE

On pourra consulter sur ce sujet :

**P. Bonenfant**, Les origines de la sidérurgie en Entre-Sambre-et-Meuse, dans *Actes du Colloque Franqui*, (28-29 novembre 1980), Bruxelles 1983, 235-241 (avec bibliographie précédente) ; **P. Defosse** dans *Annales Histoire de l'Art et Archéologie*, 8, 1986, 163 ; 10, 1988, 151-154 et une brève notice parue dans le tome 13, 1991, 130-133. En ce qui concerne le regain d'intérêt pour la paléo-sidérurgie voir l'article récent de **M. Mangin**, Les Mines et la métallurgie du fer en Gaule romaine : travaux et recherches, dans *Latomus*, 47, 1988 t, 74-89.

la Forêt de Soignes sont nettement apparentes en ce qui concerne la forme, la grandeur des scories et leur disposition sur le sol qui est nettement plus concentrée dans la Forêt de Soignes — en fait des monticules circulaires — qu'à Sautour et à Franchimont où elles sont dispersées sur une large surface. ■

## Le sarcophage romain de Tournai: l'apport des laboratoires

En 1989, la Société Tournaisienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie et le Crédit Professionnel du Hainaut entrèrent en négociation à propos d'un projet immobilier à conduire rue Perdue, à peu de distance de la Grand-Place de Tournai. Les parcelles concernées par la construction se trouvaient localisées à la périphérie de la ville romaine, en pleine zone funéraire densément utilisée au cours des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles. C'est dans ce contexte que fut mis au jour, le 15 février, le sarcophage gallo-romain de Tournai. Exceptionnel par son état de conservation et son décor, il fait figure de pièce rare et de trouvaille de grande valeur. Mais cette découverte a aussi entraîné la mobilisation de nombreux laboratoires, au nombre desquels l'Institut Royal du Patrimoine Artistique, en vue de l'établissement d'un programme d'exploitation scientifique et de conservation de l'objet.

Raymond Brulet

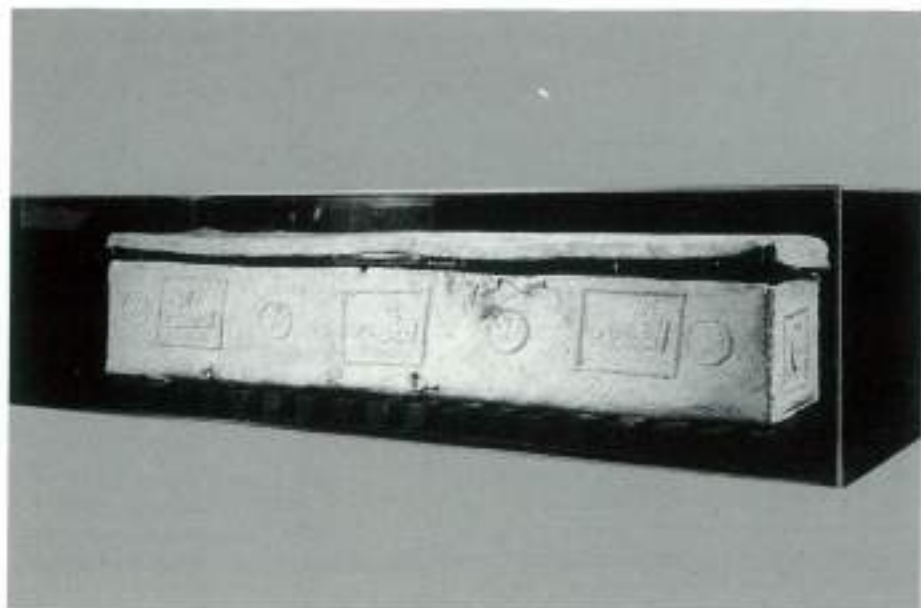


Fig. 1. Le sarcophage gallo-romain de Tournai (© IRPA).

### La découverte

Il y a vingt ans déjà, dans des circonstances moins favorables, l'équipe des archéologues tournaisiens avait pu mettre en évidence, rue Perdue, une part importante de cette aire funéraire. Les observations portant sur un peu moins de 200 sépultures furent effectuées à l'occasion de la construction de l'Hôtel des Pompiers et de plusieurs immeubles à appartement.

À côté du sarcophage, gisaient quarante sépultures et plus de la même époque. Moins spectaculaires, elles n'en furent pas moins examinées avec grand soin; elles nous livrent un

complément d'informations précieuses sur les coutumes funéraires de cette période à Tournai.

Légèrement à l'écart des fortes concentrations de sépultures et dans une fosse plus profonde gisait un sarcophage en plomb. Le couvercle apparut à une profondeur d'environ 4 m par rapport au niveau de la rue Perdue, dans son état d'origine, soit bien ajusté à la cuve mais non soudé, permettant de constater que la tombe était inviolée.

La découverte est d'importance à plusieurs titres. Par son caractère d'exception, en premier lieu; les sarcophages en plomb de cette époque sont rares (fig. 1). Par ses qualités esthétiques ensuite; la cuve est ornée sur ses quatre faces

de médaillons circulaires historiés et d'encadrements décorés (fig. 2). Par son état de conservation aussi; la pièce nous est parvenue dans un état de très grande qualité. Enfin, la sépulture est inviolée et a été retrouvée dans une fouille régulière, donc dans les meilleures conditions autorisant une exploitation scientifique, ce qui est rarement le cas.

Le sarcophage fut immédiatement ausculté par plusieurs équipes de spécialistes de différentes disciplines. L'Institut Royal du Patrimoine Artistique intervint aussitôt pour prendre en charge les mesures de conservation et de consolidation immédiates (M. P. de Ménaux). Le laboratoire de Minéralogie et de Géologie appliquées de l'UCL fut sollicité pour établir un diagnostic de la structure du plomb et de son état de corrosion (J. Naud, diffraction des rayons X). Un laboratoire de la Faculté Polytechnique de Mons (Prof. L. Danguy) se livra à une gammagraphie, de nature à nous révéler rapidement les grandes lignes de son contenu.

Le matériau, en dépit d'une certaine cristallisation du plomb et malgré l'apparition sur les surfaces interne et externe d'une couche de carbonate et d'oxyde de plomb, de quelques fissures et de trous à la base, avait bien traversé les siècles. Compte tenu des informations rassemblées sur l'excellent état de conservation du sarcophage, son transfert fut décidé à l'Institut Royal du Patrimoine Artistique à Bruxelles où un laboratoire assura son ouverture.

La technique d'ouverture a consisté à asseoir sur le couvercle un châssis métallique doté de 28 ventouses en silicone. L'ensemble fut soulevé par des vérins sous lesquels on avait placé des balances; à chacune des manœuvres, on pouvait ainsi surveiller le poids soulevé et donc



Fig. 2. Médallion décoré (© IRPA).

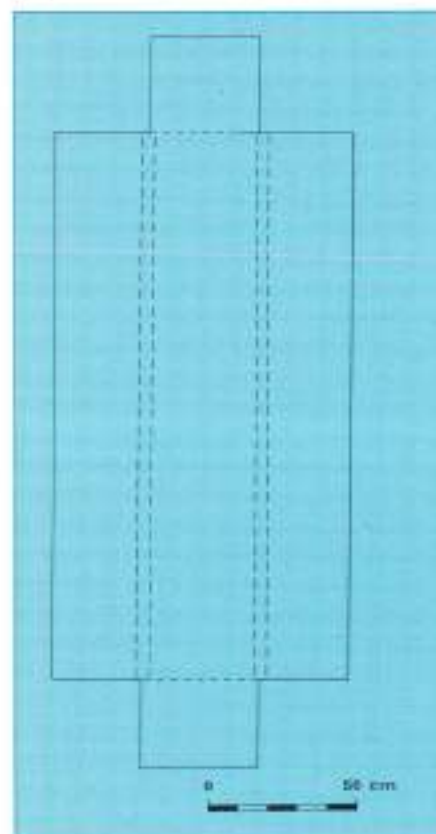


Fig. 3. Schéma du découpage et du pliage de la cuve en plomb (© IRPA).

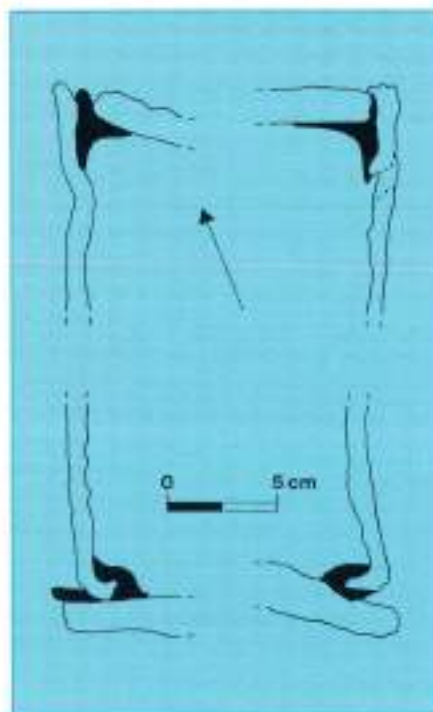


Fig. 4. Soudures aux angles internes de la cuve.

répartir harmonieusement l'effort de traction pour éviter au couvercle qu'il ne coince ou aux parois de la cuve qu'elles ne se brisent.

L'ouverture du sarcophage, brillamment assurée par les techniciens de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique, révéla qu'il s'était rapidement comblé d'argiles et de sables humides par ruissellement le long des bords du couvercle. L'intérieur de la cuve était rempli de strates de sédimentation dont certaines couches présentaient des fissures de dessiccation. La parole était rendue aux archéologues, puisque quelques jours de fouilles s'avéraient à nouveau indispensables pour percer le secret du sarcophage.

## Technologie

La fabrication d'une cuve et d'un couvercle de sarcophage procède de quatre opérations techniques successives qui ont pu être restituées :

- l'opération de fonderie ;
- le découpage ;
- le pliage de la feuille ;
- l'assemblage par soudure.

## La fonderie

Les artisans ont dû faire face à des difficultés opérationnelles lorsqu'ils étaient confrontés à la réalisation de pièces aussi importantes que les sarcophages. Elles tiennent à la quantité de métal à fondre et à la vitesse de coulée du matériau. Pareilles feuilles de métal étaient obtenues par coulée sur une surface de sable ou de terre.

L'examen des surfaces interne et externe du sarcophage montrent bien que la face extérieure a été coulée sur un sol granuleux et que la face interne s'est solidifiée au contact de l'air, laissant subsister des petites aspérités anguleuses.

La cuve du sarcophage de Tournai a été obtenue au départ d'une feuille de plomb quadrangulaire de 1,05 sur 2,25 m et le couvercle au départ d'une feuille de 0,45 sur 2,05 m.

## Le découpage et le pliage

Un outil tranchant a été utilisé pour retirer une petite surface carrée à chaque angle de la feuille, permettant par pliage de relever les quatre faces de la feuille et d'ajuster les arêtes verticales, comme on assemblerait une boîte en carton (fig. 3).



Fig. 5. Dispositif d'ouverture du sarcophage de Tournai (© IRPA).

## BIBLIOGRAPHIE

R. Brulet et al., Le sarcophage gallo-romain de Tournai, dans *Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain*, 74, Louvain-la-Neuve, 1990.



Fig. 6. Couches sédimentées à l'intérieur du sarcophage (©IRPA).



Fig. 7. Fentes de dessiccation d'un cycle sédimentaire (©IRPA).

## L'assemblage par soudure

Le couvercle n'a pas été renforcé par des soudures internes à l'inverse de la cuve de Tournai où des cordons de soudure ont été adaptés aux arêtes internes pour soutenir l'assemblage.

Les soudures sont faites d'un alliage plomb-étain, plus fusible et appliqué sur les raccords des panneaux longitudinaux et d'extrémités (fig. 4).

Les cordons sont généralement de section triangulaire, parfois concave au centre, montrant qu'ils ont été appliqués au fer.

Par endroits, le métal de la soudure a débordé l'arête interne et on l'aperçoit sur l'arête externe du sarcophage.

Ailleurs, une ouverture accidentelle a dû se produire au moment de la coulée du métal. Elle a été immédiatement bouchée par une rustine de plomb de 5 cm de diamètre.

## L'ouverture du sarcophage

Pour ne pas endommager ce document, l'Institut Royal du Patrimoine Artistique a conçu un processus capable de réaliser l'ouverture du sarcophage sans trop de risques, soit une technique similaire à celle employée couramment à la dépose de pavements en mosaïque et peintures murales.

La bordure de plomb, repliée se montrait trop

fragile et cassante pour que l'on puisse soulever le couvercle en s'y appuyant.

Cette technique permet non seulement de soulever l'objet par « suction », mais encore d'assurer, en cas de casse, de maintenir les fragments en place. Pour le couvercle il fallait y fixer un bâti rigide qui puisse être levé, en restant parfaitement horizontal. Un bâti métallique en acier de section carrée (4 x 4 cm), constitué de deux barres, dépassant le couvercle d'environ 20 cm, traversées aux quatre extrémités par des tiges filetées faisant office de vérin, reliées par cinq traverses soudées, fut fixé au couvercle par des « ventouses » de caoutchouc silicone et des renforts de toiles encollées au Paraloid, entourant les barres d'acier. Les vérins, en s'appuyant sur des pèse-personnes, ont permis de contrôler le maintien horizontal du bâti tout au long de l'opération d'ouverture du sarcophage, effectué par deux personnes (fig. 5).

## La sédimentation

À l'ouverture, le sarcophage a été trouvé rempli de sédiments. Durant l'évidage, deux parois ont été laissées au titre de témoins.

Dans les stampes ainsi conservées, on observe une série de « cycles sédimentaires » (fig. 6). En effet, chaque cycle débute avec des sables assez grossiers et se termine par une mince couche de matériau fin argileux. Le sable est constitué de quartz roulés transparents mélangés à de la glauconie et quelques résidus de fossiles.

Les structures du remplissage ne peuvent être interprétées ni comparées à des structures sédimentaires classiques en milieu ouvert. En effet, le sarcophage est fermé et enfoui.

Le sarcophage a donc été régulièrement soumis à des pressions hydrostatiques importantes qui ont permis d'y « injecter » les sédiments environnants. Rappelons que le sarcophage a été placé dans une fosse creusée dans les alluvions de l'Escaut. Il s'agit en majorité de sédiments quaternaires anciens remaniés.

On en déduit également que pour une raison quelconque, l'ensemble a perdu son étanchéité. Ainsi, le sarcophage a été hydrostatiquement submergé au moins cinq fois, depuis le quatrième siècle. De plus, lors de la saturation périodique des sédiments environnants, il y a eu vraisemblablement réarrangement de position par tassement différentiel.

Enfin, à partir de la fin du premier cycle, le fond ne devait plus être étanche. Dès lors, l'abaissement du niveau de l'eau infiltrée par le haut a permis de développer des fentes de dessiccations, bien marquées sur deux niveaux (fig. 7). ■



# Monnaies de sites et trésors: découvertes récentes en Wallonie

L'étude des monnaies découvertes dans le sol permet de dater des structures, d'affiner la chronologie de l'occupation des sites et dans le cas des dépôts monétaires, d'établir la séquence des émissions.

Jacqueline Lallemand

## Dater les structures

Les monnaies romaines issues d'ateliers officiels se datent avec une précision très grande. Il est évident que lorsque de telles monnaies se trouvent sous un mur, un pavement ou dans un trou de pieu, ces structures sont en tout cas postérieures à la date d'émission de la monnaie. Dans les fouilles de la Place Saint-Pierre à Tournai en 1990, un sou d'or de l'empereur Constant émis à Trèves en 342 (fig. 1) a été découvert dans les fondations d'un bâtiment. Celui-ci est contemporain de la monnaie qui n'a pas circulé et provient de l'atelier le plus proche de Tournai à cette époque. A Autelbas-Wolberg, trois monnaies en bronze enveloppées dans un tissu ont été trouvées dans des trous de pieux. Deux d'entre elles, des as d'Antonin le Pieux datés respectivement de 151-152 et de 153-154 sont bien conservées et nous indiquent à peu près la date de placement des pieux. L'établissement du Wolberg est occupé à partir des Flaviens (69-96) et plus précisément du dernier d'entre eux, Domitien (81-96). La troisième pièce découverte dans un trou de pieu, un as de Caligula (37-41) très usé n'a guère d'intérêt chronologique : il a probablement été retrouvé ailleurs qu'au Wolberg par celui qui l'a utilisé.

## Monnaies de tombes et dates de décès

Les monnaies déposées dans des tombes comme dons funéraires (oboles à Charon) ne présentent, aux deux premiers siècles de notre ère et au début du *iv<sup>e</sup>*, que peu d'intérêt pour la datation du contexte ; il s'agit souvent de pièces qui ont circulé longtemps et fournissent un *terminus post quem* assez imprécis. A la fin du *ii<sup>e</sup>* et au *iv<sup>e</sup>* siècle par contre, la rotation des monnaies devient plus rapide et elles permettent souvent de dater avec précision le décès du personnage qu'elles accompagnent. Le cimetière de la Rue Perdue à Tournai constitue un cas très favorable parce que beaucoup de ses tombes contiennent des monnaies assez nombreuses et très bien conservées. Le célèbre



Fig. 1. Sou d'or (aureus) de Constant, trouvé en fouille à Tournai. Le droit représente le buste de l'empereur. Au revers la légende : *CA VICTORIAM TULLIANICAM* rappelle la victoire de Constant sur les Francs en 342. Deux Victoires tiennent une couronne dont l'inscription célèbre le dixième anniversaire (*decenn*) de l'avènement de Constant.

sarcophage en plomb découvert en 1989 se date à la fois par un dépôt externe, déposé dans la fosse et un dépôt interne, formé d'une bourse placée à droite du bassin du défunt. L'offrande extérieure à la cuve comprend une majorité d'imitations de monnaies des empereurs « gaulois » Tétricus I et II. Ces imitations émises probablement par des autorités locales pour pallier le manque de monnaies officielles ont été émises et ont circulé assez longtemps après l'abdication des Tétricus en 274. Elles ont connu plusieurs émissions dont le diamètre décroît régulièrement. Les pièces du dépôt externe, d'un poids et d'un diamètre assez élevés circulent jusqu'en 282-285. Les monnaies de la bourse découverte dans le sarcophage étaient très corrodées. Les pièces officielles les plus récentes datent aussi des Tétricus (271-274). Le dépôt comprenait sans doute des imitations de ces empereurs mais la corrosion ne permet plus de les identifier. Les deux dépôts, externe et interne peuvent être datés du dernier quart du *iv<sup>e</sup>* siècle.

## Dater les sites

Pour déterminer la durée d'occupation d'un site

et mesurer les variations du volume de la circulation monétaire qui peuvent donner des indications sur la densité d'occupation aux différentes périodes, l'on utilise la méthode des indices de fréquence (voir encadré p. 124). Le temple de Matagne-la-Grande est occupé de façon continue à partir de 260. Les 7 monnaies antérieures à cette date (sur un total de 613) proviennent de pertes occasionnelles ou tardives. Les monnaies officielles ont été émises jusqu'en 402, date après laquelle les monnaies romaines en bronze cessent pratiquement de pénétrer dans nos régions. La circulation de ce site couvre donc les périodes 12 à 21 définies pour ce genre d'étude (fig. 2). Les indices de Matagne-la-Grande atteignent leur sommet au cours de l'époque valentinienne (364-378). Le sanctuaire a en effet, été reconstruit et agrandi peu après 364. D'autres sites de nos régions témoignent de l'ampleur de la « renaissance » valentinienne : Autelbas-Wolberg, Florenville-Chamefeux et Blandain pour ne citer que quelques exemples. La période théodosienne (388-402) fournit également un nombre appréciable de pièces à Matagne-la-Grande. Les sites riches en monnaies de cette époque ont

Périodes	Années	Off.	Imit. limit.	Tot.	% Off./imit.	Ind.	Ind. limit.
12. 260-275	15	35	160	195	17.95/82.05	6.11	27.93
13. 275-294	19	2	-	2	-	0.28	-
14. 294-318	24	16	-	16	-	1.74	-
15. 318-330	12	32	-	32	-	6.98	-
16. 330-340	10	54	43	97	55.67/44.33	14.14	11.26
17. 340-348	8	236	6	32	81.25/18.75	8.51	1.96
18. 348-364	16	15	12	27	55.56/44.44	2.45	1.96
19. 364-378	14	99	1	100	99.00/1.00	18.51	0.19
20. 378-388	10	19	-	19	-	4.97	-
21. 388-402	14	84	2	86	97.67/2.33	15.71	0.37
	142	382	224	606			

Fig. 2. Tableau des monnaies découvertes à Matagne-la-Grande.



Fig. 4. Double sestertius de Postume trouvé en surface à Narnes (Roche-Sainte-Anne). La pièce a été frappée dans l'atelier 2 qui n'est pas encore localisé avec précision mais se situe dans le nord-ouest de la Gaule. Au revers : galère à droite.

sans doute été occupés pendant quelques années au début du V<sup>e</sup> siècle (fig. 3). L'absence presque totale dans nos régions, de pièces en bronze postérieures à 402 ne permet pas de préciser la durée de cette occupation.

### Prendre en compte la surface

Comme le calcul des indices de fréquence est une méthode statistique, les résultats seront d'autant plus fiables que le nombre de pièces connues sera plus élevé. Il est donc indispensable de tenir compte des monnaies découvertes en surface (fig. 4) aussi bien que de celles qui proviennent de fouilles. Les pièces de surface sont certainement dans tous les cas beaucoup plus nombreuses que les monnaies trouvées en fouille. Le site des Castellains à Fontaine-Valmont par exemple, a produit 65 pièces de fouille pour 100 pièces trouvées en surface (fig. 5) qui nous ont été communiquées. Ces 100 monnaies ne représentent sans doute qu'une infime partie des trouvailles de surface. Il convient d'ailleurs de rendre hommage aux (trop rares) prospecteurs de surface qui communi-

quent leurs trouvailles à un spécialiste susceptible de les répertorier. Une réglementation et une organisation adéquates amélioreront sans doute cette situation à l'avenir.

### Trésors et histoire

Les trésors monétaires (voir encadré) ont souvent été rapprochés d'événements historiques, d'invasions par exemple, qui se seraient produits à proximité de leur lieu de trouvaille à la date présumée de leur enfouissement. Il convient d'être prudent avant de tirer de telles conclusions d'un trésor. En 1990, les fouilles de la villa d'Habay-la-Vieille ont amené la découverte d'un trésor de 99 pièces contenu dans un vase et situé dans une couche d'incendie. Il serait tentant d'attribuer la destruction de la villa à l'incendie et de dater celui-ci grâce aux dernières monnaies du trésor. Cependant les pièces les plus récentes du trésor ont été émises pour l'empereur « gaulois » Postume en 262. Les fouilles de la villa ont permis la découverte de 38 monnaies postérieures à 262 parmi lesquelles l'on trouve des pièces émises à Rome par

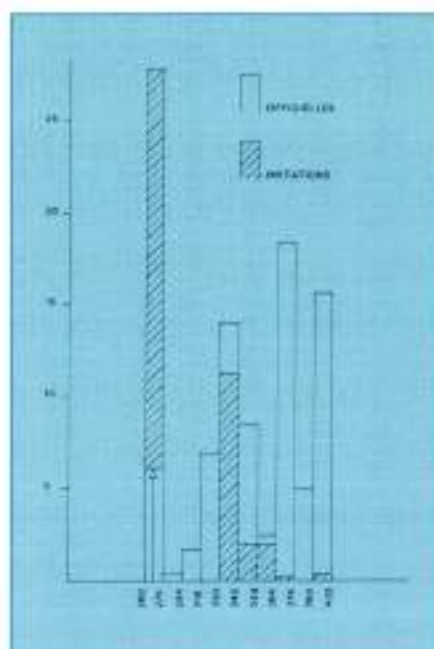


Fig. 3. Graphique des monnaies découvertes à Matagne-la-Grande.

l'empereur légitime Gallien en 264-266 et en 266-267, une monnaie de Postume lui-même frappée en 268, des pièces de son successeur à l'Empire gaulois, Victorin et des imitations de Claude « divus, de Victorin et de Tétricus » et « postérieures à 270 et même, pour la plupart de celles des Tétricus, à 274. La villa subsiste donc bien des années après l'incendie qui ne représente sans doute qu'un épisode malheureux mais temporaire, de son histoire. Un trésor monétaire intégré dans une étude archéologique et chronologique peut nous fournir des données historiques inédites et appréciables. Le trésor de monnaies d'or gauloises découvert par E. Huysecom et J. Wagnies lors de fouilles effectuées au Mont d'Or (Leuze-en-Hainaut) se compose de 19 statères dits « uniface ». Le droit de ces monnaies lisse et bombé, présente quelques déformations mais pas de type proprement dit. Le revers montre un cheval galopant à droite. L'étude approfondie de ces monnaies et de leur dispersion géographique a permis à E. Huysecom de localiser la frappe des monnaies du trésor dans une zone comprise entre l'Escaut et le sillon Sambre-et-Meuse. Les trouvailles de ce type sont également fréquentes en Grande-Bretagne. Leur caractère très dispersé n'autorise pas à placer leur centre d'émission dans cette région. Les trésors britanniques sont enfouis dans le sud-est du pays, le long des côtes et le plus souvent sur les plages. Comme le remarque justement E. Huysecom il est très peu probable qu'un commerçant enfouisse son magot en débarquant sur le territoire de ses futurs clients. La présence de ces statères



**Fig. 5.** Statera fourré attribué aux Eboraci, trouvé en surface à Fontaine-Valmont. Pièce en bronze recouverte d'une épaisse couche d'or. Il ne s'agit probablement pas d'un faux mais d'une émission de nécessité datant de la fin de la Guerre des Gaules (MRAH, t. IV, p. 5.719).

## BIBLIOGRAPHIE

**R. Brulet et al.**, Le sarcophage gallo-romain de Tournai, Louvain-la-Neuve, 1990, Collection d'archéologie Joseph Mertens, 4, dans *Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain*, 74.

**R. Brulet et G. Coulon**, La nécropole gallo-romaine de la Rue Perdue à Tournai, Louvain, 1977, dans *Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain*, 7.

**E. Huysecom, J. Wargnies et H.G. Bachmann**, Le dépôt de statères celtiques uniface — type Scheers 24 — du « Mont d'Or » (comm. de Leuze-en-Hainaut), dans *Archaeologia Belgica* 3, 1987, 101-116.

**J. Lallemant**, La circulation des monnaies romaines au Wolberg (Autelbas), dans *Les cahiers du Groupe de Recherches aëniennes du Sud belge* 7, 1991, 49-56.

**J. Lallemant**, Les monnaies du sanctuaire de Matagne-la-Grande, dans *Revue belge de numismatique* 131, 1985, 29-132.

**J. Lallemant**, Le trésor de Bras (comm. de Libramont-Chevigny) : bronzes et antoniens de Hadrien à Postume, dans *Archaeologia Belgica* 2, 1986, 205-211.

**J. Lallemant**, Le trésor de Pommeroeul : antoniens de Gordien à Postume, *Studia Paulo Naster oblata*, 1. *Numismatica Antiqua*, dans *Orientalia Lovaniensia Analecta* 12, Leuven, 1982, 227-242.

« belges » en Grande-Bretagne s'expliqueraient donc par une « immigration » provoquée peut-être, mais ce n'est qu'une hypothèse, par des invasions.

	Co	Pom	Pop	Wo	He	Total	%
Emission 1	5	3	1			9	6.04
Emission 2	90	39	2	2	1	134	89.93
Emission 3	2	3			1	6	4.03
	97	45	3	2	2	149	100.00

**Fig. 6.** Les trésors constitués en 260. Co : Couvron ; Pom : Pommeroeul 3 ; Pop : Poppebœuf ; Wo : Wolbecq ; He : Hersies.

	S	V	K/L	B	Total	%
Emission 2	10	5	3	6	24	19.83
Emission 3	9	7	3	4	23	19.01
Emission 4	7	4	9	37	57	47.11
Emission 5		1		2	3	2.48
Moneta			1	13	14	11.57
	26	17	16	62	121	100.00

**Fig. 7.** Les trésors constitués en 262. S : Schwazacker ; V : Vannes ; K/L : Kester/Leerbeek ; B : Bras.

## Dater les monnaies par les trésors

Les monnaies romaines portent fréquemment une date. Le chiffre de la puissance tribucienne correspond en fait à l'année de règne de l'empereur. La mention d'un consulat éventuel peut jouer le même rôle mais comme les consulats impériaux ne se renouvellent pas à intervalles réguliers, la chronologie qu'ils établissent est moins précise. L'octroi à l'empereur de certains titres comme *Pater Patriae* (Père de la Patrie), la mention d'anniversaires de règne, l'évolution du nom de l'empereur d'abord donné en entier, puis réduit à l'essentiel posent également des jalons chronologiques. De nombreuses séries de pièces ne se laissent pourtant dater que dans des limites assez vastes. La comparaison de plusieurs trésors constitués à la même époque permet d'affiner cette chronologie. Des progrès importants ont été réalisés depuis longtemps et le seront encore à l'avenir en ce qui concerne les monnaies des empereurs dissidents « gaulois » Postume (260-269), Victorin (269-271), Tétricus I et II (271-274). Nous ne connaissons pas encore dans le détail l'organisation des ateliers romains mais nous pouvons constater qu'ils frappent simultanément un ou plusieurs types de revers associés à un ou plusieurs types de droit. Nous appelons ces associations des émissions. Le trésor de Pommeroeul 3 qui ne contient pas encore les pièces fort courantes émises à l'occasion du 2<sup>e</sup> consulat (261) de Postume doit avoir été rassemblé l'année même de son avènement, en 260. Il nous permet de reconstituer en commun avec d'autres trésors (fig. 6), la deuxième émission de cet empereur. L'émission qui porte au droit le nom complet de Postume avec l'erreur *POSTUMUS* au lieu de *POSTUMVS*

ne pose aucun problème : elle ne peut être que la première. Le trésor de Bras contient des pièces datées de 262, mais aucune datée de 263. Ces dernières ne sont pas communes mais Bras comprend d'autres monnaies bien plus rares. Il confirme deux hypothèses avancées par E. Besly et R. Bland dans leur étude magistrale du trésor de Cunetio. L'une de ces hypothèses concerne la composition de l'émission de 262 (émission 4), l'autre l'appartenance à un atelier distinct du revers *Moneta aug.* le plus commun de ceux émis par Postume. L'intérêt principal du trésor de Bras est de montrer que ce revers *Moneta* était déjà bien représenté dans un trésor constitué à la fin de 262 : il contient plus de 20 % de *Moneta* (fig. 7). Le trésor de Bras trouvé en fouilles par G. Hossey, nous est parvenu complet. Ce fait revêt toute son importance dans le cas des *Moneta* : si le trésor n'avait pas été intact nous aurions pu craindre que les *Moneta* pièces très communes et par conséquent moins appréciées des collectionneurs aient subsisté en plus grande proportion que les pièces plus rares. Les trésors de Tournai 17 et 18 confirment les classements par émissions des monnaies de Victorin et des Tétricus déjà obtenus par d'autres dépôts. Le trésor 17 se compose de 1938 pièces. Il a été constitué sous le règne de Victorin mais enfoui bien plus tard puisque 4 monnaies datées de 273 à 277 et deux autres émises en 281 ont été ajoutées au moment de son enfouissement. Toutes les pièces des Tétricus et celles des dernières émissions de Victorin, très abondantes sont absentes. Le trésor 18 ne compte que 437 monnaies et se termine sous Tétricus. Le trésor 18 est parvenu intact aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, acquéreurs des 2 dépôts. Les pièces



Fig. 8. Le trésor de Tournai 18 dans son vase (MRAH, Inv. B 5.703).

se trouvaient dans leur pot rempli de terre (fig. 8) et nous avons pu en établir la stratigraphie. Les monnaies les plus anciennes se situent en majorité dans les couches inférieures du pot, les plus récentes celles de Tétricus : notamment, en surface. La thésaurisation s'est donc faite dans le pot même où les pièces ont été retrouvées. Tétricus I frappe dans son atelier secondaire dont la localisation n'est pas assurée deux types successifs de Laetitia tenant une couronne et une ancre. Le premier porte la légende *Laetitia aug n*, le deuxième la légende *Laetitia augg*. L'on a longtemps supposé que la légende *augg* qui suppose l'existence de 2 empereurs apparaissait lors de la nomination de Tétricus I comme César. Le trésor de Tournai 18 comprend d'assez nombreuses pièces de Tétricus I et une seule *Laetitia augg*. Tournai 18 constitué et enfoui peu de temps après l'association de Tétricus I au pouvoir ne compte que 2 types de revers pour ce César. Nous devons donc admettre que les 2 types présents : *Spes publica* et *Pietas* appartiennent chacun à l'un des 2 ateliers en activité. Jusqu'à présent l'on avait classé ces deux types à l'atelier principal pour équilibrer le nombre de pièces frappées au cours des différentes émissions. Il apparaît maintenant que ce classement doit être modifié et Tournai 18, par sa date et son caractère complet fournit une preuve de la pertinence du nouveau classement.

## Les conditions de la recherche

Pour que l'étude des monnaies trouvées dans le sol puisse apporter à l'archéologie, à l'histoire de la circulation monétaire et à la numismatique tous les services que ces disciplines peuvent en attendre, il importe que les documents puissent être traités dans de bonnes conditions. Ils doivent, dans tous les cas être soumis à une personne compétente qui possède l'expérience des pièces de fouille et ait accès à une documentation aussi vaste que possible sur les découvertes déjà réalisées. Les monnaies doivent être remises au spécialiste, surtout lorsqu'il s'agit de

trésors, dans l'état de leur découverte et accompagnées d'un minimum de renseignements qui permettront de les replacer dans leur contexte : indication précise du lieu de trouvaille, de l'environnement archéologique et des circonstances (fouille ou surface, par exemple) de leur trouvaille. Il est préférable de remettre ces pièces, soit à un seul spécialiste, soit à l'un des membres d'un groupe de personnes entre qui existe une collaboration même informelle qui garantisse la cohérence des descriptions, des datations et des interprétations. ■

## Les trésors

En numismatique, le mot « trésor » est un terme technique qui désigne un lot de monnaies déposées toutes ensemble au même endroit et au même moment. Les pièces peuvent se trouver dans un vase, dans une bourse, un sac ou une cassette ou avoir été enfouies en pleine terre. Le volume des trésors varie de quelques pièces à plusieurs centaines, voire plusieurs milliers. L'on admet arbitrairement, qu'il s'agit d'un trésor dès que l'on trouve ensemble 5 monnaies ou pour l'or, 2 pièces. Le terme de trésor ne se réfère donc pas à la valeur marchande de l'ensemble, ni dans l'Antiquité, ni à notre époque. Celle-ci peut être importante s'il s'agit de pièces d'or ou même d'argent ou de bronze parfaitement conservées. Lorsque les pièces ont connu une circulation prolongée ou sont fortement corrodées par leur séjour dans un milieu acide, la valeur marchande de chaque pièce est minime ou parfois nulle. Par contre, tous les trésors constituent des documents numismatiques et historiques intéressants. Ceux qui par cupidité ou par ignorance, les détruisent ou les dispersent sans étude préalable se comportent comme des vandales. Trop souvent aussi l'archéologue qui trouve un trésor en fouille, poussé par une curiosité bien compréhensible s'empresse de vider le pot qui le contient ou de séparer les unes des autres les monnaies placées en rouleaux. Un spécialiste des pièces de fouille pourrait peut-être tirer des conclusions intéressantes de l'emplacement occupé par les différentes monnaies dans leur récipient ou leurs rouleaux.

## La méthode des indices

Comme les différents sites et les différentes périodes d'un même site fournissent des quantités de monnaies fort variables nous devons disposer d'un moyen de calcul qui prenne en compte ces divergences. La méthode des indices répond à ce besoin. La durée d'occupation du site est divisée en périodes établies suivant la connaissance que nous avons de la chronologie des frappes monétaires. Ces périodes sont devenues traditionnelles. Pour établir l'indice de fréquence d'une période et d'un site donné l'on emploie la formule suivante :

$$\frac{\text{nombre de monnaies de la période} \times 1.000}{\text{nombre d'années de la période} \times \text{total des pièces du site}}$$

Cette formule permet de comparer valablement des périodes de durée différente et des sites d'une richesse en monnaies inégale. La multiplication par 1.000 ne sert qu'à éviter un nombre trop élevé de décimales. Ce calcul s'applique aux monnaies officielles dont nous connaissons avec précision les dates d'émission. Les imitations de monnaies de chaque période ne sont pas toujours contemporaines de leurs modèles. Elles figurent donc dans le tableau et le graphique qui le visualise sous la forme de pourcentages réduits à l'indice : l'on calcule le pourcentage d'imitations sur le nombre de pièces global : officielles plus imitations. Ce pourcentage est ensuite appliqué à l'indice des pièces officielles.

# L'étude de la fonction des outils préhistoriques: recherche et vulgarisation

La taille du silex, la fabrication et l'utilisation d'outils, répliques d'originaux préhistoriques, constituent un éclairage des interprétations paléoethnographiques de la Préhistoire. Des protocoles expérimentaux, établis rigoureusement déterminent les limites de la vraisemblance des hypothèses inspirées par l'analyse des vestiges archéologiques. L'expérimentation permet l'étude de la fonction des outils préhistoriques ou de leurs techniques de fabrication. Elle élargit les points de vue pour l'interprétation et la compréhension du comportement humain durant la Préhistoire.

Fernand Collin

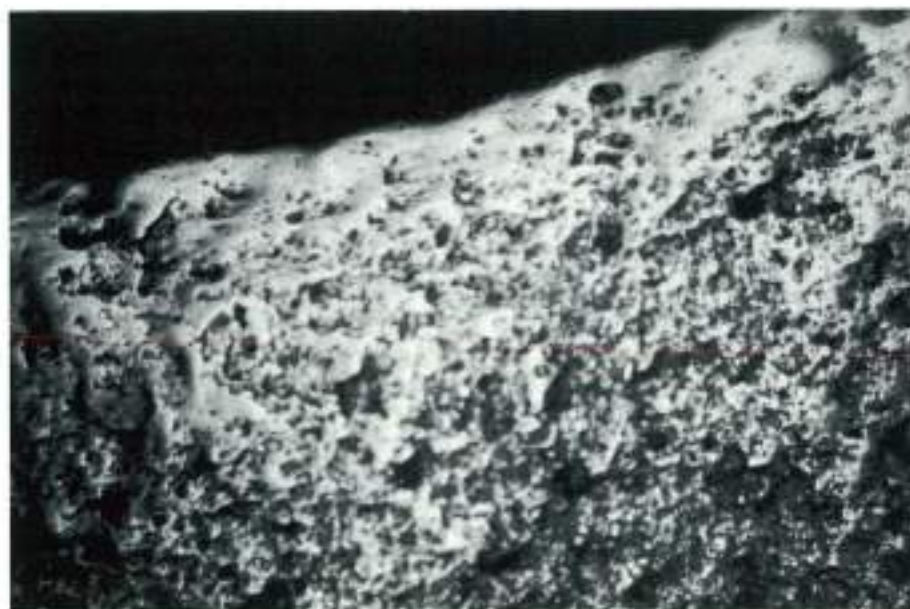


Fig. 1. La tracéologie : identification au microscope d'un micropôle résultant de la coupe de céréales (lame de silex néolithique observée sur 1 mm<sup>2</sup> de surface ; grossissement 50 fois).

## La taphonomie du geste

Les objets recueillis au cours des fouilles archéologiques constituent un ensemble de témoins, privilégiés par le temps, des activités de l'homme de la Préhistoire. Il s'agit là, bien sûr, d'une documentation lacunaire puisque bon nombre de matériaux périssables, utilisés alors comme outils ou comme matières premières, ont disparu. Des activités de chasse, il ne reste que des os et quelque outils ayant servi à abattre le gibier et à le dépecer. Du travail du bois ou des peaux, nous ne connaissons presque rien. Seuls demeurent les instruments de pierre qui ont servi à cet usage. De l'outil, il ne reste souvent que sa partie agissante, son manche de

bois, quand il a existé, n'a pas non plus été conservé. Les réalisations en os et en bois de cervidé ainsi que les gravures, tant sur galet que sur les parois des grottes, attestent l'utilisation de certains outils pour ces travaux. Seul l'examen attentif des tranchants nous dit ceux qui ont été utilisés et à quelles fins. C'est le domaine de recherche particulier de la tracéologie.

## La tracéologie

En 1957, le russe S.A. Semenov, puis en 1980, l'américain L.H. Keeley, définissaient les bases méthodologiques de l'étude fonctionnelle : un outil utilisé porte des traces d'usure (écaillures, stries, micropôles, émoussés) caractéristiques

d'une action (mouvement de l'outil) et de la matière travaillée (par exemple peau sèche avec abrasif, viande, etc.). L'analyse fonctionnelle aborde des questions technologiques. Elle s'est développée dans le monde occidental depuis une dizaine d'années. Elle s'articule en trois phases :

- l'expérimentation de copies conformes à l'outillage préhistorique pour travailler des matières variées telles que l'os, la peau, le bois, la pierre, etc. Les outils expérimentés constituent une collection de référence servant de base de comparaison à l'analyse du matériel archéologique ;

- l'observation des traces d'usage (micropôles, microécaillures, stries, abrasion) du matériel expérimental archéologique avec une loupe binoculaire grossissante de 10 à 50 fois et un microscope grossissant de 50 à 500 fois ;

- l'identification de la fonction des outils préhistorique grâce à la comparaison des traces observées sur les outils expérimentaux et les outils archéologiques.

Quand la fonction et l'usage sont reconnus, ces données sont confrontées à la typologie (quels sont les types d'outils ayant servi et pour quelle fonction ?). Puis, si possible, elles sont intégrées aux plans de répartition des outils du site (la position des outils dans l'espace révèle-t-elle l'organisation particulière de l'habitat ?). Il en résulte une description des « traditions » artisanales particulières dans le temps et dans l'espace. En Belgique, à Meer et à Rekem, cette approche a permis de recueillir les premières informations sur le fonctionnement de deux campements de chasseurs tjongériens de la fin du Paléolithique (ix<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.) et à Darion, sur l'organisation d'un village des premiers agriculteurs du Néolithique ancien (vi<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.).

Outre la technologie, la tracéologie aborde donc des aspects économiques et sociaux,



Fig. 2. Expérimentation pédagogique : reconstitution de la fabrication et de l'utilisation d'outils préhistoriques (sensibilisation au patrimoine archéologique) au Musée de la Préhistoire en Wallonie, Ramoul-Rémalde.

rendant les interprétations paléoethnographiques des sociétés préhistoriques dynamiques.

### La vulgarisation de la Préhistoire : l'expérimentation

L'expérimentation n'est pas seulement une méthode scientifique d'approche des technologies préhistoriques, elle est aussi un outil didactique performant de vulgarisation de la Préhistoire.

Tailler du silex, allumer du feu, graver une dalle de pierre, tirer au propulseur, abattre un arbre... sont des problèmes techniques sous-estimés a priori par le grand public attentif aux résultats de la recherche archéologique. « Essayer soi-même » ces différents gestes ou assister à une démonstration de ces activités assure, outre un aspect spectaculaire, la compréhension automatique des niveaux technologiques de ces sociétés humaines. L'imagination ainsi canalisée dynamise le processus fastidieux de la synthèse des principaux acquis d'une discipline scientifique complexe telle que l'archéologie préhistorique. ■

### BIBLIOGRAPHIE

**F. Collin**, Analyse fonctionnelle de quelques outils en silex provenant des sites de Mesvin IV, du Gué du Plantin, de Rekem (er-6), dans *Mémoires de Préhistoire liégeoise*, 10, 1990.

**J.P. Caspar**, *Contribution à la tracéologie de l'industrie lithique du Néolithique ancien dans l'Europe nord-occidentale*. Thèse de doctorat. Université de Louvain-la-Neuve, 1988.

**F. Van Notten**, *Les chasseurs de Meer*, dans *Dissertationes Archaeologicae Gandenses*, 18, Brugge, 2 vol., 1978.

Bibliographie facultative

**L.H. Keeley**, *Experimental Determination of stone tool use. A microwear Analysis*, University of Chicago Press, Chicago, 1980.

**S.A. Semenov**, *Prehistoric Technology*, traduction du russe par Thompson, London, 1957.

# La villa romaine de Champion à Emptinne

Paul Van Ossel et Alexandra De Poorter-Claeys

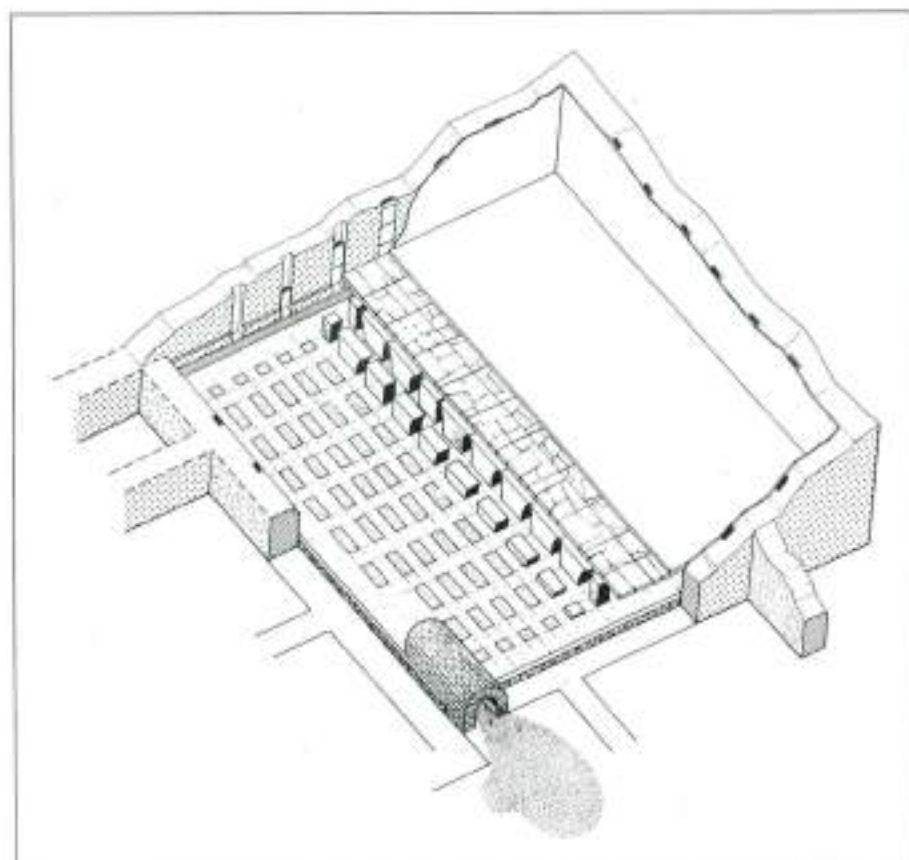


Fig. 1. Anaxométrie et restitution de l'installation tardive dans la grande salle centrale du bâtiment B (dessin J.-M. Danzels).



Depuis 1983, le Service de Jeunesse Archéologique mène des fouilles sur le site d'une villa romaine à Champion (commune de Emptinne, entité de Hamois)<sup>1</sup>. L'existence de vestiges sur le plateau du Rosdia était connue depuis longtemps. Jusqu'au milieu du <sup>xx</sup> siècle subsistèrent à cet endroit des ruines, encombrées de broussailles et de ronces, que les agriculteurs décidèrent de raser, afin de gagner de nouvelles terres pour l'exploitation agricole.

La villa occupe le sommet d'un étroit plateau, délimité au sud par un petit ruisseau et au nord-ouest par un vallon, où coule un filet d'eau alimenté par plusieurs sources permanentes. Le paysage dans lequel s'inscrit le site est typiquement condrusien. Il se compose de crêtes ou tiges schisto-gréseux et de dépressions ou plateaux calcaires, orientés nord-est/sud-ouest. Le plateau du Rosdia occupe la frange septentrionale d'une de ces dépressions, creusée dans les calcaires plus tendres.

Dans l'état actuel des recherches, la villa de Champion comprend deux ensembles de constructions. On distingue :

- un vaste bâtiment (B) avec thermes (A), mesurant 72 m de longueur et 23 m dans sa plus grande largeur, précédé d'une galerie de façade s'ouvrant vers l'Est;
- un bâtiment annexe (C), long de 28 m et large de 10 m, pourvu de bases internes supportant la toiture. Le plan de l'établissement, tel qu'il se présente aujourd'hui, est encore largement incomplet. D'autres structures maçonnées et parmi elles un puits, sont signalées ou ont été repérées lors de sondages sur le plateau.

Les plus anciennes traces d'une implantation humaine sur le plateau du Rosdia ont été découvertes sous les bains et sous la partie méridionale du bâtiment B. Ces traces sont bien modestes. A l'emplacement des bains, elles consistent en un niveau gris, retrouvé sous toute la surface bâtie, contenant des fragments de céramique de tradition indigène. Sous le bâtiment B, elles se composent d'une grande fosse peu profonde et de quelques trous de poteau. La

1. Ces fouilles, commencentées sous l'égide du GRAN (Prof. J. Mertens), se poursuivent en collaboration et avec le soutien de la Direction des Fouilles (D.G.A.T.L., Division des Monuments, Sites et Fouilles) du Ministère de la Région Wallonne.

Fig. 2. L'installation tardive dans la grande salle centrale du bâtiment B, en cours de fouilles.



Fig. 3. Plan général des bains, dans leur plus grande extension (première moitié du I<sup>er</sup> siècle).

céramique, également de tradition indigène, mais aussi quelques tessons de sigillée, peuvent être datés du milieu du I<sup>er</sup> siècle. La nature de ces traces reste inconnue. On ne sait si elles appartiennent à une occupation primitive ou s'il faut les lier à la phase de construction en pierre qui suivit. Cette dernière hypothèse paraît aujourd'hui la plus vraisemblable. Dans un cas comme dans l'autre, ces traces constituent un des plus anciens témoignages de la romanisation des campagnes dans le Condroz, qui débuta avec la construction de la route Arlon-Tongres, sous le règne de l'empereur Claude.

## Le bâtiment B

Le bâtiment B se trouve sur la ligne de crête marquant le sommet du Rosclia. dans une étape ultérieure, il est relié aux bains par la galerie de façade, prolongée à cet effet.

Le plan général de l'édifice reste lacunaire, en raison de l'arasement des structures et de transformations dans sa partie centrale. Malgré ces aléas, la fouille a mis en évidence son évolution architecturale et chronologique entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle et le début du II<sup>e</sup> siècle. À l'origine, il se présente sans doute comme un édifice rectangulaire de 13,50 m de longueur et de 19,20 m de largeur (sans la galerie), comprenant une grande salle centrale, flanquée sur trois côtés de pièces plus petites et symétriques. Vers le nord il est prolongé sur environ 25 m par une enfilade de trois autres grandes salles, larges de 11,50 m, très mal conservées. Une galerie de façade précède ces salles et forme un retour sur le pignon nord du bâtiment. Dans cette première phase de construction au moins deux pièces sont chauffées par des hypocaustes. Le plus grand occupe la vaste salle centrale, chauffé depuis un foyer situé dans son angle nord-est. Un deuxième occupe l'angle sud-ouest du bâtiment. Une troisième pièce chauffée, située à l'arrière de l'édifice, ne peut être rattachée à aucune phase précise, en raison de modifications tardives.

Vers le milieu ou la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle le bâtiment subit des transformations qui



Fig. 4. Vue générale de la partie froide des bains.



Fig. 5. Vestiges de la première installation de bains (I<sup>er</sup> s.), découverte sous les aménagements des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s.

affectent principalement la salle centrale. Le grand hypocauste est démantelé, les pilettes rondes démontées et remplacées par des piles en maçonnerie, construites en encorbellement sur leurs petits côtés, de manière à constituer des banquettes continues sur lesquelles vient se poser une sole faite d'éléments de récupération. L'ancien foyer de l'hypocauste est détruit et remplacé par un nouveau, aménagé dans l'angle sud-ouest de la salle.

C'est sans doute à cette époque aussi qu'une salle est construite contre le mur nord de la grande salle centrale. Constitués de gros blocs de silex non équarris, les murs de cet ajout dénotent un caractère fruste. Sa construction a entraîné de multiples perturbations. Il est possible aussi que, dès cette époque, les trois salles prolongeant le bâtiment vers le nord aient été

détruites et arasées, marquant ainsi une réduction de la surface habitée.

Le bâtiment B est occupé jusqu'au Bas-Empire. Le matériel archéologique découvert dans la couche de destruction de la grande salle peut être daté globalement de la fin du I<sup>er</sup> siècle et de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle. Bien plus tard, quelque part au III<sup>e</sup> siècle ou au IV<sup>e</sup> siècle, les ruines sont encore visitées, apparemment en vue d'une récupération de matériaux. Plusieurs destructions et perturbations des vestiges romains datent de cette époque.

## L'installation balnéaire (bâtiment A)

Le plan général des bains est à première vue complexe, sinon compliqué. Aucun plan régulateur n'est immédiatement perceptible. La raison





Fig. 6. La grande baignoire (ou solium) du bain chaud, construite au I<sup>e</sup> s. Restée intacte jusqu'au milieu du XI<sup>e</sup> s., elle fut alors gravement endommagée lors des travaux d'arasement des dernières ruines de la villa.

principale de cette complexité, plus apparente que réelle, réside dans les développements architecturaux et les multiples modifications qu'a connus l'installation durant son existence. En réalité, une régulation architecturale semble avoir conduit la construction et le développement des bains. L'agglomération progressive de bâtiments rectangulaires réguliers autour d'un noyau primitif, avec un système de proportions répétitif, paraît assez sûr : cette évolution a manifestement tendu à l'obtention d'un ensemble structuré et harmonieux où le souci de symétrie et de proportions n'est pas absent, malgré les irrégularités de certains tracés.

Dans leur extension maximale, les bains



Fig. 7. Détail du système sur hypocauste du solium du bain chaud.

## BIBLIOGRAPHIE DU SITE

**N. Hauzeur**, Antiquités gallo-romaines, gallo-romaines et franques de la rive droite de la Meuse (province de Namur), dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, 4, 1855-1856, 384-388.

**A.-M. Knaepen-Lescrenier**, Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques de la province de Namur, Bruxelles, 1970, 71.

**C. Vanthournout**, La villa romaine de Champion (Emptinne) : fouille des installations de bains, dans *Archéolo-J*, 15 années, 15 chantiers, Catalogue d'exposition, Rixensart, 1984, 121-129.

**P. Van Ossel**, La villa romaine de Champion. Rapport préliminaire des campagnes de fouilles 1984/85, dans *Documents d'archéologie régionale*, 1, 1986, 53-63.

**P. Van Ossel**, La villa romaine de Champion à Emptinne, dans *l'Archéologie en Wallonie 1980-1985. Découvertes des Cercles archéologiques*, Namur, 1987, 226-229.

**J.-D. Demarez**, Les bâtiments à fonction économique dans les fundi de la Provincia Belgica, dans *Amphora*, n° 50, 1987, 6-7.

**A. De Poorter**, Stempels op bouwmaterialen (in gebakken aarde) in België en te Baya in de Gallo-Romeinse tijd, Mémoire de licence, K.U.L., 1986, 39, 52 et 172.

**A. De Poorter et P.-J. Claeys**, Les sigles sur matériaux de construction romains en terre cuite en Belgique, dans *Acta Archaeologica Lovaniensia. Monographiae*, I, 1989, Leuven.

**Chr. Delpace et P. Van Ossel**, Les apports de l'étude des enduits peints à l'architecture du complexe thermal de la villa gallo-romaine de Champion à Emptinne (Namur) en Belgique, Actes du 4<sup>e</sup> internationalen Kolloquium zur römischen Wandmalerei, Köln, 20-23 September 1989, dans *Kölner Jahrbuch*, 24, 1991, 261-268.

**P. Van Ossel et A. De Poorter-Claeys**, Un ensemble balnéaire de l'époque romaine à Champion-Emptinne (Hamos) : rapport provisoire, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, 1993, à paraître.

**Chr. Delpace**, Les décors peints du frigidarium du complexe thermal de la villa de Champion (Namur) en Belgique. Note sur la frise de perles et piroettes, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, 1993, à paraître.



Fig. 8. Praefurnium de la grande baignoire du bain chaud.

Fig. 9. Le bain chaud de 1<sup>er</sup> s.

couvrent une surface bâtie d'environ 340 m<sup>2</sup>, ce qui les range parmi les plus grandes installations de bains privées de nos régions.

Les fouilles ont mis en évidence plusieurs périodes de construction entre le 1<sup>er</sup> siècle et la fin du 3<sup>e</sup> siècle (ou le 4<sup>e</sup> siècle), ainsi qu'une période de récupération de matériaux aux Temps Modernes, puis une destruction au milieu du 18<sup>e</sup> siècle.

La première installation thermique est modeste. Elle comprend seulement une partie froide et une partie chauffée par hypocauste. Cette dernière est articulée autour d'un hypocauste de plan circulaire, dont les vestiges ont été retrouvés englobés dans les maçonneries plus récentes. La salle circulaire est précédée d'une baignoire carrée, installée au débouché du canal de chauffe du *praefurnium*. Cette première installation de bains est édifiée vraisemblablement après le milieu du 1<sup>er</sup> siècle, en même temps que le bâtiment B. Elle est séparée alors de ce dernier par un espace non bâti d'une douzaine de mètres.

L'installation subit de profonds changements durant le 1<sup>er</sup> siècle. La partie chauffée des bains est fortement agrandie vers le nord et vers le sud, rejoignant le bâtiment B par une galerie. C'est alors qu'est construite la grande baignoire sur hypocauste, ainsi qu'une nouvelle salle sur hypocauste, ensevelissant le foyer de l'hypocauste primitif.

Dès cette époque, l'installation présente une configuration classique : elle se compose d'un bain froid, avec deux baignoires, d'un bain chaud, avec trois baignoires et d'une grande baignoire chauffée isolée. Deux salles chauffées par hypocauste au sud du bain froid, et une grande pièce de service complètent la disposition générale.

Telle quelle, l'installation se réduit aux deux éléments fondamentaux du bain romain basé sur le contraste de la chaleur et du froid. Les aménagements particuliers, tels que pièce à chaleur tempérée ou salle de sudation sont rejetés dans un deuxième circuit.

Les développements importants des bains au 1<sup>er</sup> siècle n'entraînent pas pour autant l'arrêt de toute activité de construction. Plusieurs modifications et réfections sont datées du début du 1<sup>er</sup> siècle. Les principales affectent la partie chauffée des bains, comme il est normal dans une installation thermique. L'hypocauste circulaire primitif disparaît définitivement. A sa place, on construit un nouvel hypocauste, qui reprend la disposition de l'hypocauste circulaire.

Tels quels les bains restent en activité jusque vers 250 après J.-C. Après cette date ils sont démantelés et au moins partiellement détruits. Pourtant les destructions n'entraînent pas l'abandon du bâtiment. Des traces d'une occupation parasite des anciennes structures ont été découvertes dans plusieurs pièces. Ces maigres traces d'occupation sont postérieures au milieu du 1<sup>er</sup> siècle. ■



### Un site couvert et visitable

**L**es bains de la villa de Champion constituent certainement un des ensembles thermaux romains les mieux conservés et les plus complets, visibles à ce jour en Wallonie. Il est en effet exceptionnel de fouiller et de dégager dans nos régions des vestiges d'une villa romaine qui soient conservés par endroits sur près de 2 m de hauteur. Les sols antiques et les parties hautes des hypocaustes ont presque partout été retrouvés en place, ce qui est le cas sur peu de sites.

Devant cet état de conservation remarquable, la décision fut prise de tenter une expérience de présentation temporaire des ruines des bains. Cette décision était justifiée par un triple intérêt : - intérêt touristique tout d'abord, car le visiteur a sous les yeux un site dont l'état de conservation suffit à justifier le déplacement ;

- intérêt pédagogique ensuite, car le visiteur peut aborder le thermalisme romain à travers une installation complète, bien que réduite, sans devoir pour autant se déplacer à l'étranger. L'excellente conservation permet d'autre part de ne pas devoir recourir à des restaurations coûteuses et toujours hypothétiques afin de présenter un panorama complet des techniques de chauffage dans l'antiquité. A ce titre, les bains de la villa de Champion répondent aussi à une demande sans cesse renouvelée de la part des écoles et associations culturelles régionales ;

- intérêt scientifique enfin, car par leur complexité ces vestiges peuvent fournir à l'amateur éclairé ou aux archéologues une référence utile.

Il ne faut toutefois pas se cacher qu'un tel projet soulève de nombreux problèmes, techniques (variations de température et d'humidité, résistance des matériaux, etc.), mais aussi culturels et touristiques. L'option retenue pour la mise en valeur et l'aménagement des vestiges fut celle d'un site couvert, accessible individuellement ou en groupe pendant la belle saison. L'idée d'un « mu-

sée de site » fut écartée, car elle impliquait une infrastructure, des frais d'entretien et de fonctionnement, très lourds à supporter.

Grâce au concours du Ministère de la Communauté française, de la Fondation Roi Baudouin, de la Loterie nationale, de la province de Namur et avec l'aide de l'Administration communale de Hamois, la couverture provisoire et la présentation au public des vestiges des bains ont pu être entreprises par le Musée archéologique de Namur et le Service de Jeunesse ARCHÉOLOGES.

L'infrastructure mise en place est relativement légère. La partie la plus intéressante des vestiges a été protégée sous une serre-tunnel, reposant sur une base maçonnée. Une passerelle en bois, posée sur les vestiges, permet la visite tandis que des panneaux didactiques apportent les renseignements nécessaires. Une restauration minimale, consistant à remonter les parements jusqu'à la hauteur maximale de conservation des murs, est prévue.

Le site se trouve sur le territoire de la commune de Emptinne (entité de Hamois, province de Namur), à 6 km de Ciney. Il est situé à proximité immédiate de la route Ciney-Andenne et à 1,5 km de la N.4. Il est donc proche d'un centre régional et d'un axe de communication majeur du pays. On y accède facilement au départ de Namur en empruntant la N.4 jusqu'à la sortie Ciney-Andenne ; là, prendre à gauche la N.921 en direction d'Andenne ; au bout de 1500 m environ, dans le hameau de Majolique, tourner à droite en direction du site.

La visite des bains est libre et gratuite. Le site est accessible entre le 15 avril et le 15 octobre. Les clefs de l'abri peuvent être demandées à la ferme de Champion (M et M<sup>me</sup> Halloy). Le visiteur y trouvera aussi un dépliant, décrivant les vestiges présentés.

# Planification des sites archéologiques en Wallonie

Marie-Jeanne Ghenne-Dubois

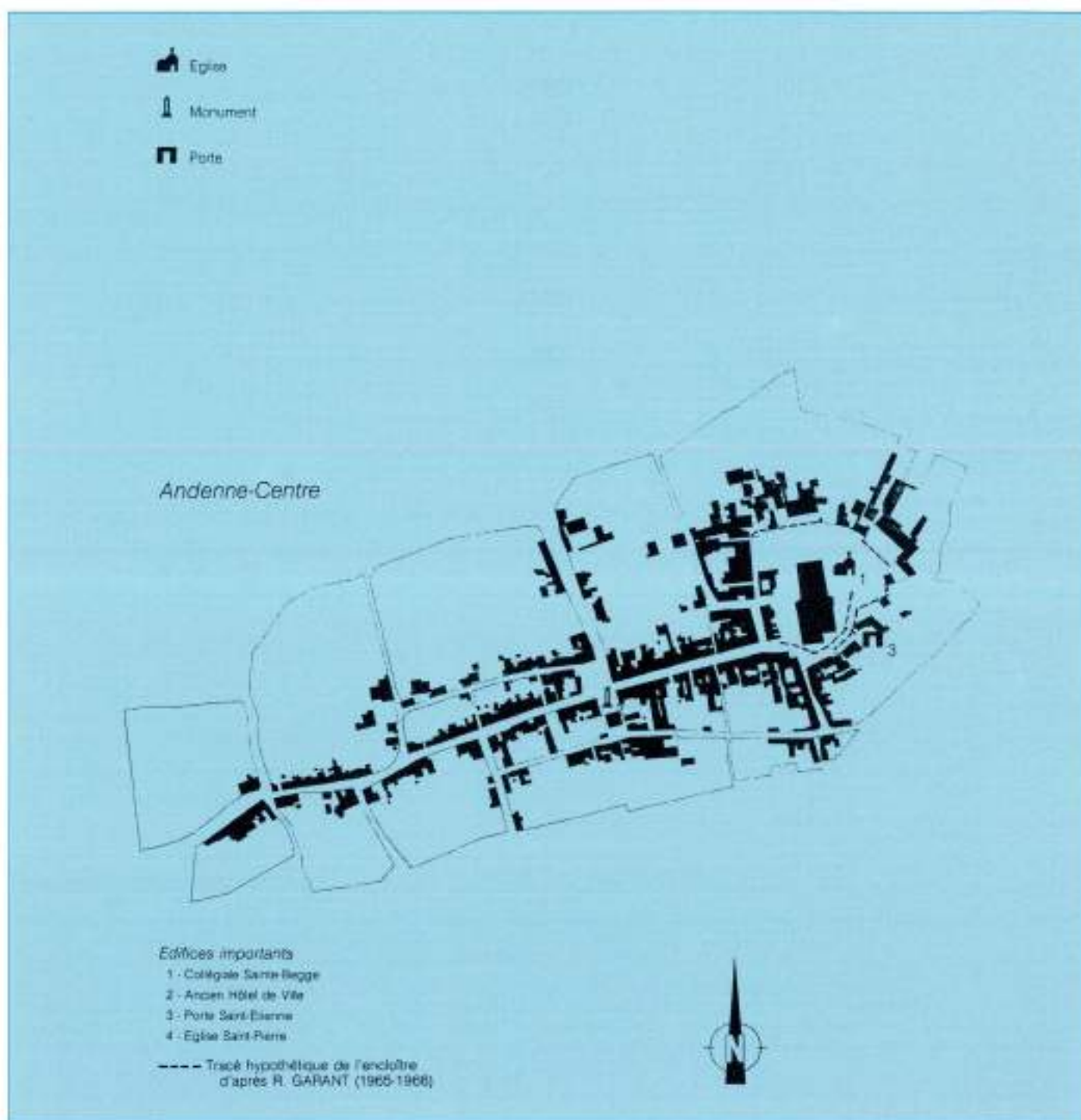


Fig. 1. Atlas du sous-sol archéologique des centres urbains anciens : Andenne, plan primitif.

## L'indifférence...

Dans nos villes et nos campagnes, le patrimoine enfoui a été, durant de nombreuses années, durement touché.

Le public non averti n'en est pas toujours conscient.

Le patrimoine hors sol (architecture, environnement), quant il est menacé, émeut, sensibilise et suscite souvent des réactions positives (pressions diverses, pétitions, articles dans la presse etc.).

En revanche, les richesses enterrées, souvent auréolées de mystère, demeurent une abstraction quasi inutile, réservées aux seuls initiés et dont la destruction ne dérange personne.

L'archéologie est donc tenu d'informer au mieux le public de ce que l'intérêt des vestiges contenus dans le sous-sol dépasse la rêverie esthétique, la nostalgie du passé ou une obsession de collectionneur.

Ces vestiges sont des documents, des témoins d'une activité humaine, arguments d'un type d'organisation urbaine ou rurale. A ce titre, ils s'inscrivent dans l'histoire d'une communauté à un moment donné. Leur conservation ou du moins leur étude permet de rendre compte, de préciser certains aspects de notre évolution religieuse, sociale ou économique.

## Une absence de législation

L'état d'esprit, tel que décrit, a été entretenu et aggravé en Belgique par une absence de législation. Ainsi notre pays a fait longtemps figure d'exception. Cette carence a autorisé non seulement des fouilles fantaisistes, des pillages mais aussi et surtout l'emprise catastrophique du sous-sol par les promoteurs immobiliers durant les trente dernières années.

Heureusement, depuis le 18 juillet 1991 (Mon. 1<sup>er</sup> janvier 1992), la Région wallonne jouit d'un décret qui régit toute atteinte au sous-sol archéologique.

Cependant une loi, aussi bonne soit-elle, ne suffit pas. On constate que les pays, qui jouissent d'une législation de ce type, sont eux-mêmes confrontés aux limites d'une loi-sanction concernant notamment l'interruption de travaux en cas de découverte archéologique. Ces interventions tardives génèrent des conflits d'intérêts et ne satisfont personne: fouilles hâtives, lourdes pertes financières, etc.

Afin de prévenir ce type de situation, il est apparu opportun d'organiser le sauvetage, l'étude ou la conservation des sites en vertu d'un programme de prévention. Ainsi la notion de sauvegarde prend une connotation plus dynamique dans le sens où elle peut agir avant même que des projets n'aient été conçus.

Une bonne gestion du patrimoine, donc, implique la connaissance approfondie des zones sensibles et l'évaluation des risques qui pèsent sur elles. Cette approche n'est rendue possible

## ATLAS DU SOUS-SOL ARCHÉOLOGIQUE DES CENTRES URBAINS ANCIENS

### Dénominations et légendes

#### Carte 1 - Les archives du sol: état de connaissance du sous-sol archéologique

- △ 1.1. Sondages et découvertes occasionnelles
- 1.2. Fouilles systématiques
- ◻ 1.3. Observations archéologiques dans un espace détruit
- 1.4. Sous-sol détruit ou gravement perturbé
- 1.5. Espaces bâtis, état du sous-sol inconnu
- 1.6. Espaces bâtis, sous-sol conservé
- 1.7. Espaces non bâtis, sous-sol conservé
- 1.8. Espaces jadis bâtis et actuellement accessibles

#### Carte 2 - Destruction et protection du sous-sol archéologique

- 2.1. Zones de destruction opérées
  - 2.2. Zones de destruction prévisibles
  - 2.3. Zones de destruction potentielles
  - 2.4. Zones protégées par un statut
- Nature de la protection:
- 2.4.1. Zones classées
  - ▨ 2.4.2. Zones protégées par un document ou un plan d'aménagement
  - ▨ 2.4.3. Zones appartenant au domaine de l'Etat

#### Carte 3 - Zones soumises à information

- 3.1. Zones tombant dans le champ d'application de la circulaire
- 3.2. Zones ne tombant pas dans le champ d'application de la circulaire



Ministère de la Région wallonne

Fig. 2. Atlas du sous-sol archéologique des centres urbains anciens: légende des trois cartes.

que par l'existence de répertoires, d'inventaires et par la circulation des informations entre aménageurs et archéologues.

## Un inventaire cartographié

Dans le souci de sauvegarder et de protéger, il fallait donc mettre en œuvre un ou des outils de connaissance du sous-sol archéologique.

Même si des inventaires existaient déjà, ils ne suffisaient pas. Il fallait concevoir des documents graphiques à lecture claire et rapide permettant de définir le site en vertu de:

- son environnement (urbain ou rural);
- son accessibilité (terrain bâti ou non, zone agricole);
- son potentiel archéologique (informations archéologiques, état de conservation);

- son statut déjà défini par les plans d'aménagement (affectation à des zones protégées ou menacées).

## De l'archéologie à l'Aménagement du Territoire

La protection du patrimoine archéologique est donc nécessairement liée à la gestion globale du territoire dans laquelle nos exigences spécifiques peuvent être intégrées au même titre que l'urbanisme ou l'écologie. Cette réflexion a conduit les archéologues et les responsables de l'Administration de l'Aménagement du Territoire de la Région wallonne à concevoir un atlas qui servirait d'outil de planification et qui satisfèrait les parties concernées.

Les atlas ont été réalisés selon une double

N° :

Province :  m:

Commune :

Localité :

Hameau :

Lieu-dit :

Nom du site :

**Coordonnées cadastrales :**

Année :  Div. :  Sect. :  Parc. :

**Coordonnées lambert :** X :  X' :

Y :  Y' :

Précision :

**Recherche effectuée :**

En surface :  Hors sol :  Entoué :

Fouillé :  Partiellement fouillé :  Classé :

Détruit :  partiellement détruit :

**Nature des vestiges :**

1:

2:

3:

4:

5:

6:

**Datation :**

1:  4:

2:  5:

3:  6:

**Protection:**

**Évaluation des risques :** Type I :  II :  III :  IV :

**Nature de la zone :**

**Référence :**

**Renvoi :**

Fig. 3. Carte archéologique informatisée : saisie des données.

optique essentielle : le milieu urbain et le milieu rural.

Les sites en milieu urbain se distinguent par la difficulté de leur accessibilité (espace exigü, grandes profondeurs) et par les menaces immobilières qui pèsent régulièrement sur eux. Cependant le phénomène urbain les préserve quelque fois du pillage.

En milieu rural, les zones archéologiques sont plus larges. Les vestiges reposent à faible profondeur ce qui entraîne un risque d'érosion, de pillages fréquents, sans oublier les projets de lotissements qui germent un peu partout.

D'autre part, les dispositions retenues dans les atlas pourront, en temps utile, servir de cadre de référence à l'application du décret.

## Atlas du sous-sol archéologique des centres urbains de Wallonie

L'atlas se présente sous la forme d'un dossier similaire à celui des Atlas du patrimoine architectural également publiés par la Région wallonne. Il comprend une circulaire ministérielle, un historique et une mise au point archéologique. Le périmètre archéologique est défini par l'extension maximale de l'habitat ancien, souvent protégé par un mur d'enceinte. Dans certains cas, les quartiers suburbains ont été intégrés au périmètre protégé dans la mesure où ils ont participé à la naissance de la ville.

Le texte est accompagné de trois cartes réalisées à échelle cadastrale.



Fig. 4. Carte archéologique informatisée : légende des cartes superposées aux plans de secteurs.

La première est une carte d'évaluation des archives du sous-sol : fouilles exécutées et potentiel archéologique accessible ou non.

La deuxième réunit des informations au sujet des zones déjà protégées ou menacées ainsi que les parcelles dont le potentiel est nul du point de vue archéologique.

La troisième carte sert de base à l'application de la circulaire. Selon l'esprit du texte, il est souhaité que le fonctionnaire délégué ou l'administration communale transmette à l'archéologue agréé de la Région wallonne les dossiers de permis de bâtir qui concernent les zones menacées reprises à l'atlas. Il est également recommandé que les Administrations intègrent les données reprises à l'Atlas lors de l'élaboration de plans d'aménagement.

L'intérêt de cette démarche est de permettre aux archéologues d'agir rapidement avant le début des travaux projetés. Ainsi cette solution a priori devrait-elle satisfaire les parties concernées.

## Planification rurale

Dès 1973, un accord passé entre les Travaux publics et le Service national des Fouilles avait permis de dresser un inventaire des sites archéologiques les plus significatifs. Les sites les plus importants qui nécessitaient une protection immédiate ont été intégrés au plan de secteur (S.A.).

Les sites moins bien connus ou mineurs, pour lesquels une protection temporaire suffisait, ont été cartographiés (1/10.000) et inscrits sur une liste confidentielle (Inventaire des sites archéologiques à protection temporaire).

Ce premier inventaire a été refait à l'initiative du Ministère de la Région wallonne pour les provinces de Namur (1986) et de Luxembourg (1990) ainsi que pour l'arrondissement de Huy-Waremme (1992). Au même titre que le premier, il restera confidentiel en attendant les nouvelles dispositions réglementaires.

Les sites sont numérotés et localisés sur un calque dont le support est le plan de secteur au 1/25.000<sup>e</sup>. Le numéro de site fait référence à une fiche informatisée, ce qui facilite la gestion des données.

La hiérarchisation des menaces dépend de l'affectation de la zone définie par le plan de secteur et dans laquelle le site est localisé. ■

### BIBLIOGRAPHIE

**M.-J. Ghenne-Dubois**, Une expérience pilote : l'Atlas du sous-sol archéologique des centres urbains anciens dans *D.A.R.*, 2, 1987, 7-9.

**R. Brulet et M.-J. Ghenne-Dubois**, *Atlas du sous-sol archéologique des centres urbains anciens* (Andenne, Arlon, Bouillon, Chimay, Dinant, Gembloux, Jodoigne, Namur, Rochefort, Theux, Thuin, Virton et Walcourt), Ministère de la Région wallonne.

Actes du colloque « Archéologie et Aménagement du Territoire » (Louvain-la-Neuve, 1988) dans *Les Cahiers de l'Urbanisme*, 1989.

**P.M. Vêche**, *Planification wallonne des sites d'intérêt archéologique. 1. La Province de Namur*, Ministère de la Région wallonne, 1988.

**A. Mahin et P.M. Vêche**, 2. *Province de Luxembourg*, Ministère de la Région wallonne, 1992.

- ALBUS-LICERÉ Janine, *Chef de Travaux, Direction des Fouilles,*  
1, Rue des Brigades d'Irlande, B-5000 Namur.
- Association pour la promotion de l'Archéologie de Stavelot et de sa Région,*  
Abbaye de Stavelot, B-4970 Stavelot.
- BONENFANT Pierre-Paul, *Professeur à l'U.L.B.,*  
50, Avenue Roosevelt, B-1050 Bruxelles.
- BONEAN Dominique, *Archéologie Andennaise,*  
132, Grand-Place, B-5300 Sclayn.
- BORREMAN René, *Docteur en Archéologie, Direction des Fouilles,*  
1, Rue des Brigades d'Irlande, B-5000 Namur.
- BRUET Raymond, *Chercheur Qualifié au F.N.R.S., CRAN,*  
3, Avenue du Marathon, B-1348 Louvain-la-Neuve.
- CAHEN Daniel, *Directeur de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique,*  
29, Rue Vautier, B-1040 Bruxelles.
- CAHEN-DELHAYE Anne, *Chef de Département f.f. aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire,*  
10, Parc du Cinquantenaire, B-1040 Bruxelles.
- CASPAR Jean-Paul, *Docteur en Archéologie et Histoire de l'Art,*  
17, Avenue Bon Air, B-1310 La Hulpe.
- CAUVY Nicolas, *Attaché aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire,*  
10, Parc du Cinquantenaire, B-1040 Bruxelles.
- CHAILER Joseph, *Président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Waremmé,*  
17, Chemin du Via, B-4260 Braives.
- COLLIN Fernand, *Directeur du Musée de la Préhistoire en Wallonie, Ramoul,*  
128, Rue de la Grotte, B-4400 Ivoz-Ramet.
- CONSTANTIN Claude, *Chargé de Recherches au C.N.R.S., ERA 12,*  
Université de Paris I, 3, Rue Michelet, F-75006 Paris.
- DEFOSSÉ Pol, 115, Rue de Ransbeek, B-1120 Bruxelles.
- DEPLACE Christiane, *Chargée de Recherches au C.N.R.S., UMR 126/3,*  
30, Rue du Vercors, F-91200 Athis Mons.
- DEMANET Jean-Claude, *Président de Pro Geminiaco,*  
51, Rue d'Alcornval, B-1420 Braine l'Alleud.
- DE POOTER-CLAEYS Alexandra, *Attachée aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire,*  
10, Parc du Cinquantenaire, B-1040 Bruxelles.
- GHENNE-DUBOIS Marie-Jeanne, *Chercheur au CRAN,*  
3, Avenue du Marathon, B-1348 Louvain-la-Neuve.
- HALLEUR Anne, *Archéologue, Association pour la diffusion de l'information Archéologique,*  
*Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique,*  
29, Rue Vautier, 1040 Bruxelles.
- JADON Ivan, *Archéologue, Attaché à la Section Anthropologie et Préhistoire,*  
*Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique,*  
29, rue Vautier, B-1040 Bruxelles.
- LACROIX Philippe, *Technicien, Centre pour l'étude et le sauvetage du Néolithique en Wallonie, Geer,*  
30, Chemin de la Plaine, B-5001 Belgrade.
- LALEMANO Jacqueline, *Chef de Travaux honoraire, Musées Royaux d'Art et d'Histoire,*  
10, Parc du Cinquantenaire, B-1040 Bruxelles.
- LÉOTARD Jean-Marc, *Attaché à la Direction des Fouilles, Centre de Liège,*  
16-34, Rue des Guillemins, B-4000 Liège.
- MASSART Claire, *Attaché aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire,*  
10, Parc du Cinquantenaire, B-1040 Bruxelles.
- TOUSSAINT Michel, *Docteur en Sciences et Licencié en Histoire de l'Art et Archéologie,*  
22, Avenue Nandrin B-4130 Esneux.
- ORTE Marcel, *Professeur à l'Ulg., Service de Préhistoire,*  
7, Place du Vingt-Août, B-4000 Liège.
- PLUMER Jean, *Attaché à la Direction des Fouilles,*  
8, Place Charlotte, B-5100 Namur.
- VAN OSSEL Paul, *Chargé de Recherches au C.N.R.S., UMR 126/3,*  
21, Rue Tondu du Metz, F-60350 Attichy.
- VERSLYVE Laurent,  
10, Rue du Froidmanteau, B-7534 Maulde.
- VUVORDEX Fabienne, *Chercheur au CRAN,*  
3, Avenue du Marathon, B-1348 Louvain-la-Neuve.
- WILLEMS Jacques, *Président de l'Association Archéologique Hutoise,*  
6A, Rue des Ecoles, B-4540 Amay.

---

## ADRESSES UTILES

### **Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles**

18, Rue Saintraint  
B-5000 Namur

### **Division des Monuments, Sites et Fouilles**

#### **Direction des Fouilles**

M. Hubert François  
1, Rue des Brigades d'Irlande  
B-5000 Namur

### **Centre de Wavre**

M. De Waele Eric  
88, Rue de Nivelles  
B-1300 Wavre

### **Centre de Mons**

M<sup>me</sup> Soumoy Martine  
Casernes Trésignies, Bloc P  
80, Rue Tumelaire  
B-6000 Charleroi

### **Centre de Liège**

M. Léotard Jean-Marc  
16-34, Rue des Guillemins  
B-4000 Liège

### **Centre d'Arion**

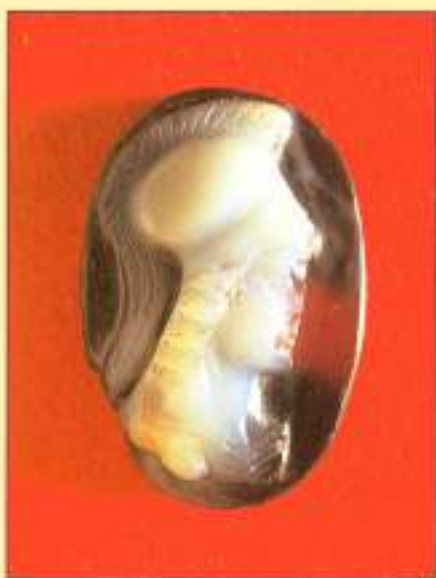
M. Mignot Philippe  
Palais abbatial  
B-6870 Saint-Hubert

### **Centre de Namur**

M. Plumier Jean  
8, Place Charlotte  
B-5100 Namur







Robert Collignon  
Ministre du patrimoine



D.G.A.T.L.  
Division des monuments, sites et fouilles

